UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME II — 1914

140711
20/11/16

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph. : Gobelins 28-20
1914

PQ
230
R5
t.2

SOCIÉTÉ

DES ÉTUDES RABELAISIENNES.

STATUTS.

Article premier.

La *Société des Études rabelaisiennes* a pour but l'étude de Rabelais et de son temps, ainsi que la publication de documents et de travaux relatifs au même sujet.

Elle pourra former des collections et organiser des excursions offrant un intérêt pour ses études.

Elle s'interdit toute discussion qui aurait trait à des questions actuelles politiques ou religieuses.

Art. 2.

Le siège de la Société est à Paris.

Art. 3.

La Société se compose des personnes dont l'admission aura été prononcée dans les formes suivantes :

Les candidats devront adhérer aux statuts de la Société et être présentés par deux membres. Si le Bureau agrée la demande d'admission, celle-ci sera portée à l'ordre du jour de la plus prochaine séance de la Société et devra réunir la majorité absolue des voix des membres présents.

Art. 4.

La Société se réunit au moins six fois par an.

Outre ces séances, consacrées aux travaux ordinaires, elle tient, au mois de janvier, une assemblée générale annuelle, qui entend les rapports du président et du trésorier, approuve les comptes et nomme les membres du Conseil.

Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le Conseil toutes les fois que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

ART. 5.

Le Conseil de la Société, composé au maximum de vingt-cinq membres, est renouvelable par cinquième tous les ans. Les membres sortants sont désignés par roulement.

Le Conseil choisit dans son sein le bureau et les commissions.

Le Bureau est nommé au scrutin secret, à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

La Commission de publication se compose de trois membres, nommés chaque année et rééligibles, auxquels sont adjoints de droit le président et le secrétaire de la Société. Ses décisions sont souveraines. D'autres commissions pourront être créées ultérieurement.

ART. 6.

Le Bureau comprend un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier.

Les membres du Bureau sont nommés pour un an. Ils ne sont rééligibles dans la même fonction qu'une année après l'expiration de leur mandat, sauf le président, les secrétaires et le trésorier, qui peuvent toujours être réélus.

Le Bureau est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion de la Société.

ART. 7.

Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations de ses membres, fixées à dix francs par an, et rachetables moyennant un versement minimum de cent cinquante francs;

2° Du produit de la vente de ses publications;

3° Des dons qui lui seraient faits;

4° Du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 8.

Toute proposition portant modification aux statuts sera

rédigée par écrit, signée par cinq sociétaires au minimum et adressée au Bureau, qui décidera s'il convient d'y donner suite.

En cas d'avis favorable, la proposition sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du mois de janvier, et, pour être adoptée, devra réunir les trois quarts des voix des membres présents.

Art. 9.

La Société ne peut être dissoute que dans une assemblée générale comprenant au moins les deux tiers des membres ayant acquitté leur cotisation.

Dans le cas où la dissolution serait votée, la même assemblée décidera du sort de l'actif.

Art. 10.

Un règlement d'ordre intérieur pourra être rédigé par le Conseil.

LISTE DES MEMBRES[1]

(1914).

Adès (Jehan); Li vergier Jogleor, à Signy-le-Petit (Ardennes).

Agache (Alfred), artiste peintre; rue Weber, 14.

Albarel (Dr P.); à Névian (Aude).

Alexandre (Dr); rue de Tournon, 20.

Alphaud (Gabriel), secrétaire général du *Temps;* square de Laborde, 14.

Alphandéry (Paul); directeur-adjoint à l'École pratique des hautes études; rue de la Faisanderie, 104.

Amigues (Dr); à Peyriac-de-Mer (Aude).

Andrews (C.); University square, à Belfast (Ireland).

Aranha (Graça), ministre du Brésil à La Haye; hôtel de La Trémoille, rue La Trémoille.

Arconati Visconti (Marquise); rue Barbet-de-Jouy, 16.

Armaingaud (Dr), membre correspondant de l'Académie de médecine, président de la Ligue française contre la tuberculose; à Bordeaux.

Asher et Cie, libraires; Behrendstrasse, 17, à Berlin [*double souscription*].

Aymard; quai Saint-Michel, 23.

Backer (Hector de), ingénieur; rue du Gouvernement provisoire, 32, à Bruxelles.

Baer, libraire; Hochstrasse, 6, à Frankfurt-am-Main (Allemagne).

Baffier (Jean), statuaire; rue Lebouis, 6 *bis*.

Baguenault de Puchesse (comte Gustave); rue de Surène, 24.

Baist (G.), professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne).

Bamann (Otto), Dr. Phil., professeur à la Maria Theresia Realschule; à Straubing (Bavière).

Barante (Baron Claude de); rue du Général-Foy, 22.

Barat (Julien), lecteur à l'Université de Gothenbourg (Suède); rue des Fossés-Saint-Marcel, 4, à Paris.

Barbier fils (Paul); Dunster West Park, Leeds (Angleterre).

1. L'initiale *C.* signifie : *membre du Conseil.* — Les adresses non suivies d'un nom de ville sont celles des membres habitant Paris. — Nous prions instamment ceux des sociétaires dont l'adresse ou les titres appelleraient quelque changement de vouloir bien en aviser le secrétaire de la Société, M. Jacques Boulenger, 22, rue Oudinot, à Paris.

Bardou, pharmacien; rue de la République, à Béziers (Hérault).

Barthou (Louis), président du Conseil, ministre de l'Instruction publique; avenue d'Antin, 7.

Baudrier (Julien), *C.*; rue Bellecour, 3, à Lyon.

Bauermeister (F.); West Regent Street, 19, à Glascow (Angleterre). [Gaulon, correspondant].

Baur (Albert), professeur au Gymnase de Zurich; Forchstrasse, 144, à Zurich (Suisse).

Bayet (A.), directeur de l'enseignement supérieur; au ministère de l'Instruction publique.

Beaurain (Georges); à Hornoy (Somme).

Bédier (Joseph), professeur au Collège de France; rue Soufflot, 11.

Behrend (Adolf), libraire-éditeur; Unter den Linden, 56, à Berlin. Aux soins de Masher, chez Gaulon.

Behrens (D.), professeur à l'Université de Giessen (Allemagne).

Belleville (Julien); rue du Colonel-Moll, 2.

Beltrand (Jacques), graveur; boulevard Pasteur, 69.

Bergalonne (Ch.-J.); rue de la Corraterie, 20, à Genève.

Berge (Jules), propriétaire; rue de la Victoire, 60.

Bernès (Henri), *membre perpétuel*, professeur au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique; boulevard Saint-Michel, 127.

Berry, libraire; 212, Shaftesbury av., Londres W. C.

Besançon (Henry), directeur des Écoles; à Aigle (Vaud, Suisse).

Besch (Émile), agrégé de l'Université; 37, rue du Faubourg-Stanislas, à Nancy.

Béthune (Baron François); rue de Bériot, 34, à Louvain (Belgique).

Bibliothèque des Archives nationales.

[Bibliothèque] Amherst College Library, department of romance languages; à Amherst, Mass. (U. S. A.).

Bibliothèque de la ville de Besançon (Doubs).

Bibliothèque de la ville de Blois (Loir-et-Cher).

Bibliothèque de la ville de Chinon (Indre-et-Loire).

Bibliothèque du Collège de France.

Bibliothèque royale de Copenhague (Danemark). Correspondant Lamothe, libraire.

Bibliothèque de l'Université de Dijon.

[Bibliothèque royale de Dresde] Königliche öffentliche Bibliothek (Allemagne).

Bibliothèque de l'École des Chartes, rue de la Sorbonne, à Paris.

Biblioteca nazionale centrale; à Firenze (Italie). Librairie Seeber, chez Lesoudier.

[Bibliothèque] Freiherrl. Carl von Rothschild'sche öffentliche Bibliothek; Frankfurt a. M. (Allemagne).

Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Suisse.

Bibliothèque publique de la ville de Genève (Suisse).

Bibliothèque de l'Institut de France.

Bibliothèque de la ville de HAMBOURG.

[Bibliothèque] Germanisch-Romanische Seminar (Dr. Prof. Fr. Neumann); Bergstrasse, 45, à HEIDELBERG (Allemagne).

Bibliothèque de l'Université de LEIPZIG [Twietmeyer, correspondant].

[Bibliothèque] Séminaire de philologie romane de MARBURG (Allemagne).

Bibliothèque MAZARINE.

Bibliothèque de la ville de MONTPELLIER.

Bibliothèque du MUSÉE CONDÉ; à Chantilly (Oise).

Bibliothèque publique de la ville de NANCY (Meurthe-et-Moselle).

Bibliothèque publique de la ville de NIORT (Deux-Sèvres).

Bibliothèque de la ville d'ORLÉANS.

Bibliothèque de l'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Bibliotheca Alessandrina, R. Università; à ROME (Italie).

Bibliothèque SAINTE-GENEVIÈVE.

Bibliothèque impériale publique de SAINT-PÉTERSBOURG (Russie) [M. N. Likhatscheff, conservateur].

[Bibliothèque] University of SHEFFIELD (Angleterre).

[Bibliothèque de STRASBOURG] Kais. Universitäts - und Landesbibliothek (Allemagne).

Bibliothèque de l'Institut catholique; rue de la Fonderie, à TOULOUSE.

Bibliothèque de l'Université royale d'UPSAL (Suède).

Bibliothèque de VERSAILLES, rue Gambetta, à Versailles.

Bibliothèque historique de la VILLE DE PARIS.

Bibliothèque de l'Université de VIENNE.

Bibliothèque de la ville de ZURICH.

BLUM (Léon), homme de lettres; boulevard Montparnasse, 126.

BODIN, professeur à la Faculté des lettres, rue de Tivoli, 43, à Dijon.

BOGENG (G.-A.-Erich), H. Dr. Wilmersdorf, Kaiser Allée, 168, à Berlin.

BONDOIS (Paul-M.), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale; rue Blomet, 77.

BONNAIRE; rue Nollet, 31.

BONZON (Dr); rue de Berlin, 15.

BORDE (Mme), boulevard Malesherbes, 158.

BOSSE (Charles), libraire; rue Lafayette, 46.

BOUILLON (Arthur), percepteur à Hautmont (Nord).

BOULAY DE LA MEURTHE (Comte Alfred), ancien président de la Société archéologique de Touraine; rue de Villersexel, 7.

BOULENGER (Jacques), archiviste-paléographe, *secrétaire;* rue Oudinot, 22.

BOULENGER (Marcel), homme de lettres; à Chantilly (Oise).

BOURDIER (A.), éditeur; rue du Parc-de-Clagny, 33, Versailles.

BOURGEOIS (Achille-F.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Beauvais (Oise).

BOURRILLY (V.-L.), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

BOUTET DE MONVEL (Roger), at-

taché au Musée Carnavalet; passage de la Visitation, 11 *bis*.

Boutineau (Dr Ém.); rue de l'Alma, 73, à Tours (Indre-et-Loire).

Bouvier (Bernard), professeur à l'Université de Genève; rue Charles-Bonnet, 4, à Genève.

Bovet (E.), professeur à l'Université de Zurich; Bergstrasse, 29, à Zurich.

Boylesve (René), homme de lettres; rue des Vignes, 27.

Bréal (Michel), membre de l'Institut; boulevard Saint-Michel, 87.

Bredan (Mlle Berthie), professeur; Colmanstrasse, 20, à Bonn (Allemagne).

Brockhaus, libraire; rue Bonaparte, 17 (*double souscription*).

Brown (Dr H. R.), Farlie; à Maldon, Essex (Angleterre).

Brunot (Alphonse), éditeur de *Medicina;* rue Henri-Martin, 6.

Brunot (F.), professeur à l'Université de Paris; rue Leneveux, 8.

Bruzon (Dr); rue Claude-Bernard, 79.

Buffard (Louis-Pierre); rue des Carmes, 11 *bis*.

Bunau-Varilla (J.), licencié ès lettres, *membre perpétuel;* avenue du Trocadéro, 22.

Cahen (Albert), inspecteur d'Académie; rue Condorcet, 53.

Callary de la Mazière; rue de Miromesnil, 64.

Cardot (Philippe), docteur en droit; rue Saint-Sulpice, 18.

Carrière (l'abbé); 212, rue de Rivoli.

Carry (Dr); rue de l'Hôtel-de-Ville, 54, à Lyon.

Casanova (Paul), professeur au Collège de France; rue de Rennes, 63.

Cavasse (Dr Alfred); villa des Bleuets, Le Cannet (Alpes-Maritimes).

Chalbot (Alfred); rue Dulong, 65.

Chamard (Henri), professeur adjoint à la Faculté des Lettres; rue Claude-Bernard, 58.

Chambard-Hénon (Dr E.); cours Morand, 43, à Lyon.

Champion (Edouard), homme de lettres, libraire-éditeur; quai Malaquais, 5 [*grand papier*].

Champion (Pierre), archiviste-paléographe; rue Michelet, 4.

Charavay (Noël), expert en autographes; rue de Furstenberg, 3.

Chaumier (Étienne), greffier du tribunal civil de Chinon (Indre-et-Loire).

Chinard (Gilbert), maître de conférences à l'Université de Californie, Berkeley, U. S. A.

Clément (Louis); 52, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Clouzot (H.), conservateur de la bibliothèque Forney, *trésorier;* rue Dalayrac, 37, à Fontenay-sous-Bois (Seine).

Cohen (Gustave), professeur à l'Université d'Amsterdam; La Sapinière Laren, Nord Holland (Pays-Bas).

Comber (H. G.); Pembroke College, à Cambridge (Angleterre).

Comte (Charles), professeur au lycée Condorcet; rue d'Amsterdam, 52.

Coroi (Jean); rue de Lubeck, 33.

Cortada (Alexandre); avenue de Messine, 17.

Couderc (Camille), archiviste-paléographe, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; rue de Harlay, 20.

Couet (Jules), archiviste de la Comédie française; rue Leconte-de-Lisle, 14.

Courbet (Ernest), receveur municipal-trésorier de la ville de Paris; rue de Lille, 1.

Courcel (Valentin de); rue de Vaugirard, 20.

Couturier (Paul), directeur honoraire au ministère de la Guerre; avenue de Villiers, 88.

Crucy (François); boulevard Bourdon, 6, Neuilly.

Cusenier (Élisée), industriel; boulevard Voltaire, 226.

Daupeley (Paul), imprimeur; à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir).

Delacour (Th.), trésorier de la Société botanique de France; rue de la Faisanderie, 94.

Delahaye (C.), capitaine au 10e régiment de cuirassiers; cours Morand, 54, Lyon.

Delamare (Louis), Tecumesch avenue, 237, Mount Vernon, U. S. A.

Delmas, archiviste départemental; à Tours (Indre-et-Loire).

Denizard (Mlle Marie); rue Lavalard, 65, à Amiens.

Dervieux (Dr); boulevard Saint-Michel, 13.

Detken et Rocholl, libraires; à Naples.

Dorveaux (Dr Paul), bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie, *C.;* avenue d'Orléans, 58.

Dreyfus (Alfred); boulevard Malesherbes, 101.

Driesen (Otto), Dr. Phil.; Giesebrechtstrasse, 6, à Charlottenburg (Allemagne).

Du Bos (Maurice), homme de lettres; boulevard Saint-Michel, 95.

Dufour (Théophile), directeur honoraire des archives et de la bibliothèque de Genève, *C.;* route de Florissant, 6, à Genève (Suisse).

Dugas; rue Gay-Lussac, 68.

Dulau et Ce, libraires; à Londres [*double souscription*].

Dupont-Ferrier (G.), docteur ès lettres; rue du Sommerard, 2.

Dupuy (Ernest), inspecteur général de l'Instruction publique; avenue du Parc-de-Montsouris, 2.

Durand (Dr Léon); place du Boutge, à Albi (Tarn).

Dureau (André), agrégé des lettres, professeur au Lycée d'Amiens (Somme).

Éguilles (Marquis d'); rue de Tocqueville, 22.

Endres (Joseph); Oberrealschule, Kaiserlautern (Bavière).

Fabre; rue du Languedoc, 22, à Toulouse.

Fabre (Albert), conseiller à la Cour d'appel; avenue de l'Observatoire, 18.

Fallières (André), avocat à la Cour d'appel; rue de La Boétie, 122.

Fanet (Maurice); quai de la Mégisserie, 14.

Faucillon (Dr E.); quai Charles-VII, à Chinon (Indre-et-Loire).

Filho (Dr Thomas Alves); Campinas, estado de S. Paulo (Brésil).

Flaction (Dr F.); rue des Jordils, 24, à Yverdon (Vaud, Suisse).

Fletcher (Jefferson B.); Columbia University, New-York City (États-Unis).

Focillon (Henri), ancien membre de l'École française de Rome; professeur au Lycée de Chartres (Eure-et-Loir).

Fould (Paul); avenue d'Iéna, 62.

France (Anatole), de l'Académie française; à Versailles.

Franz, libraire; Hermann Lukaschik Perusastrasse, 4, à Munich (Allemagne).

Frantzen (J.-J.-A.-A.), professeur à l'Université d'Utrecht; Oudwijkerlaan, 41, à Utrecht (Hollande).

Froussard (Dr); rue Cardinet, 55.

Fullerton (W. Morton), homme de lettres; rue du Mont-Thabor, 8.

Funel (Th.); villa Walkyrie, boulevard Carnot, 36, à Nice (Alpes-Maritimes).

Furcy-Raynaud (Marc), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal; avenue des Champs-Élysées, 120.

Gabreau; avenue Élysée-Reclus, 15.

Gaidoz (Henri), directeur d'études à l'École pratique des hautes études; rue Servandoni, 22.

Gallas (K.-R.), professeur d'enseignement secondaire; Palestrinastraat, 7, à Amsterdam (Hollande).

Gallatin (Mme R. Horace); Madison Avenue, 438, à New-York (U. S. A.).

Gamber, libraire-éditeur, rue Danton, 7.

Gambier (Gabriel), notaire; à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Gandon (Dr Henri); faubourg Cérès, 17, à Reims.

Garnier (Armand), boulevard Saint-Michel, 127, à Paris.

Gaudier (Charles), professeur au Lycée; rue des Telliers, 47, à Reims.

Geuthner (Paul), libraire; rue Jacob, 13.

Gérold et Ce, libraires; Vienne. Chez Gaulon.

Girard (Paul-Frédéric), professeur à la Faculté de droit; avenue des Ternes, 70.

Gnusé (Edouard), libraire; rue du Pont-de-l'Ille, 51, Liège (Belgique).

Godet (Marcel), archiviste-paléographe; à Neuilly-l'Hôpital, par Abbeville (Somme).

Gombault, directeur de l'Enregistrement; rue de Bonneval, 11 *bis*, à Chartres (Eure-et-Loir).

Gonse (Louis); boulevard Saint-Germain, 205.

Gottschalk (Dr); cité Rougemont, 3.

Grappe (Georges), homme de lettres; rue Duperré, 20.

Greban (Raymond), notaire; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Green (W. W.); Broadway, 165, New York City (Amérique).

Grimaud (Henri), membre de la Société archéologique de Touraine, *C.;* rue de l'Alma, 115, à Tours.

Groisard; avenue de Breteuil, 15.

Grosset (Dr E.); à Ligré, par Chinon (Indre-et-Loire).

Hallays (André), rédacteur au *Journal des Débats, C.;* rue de Lille, 19.

Hanotaux (Gabriel), de l'Académie française; rue d'Aumale, 15.

Harker (G. W.); Cator Road, 6, Sydenham, S. E., Londres (Angleterre).

Harrassowitz, libraire; à Leipzig (Allemagne).

Hartmann (Dr Hans); professeur au Gymnase, Stolzerstrasse, 22, à Zurich (Suisse).

Haskovec (Prokop M.), Ph. Dr.; Perlava, Praha I (Bohême).

Hauser (Henri); place Darcy, 8, à Dijon.

Hauvette (Henri), professeur-adjoint à l'Université de Paris; boulevard Raspail, 274.

Heiss (H.), Dr. phil.; Helmholzstrasse, 4, à Bonn (Allemagne).

Helme (Dr); rue de Saint-Pétersbourg, 10.

Hervieu (Paul), de l'Académie française; avenue du Bois de Boulogne, 7.

Heulhard (Arthur), *C.;* rue Saulnier, 6 [*grand papier*].

Hoentschel (Georges); rue Théry, 4.

Hogu (Louis), agrégé des lettres; rue Paul-Bert, 9, à Angers.

Honoré (Maurice), directeur de « Tourisme »; rue Cauchois, 15 *bis*.

Hudig (Jean), échevin de la ville de Rotterdam (Hollande).

Huguet (Edmond), professeur à l'Université de Caen, chargé de cours à l'Université de Paris; boulevard Saint-Michel, 127.

Huyard (E.); rue Vital-Carles, 26, à Bordeaux (Gironde).

Hyde (James H.), *membre perpétuel;* rue Adolphe-Yvon, 18.

Jacobs (Dr H. B.); Mount Vernont Place W., 11, à Baltimore (U. S. A.).

Jacquemin; rue de Rennes, 108.

Janson (Paul), ancien bâtonnier, député de Bruxelles; rue Defacqz, 73, à Bruxelles.

Jaurès, député; rue de la Tour, 96.

Jonesco-Michaiesti (Dr), chef de travaux à la Faculté de médecine; Strada Rozelor, 7, Bucarest.

Jouvenel (Mme de); rue Saint-Simon, 2.

Karl (Louis); professeur à la Faculté des lettres, à Kolozsvar (Hongrie).

Ker (William Paton), *membre perpétuel;* 95, Gowerstreet, Londres W. C. (Angleterre).

Kerr (W. A. R.), professeur à l'Université d'Alberta, à Edmonton (Canada).

Kœnig (Georges), attaché au ministère des Cultes et de l'Instruction publique; Holdptcza, 16, à Budapest.

Kœnigs (F.); Zeughaustrasse, 2, Cologne (Allemagne).

Krantz (Camille); boulevard Saint-Germain, 226. S. A. Krzy-

zanowski, libraire, Cracovie (Autriche).

La Baume (Comte H. de); rue de l'Université, 51.

Lachenal (Adrien), ancien président de la Confédération suisse; place Molard, 3, à Genève.

Lachèvre (F.), château de Courménil, par Exmes (Orne).

Lafaurie (Baron); rue de Berry, 6.

Lafenestre (Georges), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, conservateur du Musée Condé; à Chantilly (Oise).

Lamotte (Albert); square Lagarde, 2.

Langeard (Paul), licencié ès lettres, élève de l'École des chartes, rue Vavin, 18.

Lanson (Gustave), professeur à l'Université de Paris; boulevard Raspail, 282.

Larchevêque (Théodore), avocat à la Cour d'appel; rue Pavée, 2, à Bourges (Cher).

Laroze (Lionel), maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, ancien directeur au ministère de la Justice, *C.*; rue de la Baume, 9.

Larreta (Enrique R.), ministre plénipotentiaire de la République Argentine; rue de la Faisanderie, 49.

Lataste (Dr Pierre); à Saint-Émilion (Gironde).

Laumonier (Paul), maître de conférences à l'Université de Poitiers; rue de la Prévôté, 24, à Bordeaux.

Lavagne; rue du Ranelagh, 139.

Lazard (Maurice); rue Boutarel, 2.

Le Brun (P. L.); Joralemon-Street, 111, Brooklyn, à New-York (U. S. A.).

Lecene (Dr Paul); 51, boulevard Raspail.

Leclerc (Henri), libraire; rue Saint-Honoré, 219.

Lefranc (Abel), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, *président;* rue Denfert-Rochereau, 38 *bis*.

Le Gendre (Dr P.), médecin des hôpitaux; rue Taitbout, 95, et à Samois (Seine-et-Marne).

Lelarge (André); rue Rousselet, 21.

Lemoigne (Jean), ancien négociant; route des Flamands, à Tourlaville (Manche).

Lemoisne (P.-A.), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale; rue de l'Université, 91.

Lenseigne (Georges); rue Édouard-Detaille, 10.

Lepère (Auguste), graveur; rue de Vaugirard, 203.

Lévy (Raphaël-Georges), professeur à l'École des sciences politiques; rue Noiziel, 3.

Leygues (Georges), député, ancien ministre; rue Solférino, 2.

Lion (Jacques); rue d'Hauteville, 74.

Liouville (Dr Jacques); rue de l'Université, 35.

Loescher et Cie, éditeurs; à Rome.

Loisel (Abbé); au Héron, par Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure).

Louis (Mme G.); avenue de Versailles, 53.

Louÿs (Pierre), homme de lettres; rue de Boulainvilliers, 29.

Loviot (Louis), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal; place Saint-François-Xavier, 6.

Lutaud (Dr); boulevard Malesherbes, 109.

Luthringer (Joseph); à Villé, près Schlestadt (Alsace).

Luzeray; à Orléans.

Magrou (Jean), statuaire; rue du Val-de-Grâce, 6.

Maistre (Henri); rue Édouard-Detaille, 8.

Mallet (Alexandre); rue Le Peletier, 22.

Mansuy (Abel), correspondant du ministère de l'Instruction publique, professeur à l'Université; 93-14, allée de Jérusalem, à Varsovie.

Marcheix (Lucien), ancien conservateur de la bibliothèque et des collections à l'École des beaux-arts; rue de Vaugirard, 47.

Mariani (Angelo); rue Scribe, 11.

Martin (Henry), administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; rue de Sully, 1.

Marty (Antoine), préfet de l'Yonne; à Auxerre.

Masson (Maurice), professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

Mathorez, inspecteur des finances; rond-point Bugeaud, 1.

Maurer (Maurice); rue de Billancourt, 47 (chez Champion).

Maury (Lucien), secrétaire de la *Revue bleue;* avenue de Ségur, 53.

Menget (Paul); rue de Belzunce, 16.

Meunier (Charles), relieur d'art; rue de la Bienfaisance, 5 [*grand papier*].

Meynial, libraire; boulevard Haussmann, 30.

Mignon (Maurice), chargé de cours à la Faculté des lettres, professeur au Lycée; rue du Président-Carnot, 10, à Lyon.

Mille (Pierre), rédacteur au *Temps;* quai Bourbon, 15.

Ministère de l'Instruction publique [*20 souscriptions*].

Morel-Fatio (Alfred), directeur-adjoint à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, membre de l'Institut; rue de Jussieu, 15.

Morf (Heinrich), professeur à l'Université; Kurfürtenstrasse, 100, à Berlin-Halensee (Allemagne).

Morrison (H. P.); Lordswood, Harborne (Angleterre).

Mossé (Georges), préfet honoraire; rue de Milan, 1.

Mouchet (Fernand); sous-lieutenant de réserve au 125e régiment, à Montmidi-Poitiers.

Münthe-Brun (J.), docteur en droit; Stand boulevard, 3, à Copenhague (Danemark).

Mutiaux (Eugène); rue de la Pompe, 66.

Naquet (Félix); rue de Bondy, 58.

Nève (Joseph), directeur honoraire des Beaux-Arts; rue aux Laines, 36, à Bruxelles.

Novati (Francesco), professeur à l'Université de Milan; Borgonuovo, 18, à Milan (Italie).

Oliphant (Dr E. H. Lawrence); Newton Place, 23, à Glasgow (Angleterre).

Orsier-Suarès (Dr J.), avocat, docteur en droit; place du Panthéon, 5.

Osler (W.), regius professor of medicine; à Oxford (Angleterre).

Ott (Jean), ingénieur des ponts et chaussées; 18, passage de l'Élysée des Beaux-Arts.

Oulmont (Charles); boulevard Malesherbes, 101.

Paillart (F.), imprimeur; à Abbeville.

Parini (Dr Benedetto), piazza Gran Madre di Dio, à Torino (Italie).

Patry (H.), archiviste aux Archives nationales; boulevard de la Bastille, 40.

Peise, licencié en droit; rue de Rivoli, 24.

Pélissier (Mme L.-G.); villa Leyris, à Montpellier.

Perdrieux (Pierre); boulevard Haussmann, 178.

Péreire (Alfred); faubourg Saint-Honoré, 35.

Petit (Paul); cité Vaneau, 6.

Pètre (Augustin); rue Faidherbe, 32, à Saint-Mandé (Seine).

Petrucci (R.), professeur à l'Institut de sociologie; rue des Champs-Élysées, 55, à Bruxelles (Belgique).

Pfeffer (Georg), Dr. Phil.; Falkensteinerstrasse, 13, à Frankfurt a. M. (Allemagne).

Philipot (E.), professeur à l'Université; galeries Méret, 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Picard (Auguste); rue d'Assas, 41.

Picard (Maurice), libraire; rue Bonaparte, 27.

Picot (Émile), membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École des langues orientales vivantes, *C.;* avenue de Wagram, 135.

Pineau-Chaillou (Fernand); quai Ernest-Renaud, 12, à Nantes.

Pinvert (Lucien), docteur ès lettres; avenue Victor-Hugo, 184.

Piquet (Paul), commis greffier au tribunal civil de Chinon (Indre-et-Loire).

Pirenne (Henri), professeur à l'Université de Gand; rue Neuve-Saint-Pierre, 132, à Gand (Belgique).

Pironti, libraire; piazza Cavour, 70, à Naples (Italie).

Pirson (J.), professeur à l'Université; Stenkerstrasse, 28 II, à Erlangen (Bavière).

Pizard (G.); villa la Vedetta, à Monte-Carlo (Monaco).

Plattard (Jean), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, *C.;* boulevard du Pont-Achard, 49 *bis*, à Poitiers.

Poëte (Marcel), administrateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris; rue Honoré-Chevallier, 4.

Polack (Dr Alfred); Hansastrasse, 42, à Hamburg (Allemagne).

Polain (M.-Louis), *C.;* rue Madame, 60.

Pollock (Sir Frederic), bart, membre correspondant de l'Institut, *membre perpétuel;* Hyde-Park Place, 21, London W.

Porcher, élève à l'École des chartes; rue du Regard, 1.

Port (Étienne), inspecteur des économats; rue de Vaugirard, 185.

Portal (Charles), archiviste du Tarn, membre non résidant du Comité des travaux historiques; rue de la Caussade, 13, à Albi.

Potez (Henri), professeur à l'Université; faubourg de Roubaix, 110, à Lille.

Pouydebat (Frédéric); place Eugène-Sue, 1, à Suresnes (Seine).

Pozzi (Dr S.), professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; avenue d'Iéna, 47.

Pressat (Roger); rue de l'Arbalète, 38.

Prevost (Marcel), de l'Académie française; rue Vineuse, 49.

Protat, imprimeur; à Mâcon (Saône-et-Loire).

Prou (Maurice), membre de l'Institut, professeur à l'École des chartes; rue Madame, 75.

Psichari (Jean), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des langues orientales vivantes; rue de l'Église, 48.

Raisin (F.), avocat; rue Senebier, 8, à Genève.

Ramet (André); rue Édouard-Fournier, 10.

Raveaux (Georges); rue des Consuls, 12, à Reims.

Reinach (Joseph), député; avenue Van Dyck, 6.

Renouard (Philippe); rue Madame, 1.

Ribbergh (E.); à Rolduc (Hollande).

Ricci (Seymour de); rue Copernic, 38.

Richard (Justin); rue Rabelais, 36, à Chinon (Indre-et-Loire).

Richer; rue Girodet, à Orléans.

Richepin (Jean), de l'Académie française; villa Guibert, 8.

Richtenberger (Eug.), receveur des finances du XIIe arrondissement; boulevard Malesherbes, 29 [*grand papier*].

Rilly (Comte de); à Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

Ritter (Eugène), professeur à l'Université de Genève; chemin des Cottages, 3, Florissant, Genève (Suisse).

Robida (A.), dessinateur et homme de lettres; route de la Plaine, 15, au Vésinet (Seine-et-Oise).

Robinson (Capitaine A. C.); Ordnance Survey Office, à Edimburgh (Écosse).

Rodocanachi (E.); rue de Lisbonne, 54.

Rolland (Joachim), homme de lettres; 4, rue Becquerel.

Romanisches Seminar a. d. Königl. Rhein. Universität; [Paul Mengè, bibliothécaire, Bingstrasse, 178], à Bonn (Allemagne).

Romier (Lucien), archiviste-paléographe, *C.*; avenue Debasseux, 11, à Versailles.

Rondel (Auguste); place Saint-Ferréol, 2, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Rothschild (Baronne James de); avenue de Friedland, 42.

Roujon (Henry), de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; à l'Institut, quai Conti, 25.

Rousselle (Gaston), professeur au lycée de Saint-Louis (Sénégal).

Rousselot (L'abbé), docteur ès lettres, sous-directeur du laboratoire de phonétique expérimentale; rue des Fossés-Saint-Jacques, 23.

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes; avenue Rapp, 20.

Ruutz-Rees (Mlle); Rosemary Cottage, Greenwich, Conn. (États-Unis).

Sagnez, avoué; place Saint-Michel, 6, Amiens.

Sainéan (Lazare), *C.;* rue Boulard, 38.

Salomé (Mme); rue d'Erlanger, 8.

Salverda de Grave (J.-J.), professeur à l'Université de Groningue (Hollande).

Sancier, notaire; faubourg Saint-Honoré, 164.

Santi (Dr de), médecin principal de la Compagnie des chemins de fer du Midi; rue Deville, 11, à Toulouse (Haute-Garonne).

Schellinck, libraire; à La Hestre (Belgique).

Schiff (Mario); via Bolognese, 28 *bis*, à Florence (Italie).

Schneegans (F.-Ed.), professeur à l'Université de Heidelberg; Neuenheim (Bade).

Schneegans (Heinrich), professeur à l'Université de Bonn (Allemagne), *C.;* [librairie Cohen].

Schöne (Lucien); boulevard Beauséjour, 41.

Sciama (André); avenue de Villiers, 79.

Sebert (H.), principal du collège de Draguignan (Var).

Sibien (Armand), architecte; rue du Quatre-Septembre, 14.

Sigmund (L.), *membre perpétuel;* rue Rodier, 66.

Silvain, sociétaire de la Comédie-Française, professeur au Conservatoire; avenue de la Lauzière, 22, à Asnières (Seine).

Simon (Jules), docteur ès lettres, lecteur à l'Université; Lothstrasse, 12II, à München (Allemagne).

Sirven (Paul), professeur de littérature française à l'Université; 30, avenue Rumine, à Lausanne (Suisse).

Smith (William Francis), agrégé du collège de Saint-Jean; St John's College, à Cambridge (Angleterre).

Snásel (Dr); professeur à Prostejor (Freiberg), Moravie, Autriche.

Société belge de librairie; rue Treurenberg, 16, à Bruxelles.

Söltoft-Jensen (H. K.), licencié ès lettres; Duntzfeldts Allee, 16, à Hellerup (Danemark).

Souday (Paul), rédacteur au *Temps;* rue Guénégaud, 9.

Souza-Bandeira (J. de), de l'Académie brésilienne des lettres; rue Baraô d'Itamby, 17, Botofago, Rio de Janeiro (Brésil).

Soyer (Jacques), archiviste du Loiret; à Orléans.

Spaak (Maurice); rue Jourdan, 84, à Bruxelles (Belgique).

Stapfer (Paul), ancien doyen de la Faculté des lettres, professeur à l'Université de Bordeaux; rue Turenne, 44, à Bordeaux (Gironde).

Stéchert, libraire; rue de Rennes, 76 [*neuf souscriptions*].

STERN (Jacques); av. Gabriel, 24.

STEWART (H. F.), fellow of St John's College; the Malling house, Newnham, Cambridge (Angleterre).

STILLE (Th.), professeur au Lycée d'Utrecht; Wilhem de Zwijgerstraat, 23, à Utrecht (Hollande).

STOCKUM (VAN) et fils, libraires; à la Haye (Hollande).

STUREL (René); agrégé de l'Université, avenue de La Bourdonnais, 29.

SWARTE (Victor DE), critique d'art, *C.;* rue Bassano, 5.

SYMES, libraire; rue des Beaux-Arts, 3.

TAUPENOT DE CHOMEL (Mlle J.); rue de l'Abbé-Grégoire, 24.

TAUSSERAT-RADEL (Alex.), sous-chef du bureau historique au ministère des Affaires étrangères; rue Friant, 36.

TERQUEM (Em.), libraire-commissionnaire; rue Scribe, 19 [Contremarques : N. Y. P. L. — L. C. — Adelberg — Toronto] (*quadruple souscription*).

THOMAS (Antoine), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, *C.;* avenue Victor-Hugo, 32, à Bourg-la-Reine.

TILLEY (Arthur), fellow and lecturer of Kings College; Selwyn Gardens, 2, à Cambridge (Angleterre).

TOLDO (Pietro), professeur à l'Université de Bologne, *C.;* à Imola-Bologna (Italie).

TOURNEUX (Maurice), homme de lettres, *C.;* quai de Béthune, 16.

TWIETMEYER, libraire; à Leipzig (Allemagne).

URSO (Michele D'); à Valva (Salerno), Italie.

VABRE (Léopold), médecin en chef de l'Hôpital; rue Casimir-Périer, 5, à Béziers (Hérault).

VAGANAY (Hugues), bibliothécaire à l'Université catholique de Lyon; rue Auguste-Comte, 3, à Lyon.

VANDÉREM (Fernand), homme de lettres; avenue Montaigne, 33.

VARENNE (Marc); rue de Madrid, 8.

VENTRE (Jules), docteur ès sciences, professeur à l'École nationale d'agriculture; rue du Vestiaire, 10, à Montpellier.

VERDAGUER (A.), libraire; Rambla del Centro, 5, à Barcelona (Espagne) [pour Luis Fernando de St Germain].

VILLEY, professeur-adjoint à la Faculté des lettres; place Saint-Martin, 12, à Caen (Calvados).

VIZERIE (Dr Philippe), médecin-major du *Danton;* l'Escadre, à Toulon.

VOLLMÖLLER (Karl), professeur à l'Université de Dresde; Wienerstrasse, 9, Dresden A3 (Allemagne).

WALTSER (Ernest), Privat-docent à l'Université; Siriustrasse, 10, Zurich (Suisse).

WEDDERKOP (Magnus VON), Regierungsrath, Justitiar im Verwaltungsrath der Kgl. Museen; Kastanien Allee, 34, à Charlottenburg (Allemagne).

WELLES (Francis R.); avenue Henri-Martin, 92.

WELTER (H.), libraire-éditeur; villa Gutenberg, et Villina Tedesco, rue Alexandre-Guilmant, 26, à Meudon (Seine-et-Oise).

WHIBLEY (Charles), homme de lettres; Wavendon Manor, Woburn Sands, R. S. O. (Angleterre).

WHIBLEY (Leonard), lecturer in the University of Cambridge; Pembroke College, à Cambridge (Angleterre).

WHITNEY (Mme); avenue des Champs-Élysées, 30.

WIESE (Berthold), professeur à l'Université de Halle; Ludwig-Wuchererstrasse, 72, à Halle (Saxe, Allemagne).

WILMOTTE (M.), professeur à l'Université de Liège; rue de Pavie, 40, à Bruxelles (Belgique).

WRIGHT (C. H. C.), professeur à l'Université de Harvard; 5, Buckingham Place, Cambridge, Massachusetts (U. S. A.).

QUELQUES

FRAGMENTS INÉDITS DE MICHELET

SUR LE XVIe SIÈCLE

On sait que, toute sa vie durant, Michelet vit dans le XVIe siècle une des époques capitales de l'histoire. Déjà, dans son *Précis de l'histoire moderne* de 1827-1828[1], il montrait que ce « siècle de sang et de ruines » est aussi celui où « la fleur délicate des arts et de la civilisation grandit et se fortifie au milieu des chocs violents qui semblent près de la détruire ». Et dans un de ces prodigieux raccourcis qui lui permettent d'enfermer en une phrase le symbole de toute une période, il ajoute : « Michel-Ange peint la chapelle Sixtine l'année de la bataille de Ravenne... La grande époque du droit chez les modernes, l'âge de l'Hôpital et de Cujas, est celui de la Saint-Barthélemy. » Et il donne la caractéristique du XVIe siècle en l'appelant le siècle de l'opinion.

Dans la leçon d'ouverture de son cours public à la Sorbonne[2], comme suppléant de Guizot, le 9 janvier 1834, il dira : « Le seizième [siècle], pour nous donner la liberté religieuse, a subi cinquante ans d'horribles petites guerres, d'escarmouches, d'embûches, d'assassinats, la guerre à coups de poignard, à coups de pistolet. » L'année suivante, il publiera ses *Mémoires de Luther*. C'est en 1855 seulement qu'il donnera l'étincelante, la profonde, la féconde *Introduction à la Renaissance*, puis les volumes sur la Renaissance, la Réforme et les guerres de religion. C'est dans un de ces volumes que se trouvent les pages célèbres, tant de fois citées, sur Rabelais.

Mais ces ouvrages nous livrent la pensée de Michelet achevée, telle qu'il voulait la transmettre à ses lecteurs. Pour savoir

1. *Deuxième période* (en tête du chap. VI).
2. Réimprimée à la suite de l'*Introduction à l'histoire universelle*.

comment elle s'est formée, il faut la saisir dans sa genèse même, c'est-à-dire dans ses propres notes et aussi dans les notes prises à son cours par des élèves fidèles[1].

Parmi ces dernières, les plus curieuses sont celles qui ont été recueillies, en 1834, par un de ses élèves de l'École normale. On sait qu'à l'École Michelet faisait deux sortes de cours. A côté du cours suivi, traitant d'une très vaste période, « il donnait en seconde année une conférence libre et familière, qu'on nommait la *petite leçon*, où il apportait aux élèves les idées suggérées par ses lectures et ses méditations de la semaine ou des éclaircissements sur les diverses parties du cours »[2]. On verra, par quelques notes prises pendant ses causeries, comment s'étaient précisées les idées de Michelet sur le XVIe siècle.

Voici d'abord un passage de portée très générale sur le protestantisme français. Michelet n'est pas encore arrivé, en 1834, à cette intime connaissance du sujet dont il fera preuve dans son volume sur la Réforme. Il n'a pas encore aperçu le côté populaire de la Réforme, le monde des artisans, des *bibliens* de Meaux. A peine si une parenthèse, à propos de la Rochelle, nous avertit qu'avec son sens exquis de la réalité concrète, il a déjà senti ce qu'avaient d'incomplet les théories alors courantes. Ce qu'il a très bien vu, c'est pourquoi les humanistes, en général, ne sont pas jusqu'au bout restés fidèles à la Réforme :

Le protestantisme en France avait un grand désavantage. Il avait pour lui surtout la petite noblesse. Les grands et le bas peuple étaient catholiques. Les bourgeois étaient assez indifférents, occupés surtout de leurs intérêts matériels; ils avaient hérité de leurs pères cet esprit insouciant et gaudisseur du bourgeois du moyen âge. Ce sont eux

1. Tous les documents utilisés ici proviennent des dossiers constitués, pour la préparation de son cours du Collège de France, par notre regretté maître Gabriel Monod. La majeure partie de ces papiers avait été transmise à Monod par Mme Michelet et M. Mialaret.

2. G. Monod, *Michelet à l'Ecole normale* (*Revue des Deux-Mondes*, 1894, t. VI, p. 894-917, et aussi dans *Le centenaire de l'École normale*). On y trouvera (p. 910 de la *Revue*) un passage sur Calvin et Luther et un passage sur les Jésuites que nous ne reproduisons pas ici; ils sont extraits des *Petites leçons* de 1834.

qui ont formé le parti politique dont Henri IV est l'idéal. Cette petite noblesse était une classe vraiment distinguée. Cependant elle a péri, elle a succombé; elle s'est réunie à la bourgeoisie ou s'est jetée dans l'administration lorsque l'administration est devenue quelque chose de grand. Ce ne fut que tout à fait à la fin de cette longue querelle religieuse que des montagnards sauvages et fanatiques ont joué le premier rôle dans la lutte. Il fallait en général à l'ignorance du peuple des pompes religieuses et des images. Les grands ne croyaient pas assez à la religion pour choisir une secte nouvelle. La réforme n'a trouvé une classe moyenne qu'en Écosse, à Genève, [à la Rochelle], elle s'y est prise et y est restée. En France il n'y avait pas de classe moyenne. Quant aux penseurs, ils préféraient le catholicisme; les protestants obéissaient à leurs ministres; les catholiques commençaient à ne plus guère dépendre de leurs prêtres. Les libres-penseurs se gardaient bien de préférer le joug à la liberté.

Combien est curieuse encore cette note sur Philippe II!

Assurément, le personnage ne devait pas être sympathique à Michelet, même en 1834. Mais il lui rend justice. Il devine, — car les documents alors connus ne lui permettaient pas encore de *savoir*[1], — quelle fut la belle organisation administrative de la monarchie espagnole. La comparaison finale avec le régime de Louis XIV, c'est déjà, en sens inverse, ce que dira M. Lavisse lorsqu'il montrera en Louis XIV un héritier des Habsbourg :

Quand on publiera les lettres de Philippe II, il y gagnera. Il est certain qu'on verra combien cette cour était réglée; combien ce gouvernement avait de l'ordre et n'était point conduit au gré des caprices du maître. Ce n'est pas encore Louis XIV et les dépêches de M. Torcy, mais pour le temps cette chancellerie est une belle chose.

1. Gabriel Monod a écrit, en marge de cette note : « Seconde vue. Opinion *a priori* de Michelet en 1834, qui s'est trouvée confirmée par les documents. »

De toutes ces notes, il en est une, sur Rabelais, qui a déjà paru ici même par les soins de Gabriel Monod[1]. Michelet, dès 1834, voit en Rabelais l'un des plus grands génies de l'humanité. Il voit en lui ce que nous y voyons aujourd'hui, après les années de patient labeur de la *Société des Études rabelaisiennes*, à savoir le peintre de son temps, « l'Homère des Valois ». Et les plus récents exégètes du maître, — M. Plattard en particulier, — ne désavoueraient pas ce que Michelet dit des sources médiévales de l'inspiration de Rabelais : « Tout le moyen âge y a été absorbé, avec son pédantisme, ses formes barbares, sa dialectique, ses subtilités. »

Michelet reviendra au XVIe siècle dans ses cours du Collège de France, en 1840 et 1841. Nous ne pouvons songer à nous étendre ici sur ces cours, où se préparait le volume de 1855. Ils seront d'ailleurs analysés dans un ouvrage posthume, et prêt à paraître, de Gabriel Monod. Nous voudrions seulement donner quelques fragments des notes de Michelet. — Il ne s'agit pas, croyons-nous, de rédactions définitives, où Michelet aurait fixé à l'avance et comme figé sa parole. La forme même de ces notes, les répétitions qu'on y découvre, les lacunes aussi, tout semble indiquer qu'il s'agit de fragments décousus, sortes de méditations écrites qui précédaient la leçon elle-même. Le jour de la leçon venu, Michelet se réservait d'user plus ou moins de ces fragments, de les fondre, de les rejeter, au hasard de l'inspiration.

On retrouvera dans ces notes l'origine et comme l'ébauche de quelques-unes des pages les plus connues, et les plus débordantes de poésie, de l'Histoire de France, par exemple sur Michel-Ange. On y trouvera aussi, sur l'imprimerie[2], sur Bernardino Ochino, etc., des morceaux qu'il n'a que très incomplètement fait passer dans son œuvre.

Imprimerie.

L'universalité chrétienne fut fictive. Combien de siècles fallait-il pour qu'une même vie pénétrât le monde?

Les conciles, les universités, les grands ordres religieux

1. *R. É. R.*, t. V, p. 115.

2. Le passage sur l'imprimerie (*Introduction à la Renaissance*, § XI) n'a retenu que quelques traits des passage que nous citons ici.

furent d'admirables moyens d'assimilation. Les peuples s'émurent un moment pour la croisade de Jérusalem; la croisade spirituelle des moines voyageurs, dominicains et franciscains porta partout le mouvement. Ces ordres mendiants furent des universités, mais mobiles; ils n'attendaient pas leurs disciples, qui allaient les chercher; ils ne choisissaient pas leurs auditeurs; ils enseignaient la foule. Ils représentaient déjà, mais bien imparfaitement sans doute, les trois choses modernes : la presse, la poste, l'enseignement gratuit.

Cependant, au commencement du xve siècle, la scolastique des universités, le mysticisme des ordres religieux, tout semble languir. La papauté se meurt, le concile de Constance ne guérit point l'Église. Le grand homme du temps, Jean Gerson, désespère du monde.

Il faut donc qu'un autre concile s'ouvre, mais celui-ci vraiment universel. Il faut que le genre humain examine et discute lui-même. Cet examen universel, Messieurs, cette discussion en commun était impossible sans l'imprimerie.

C'est de l'imprimerie, c'est du xve siècle, Messieurs, que je compte vous entretenir, de cette grande révolution qui a constitué l'humanité en perpétuel concile.

Veuillez, Messieurs, considérer avec moi quelle était la grandeur, la difficulté du problème.

Préface du chapitre Imprimerie.

Le mot célèbre que la Grèce inscrivit au temple de Delphes, « Connais-toi », la Grèce ne pouvait en connaître la portée.

Connais-toi, non seulement comme homme, comme citoyen, mais comme humanité; connais-toi, non comme être éphémère, borné à un point de l'espace et du temps, mais dans ton rapport aux peuples lointains, aux générations écoulées. Il ne s'agit pas ici d'une connaissance solitaire, comme les prêtres dans leurs sanctuaires, les philosophes dans leurs retraites pouvaient l'acquérir. Il

s'agit d'une connaissance sociale, d'une science de la société par la société même. C'est cette connaissance sociale que les sages de l'Orient demandaient siégeant aux carrefours; c'est elle que les Grecs discutaient dans l'agora. Oui, il faut que la société entière y contribue, que l'humanité étudie ensemble, qu'elle se voie, s'écoute, se compare, que les lumières des individus, les pensées des nations se soumettent au sens universel, à la raison divine qui est en l'humanité. « Lorsque vous serez assemblés en mon nom, dit l'Esprit-Saint, je descendrai au milieu de vous. »

N'est-ce pas une belle chose, que nous ne puissions rien trouver qu'ensemble, que le genre humain soit solidaire?

Imprimerie.

Avoir au moins une voix, cela seul est une grande consolation.

Non pas un simple écho de la nature, comme le souhaite Byron, non! une vraie voix d'hommes, une voix articulée (μερόπων ἀνθρώπων). C'est là ce qui soulage, de pouvoir analyser ses pensées, même tristes, de savoir, de goûter ses douleurs..., τέρποντο γοοῖο.

Saint Louis se contentait du don des larmes et les trouvait douces, tout amères qu'elles peuvent être. Mais plus doux encore, de parler ses pleurs.

« Je remercie Dieu de m'avoir donné une voix. Puissé-je en user selon Dieu !... »

Le xve siècle dans ses commencements souffre et n'a pas de voix encore. Il en prend une, l'imprimerie, et d'abord il bégaie l'antiquité. Plus tard, il prendra le langage sec et sobre de la polémique. Vienne enfin l'harmonie du xviie siècle, où l'esprit se réconcilie avec soi, se calme et prend une douceur d'automne.

Mais s'il put se calmer, c'est qu'il avait parlé longtemps... Il y a un dictame dans la parole.

L'effet immédiat de l'imprimerie fut de seconder le mouvement payen, en reproduisant les œuvres payennes, c'est-à-dire de développer la sensualité et l'asservissement à la nature, et, d'autre part, la croyance au libre arbitre, qui est celle des peuples héroïques de l'antiquité.

Cette croyance au libre arbitre produisit par réaction Luther et Calvin. Mais, quelque contraire que le fond fût à la liberté, la forme, plus importante, lui était favorable.

Comme l'imprimerie eut cette double tendance, il semble systématique de présenter l'imprimerie comme payenne et de la rapprocher du mouvement oriental par la prise de Constantinople. Néanmoins, on ne peut nier qu'elle n'ait eu une influence d'abord payenne, sensuelle, puis polémique.

Il est curieux toutefois de voir ces événements coïncider; le plus ancien monument de l'imprimerie (bulle de Nicolas V) est de l'année même de la prise de Constantinople.

Les Chercheurs. Dé-symbolisation. Michel-Ange, Ochino, Socino, Servet, Bruno.

21 juin 1841.

Messieurs, il y a des livres que je ne touche jamais sans une grande impression de respect et de douleur, par exemple le petit livre de Bruno, qui l'a conduit au bûcher. C'est un sinistre volume et qui a une odeur de mort.

La première chose que je trouve dans ce livre impie, c'est un sonnet sublime à l'amour divin.

Cet homme de la Grande Grèce, ce Napolitain Bruno, entre Pythagore, saint Thomas, Vico, est le dernier des grands chercheurs du XVIe siècle. Il fut brûlé en 1600 à Rome dans le champ de Flore.

Est-ce à dire que ces chercheurs aient été des hommes sans foi? Mais pour chercher il faut de la foi.

Messieurs, le monde vit de la foi; c'est la mienne; j'ai

besoin d'y croire. Ceux qui se croient incrédules croient, mais autrement.

Ce mot de foi est grand, il y a la foi qui possède, il y a la foi qui cherche; la foi à la vérité voilée encore, la foi au vrai qu'on découvre.

Chercher, c'est être homme, et plutôt mourir que de ne pas chercher l'infini. Ces grands chercheurs sont nos aïeux. A côté de la noble et jeune église qui croyait et possédait, il y avait l'humble et pauvre église qui cherchait, rêvait, désirait. Soyons indulgents pour leurs rêves.

... Cet infini qui est *nous* fait effort en tous sens pour se réaliser : dans le lieu, — nous allons au monde (voyages), le monde vient à nous (journaux, etc.); dans la pensée, — ces notions, nous les sondons en profondeur; hélas! dans le temps aussi, — nous absorbons le passé, nous en déduisons l'avenir.

Ainsi, autant qu'il est en nous, nous expions la dureté de la nature : elle nous fait petits, nous nous faisons grands; elle nous fait éphémères, nous tâchons de vivre par nos immortelles filles les idées, sinon par nos sentiments. Ainsi, la nature brise et nous renouons sans cesse nos fibres sanglantes. C'est le premier besoin de l'homme de chercher ainsi sans cesse à se compléter. Mieux vaut mourir que de rester fini, de ne pas assouvir son infini...

Il y a un moyen sûr d'obscurcir toute cette histoire, c'est d'en faire un accident du protestantisme, c'est de rattacher l'histoire éternelle de la liberté aux petites affaires de Genève et de Calvin, de subordonner les libres penseurs au théologien fataliste qui supprimait le repentir, la pénitence, qui sauvait et damnait d'avance.

Il ne faut pas enfermer cela dans un coin de la théologie, mais le prendre dans l'histoire totale de l'esprit humain.

J'ai dit les deux mouvements opposés de la Renaissance, comment le Christianisme submergé dans la légende, dans la diversité des symboles locaux, des saints, avait abouti au culte de Notre-Dame, au culte de la femme,

lequel, mal pris, risquait d'être celui de la sensualité et de la nature.

Eh bien! contre cette école de la vie s'élève l'école de la mort, qui brisera les images, et veut sans intermédiaire l'esprit, l'unité d'esprit, l'intérieur...

Le premier degré de cette guerre à l'art me paraît être un artiste qui, tout en représentant la vie, ne fut amoureux que de la mort, qui, le plus savant de tous dans la forme, n'y chercha jamais que l'esprit.

[Michel-Ange.] Ce violent esprit était sorti du bûcher de Savonarole. On lui parlait de la vie : « J'aime autant la mort, dit-il, c'est du même maître. »

Grand anatomiste, poète, prophète et juge, il a représenté trois choses : la mort (*la notte de' Medici*), le jugement, l'avenir (sibylles...).

Michel-Ange resta dans l'orage de l'art, dans la pesante atmosphère de Rome. La ville de la mort lui plaisait et devait le retenir. On n'avait pas encore retrouvé l'immensité de la Rome souterraine, mais à la surface seule, on sentait que Rome est la tombe énorme où l'humanité antique est venue apporter ses os, le sépulcre de vingt peuples et de vingt siècles.

Qu'a fait Rome? Elle a brisé la vie antique; et que faisait Michel-Ange? Il faisait effort pour briser la vie du moyen âge, pour échapper vers l'avenir, pour échapper au symbole convenu, pour exprimer dans les formes de la vie et de la nature l'esprit et la mort.

Plus haut, vers le climat plus serein de la Grande Grèce, planait la philosophie...

Cette haute influence éleva l'artiste au-dessus de la forme humaine; il s'éleva, tout en restant artiste, artiste sublime, aux formes abstraites de l'architecture (Saint-Pierre), et à l'art de la pensée pure, la poésie philosophique. Chaque soir il faisait son unique repas, et il écrivait un sonnet à Vittoria Colonna, dégrossissant, dit-il, son bloc intellectuel.

La Sibylle de Michel-Ange fut une Romaine : Vittoria

Colonna. C'était cette illustre veuve, qui vivait seule dans l'île d'Ischia, mais qui agissait sur toute l'Italie par ses poésies, par ses lettres, gouvernant à la fois Michel-Ange et Bernardino Ochino.

L'amour divin au XVIe siècle.

21 juin 1841.

Ah! combien je sens de cœur ces douloureuses aventures de l'amour divin, cette passion de l'invisible, qui saisit tout à coup le XVIe siècle et lui fait poursuivre, à travers les cachots, le fer, la flamme, une beauté éternelle! Lorsque chacun s'aperçut de l'incomplet du symbole, de l'insuffisance des figures, des images, où il avait mis son cœur; quand le légiste s'aperçut que le symbole juridique, la *stipula*, les autres jouets du droit ne devaient pas plus longtemps matérialiser l'équité, quand le croyant s'aperçut que Dieu n'était pas tellement sur l'autel qu'il ne fût aussi partout et commença à voir le monde comme une gigantesque *hostie;* quand enfin tous, abjurant la patrie, la famille même, s'en allèrent, le cœur brisé, vivre où ils pourraient rêver Dieu dans la liberté, chacun ne voulant plus de foyer, de père, de mère, de fils, sinon son Dieu même, je dis *son* Dieu, celui de sa création et de sa pensée.

Il faudrait pouvoir retrouver tout le douloureux détail de ces déchirements cruels, par lesquels chacun immolait ses habitudes, son pays, ses affections, son monde individuel, où il avait depuis sa naissance engagé ses fibres vivantes... et dire par quel puissant effort cette masse de sanglantes fibres, cette forêt de veines et d'artères s'arrachait d'un coup.

Car enfin, quels pensez-vous que furent les sentiments d'un Bernardino Ochino, lorsque l'infortuné, parvenu au haut des Alpes, jeta bas sa pauvre robe de cordelier où il avait si glorieusement vécu, prêché, souffert..., la robe de saint François d'Assise, tous les souvenirs du mysticisme italien, toutes les douces et amusantes comédies de ce

charmant culte, hélas! quitter la sainte Vierge, aux pieds de laquelle il avait vécu, renoncer aux consolations de Notre-Dame, ne plus lui confier rien, n'avoir plus jamais les genoux maternels pour déposer ses douleurs?

Je me figure qu'au moment où il s'assit au sommet du Saint-Bernard, au moment où il jeta sa robe, sa vie première, du côte de l'Italie qu'il ne reverrait jamais, au moment où, du pays de la lumière, il reporta ses regards vers le Nord, vers le pays de la nuit, vers les lacs brumeux de la sombre Suisse, le ferme raisonneur sentit quelque chose qui se brisait en lui et ne put s'empêcher de dire : « Je vous suis, raison divine, où que vous me conduisiez; je vous suis jusqu'à la mort... Comment, oh! comment me dédommagez-vous, sagesse éternelle; vous semblez ne vouloir m'apparaître qu'en me voilant l'éternelle beauté! N'importe, recevez toujours ce pauvre fils de la beauté, de l'Italie..., et puisse venir le temps où, les voiles disparaissant, nous voyions se confondre en même lumière le beau et le vrai, l'art et la sainteté!... »

Compatissons, Messieurs, à ces douleurs, à ces arrachements cruels!...

On retrouve dans ces pages brûlantes, nous l'avons vu, le germe de bien des idées auxquelles Michelet donnera plus tard une forme définitive. On y trouve aussi bien des pensées que cette nature trop riche épandait sans cesse, comme ces torrents de lave qui se perdent sur les pentes de la montagne. On y trouve surtout, et bien plus souvent que dans son œuvre écrite, ces effusions, ces appels de l'âme à l'âme, qui faisaient de ses cours du Collège de France moins un enseignement qu'une prédication.

Ce n'est plus ainsi que nous comprenons l'histoire, et ce subjectivisme déchaîné nous effraie. Mais peut-être que ces dons de prophète, que cette exaltation d'un voyant étaient nécessaires pour pénétrer les mystères, alors insoupçonnés, de la vie du XVIe siècle.

Henri HAUSER.

RABELAIS

ET

JEAN LE MAIRE DE BELGES

On sait que le chapitre XXXIX du Ve livre de *Pantagruel*, que tout juge compétent reconnaît comme portant la griffe du Maître, est traduit en grande partie du *Dionysos* de Lucien. Mais Rabelais, comme d'habitude, ne s'est pas restreint à une seule source. Pour compléter son tableau, il a mis à contribution un auteur beaucoup plus proche de lui. J'ai nommé Jean Le Maire de Belges, dont la jolie description des noces de Pelée et Thetis, dans le premier livre des *Illustrations de Gaule et singularités de Troyes*, a dû plaire singulièrement à l'auteur de *Pantagruel*. C'est surtout des portraits si expressifs de Bacchus et de Pan qu'il s'est souvenu :

Le Maire.	Rabelais.
Bacchus estoit en forme dun jeune homme nu et effemine pour denoter que le vin diversement administre, rajeuvenist, desnue et amollit les gens[1].	Sa face estoit comme d'un jeune enfant, pour enseignement que tous bons beuveurs jamais ne vieillissent.
Pan est le dieu des pastouraux darcadie... ayant... la face rouge et emflambee comme le soleil. La barbe longue jusques au pied..., les cuisses	Pan menoit l'arrière garde ... les cuisses avoit velues ... Le visage avoit rouge et enflambé et la barbe bien fort longue.

1. Paris, F. Regnault, 1528, fol. XXXV r°.

et les jambes courtes et velues.	
... et fit danser Egle et Galathee les belles naiades avecques les plaisans satyres Pan, Egypans et Tityres[1].	Ses bandes estoient semblablement composees de Satyres, Hemipans, Aegipans...
	Sa compagnie estoit de jeunes gens champestres... Tityres et Satyres[2].

Le passage suivant est moins probant; il y a seulement rencontre des deux auteurs sur une idée. Mais cette idée ne se trouve pas dans Lucien :

Le Maire.	Rabelais.
Apres Bacchus venoit son maistre et gouverneur appelle Sylenus[2].	L'avant garde estoit menee par Silenus, homme auquel il avoit sa fiance totale.

Je sais bien que deux ou trois passages parallèles comme ceux-ci ne prouvent pas grand'chose, si ce n'est que Rabelais a lu, ou au moins a feuilleté Jean Le Maire et qu'il s'en est souvenu. Mais il y a plus. Quiconque a fréquenté l'auteur de *Pantagruel* ne peut lire *Les Illustrations de Gaule* sans être frappé d'une certaine ressemblance de style, d'un certain air de famille entre les deux auteurs. Certes, l'incomparable instrument de Rabelais a une variété de tons que celui de son prédécesseur est loin de posséder; mais, dans les parties purement narratives ou descriptives, on est souvent porté à reconnaître l'influence du vieux poète. Comparez, par exemple, les chapitres XIV et XV du *Second livre* des *Illustrations de Gaule*, dans lesquels sont racontés les préparatifs des Grecs et les premiers combats avec les Troyens avec la relation de la guerre entre Grangousier et Picrochole, et vous trouverez

1. Fol. XXXVI v°.
2. Fol. XXXV r°.

le même talent de raconter, la même façon d'aller droit au but, sans ambages, la même économie des mots, — car Rabelais, quand il veut, peut être aussi succinct que Thucydide, — les mêmes périodes brèves et claires. Et si l'on y regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que le charme des deux prosateurs vient en grande partie de deux qualités : le choix de l'épithète heureuse et le sentiment inné de l'harmonie de la phrase. Enfin, les longues litanies de mots que Rabelais se plaît à entonner se trouvent déjà, quoique dans une mesure plus sobre, dans Le Maire de Belges. Lui aussi, il s'amuse à composer une liste d'objets analogues, comme d'animaux ou de plantes, pour le seul plaisir d'entendre sonner leurs noms[1]. C'est qu'il est, à l'instar de Rabelais, un vrai virtuose de mots.

En somme, il faut ajouter aux sources multiformes où Rabelais a puisé une source de plus. Il faut aussi, si je ne me trompe pas, regarder la prose de Jean Le Maire comme ayant exercé sur son successeur une vraie influence. Le Maître a payé sa dette en lui assignant une place dans son épopée. Il figure assez honorablement dans son tableau des Champs-Élysées, et l'on aime à croire, d'après l'heureuse conjecture de M. Abel Lefranc, qu'il y figure aussi comme « le vieil poëte françois nommé Raminagrobis ».

Arthur Tilley.

1. Cf. *Les illustrations de Gaule*, t. I, p. xxviii (fol. xxxviii v°); *La Seconde Epistre de l'amant Vert*, fol. lxiii v°; t. V, fol. lxiv v°.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS

I.

Les Silènes (l. I, Prologue).

Nous avons marqué dans les notes de l'édition critique les origines de la comparaison de Socrate avec les Silènes antiques (cf. notes 7 et 32), ces châsses d'aspect grotesque qui recélaient l'image précieuse d'un dieu. Nous avons vu comment Rabelais les assimilait aux boîtes curieusement ouvragées dans lesquelles les apothicaires de son temps enfermaient leurs plus précieuses drogues. Après la publication du *Gargantua*, cette assimilation ou, si l'on préfère, cette identification des Silènes aux boîtes des apothicaires se trouva désormais consacrée. Nous en trouvons la preuve dans un fragment du poème de Ronsard sur *La Lyre* (1567). C'est un des passages de Ronsard dans lesquels on peut saisir une réminiscence authentique de Rabelais. Le poète s'adresse à « Jean Belot, Bordelais, maître des Requestes du Roy » :

Ta face semble, et tes yeux solitaires,
Aux creux vaisseaux de nos Apoticaires
Qui par dessus rudement sont pourtraits
D'hommes et Dieux à plaisir contrefaits:
D'une Junon en l'air des vents soufflée,
D'une Pallas qui voit sa joüe enflée,
Se courrouçant contre son chalumeau,
Et d'un Bacchus assis sur un tonneau,
D'un Marsyas despouillé de ses veines :
Et toutesfois leur Caissettes sont pleines
D'Ambre, Civette et de Musq odorant,

Manne, Rubarbe, Aloës secourant
L'estomac faible; et néantmoins il semble,
Voyant à l'œil ces images ensemble,
Que le dedans soit semblable au dehors.
Tel fut Socrate et toutefois alors
En front severe, en œil mélancolique,
Estoit l'honneur de la chose publique,
Qui rien dehors, mais au dedans portoit
La sainte humeur dont Platon s'allaitoit,
Alcibiade et mille dont la vie
Se corrigea par la Philosophie,
Que du haut Ciel aux villes il logea,
Reprint le peuple et les mœurs corrigea :
Et le sçavoir qu'on preschoit aux escoles
Du cours du Ciel, de l'assiete des Poles
De nous predire et le mal et le bien,
Et d'embrasser le monde en un lien,
Il eschangea ces discours inutiles
Au reiglement des citez et des villes,
Et, sage, fist la contemplation
Du cours du Ciel tomber en action.

(Éd. Marty-Laveaux, t. V, p. 48.)

Jean PLATTARD.

II.

Les Français au combat.

« Telle est la nature et complexion des Françoys qu'ilz ne valent que à la première pointe. Lors il sont pires que diables, mais, s'ilz sejournent, *ils sont moins que femmes* » (l. I, ch. XLIII, l. 10-13 et note 4).

Cf. Commynes, éd. B. de Mandrot, II, 295 : « Et ainsi dit l'on que c'est la nature d'entre nous Françoys et l'ont escript les Ytaliens en leurs hystoires, disant que, au venir des Françoys, ils sont plus que hommes, mais que à leur retraicte *ilz sont moins que femmes.* »

J. P.

III.

Questio subtilissima, utrum Chimera, in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones; et fuit debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi (l. II, ch. VIII).

Parmi les « beaux livres » que Pantagruel, étudiant à Paris, trouva dans la librairie de Saint-Victor, figure un traité en latin sur cette question très subtile : « Si une *chimère* bourdonnant dans le vide peut dévorer des *secondes intentions* ». Le problème, d'après le titre, aurait été débattu pendant dix semaines au concile de Constance.

Quoi qu'en dise un ancien commentateur de Rabelais, ce n'est point le souvenir du concile de Constance qui a inspiré cette boutade à Maître Alcofribas. Il n'apparaît pas que les théologiens réunis à Constance (1414-1418) pour mettre fin au grand schisme d'Occident aient fait preuve d'une subtilité extraordinaire au cours de leurs délibérations qui portaient le plus souvent sur des objets fort éloignés de toute spéculation métaphysique. C'est un pur caprice de la fantaisie de Rabelais qui lui a fait désigner parmi les théologiens ceux du concile de Constance, pour leur attribuer la discussion d'un problème dont la formule était destinée à ridiculiser la Scolastique et ses suppôts, les théologiens.

Pour saisir la valeur comique de cette facétieuse question, il n'est pas superflu d'apporter quelque précision dans l'examen de ses termes, — probablement obscurs pour la plupart des lecteurs modernes peu familiarisés avec la Scolastique.

Tout d'abord, il est nécessaire de traduire *Chimœra* par un nom commun : *une* chimère, et non : *la* Chimère. Dans le langage de la Scolastique, on entendait par *chimœra*, chimère, un *Être fictif* ou *Être de raison* dont la définition implique ouvertement une contradiction. Exemple : un cercle carré. C'est dans ce sens que nous l'avons trouvé chez

Saint-Bonaventure, *Expositiones in librum I et II Sententiarum*, lib. I, distinctio XXVII, art. I, quæstio I. Plus de cent cinquante ans après Rabelais, Spinoza employait encore ce terme de *chimère* avec cette acception. Il explique dans le ch. I du livre I de de ses *Méditations métaphysiques* que la *Chimère*, l'*Être fictif* et l'*Être de raison* ne peuvent exister (éd. Prat, t. I) et dans une note il précise le sens du mot chimère : « Remarquez que, par le nom de *Chimère*, on entend ici et dans ce qui va suivre ce dont la nature enveloppe ouvertement contradiction. » Au chap. III, il expose « que la chimère peut être appelée avec raison un être verbal ». Elle n'est qu'un mot, une pure négation.

Un « être verbal », un « être » d'une réalisation impossible, voilà ce qu'était une *chimère* dans le langage des Scolastiques.

Quant aux *secondes intentions*, elles désignaient dans la philosophie stoïcienne les attributs accidentels des êtres. Suivant les stoïciens, l'Être, sous la forme d'un souffle igné, pourvu d'une grande tension (τόνος, *intentio*), traverse la matière informe et lui communique des qualités. Cette opération comporte deux stades : 1° production des éléments autres que le feu (air, eau, terre); 2° production des qualités proprement dites. Donc, deux sortes d'*intentiones*, *primæ* et *secundæ*, correspondant aux deux étapes de la production des choses. La scolastique adoptant ce vocabulaire désigna les attributs essentiels des êtres du nom de *primæ intentiones* et les attributs accidentels ou secondaires du nom de *secundæ intentiones*. On en arriva à disserter sur ces attributs accidentels, ou *secondes intentions*, comme sur des êtres réels, et c'est de cette tendance de « nos maîtres » les théologiens à douer de réalité ces abstractions que Rabelais se gausse dans un passage du livre III, ch. XII. Jupiter, dit Panurge, ne m'échappera pas, quand bien même il se transformerait en puce, « en Atomes Epicuréicques ou magistronostralement *en secondes intentions* ». D'ailleurs il semble bien que cette

expression ait été considérée par Rabelais comme caractéristique du jargon pédant et obscur des théologiens. Au ch. XXXVIII du livre III, lorsqu'il veut appliquer à Triboulet des épithètes empruntées au vocabulaire scolastique, il l'appelle d'abord : *Fol modal*, puis *Fol de seconde intention*.

On conçoit maintenant le principe de la facétie renfermée dans le titre : *Utrum Chimera...* Rabelais, suivant la tendance des scolastiques réalistes, a doué de réalité non seulement les *secondes intentions*, mais encore leur *chimère*. Et il a représenté cette dernière, bourdonnant dans le vide (Du Cange explique *bombinare* par *crepitum edere*, sonner, péter) et avalant au passage ces êtres qu'étaient pour certains scolastiqnes les *secondes intentions*.

Ce procédé d'invention caricaturale était aisé à exploiter. Il fut repris par l'auteur de la *Cresme philosophale des Questions enciclopédiques de Pantagruel*, liste de questions saugrenues qui parut pour la première fois dans l'édition des *Œuvres de Rabelais* publiées à Lyon par Jean Martin en 1567. Quelques-unes de ces questions sont faites de coq-à-l'âne dans lesquels figurent des termes de scolastique. Mais la première est manifestement imitée de la question sur la Chimère : « Utrum, une Idee Platonique voltigeant dextrement sur l'orifice du chaos, pourroit chasser les esquadrons des atomes Democrites. »

Cette « question très subtile » devait rester pour beaucoup de lecteurs de Rabelais le symbole de la logique et de la métaphysique des Scolastiques. Noël du Fail la réédita dans ses *Contes et Discours d'Eutrapel* sous une forme un peu différente : *An chimera bombinans in aëre fit primæ vel secundæ intentionis* (t. II, p. 41). Plus tard, Voltaire en traduisait exactement et plaisamment le premier terme lorsqu'il comparait la métaphysique « à la *coquecigrue* de Rabelais bombillant ou bombinant dans le vide » (éd. Moland, XXXVI, 286).

J. P.

IV.

Le style des légistes, « *stille de ramonneur de cheminée...* » (l. II, ch. x).

Nous avons dit ailleurs[1] comment Rabelais, Laurent Valla, Budé et Alciat avaient critiqué la latinité barbare d'Accurse, de Bartole et des glossateurs médiévaux, qu'ils opposaient à la pureté de style des *Pandectes*. Voici quelques exemples de ce latin barbare. Ils se trouvent dans l'ouvrage d'un humaniste néerlandais du premier quart du XVIe siècle, Murmellius. Un chapitre de son *Scoparius* est intitulé :

Legulei nostrorum temporum Gothica lingua utuntur, at veteres jurisconsulti elegantissimo stilo sunt usi[2].

Sur cette question, il cite les opinions de *Laurentius Valla in proœmio III libri Elegantiarum*, éd. de 1521, fol. XL, *Budé in Pandectis*, *François Philelphe*, *Georges Valla*, *Politique I*.

Puis il dresse des barbarismes fréquents chez les glossateurs la liste suivante :

Aliquot ex innumeris barbara vocabula a leguleis recepta.

Guerra *pro* bello.
Treuga *pro* indutiis.
Bannum *pro* proscriptione.
Bannire *pro* proscribere.
. . . . . .
Putativum *pro* opinabili.
Dispensare *pro* legibus vel canonibus solvere.
Miles *pro* equite.
Suspectus seu favorabilis judex *pro* iniquo.
Non suspectus *pro* æquo.

1. *L'Œuvre de Rabelais*, p. 104.
2. Éd. A. Bömer, p. 73.

Requesta *pro* libello i. schedula supplice.
Magister requestarum *pro* præfecto libellorum.

. . . . . .

Vasallus *pro* cliente.
Homagium *pro* clientela.
Feudum tenere ab aliquo, *pro* eo quod est in fide alicujus esse...
Alaudiale prædium *pro* immuni...

. . . . . .

Verum de his satis superque.

J. P.

NOS GÉANTS D'AUTERFOÉS

(Suite[1]).

Deuxième veillée.

De Saint-Pierre-des-Étieux au Mont-Joï.

Mes bons amis, mes chers mondes, je vous dirai que j'étais acqueni à la fin de nouter première veillée qu'a été un peu fatiquante. De Vallon à Saint-Pierre-des-Étieux par Urçay et Ainay-le-Vieux, l'étang des Belles-Fontaines et Coust, c'est un peu long pour in houme d'âge coume je seus. Je me trouve arpousé, à cetelle heure, et je vas pouveoir arprenre moun ordon, je veus dire le voyâge que je fasons ensembe pour suire le grand Géant Gargantua dans ses beaus ouvrages d'artisan et ses belles armontrances de force, de grâce, de finesse, de primeté, de franchise et de bounhoumie, qu'i pourtait en sa parsoune des pieds à la tête et que jiglaint dans la température de l'air partout là où i' pâssait et çà en tenait grand je vous asseur. Je crai ben vous aveoir jà dépeinturé ceus belles vartus de nouter grand Géant, mais je vous les dirai encore, coume si c'étai un refrain d'une chanson de cheus nous. D'ailleurs, c'est ben quasiment une chanson que je fasons là, Bon Dieu! Si on y mettait en lettres moulées sus du papier et que des grous lictins liraint mon parlage, çà les amuserait peut-être? Dame! on peu pâs saveoir? Mais ceus grous monsieus de Paris, qu'avont la coutume de lire des jolis livres ben polissés, ben cirés, i trouveraint sans doutance mes

1. Voir *Revue du Seizième siècle*, t. I, p. 265.

propos cornillous en Diâbe. Par exemple, si la mère à Ugène appernait que nos histoires sont en lettres moulées sus des papiers, alle en serait toute étardie[1].

* * *

Je me veois forcé de ne point trop vous faire rouâtiner à Saint-Pierre-des-Étieux, là où y aurait fort à veoir cependant. Y a tellement à faire que faurrais s'y arrêter des journées pour veoir tout çà qu'est beau. Et non point tant seulement à Saint-Pierre-des-Étieux, mais à Charenton. Les alentours de Charenton-du-Cher, sus la Marmande, c'est une jolie ville qu'à évu des Seigneurs et des Syres, pâs toujours raisounabes et bounhoumes, à ce que j'ai ouïdire, mais asseurément alle en a évu des bons coume ceti là qu'à fait pourter son vieus geare à la petite hauchette oisoune de Saint-Pierre-des-Étieux. C'est plein de marveilles à veoir sus ceus terroés de Charenton et de Saint-Pierre-des-Étieux, mais, asseurément, si je berlaisons trop dans ceus parages, j'irons pâs à Sancoing et faut que je gagnaint Sancoing au coup de la mi-nuit. De la troisième veillée, si plaît à Dieu, j'irons au Veurdre. Je voierons gamber l'Ailler par Gargantua et par sa mère qu'il a artrouvé à Sancoing et, cependant que le bon Géant engravera dans la montagne de Tâleaux la route que va à Saint-Pierre-du-Moutier, la mère à Ugène nous sarvira un bon routi de cochon cuit au four en mesme temp que des galettes qu'alle va faire boune, asseurément paceque son petit garson li a demandé boune! boune! et alle sait faire une galette la marchoise, je vous le garantis, pour faire plaisir à ses enfants, un peu à son mauvais houme, mais c'est surtout pace qu'alle eume fort les galettes, ma fame, qu'alle les fait soupérieurement. Entendez ben, mes mondes, que je veois point de mal à çà, ben le contraire! Moé, j'ai idée que les gens qu'eumont ren, peuvont ren faire de

1. Interdite.

ben, et c'est le pourquoé i' s'adounont au mal, au bousillage, à la détruicion de tout.

* * *

Le clocher de Saint-Pierre-des-Étieus qu'a été bâti coume le grand Gargantua l'avait dit qu'il le ferait en partant de Vallon, est une pièce râle, râle[1]. On peut dire hardiement que c'est la deuxième marveille du tenant de Terroé que j'aurons visité de Vallon en Suelly à Saint-Pierre-du-Moutier. L'Église qu'est accoté au long de ceti beau clocher semble un peu geain-née de se trouver vès cetelle œuvre si belle.

Y aurait ben à dire sus ceus empêchements que sont advenus pour faire l'arrêt de tous les corps de bâtiments suparbes que nos Géants avont mis en œuvres vives cheus nous pendant des centaines et des centaines d'an-nées. D'ailleurs, y a cheus nous comben t'i d'églises que sont pas naissues de mesme veine que les clochers, et c'est un peu la cause que fait dénoumer Gargantua le grand bâtisseur de clochers.

Y a pâs qu'à Saint-Pierre-des-Étieux qu'on voit des manques. Je le disais en coumençant, ceus manque arprésentont la malice du Diâbe qu'est toujours anprès jaspigner l'idée de Dieu pour la dévoyer, la dénaturer, au besoin la mascander et la bousiller.

Le clocher de Saint-Pierre-des-Étieux es' une œuvre de grande beauté et brâveté, mais l'église ne répond point à son clocher. Peut-être y avait i' une belle église qu'a été mascandée? C'est possibe! A Chârost y a itou, à ce que j'ai ouï-dire, un clocher suparbe et l'église n'est point en

1. Cette œuvre d'une grande envergure a été découronnée de sa splendide flèche, en pierre de taille, depuis quelques années. Elle menaçait ruine, dît-on. Va-t-on la réparer? Paraît que les pièces d'appareil ont été numérotées et démontées avec soin et rangées précieusement. C'est à souhaiter que l'on nous rende cette merveille d'architecture française.

accordement. C'est pareil aus Aix Dame Angillon et à Chatiaumeillant. Sembelrait que ceus grands clochers auraint été bâtis à n'un voyage du grand Géant et que les églises avont été œuvrées d'un voyâge de moyens Géants.

A Vereau semble que c'est de la mesme veine que Vallon et Saint-Pierre-des-Étieux. L'église est pus belle œuvre, à cause de son si biau portal, que le clocher qu'est pas si brâve çartainement que les deus grands de Vallon et de Saint-Pierre. Je seus qu'un bourin, moé, mais j'émagine que ceti portal de l'église de Vereau c'est une œuvre de première main. J'en ai janmais entendu parler par des bourgeois du si tant bel portal de Vereau, mais mon grand père Regnaud le counaissait ben et itou le père Bordier qu'en parlait souvent, surtout à cause de ceus si belles petites estâtues que son là brâvement pourtant anvé une grâce inimaginabe, le ceintre de la porte qu'est mouluré, esculté et festouné qu'on peu ren veoir de souperieure à ceti ouvrage. A Gearmigny-l'Exemp on crairait que l'église a été faite par le grand Géant et le clocher bâti par un moyen Géant; mais, dans les premiers des deuxièmes serait ceti clocher.

Au Gravier, sembelrait que le clocher et l'église c'est de mesme veine que les grand' œuvres que j'ai noumés. Pour mon compte à moé, ceus bâtiments suparbes de Vereau, de Gearmigny et du Gravier ça ven d'un pâssage de Gargantua qu'est pas arrivé à la counaissance du monde de nos parages aussi ben que la tournée de Vallon à Saint-Pierre-du-Moutier par Sancoing et le Veurdre. Et puis, faut dire une chouse, y a peut-être, y a ben çartainement des genss de ceus coûtés là que savont le fin mot sus ceus grands ouvrages géantesques, que moé je counais point, bounes gens. Si un biau jour vous voyez Mon-sieur Chaput de Charenton, i' vous dira que le père Bâffier es' un vieus queutiaut pace que j'aurai pâssé trop vite sur l'ouvrage que j'ai enterprise de vous conter là pour ceus voyâges de nouter grand Géant Gargantua. I' vous dira encore, ceti Chaput, que Gargantua tenant la lisière du

Berry à Saint-Pierre-des-Étieux a veoulu panêtrer le plein Berry, et il a jité son grous martiau en tirant sur Bourges. Et le dit martiau est tumbé à Charly, anprès Blet, là où a été le Géant, en partant de Saint-Pierre-des-Étieux, pour bâtir le clocher qu'on voit encore au jour d'aujourd'hui.

Ce serait en venant de Charly pour aller à Saint-Pierre-du-Moutier, par Sancoing, qu'il aurait pâssé faire œuvre au châtiau de Sagonne qu'était une place forte de grands Syres qu'avont régné sur le Mont-Joï, sus Sancoing et sus le Veurdre, à ce que j'ai ouï-dire, ben entendu, pace que je peus pas en mettre mon cou sous le couperet de Mon-sieu Guillotin.

A persent, si in houme résout venait vous dire que Gargantua, en mesme temp qu'il était à Sagonne[1], a bâti le châtiau de La Mouthe, qu'est à trois cents toises de Sagonne, qu'il a dû bâtir le châtiau de Solon, qu'est à six cents toises de La Mouthe, qu'il a itou bâti la Mainson-Fort qu'est à trois cents toises de Solon et qu'il a fait la belle église de Vereau que touche, je veus dire que touchait le grous châtiau de la Mainson Fort qu'est râsé à cetelle heure, faurrait pâs soutenir que c'est pâs vrai.

Mes poures amis, moé je vas vous dire : Je me seus enterpris là anprès in ordon qu'est pas coulant. Tout ça

1. Sagonne, bourg gaulois, gallo-romain, devint une tête de commandement au moyen âge. Les sires de Sagonne ont commandé à Sancoins et même au Veurdre. Malgré les restaurations ineptes que Mansard fit subir au château fort, il était encore imposant il y a cinquante ans. La ville, qui offrait un ensemble remarquable de maisons des xve et xvie siècles, tombe en ruine. Un entrepreneur de dévastation avait, tout récemment, acheté la maison dite du Bailly, pour la démolir et la revendre à quelque grossier américain, sans doute. Le maire de la commune, M. Gestat, ayant fait appel aux « États Généraux du Tourisme », ceux-ci adressèrent une demande de classement au sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts. La démolition commencée a été arrêtée. Au moment où nous rédigeons cette note, on espère sauver l'œuvre, qui est un des nombreux témoignages de notre art régional qui porta de si belles floraisons en Berry. Au dernier moment, on nous apprend que la maison vient d'être classée.

pour faire plaisir à mon petit garson Ugène qu'a idée çartainement de se sarvir de mon parlage pour ses escultures. Peut-être qu'i veut mettre en estàtue la belle prestance de Gargantua ou du Géant de l'Ours. Peut-être veut i' se sarvir de cetelle prestance de nos Géants d'auterfoés pour ceti monument qu'i fait pour Bourges aus enfants du Berry. D'un sens, c'est ben une boune idée, mais sans doutance aucune, ça li rappourtera pâs groûs, le poure enfant, ceus idées de nos Pays à l'heure où tout, cheus nous, est à la mode des îles du lointain, pour mieus dire à la mode du Diâbe.

Asseurément que Mon-sieu Chaput sait causer mieux que moé. Si voulez Mon-sieu Chaput, allez quérir Monsieu Chaput qu'est un râle bounhoume, et sa fame c'est une gente fame que pourte encore, et bellement, la coiffe de Saint-Amand. Pour une fumelle qui sait se coiffer, je vous garantis qu'alle sait se coiffer, et c'est une fame grâcieuse, comme i' faut, agueryabe. Bon Dieu ! la gente fame ! C'est vraiment deus parsounes gentement appareillée et on peut dire que c'est la vraie boune famille de monde de cheus nous, qu'on peut douner coume modèle.

Y a Mon-sieu Gaulmier qu'a été un grand magistrat à Bourges et qu'est vraiment bounhoume, coume étaint nos anciens Seigneurs que counaissaint les noms de leus bois, de leus près, de leus champs et de leur genss, et i' vous parlerait ben li itou de nos Géants d'auterfoés. Il a des garsons que sont de boune venue, coume leu père et bounhoumes coume nos anciens Seigneurs[1]. I' sont capabes de vous parler mieus que moé, ben seur, des œuvres du Grand Gargantua sur le Terroé de Saint-Pierre-des-Étieux et de Charenton. Pour le moument, c'est souffisant que vous savaint que le clocher de Saint-Pierre-des-Étieux,

1. Un des fils de « Monsieur Gaulmier, Monsieur Joseph », est devenu maire de Charenton, et il est encore dans l'exercice de cette magistrature au moment où nous préparons notre copie pour l'imprimeur. Il vient de nous faire visite et il regrette le court arrêt du père Baffier à Saint-Pierre-des-Étieux et à Charenton.

sans être la marveille des marveilles, coume ceti là de Vallon, c'est une marveille.

Savez don que le bon seigneur de Charenton, qu'était un grand Syre à ce moument là, a douné soun ainde pour Saint-Pierre, mais i' coumandait sus Épineuil, Meilland, Bruère, Mont-Rond et il a évu çartainement de l'ainde de ceus Seigneuries pour l'œuvre râle qu'est là plantée comme un chef coumandant sans que je peuche saveoir le just pour quoé. Mon-sieu Gaulmier ou ben Mon-sieu Chaput, les deus, peut-être ben, vous diront le fin mot là-dessus et sus le festin qu'a été douné dès quant la croé a été pousée sur le faît du clocher si tant beau.

Mes bons amis, cependant que le bon Géant fait ses apprêts de départiement de Saint-Pierre-des-Étieux et de Charenton, si voulez me suire je vons nous transpourter au Mont-Joï là où je vons causer un peu des ravages, des saccages que les brigands avont fait, non point seulement au Mont-Joï, mais dans les alentours.

Coument avai' été saccagé le châtiau du Mont-Joï.

Gargantua devait remainier le fort châtiau du Mont-Joï après des dégâs abominabes que la troupe des caterres, des libartins boèmes, des routiers et des patarins avaint fait non point tant seulement anprès le dihors et le dedans du châtiau, mais itou anprès le perieuré et les bâtiments que restaint de l'ancienne ville. Vous dire les douleurs et malheurs qu'avaint enduré les genss qu'étaint resté à Joï, c'est ren de le dire. Sancoing avait souffri comben t'i et au mesme temp que Joï. On dit, les uns le grand Syre de Courtenay, les autres le grand Syre de Sancerre, l'un ou l'autre, peut-être l'un et l'autre, avaint envoyé des capitaines et des gens d'armes pour les mettre à la raison, ceus caterres, ceutis boèmes libartins, ceus routiers qu'avaint mosiblé Joï et Sancoing et asseurément ben ailleurs dans les alentours, coume le marquait mon grand-père Regnaud, et que je peus pâs vous marquer, moé, dans cetelle histoire qu'est pour le bon Géant Gargantua.

Coument on a vu la prise du châtiau de Mont-Joï par les caterres, les boèmes libartins et les patarins.

Asseurément, c'est besoin que je vous conte coument cetelle troupe de mange-pain pardu est venue au-dessus de Joï et de Sancoing et, malhureusement, pas qu'une foés, pace que je veoirons ben toût Gargantua prêcher conter ceus brigands et faut ben que vous soyaint en counaissance des brigandages de ceus monstres infarnals.

C'était par les Chaumes Sauteriau que ceus infâmes galmandis étrangers avaint panêtré dans le giron du Mont-Joï qu'était soi-disant inpernabe à cause de sa grand' ceinture d'iaue qu'était la pus arnoumée, paraît, dans nouter Mitant, après Bourges. Dum-le-Roi venait après Joï.

Cetelle troupe d'écumeurs, de détrouceurs et de détruiceurs avait, à ce qu'on dit, un chef que tenait anprès li toute les malices du grand Loucifer. Des genss disaint ben que c'était grand doumaige que ceutis vices infâmes étaint au sarvice du Diâbe, pace que ceus infâmies tournées dans la boune veine ça aurait été à la gloire de nos pays du Mitant au ïeu d'être à leu deveine.

Moé je crais, coume le crayait mon grand-père Regnaud, que ceti chef de libartins était in enfant de garse engendré par le Vieus Belzébuth d'an' un bouzin d'enfer, ni mais, ni moins. Point ne faut tenter Dieu, point ne faut s'étouner de veoir maintes foés les apparences de vartus parer en dihors les pires infâmies du dedans. Le tout, pour les brâves gens, est de soupeser les propos en grattant doucement la fleurs de piau du grous malin que se fait boun apôtre. On tarde point à veoir monter du cœur de la mauvaise bête le vrin empoésouné.

Y a ren que me met pus hors de moé quante j'entends dire d'un riscatout : « C'est doumaige qu'i soye si chétit, coume i' serait bon si i' veoulait s'en douner la peine. »

Le bon du chétit, le chétit du bon, ça fait le jeu des lic-

tins fisolofes que vivont de la sottise du monde, mais nous autres j'avons besoins d'appeler un chat un chat, in hounête houme c'est pâs un fripon et un fripon c'est pas un hounête houme. Asseurément, c'est le devoir d'un chacun qu'a de l'hounêteté véritabelment, de montrer la malice du Diâbe que prend souvent la formance des grâces de Dieu pour faire les pires malfaçons et mauvaisetés.

* * *

Ceti chef des lictins fisolofes, des boèmes libartins, des caterres et des patarins, des begigis et des maignans avait tué un rabouilleus que voyâgeait sur les iaues de la grand' ceinture d'iaue coume i' veoulait anvé une neoire[1] de joncs et de rouziaus qu'il avait fait pour pêcher des sangsuies, cueillir des grands joncs et des grand'rauches qui vendait pour faire des couvartures de mainsons.

Après aveoir pris les habits de ceti rabouilleus et jité son calâbre dan' un précipice, i' s'était habillé anvé ceus habits du pouràs minabe qu'il avait émité tant qu'il avait pu dans son parlage, dans sa dégain-ne, en tout et pour tout.

Après aveoir pâssé la ceinture d'iaue sur la neoire de joncs, de rauches et de rouziaus, le patarin a été cogner à une petite potarne qu'était à une avancée du fort châtiau. Qui qu'est là? a querié fort le garde de la potarne. Ami! qu'a répounu le brigand. Quoé veus-tu? a dit le garde, et le pourâs a répounu : Je veus parler à ton Seigneur! Pâsse ton chemin, ventrâille du diâbe, qu'a dit encore le garde, ou je te fait dévoérer par mes chiens. Ne t'avise point d'une si telle sottise, maudit vâlet, qu'a répounu le rabouilleus; j'appourte ton salut et ceti là de ton maître. Va t'en te faire pendre dans l'enfer du Diâbe, de là où tu deven, mauvais hère, et laisse moé tranquille, qu'a dit encore le garde. Mais le brigand infâme, fasant l'émitation de la voix doulante du

1. Radeau.

rabouilleus, a dit pitieusement : malhureus! malhureus! C'est toé que sera pendu sans rémission si tu parmet pas à un bon sarvant de ton Seigneur de sauver le châtiau de Joï que l'armée des caterres, des libartins boèmes et des patarins va prenre demain matin, de belle heure sans faute[1].

Entendant çà, le garde a évu peur et il a songé de faire part à son Seigneur de la nouvelle qu'i venait d'ouïr. Le Seigneur a ri en entendant ceus propos et il a voulu veoir ceti là que les tenait. En voyant le déchet humain que li perdisait sa parde pour le lendemain, il a souri, et coume il était bounhoume, il a fait appourter une soupe de pois chiches au pourâs. Par mainière de badinage, il a veoulu causer, le Seigneur, anvé le guerdau que li a redit l'asseurance que son châtiau serait pris le landemain par l'armée des caterre et des boèmes et que c'était à coup seur pour soé, son monde, ses capitaines et ses gens d'armes, un grand malheur pace que li pourâs malhureus, minabe, s'était trouvé, par hasard, à pourtée d'entendre ceus brigands que se sont vantés d'égorger tous et toutes parsounes humaines qu'i prenront au châtiau de Joï. Et c'est pour çà, mon Seigneur, qu'a dit le misérabe, que je me seus mi en danger de parde la vie pour vous avartir de ce grand malheur qu'est en décide à l'heure que j'en parle, pour vous frapper demain à mort, vous, vos capitaines, vos gens d'armé et toutes vos genss.

Rassurez-vous, mon poure houme, qu'a dit le Seigneur, ne vous mettez point tant en peine, à cause de moé, mais asseurément, puisque vous savez que ceti grand malheur es' en décide de m'advenir, vous savez ben sans doute coument i' se prépare! Et ben seur que je le sais, mon

1. Le lecteur est prié de ne pas oublier que tous ces récits étaient des préceptes d'instruction et d'éducation, au physique comme au moral, et des digressions se faisaient au gré du conteur, selon le but qu'il voulait atteindre. J'ai entendu nombre de fois conter ce siège du « châtiau de Joï » avec des détails divers; le fond restait invariable.

Seigneur, coument alle se prépare la prise de vouter chatiau. C'est par l'étranguellement que fait le Mont-Roi anprès la grand' ceinture que ceint le Mont-Joï.

Oh! ben! rassurez-vous, poure houme, qu'a dit le bon Seigneur, je crains ren de ce coûté-là. Si c'était aus Chaumes-Sauteriau, çà serait une auter paire de manches; et faurrait veoir, mais du Mont-Roi y a ren à faire. Ren du tout! Faites en çà qu'ou vourrez, mon Seigneur, qu'a dit le pourâs, asseurément, veillez y tout de mesme. Un boun avarti en vaut deux, vous savez ben! Moé j'ai veoulu vous sarvir pace que je sais que vous êtes pour la boune cause, mon cher Seigneur, à persent je vous demande pardon de vous aveoir été à çarge et je vous souhaite bon pourtement à vous, à vos capitaines, à vos gens d'armes et à toutes vos genss. Et que le bon Dieu vous ainde!

* * *

Dès quante le pourâs a été parti, le Seigneur s'est arsongé en li mesme et, s'en pouveoir s'en empêcher, la venue dans son châtiau de cetelle chiure du diâbe li saboulait tout son calâbre du faît de sa tête aux fins de ses artous[1]. Il a envoyé de ses genss veoir si on artrouverait le guerdau, mais on n'a ren trouvé qu'une chetite guenille de mantiau, vès le bord du lac, que le garde de la potarne et le Seigneur avont recounu pour être la souquenille que traîn'nait le gueu.

Le Seigneur, de mais en mais tormenté par les dire du çarche-pain, a coumandé doubel garde du coûté du Mont-Roi, et li mesme a veoulu de ses œils veoir si vraiment les attaques se fasaint coume le miteu l'avait dit.

On a ben vu, vès le coup de la mi-nuit, des houmes d'armes et d'auters individus que pourtaint et plantaint des pieus dans l'ieau et qu'attachaint des parches anprès sans se presser. D'auters manœuvraint des bachaus, tous

1. Doigts de pieds.

çà était fait vanigottement, c'était quasiment risibe, mais le Seigneur n'était point tranquille malgré cetelle mollesse de l'attaque. Sa tormentation contuinant de le sabouler à la mode du Diâbe, il a coumandé à deus compagnies de pourter leus obsarvances d'un coûté sus la Rencontre, sus Bessy, Levigny et Varisson, de l'auter coûté sur Sancoing et Augy. Les deus compagnies arlevaint les gardes sus leur chemin et devaint se rencontrer aus alentours des Chaumes-Sauteriau, là où y avait doubele gardes.

* * *

Alles se sont ben rencontrées les deux troupes, mais cetelle là de Joï, çà été pour être battue, vaut tant dire le fin mot, pour être tuée.

* * *

Le gueus, trois foés gueus, le fi' de bousin, l'esquerment du Vieus Satan incarné n'avait pâs amusé le terrain, coume vous pensez. Dihors du châtiau, dihors des anciens remparts de la ville, se cachant dans les petits taillis, les balais et les genièvres, pour éviter l'œil du veilleur au faît du grous donjon qu'on voit à cetelle heure à mi-côrps, ceti fi du Vieus infâme Çasair, coume l'appel la mère à Ugène, a gâgné les Chaumes-Sauteriau sur la neoire de joncs marins.

Une foés hors de l'enceinte des iaues, il a souné du cor qui' pourtait jour et nuit pendlé anprès li, et le temp de virer la main, une petite troupe de cavaillés résouts et bons à tout s'est mise en deveoir de pourter le coumandement pour faire un semblant d'attaque au Mont-Roi, anvé une petite troupe, et de faire l'assaut véritabe aus Chaumes-Sauteriau. Tout çà a été fait déligentement anvé empourtement, et le poure Seigneur de Joï, ses capitaines et ses gens d'armes avont été quasiment tous tués.

On dit que les dame et damoiselles du châtiau de Joï

avont été forcées et tuées[1]. Les moines qu'étaint au perieuré avont été tués itou. Les genss que demeuraint dans le restant des mainsons que formaint auterfoés la ville dans les temps anciens avont évu à soufrir les mille misères de ceutis brigands pâssagers, jusqu'à temp que les grands Syres de Sancerre avont envoyé de l'ainde à nos poures malheureus anciens à fine fin de les délivrer de l'emprise des brigands étrangers que tenaint itou Sancoing.

La venue de Gargantua.

Tous ceus carnages du Mont-Joï et de Sancoing, sans compter les misères qu'avont endurées les alentours par rapport au pâssage et surtout au séjour dans la contrée, de ceus enfants du Diâbe, avaint jité dans l'esprit du monde de nos coûtés comme une mainière de quasi aplâmissement que fasait peine. Mais, sitôt que le bruit a couru que Gargantua vinrait sans faute arméger tous ceus dégâs qu'étaint dans l'âme des genss aussi ben que dans les armées de guerre et les remparts des villes et des bourgs, y a évu coume une flambée d'arconsolâtion et la vivacité de chacun a retrouvé soun aplomb. Dès quante on a su que le Géant, venant d'Igrande par Vallon en Seully, Saint-Pierre-des-Étieux et Charenton, pâsserait au Mont-Joï et à Sancoing, le réveil s'est fait dans les esprits et on s'est préparé, chacun de son mieus, pour arcevoir le grand Gargantua, non point coume des aplâmis en découragement, mais au contraire en houmes résouts à réparer les fautes qu'avaint fait tumber su nouter petit Mitant de si tant grands malheurs et misères. Je sais que y a évu des châtettes brisées, en voulez ti en voela, pour la succession du Seigneur de Joï. Les Seigneuries de Sagonne, de La Mouthe, de Solon, de Vereau, Mainson-Fort, de Grous-

1. Des squelettes de femmes, avec des bracelets restés après les ossements et enterrés profondément au pied du château, sont évoqués comme témoignages de ces récits oraux.

souver, de Ienesse et paraît mesme de Bannegon avont été en bisebille au sujet de cetelle succession, mais je veus point entrer, pour le moument, dans cetelles affaires pace que mes poures mondes çà nous mènerait au cinq cents diâbes là où t'i!

Gargantua, après aveoir quitté Saint-Pierre-des-Étieux et trois petites arrêtances à Charenton, Bannegon et Ainay-le-Châtiau, i' s'est départi au Mont-Joï en jitant son petit coup d'œil, en pàssant, aus Chaumes-Sauteriau.

Gargantua au Mont-Joï.

J'aurais ben à dire sur le petit voyâge du bon Géant, de Saint-Pierre-des-Étieux à Joï, mais faut point nous arrêter même à marquer l'arrivée du grand artisan à Joï.

Gargantua avait remainié le châtiau de Joï pour le garantir conter les emprises venant du coûté des Chaumes-Sauteriau, là où se trouvaint, soi-disant, les feublesses de la place forte, mais asseurément le bon Géant a dit au nouveau Seigneur et à ses capitaines, assemblés vès li, que souventes foés les feublesses des places étaint dans les tètes et les cœurs des guerriers qu'avaint la çarge de les garder nettes. « Y a point de forts châtiaus que sayaint inpernabes, entendez ben, mes Seigneurs, qu'il a dit fort! Gargantua, c'es' à dire que faut songer à se garantir par de bons garants, mais ça ne souffit point. La nature de l'éplette, sa formance sont percieuses çartainement, mais faut songer sans rémission au manche[1] qu'actioune l'éplette. Un bon artisan tenant un mauvais uti fera quante mesme de la boune ouvrage, mais une boune éplette mal actiounée çà dounera ren de bon. Par ainsi, mes Seigneurs, songez la nuit et le jour que l'en-nemi vous guette sans décotter et que c'est au moument que l'on a ren à crainder que faut aveoir peur.

Pernez farme de l'exarcice rude à contuiner pour l'en-

1. Sous-entendu concernant la personne qui tient l'arme ou l'outil.

tertenement de vos narfs[1] et l'attrempe de vouter esprit sans parde de temp à écouter les propos des lictins fisolofes et des libartins boèmes. Dormez que d'in œil et janmais les deus pieds dans le mesme sabot[2]. Arcoumendez vouter âme à Dieu du fond de vouter cœur, mais sans janmais croiser vos mains, que devron' être prête à toutes minuites de nuit coume de jour à tirer l'épée.

Si vous avez ben tenu vouter ordon de vouter vivant, on vous fera croiser les mains dès quante vous serez morts. Si vous tumbez en gloire, sus le champ de bataille, on fera les mains jointes à voutre estâtue pour voutre arpousement céleste, c'es' à dire, qu'en récompense de vos œuvres terrestre, on vous mettra en délice les œils vès le ciel, et encore et encore, vaut çartainement mieus pour exemple que le guerrier soye arprésenté en estâtue l'œil dret à hauteur de l'œil de son en-nemi tarribe. Et l'en-nemi le pus tarribe de l'homme, c'est l'homme[3]. J'ai dit, mes Seigneurs, bon pourtement et bon compourtement je vous souhaite.

Le Seigneur a répounu : « Grand Syre Gargantua, vous avez parlé coume i' faut parler à des guerriers. Pour mes gens d'armes, pour mes capitaines, je vous doune l'asseurance, que nouter devoir sera fait. » Et Gargantua a dit : « Brâve ! »

* * *

Mes chers mondes ! mes chers mondes ! d'un ren j'allais oubelier de vous marquer que Gargantua a mangé une bouchée après aveoir fini soun ordon au Mont-Joï. C'est ben asseurément au moument de ce petit goûter qu'il a fait le petit prône que je vous ai dit et je songeait ben pâs, jean fesse que je seu, à vous marquer ceti petit repâs. On perd la coutume, voyez, de dire ceus contes, et la mémoire

1. C'est du muscle qu'il s'agit.
2. Nous avons cru garder cette expression particulièrement chère au conteur.
3. Il ne faut pas oublier que Gargantua représente l'esprit en même temps que la matière.

ce reuille[1] coume les vieilles casseroles de fer battu que sarvont pâs. Faut dire aussi pour moun escuse que le petit goûter du grand Géant, au Mont-Joï, c'est si peu de chouse en comparaison de la poêlée de Vallon que j'avons vue et de cetelle là de Sancoing que je veoirons ben toût que c'est pâs trop étounant qu'on ne songe point de la marquer, cependant alle en mérite la peine. Il a mangé six grous sanghiers, six grands çarfs, douze biaus chevreuils et une dizaine de marcassins routis, six douzaines de canards sauvages et six douzaines de judeles, tout ce gibier routi en brochette, et pour finir quatre tounes de biaus poissons frits, bounement rissolés et sarvi au Géant sur des claies de cueudre. Il a beu une boune lampée d'iaue claire au bel et grand étang et pour se refaire la boune bouche il a humé et lululé une vingtaine de pièces de vin de la coûte de Levigny qu'était un vin frais, de boune boete et feriand.

Ceti châtiau du Mont-Joï, qu'on voit démantibulé à persent et qu'est pourtant fier encore d'apparence[2], devai' être impersiounant en ceus temps que je vous parle, anvé le perieuré et le bourg qu'étaint tapis anprès le grous calâbre de pierre, coume des marcassins vès leus mère laie. Dans ma jeunesse, j'ai été deus foés à une assemblée que tenait le jour de la Saint-Jean sus la grand'chaume qu'était la place du bourg auterfoés devant le châtiau, sans compter qu'i' tumbait, à cetelle assemblée, ben du monde, mais du depuis une dizaine d'an-nées je crai que c'est étardi cetelle apport[3].

Le grand étang de Javoulet que fai' encore quasiment une moétié de ceinture à ceti Mont du coûté de Varisson, de Levigny, de Bessy, de la Rencontre et du Mont-Roi, anvé le grand étang de Sancoing, étardit, que pourtait la rivière l'Aubois en remontant vès Augy, sus l'Aubois,

1. Rouille.

2. Plusieurs fois remanié, le fort château actuel présente les formes du XIVe siècle.

3. Ce mot vient du Bourbonnais; au Veurdre et à Saint-Liobardin, il se prononce « appaurt ».

c'était une râle, vraiment râle position pour une forteresse, et la mère à Ugène a ben raison de dire que le Vieus Casair n'avait point manqué de faire du Mont-Joï une mainière d'affût pour prenre ceti gibier humain qu'il apprivait pour le sarvice de ses infâmies abominabes coume on voit des bracouniers monstreus qu'apprivont des câilles pour les faire sarvir à prenre les auters câilles. Parait que Gargantua trouvait cetelle position suparbe, ni mais, ni moins, et qu'il a dit des chouses belles, belles, sur ceti spectac, si beau qu'était offri aus œils de ceus guerriers fourâches mais point en-nemis des vartus et des beautés de nouter Terre, coume on le veut faire encraire, ben à tort, pace que nos anciens Seigneurs tenaint tout et tout de nouter belle Terre, la Terre de cheus nous! Je vous demande un peu, si c'est du bon sens, de venir nous dire que ceutis Seigneurs masacraint toutes les récoltes des campagnards, qu'à des foés mesme ils empourtaint les éplettes de leus laboureus dans leus châtiaus. Faut t'i' aveoir l'entendement encrassé pour artenir coume véridiques de tels propos. Voyez ti ceus Seigneurs ramássant les éplettes de leus houmes[1] et les empourtant dans leus châtiaus, les enfroumant sous clés pour les faire arbonurer à fine fin de les manger, sans doute, à la vinaigrette, ceutis harnais de laboureus.

Gargantua trouvait réjouissant à regarder la belle ceinture d'iaue naturelle et si ben aménagée que tenait en ceus temps-là le fort châtiau de Joï.

Il a longtemps parlé, le bon Géant, à ce que disait mon grand-père Regnaud, des avantages doubles qu'on peuvait tirer de cetelle ceinture d'iaue suparbe, tant pour se garantir de l'emprise des patarins, des lictins fisolofes[2], des

1. Leurs hommes ou métayers, c'était les vassaux qui s'étaient donnés, selon le contrat synalagmatique, et non pas les esclaves, comme on veut nous le faire croire.

2. Les « lictins fisolofes », qui représentent les sophistes sont reconnus par la tradition orale comme ennemis des plus dangereux à cause de la déformation des idées et des faits qu'ils répandent à profusion.

boèmes libartins et des caterres, que pour l'aménagement du pays, la consarvàtion des vartus et des richesses naturelles de nouter belle Terre.

Cetelle ceinture admirabe que se voit encore du coûté de Varisson, de Givardon, de Sagonne, de Vereau, de Groussouver et jus au dret du Mont-Roi, on peut comprenre encore la grandesse et la brâveté du spectac que çà devait donner au moument que Gargantua causait anvé le Seigneur de Joï, entouré de ses capitaines et de ses gens d'armes.

Du coûté de Sancoing, on voit davantage à cetelle heure que les enterperneurs de détruicion sont tout-puissants maîtres. L'étang, le grand bel étang de Sancoing, que fortifiait la rivière Aubois en fasant de l'iaue dans le pied des remparts de la ville est quasiment pas voyabe, d'ailleurs, l'Aubois, qu'était une gente rivière auterfoés et comben t'i sarvabe pour les moulins, les forges et fourniaus, poessouneuse et pleine d'agréments, n'est pus qu'un chétit riau là où on voit couler de l'iaue pendant que la pluie tumbe. Tard à tard on voit des pêcheurs résouts, que pâssont des journées à tremper des petites ficeles dans cetelle iaue boule, pour prenre de loin en loin des malheureus chétits poessons acquenis et, làs de train-ner la misère dans ceus iaues empestées, i' se jitons anprès ceus ficeles ben çartainement pour en finir anvé la vie misérabe qu'i menont dans des iaues que les guernoilles bauffutont et abandonnont pour aller vivre, i' ne sais où, peut-être dans les rues de Paris qu'avont tant d'attirances.

* * *

Tous ceus forts châtiaus de Groussouver, de Garembey, de Mainson-Fort, de Solon, de la Moûthe, de Sagonne, de Bannegon, d'Ainay, de Ienesse que sont tous ruinés, démantibulés, sauf Groussouver et Ieness qu'avont été rebâtis, étaint t'i' auterfoés en mouvance du Mont-Joï ou ben de Sagonne que paraît itou aveoir été une tête de coumandement de grand Syre.

Mon grand-père Regnaud savait ceus chouses-là et i' m'en parlait souvent, mais dame, mes poures amis, çà n'a point tenu accrocheté en ma sacrée gibarne de mémoire. Je sais que y a évu des chârettes brisée en voulez ti en voela, entre ceus Seigneuries. Je sais que ceus Seigneuries avont été armis d'accord devant le danger coumun, et ceti danger coumun c'estait la troupe que j'avons vue à Urçay enpoussant le peuple conter Gargantua, que j'avons vue tuant l'ancien seigneur de Joï, ses capitaines, ses gens d'armes, sa famille et ses genss en pernant position au châtiau de Mont-Joï qu'a été repris queuque temps après, coume je venons de le veoir, par nos Seigneurs.

Compernez-vous ben les chouses que je vous marque, mes chers mondes. C'était ceus bandes de brigands étrangers que saccageaint tout, que massacraint nos familles, détruisaint nos récoltes en arbe, en bousillant nos harnais de labourage, et tout et tout, et non point nos Seigneurs qu'avaint des feublesses, c'est çartain, mais i' n'étaint pas des affaubertis brisacs, des mangeus de blé en arbe et des pitreus de garet, coume on a çarcher à nous le faire craire, pour leu plaisir, pace que le mal qu'i' peuvaint faire à leus genss c'était du mal pour zeus mesme. Au contraire, les autres, les étrangers, les patarins, les caterres, les boèmes libartins, les begigis, les roulants, les maignans voulaint, coume i' voulont aujourd'hui le jour pus que janmais, l'esplotâtion, la détruicion des richesses naturelles de nouter belle Terre. Mon grand-père Regnaud m'a dit que Sancoing a été prise et reprise[1] souventes foés par ceus troupes d'enfants de cateau que se lâssaint pâs d'arvenir malgré les fernâillées qu'i' recevaint.

Asseurément, les beaus remparts qu'avait fait le bon Gargantua avec l'ainde des artisans de ville et de cam-

1. Les documents historiques écrits, ils sont assez rares, que nous avons pu consulter ne sont pas d'accord, conséquemment pas définis catégoriquement. Avec des suppléments d'étude, on pourrait arriver à établir un classement des faits et la grande lutte des races s'éclairerait parfaitement.

pagne avont évu à souffrir affreusement, ainsi que les belles mainsons à grand' tourelles et à fiers pignons, dans ceus fernâillées éffréyabes.

A un moument qu'est venu, la Pervôté des marchands et artisans est devenue la Pervôté du roi. Mon grand-père savait pas trop ou ne voulait pas me dire le fond de soun idée là-dessus, mais je crai ben qu'i' sentait en dedans de li mesme un regret de la première Pervôté qu'avait virée les caterres, les boèmes et les patarins, surtout les lictins fisolofes que la Pervôté royale a flattés pour son malheur et le noûter[1].

Le départiement de Gargantua du Mont-Joï pour Sancoing.

Si faut en craire mon grand-père Regnaud, la mère à Ugène et le père Bordier de Goutière, Sancoing[2] était jà une ville belle, anvé des remparts, avant la venue du Vieus Çasair Brise-Tout, et paraît que çà été pour tenir en respect cetelle ville que ceti cousin gearmain du Vieus infâme Belzébuth avait bâti un châtiau sur le Mont-Joï, qu'avait jà, ben seur, un fortin.

Pendant les temps glorieus que nos grands Géants d'auterfoés, bâtissaint nos villes et nos bourgs, nos cathédrales, nos clochers, nos forts châtiaus, nos fiers remparts, tout en comformant nos communautés des artisans des villes

1. Dans les derniers Géants de cheus nous, le grand-père Regnaud se prononce plus nettement. Il déplore que nos Seigneurs et nos Rois monarques n'aient pas compris le *Fais ce que dois* tant recommandé par le bon Géant Gargantua, qui est en définitive l'Hercule gaulois duquel descendent la chevalerie et les ordres monastiques.

2. Son nom gaulois présente plusieurs orthographes : Tincon, Cincon. La carte de Jehan Chaumeau porte Xincon. Sancoins, ville gallo-romaine, c'était Tinconium, Cinconium ou Xinconium. Une lettre patente de Louis XIV porte l'orthographe Cencoing. Il est évident que cette ville a été vouée à l'effacement en tout et pour tout ce qui la concerne : ses remparts, ses monuments, sa citadelle, ses maisons et jusqu'à son nom devenu méconnaissable avec l'orthographe *Sancoins*, qui est une dérision.

et des campagnes, pour l'aménagement et l'embellissement de nos pays, dans toute la France, Sancoing a évu à souffrir mille et mille souffrances pour virer les patarins, les caterres, les boèmes libartins, les lictins fisolofes, les bédoins, les routiers, les maignands, les begigis, les forrains, les bâstiers et la coulée des mauvais espris de maléfices échappés des chaudières infarnales du Vieus Loucifer incarné. Je l'ai jà dis çà, mais c'est besoin de le redire souventes foés.

Pendant les guerres de Sancerre, et encore aus temps des guerres de Mont-Rond, paraît que çà chauffait fort tout partout sus nos coûtés. Sancoing a été prise et reprise, comme je l'ai jà marqué d'après mon grand-père Regnaud. D'ailleurs, y a pâs ben longtemps encore qu'on parlait couramment cheus nous de ceus guerres de Sancerre et de Mont-Rond. Le vaillant capitaine Theuraut, qu'a défendu Ainay-le-Châtiau conter les capitaines du grand Syre du Mont-Rond[1] était d'une famille encore existante à cetelle heure à Ainay et mesmement à Sancoing. La dame Brucy Theuraut, fame de Mon-sieu Gaberiel Brucy, notaire à Sancoing, est de la famille Theuraut, tenant dans son sein le fier capitaine qu'a maintenu nette, pour le Roi Monarque, cetelle ville d'Ainay-le-Châtiau.

Sancoing, coume Ainay, a évu à souffrir comben t'i' encore au moument de ceus guerres de Mont-Rond, et, bounes gens, çà n'était pus pour ses franchises, ses coumunautés, sa Pervôté, ses milices. C'était pour le Roi qu'a veoulu tout prenre à son compte, le poure houme, le fond anvé le revenu, la dîme et l'impôt, le labour et la semâille, la moêsson et la boulangerie, le pain, le froumage et la poire, la chieuve et le choux et tout et tout, tant et si ben qu'un biau matin les caterre et les boèmes libartins, les lictins fisolofes et les forrains n'avont évu qu'à le couper en deus morciaus ceti poure Roi Monarque pour mettre sa puissance dans leus sac.

1. C'était le prince de Condé.

Et la ville de Sancoing, qu'avait été prise et reprise, encore prise et reprise, au nom du Roi, avait pardu à chà petit sa Pervôté des marchands et artisans, ses échevins, ses miliciens, ses biaus remparts, sa citadelle suparbe, son perieuré, ses belles mainsons gradées à fières tourelles, à grands pignons, toutes escultées sur le devant, sus le derriè, sus les coûtés, en dihors, du pied jusquante au faît des couvartures, là où on voyait des jolies girouettes en fer forgé et des chous frisés ou ben des échardons que semblaint jiller naturellement des têtes de fourniaus. Les dedans de ceus belles mainsons pareillement aus dihôrs, escultés et crépis divinement, anvé les planchers, les combles, de belle charpenteries, étaint brâvés de la cave au guernier, et tout çà par nos fameus artisans d'auterfoés que travaillaint léaument pour la gloire de leurs communautés, pour l'houneur de leus familles, à l'imitation de nos grands Géants, les primes, les fins, les francs, les forts que battaint le Diâbe pour l'amour de Dieu!

* * *

A ce que j'ai ouï-dire par mon grand-père Regnaud, j'ai souvenance qu'après aveoir tourné une dernière foés sa regardure autour du Mont-Joï, le grand Gargantua est tumbé en arrêt devant Sancoing. Il a dit aus Seigneurs, aus capitaines, aus gens d'armes et autres genss qu'étaint la assemblés, entour li, anvé résarve d'un grand rondiau, que Sancoing étai' une ville d'importance du depuis les temps anciens, anciens[1] que mon grand-père m'a ben noumé, mais je m'en rappel pus. Asseurément, çà se rappourte anvé les dires de la mère à Ugène. Il a vanté, glorifié mesme, les vartus de résistance au mauvais sort que cetelle place fortifiée avait montrées maintes et maintes foés. Paraît qu'alle a évu des remparts de toutes beauté,

1. C'était vraisemblablement avant les temps gallo-romains.

la ville de Sancoing, et d'une attrempe que ça fasait pâs bon de sy forter quand on n'avait pas envie d'êter pigné.

* * *

Après aveoir fait encore queuques remarques sus les devoirs de l'houme de guerre, avisé et avarti de son mieus le Seigneur, pour le tenir en garde conter les emprises de ses en-nemis, le Géant a envisagé son départiement, cetelle foés pour de bon. Visibelment, il était attiré vès cetelle ville arnoumée que l'attendait pour se résoudre à saveoir si alle devait simpelment arlever ses remparts, fortement endoumaigés, ou ben les renforcer farme.

Ce voyant la décide du Géant, le Seigneur de Joï li a dit : « Grand Sire Gargantua, si voulez vous départir par le Mont-Roi, je vas vous faire derser un fort pont de batiau à virer la main. »

C'est pâs la peine, mon cher seigneur, qu'a dit le bon Géant. Et après avoir salué les dames, les damoeselles, le Seigneur, ses capitaines, ses gens d'armes et une foulée d'autres genss qu'étaint là venues pour être dans la température de Gargantua que dounait de la primeté, de la confiance et de la bounhoumie à tous ceutis-là que le voyaint, le Géant, d'une petite lançée, il a gambé aisément sus le Mont-Roi. De là, il a querié en douceur au Seigneur de Joï de li envoyer aussi vitement que possibe ses éplettes, son martiau, sa cognie, sa pince ringare, son fourniement par ses batiaus, vès les remparts de Sancoing que trempaint leus pieds, en ceus temps-là, dans le grand étang que remontait l'Aubois-sus-Augy en joignant les iaues qu'enlupaint le Mont-Joï[1]. On voit encore, à cetelle heure, la chaussée de ceti étang que formait auterfoés,

1. Il ressort clairement de l'énumération des importants châteaux environnant le Mont-Joï, et de sa relation avec Sancoing par la grande ceinture d'eau qui l'enveloppait, que cette place a joué un grand rôle aux temps gallo-celtiques, aux temps gallo-romains et aux temps gallo-français.

coume alle forme à persent, la grand route de Bourges à Autun, et que va itou sus Lyon par Moulin.

Après aveoir regardé pàsser les batiaus que s'en allaint de Javoulet sur Sancoing, Gargantua, d'une auter gambée, il a été sur le Mont-Carpeau, de là où il a vu ses batiaus que navigaint toujours du coûté de la ville. Il a contuiné à tirer ses plans pour les aménagements des bras et des queus de ceus étangs par rapport aus fortificâtions de Sancoing et itou à l'aveur des positions naturelles du fort châtiau de Joï, arié des alentours du coûté de Beauvais et en tiran sur Fred-Font et la rivière d'Arcueil que se jitte à Fred-Font dans l'Aubois.

Dès quante il a évu sa flotte amàrée, vès la porte de la ville, la porte Saint-Martin, que joutait don la chaussée de l'étang, formant la route comme je l'ai dit, le bon Géant, tranquille coume Baptiste, de sa troisième gambée il a pousé son pied gauche jus devant le grand portal de l'hôtellerie de la Pardrix-Grise, sur la place d'arme de Sancoing, qu'on appelait itou la place de la Vieille-Église dans ma jeunesse.

Gargantua à Sancoing. Coument s'est vue la grande foultitude de peuple qu'a voulu, coûte que coûte, arlever et renforcer les remparts au coumandement du grand Géant.

C'es' t'i' de partout qu'on savait que Gargantua devait venir à Sancoing? C'es' t'i' qu'on l'avait deviné à des remarques dans la température de l'air? ou ben par des porféties? C'es t'i' pour auter chouse? Moé, mes chers mondes, j'en sais ren, j'en sais ren du tout! mais c'empêche pâs que j'ai toujours ouï-dire que de toutes les pàroisses d'alentour y était venu à Sancoing un monde! un monde!... Parait qu'une épingue jitée à la voulée dans les rues, sur les places n'aurait point tumbé à terre tant c'était foulé! satté! C'étaît ben assurément pâs pour enfiler des parles que ce monde était venu en si grande foultitude, mais, sans doutance aucune, c'était Gargantua qu'attirait

ce peuple. Oui, mes amis, c'était pour le grand Géant, bâtisseur des clochers, des forts châtiaus, des remparts suparbes, des glorieuses citadelles, que cetelle foulée de monde c'était pourtée, enserrée coume des arengs en catillon sur les place et dans les rues de Sancoing.

* * *

Nos grand Géants d'auterfoés étaint francs, bounhoumes, mais c'était Gargantua et le Géant de l'Ours qu'étaint les eumés du peuple de cheus nous, par leus capacités, leus primeté, leus franchise, leus grâces, leus vartus, leus bounhoumie.

* * *

Gargantua épendait entour li, i' ne sait coument, une grâce, une force, une grandesse, une primeté, une franchise, une bounhoumie, une confiance que randait résout et content de vivre tout un châcun qu'était dans son rayon.

Tout le monde qu'était venu de tous les coûtés environnants pernait asseurance conter la mauvaise Aire en voyant le bon Géant si généreus, et c'était à qui voulait le sarvir en tous ses moinders besoins et désirs. Asseurément, c'était li toujours que se trouvait sarvant de tout le monde.

Gargantua, par sa primeté, par sa force, par sa franchise, surtout par sa finesse gràcieuse et sa charmante bounhoumie, i' s'était mis au dessus du mazerier[1] humain qu'i' peuvait voir d'un peu haut à cause de sa grand'taille mais surtout à cause de soun entendement divin des chouses de la Terre et du Monde. Sans tant seulement battre les paupières, i' toisait de l'œil la capacité d'une foultitude de peuple et i savait mainier cetelle foulée, pour li faire douner le jeu qu'i' voulait, ni mais ni moins que Compagnon

1. Fourmillière.

de Nevers savait affiâter son cornet de musette pour le faire flûtter comme les petits marles ou ben le faire breuiller coume les pus grous teri aus vachers.

Le moument qu'on voit apparaître le Docteur Bounet-Rond.

Cependant que les cloches sounaint à toute voulée, Mon-sieu le curé, les autorités de la ville étaint là sur la place d'armes pour souhaiter la ben venue au grand Géant.

Le coumandant d'armes, ses capitaines, ses gens d'armes étaint à leus rangs. Le Pervôt des marchands et artisans, les échevins et les miliciens, les maîtres aus coumunautés des artisans étaint tous là, et on a demandé au bon Géant si il avait besoin de prenre queuques petites chouses pour soé se lester.

Et le bon Géant a répounu : Seigneur coumandant, capitaine et gens d'armes, Pervôt, échevins, miliciens, maître' aus coumunautés d'artisans, artisans de la ville et artisans de la campagne, entendez ben çà que je vas vous dire : « Je seus venu pour travailler au relèvement et au renforcements de vos remparts, voulez-t'i arlever et renforcer vos remparts? » Vive Gargantua! vive Gargantua! vive Gargantua! a querié la foultitude des artisans del a ville et de la campagne.

Les autorités sont restées penaudes...

Une mainière de cagot pourtant un grand bounet rond et que parsoune avait vu encore à Sancoing s'es' avancé et il a dit : « Syre Géant, Syre coumandant, mon-sieu le Pervôt, mes-sieus les Échevins, mes-sieus les Maîtres, Bounes genss ».

« Ne vous mettez don point en peine d'arlever vos remparts? Surtout ne les renforcez point. Çà vous fera mal aus mains, çà vous fera peiner et çà ne vous avancera à ren du tout, au contraire, çà déplaira à vos en-nemis, que s'enmaliceront, que s'encolèreront; i' feront peste et raige, et i' revindront les débesiller vos remparts renforcés. Vous serez à nouveau pillés, vos fames, vos filles, vos sœurs

seront forcées, et vous autres serez tués ou brûlés vivants ou ben écorchés à vif.

« N'irritez point vos en-nemis, i ne vous feront point de mal. Si vous contuinez à derser des murâilles devant z'eus i' contuineront de s'irriter, de tout briser, de tout cásser, de tout dévaster dans vos villes et dans vos campagnes. Au contraire, si vous abattez vos murs, si vous désarmez vos guerriers, vous aurez la paix. Laissez-les bounement entrer dans vos villes ouvartes vos en-nemis, en leus dounant tous les loisirs de panêtrer cheus vous, à seul fin de prenre çà qui vourront, sayez asseuré qu'i seront bons vivants. Par ainsi vous aurez la paix asseurément, la paix, la tranquillité et le bounheur. J'ai dit! »

Les autorités étaint de mais en mais penaudes. Les guerriers boutrounaint, la foultitude avait les œils sus Gargantua que regardait en souriant le sieu au bounet rond, ceti la regardait ren.

Gargantua a dit : « Mon-sieu le docteur, vous avez causé comme un livre, un biau livre de lictin fisolofe, pour nous raconter anvé une grâce parfaite et tous les assaisounements des esprits charmeurs, l'histoire du petit garson qu'a veoulu se salir dans l'ecuelle du chanvreu. »

« Contez-nous l'histoire du petit gâs, grand Géant! que la foultitude a querié fort! fort! » Et le grand Géant a dit : « C'était une foés un petit gâs qu'était pas élevé et instruit par sa famille dans la dreture et léauté de la race du monde glorieus. Le père et la mère de ceti enfançon étaint pour le *Fais ce que veux* conter le *Fais ce que doés*. Ce petit fasait don' çà qu'i' veoulait et on li dounait tout çà qu'i veoulait. Un biau jour, il a demandé à son père de li mettre en mains la lune qu'i' voyait bréillant dans le temp bleu. Le père a répounu que çà se peuvait point.

« Et le petit chermant enfant s'est mis à piatter, à brâiller anvé une si telle raige qu'il en est tumbé mort. On a évu mille et mille peine à le faire arvenir. Le père et la mère avont juré que jan-mais, au grand jan-mais i' contrayeraint pus leus petit genti enfant, pour aveoir la paix! la tran-

quillité! le bounheur! cheuz eus. Le lendemain de ceti jour penibe, le petit garson chéri a mis un petit chat vivant dedans un pot-au-feu bouillant et il a veoulu que son papa et sa maman mangeaint *la soupe au chat*. Li, le petit mignon, n'en a point veoulu manger de la soupe au chat; le père et la mère avont mangé la soupe, i' l'avont trouvé boune, cetelle soupe, pour aveoir la tranquillité, la paix et le bounheur. Deu' ou trois jours après ceti esploit, le peti mignon genti a été au ceiller ouvrir la champleure d'un poinson à peine entaimé, et quasiment deus cent pintes de bon vin avont été pardues. Le bon père et la boune mère avont ren dit pour aveoir la paix, la tranquillité et le bounheur.

« Regardant sa grand'mère que filait au rouet en chantant une chanson de cheus nous, que li plaisait et qu'il avait demandé le petit fi' chou, chou, il a câssé le rouet d'un grand coup de maluche à fine fin de veoir l'étounement de la poure fame, qu'il a traitée de vieille garse, à cause des pleurs qu'alle a varsés sus son rouet brisé qu'était une relique de famille.

« Un biau matin, le chanvreu est venu en cetelle mainson pour forter et arriver le chanvre. Le petit garçounet charmant a été le voir travailler dans l'étâbe du chevau et sa maman li a querié : « Mon petit amé chéri, veut-tu dire « au chanvreu de venir manger la soupe! »

« Et le petit chéri a ben veoulu dire au chanvreu de venir manger la soupe. Cependant que le bon chanvreu s'éparpissait, s'époussetait, se lavait les mains, le petit gâs charmant a évu une idée inconcevabe. C'était de se salir dedans l'écuelle du chanvreu, dans sa soupe, et le pire c'est qu'il a dit qu'i voulait veoir le chanvreu mangeant sa marde! La poure mère est tumbée en transes mortelles en appernant une si telle fantaisie de son tant amé enfant et alle s'est mise à fondre en larmes, le periant, le supeliant de ne point songer à une si telle abominâtion.

« Mais le petit ange mignon s'est mis à brâiller affreusement, en tapant des pieds, en déchirant les ridiaus des

lits, en brisant à grands coups de bâton les vaisselles du dersoé, tant et si ben que le père du petit gâs, que pieuchait au jardin, est venu en courant, épardu, craiyant à l'avènement d'un grand malheur!

« Le chanvreu était là, ne disant mot, jugé! biblé! étardi!

« La poure mère, fondant en pleurs et doulante à faire pitié à un chevau de bronss, a perié le bon chanvreu coume on prie le Bon Dieu. En li pernant les deus mains dedans les sennes, se rendant à li supeliante, alle queriait, la poure créiature : mon bon chanvreu! mon bon chanvreu! laissez faire mon poure petit chéri! Je vous en prie, je vous en suplie, ayez compâssion de nous, pour aveoire la paix, la tranquillité et le bounheur cheus nous. Je vous arcompenserai mon bon chanvreu! Et le père du chéri adoré joignait ses doulances à cetella de sa fame. Le bon chanvreu, pleurant de compâssion de veoir ceti poure monde en si grands torments, a ben voulu, à fine fin, que le ben amé chéri adoré mignon enfant libartin se salisse dedans sa soupe, pour la paix, la tranquillité et le bounheur de la si tant charmante famille qu'a été aus anges dès quante le petit garson tant cher a été sisé dessus l'écuelle du chanvreu.

« Malhureusement, le bon chanvreu, que paraissait résout à le veoir coume çà, a bourdi. C'est'i' de ropignance? C'est'i de malice? Toujours est que son cuer s'est soulevé et il a bomi quatre à cinq cueillerées de la marde au petit enfant chéri à la figure de la mère, à cetella du père, et le petit gâs a été crouvi anvé le reste de l'écuellée, si ben que la charmante famille a été embernée, sauf la grand'mère que c'était ensauvée à demi morte de honte.

* * *

« Toutes les malfaisances, les chetivetés, les vilainies que sont advenues dans le bourg et les environs par le fait du si tant charmant petit gâs libartin son pâs disabes. I' met-

tait le feu en des champs de blé meuvre, en des granges pleines de foin et de gearbes. I' coupait à coups de goyard les jàrrets des chevaus et des bœus dans les prés. I' tuait les oies, les poules, les canes et les petits cochons le long des chemins ou sus les chaumes. I' coupait les entes dans les bouchures des jardins, des champs et des prés, i coupait les treilles du pied anprès les murs des mainsons, mesmement y coupait des ceps dans les clous de vignes. Il écorçait les poiriers, les poumiers, les pruniers en fleurs. I quervait les œils des petits châts, des petits chiens. I' pernait des aspics vivants pour les jiter dans les mainsons des genss ou ben dans les étàbes des bestiaus. I' volait des fruits dans les jardins, des rasins dans les clous de vignes. I' robait les clairins attachés aus cous des truies, des vaches et des chevaus. Pour dire le fin mot, i' fasait tout, hormis le bien.

« Et toujours on li pardounait à ceti charmant enfant libartin pour avoir la paix, la tranquillité et le bounheur. D'ailleurs, y avait comben t'i de genss de la pâroisse que ceus ferdaines du petit gàs bicêtre amusaint, et on causait des monstreusités de ce petit être à dis ïeus la ronde, ben pus que si ç'a avait été des actiounements de ben-faisance.

« Les brâves genss, cependant, avont coumencé à boutrouner dès quand on a vu que les autres gamins du bourg pernaint modèle sus le chéri pour coumander leurs parents. Y avait jà une troupe formée de ceus petits libartins et il avaint noumé capitaine le prodige pour aller tuer en grand les poules, les oies, les canards, les cochons en attendant le moument de tuer les genss pour leus plaisir simpelment. »

Le maire, qu'attendait les plaintes, a fait souner de la corne à douelle un jour à la raie de la nuit, au moument là où le monde renter du travail, et, sous le grous marrounier qu'était sur la place du bourg, le monde de la coumune s'est assemblé.

Le maire a dit, après aveoir semondé le peuple : mes amis, n'avez-vous ren à me faire assaveoir? In ancien s'es'

avancé et il a querié : « La vie n'est pus vivabe dans nouter coumunauté. » In autre houme de moyen âge c'est derssé sus le bout de ses pieds et il a grondé : « Je som dan' une mauvaise pâsse, dites-nous coument faire pour en sortir, Mon-sieu le maire ! »

Et le maire a dit simpelment, bounement : « Mes brâves genss, mes chers amis. Les chouses de la vie du monde dans nouter coumunauté vont de mal en pire ; cependant, les chouses de la vie ne sont point mal aisère à arranger, le tou' est de les comprenre.

« Dites moé franchement : y a t'i là, dans cetelle assemblée de brâves genss que vous êtes tous au fond, in houme ou une fame, je veus dire une parsoune humaine, qu'a vu des oisons menant des oie aus champs ? » Parsoune a répounu.

Et le maire a dit encore : « Mes chers amis, jan-mais parsoune humaine de nouter bourg, ni d'auters bourgs, n'a vu des oisons menant des oie aus champs.

« Vous n'avez qu'a prenre modèle sur les oies poure vouter gouvarne et vouter compourtement en tout et pour tout, et vous en trouverez du repousement et de la benaiseté. »

Je seus pâs jeune, jai vu, j'ai ouï-dire.

Y a une chouse, à cetelle heure que je crais, c'est que toutes les bêtes de la créiâcion sont bêtes. Mais, à ma counaissance, je peux açartener que y a sus la Terre qu'une archibête. La counaisez-vous ? De dedans le mârrounier a querié une voix : c'est l'homme[1] !

1. La grande majorité des hommes du pays affirmait dans nos bourgs que la voix venait de haut. Irrité de la sottise humaine poussée à l'extrême, et froissé de voir sa créature préférée méconnaître à ce point le bon sens de sa loi d'harmonie, le grand dieu du ciel s'était manifesté pour l'exemple rude du maire qui ramenait, sans effusion de sang, l'équilibre dans les esprits troublés et les jugements dévoyés.

Les modernistes qui ont précédé, chez nous, les anarchistes, aujourd'hui tout-puissants, disaient que la voix provenait tout bonnement d'une comédie du maire, qu'ils approuvaient d'ailleurs.

*
* *

Gargantua a di aus autorités et au peuple de Sancoing :

« Cetelle famille de libartins (fais ce que veus) que je vens de vous persenter, mes bràves amis, c'est un biau modèle à sarvir pour la paix, la tranquillité et le bounheur du monde. C'est çà les fins devartissements de la vie cheus les esprits souperieurs que les endormeurs de peuples sont anprès nous fricotter à la mode des cuisines infarnales.

« Cetelle fricassée à la bren, que les esploteurs de la Terre et du Monde vont nous offrir en ieu et place de nos richesses naturelles, de nos richesses naissues des mains d'hommes francs, vont nous tirer aus abîmes de la biringue du Diàbe, entendez ben mes braves genss, si par malheur je tumbons dans le trébuchet de ceutis bracouniers de gibiers humains. La paix que vous ferez anvé ceus mauvais esprits, je vous le redis, c'est l'esplotâtion de nos richesses naturelles, et çà jusqu'à l'oussement du calàbre de la Terre, vaut tant dire que c'est la détruicion de toutes les vartus de créiation de nouter Grand'Mère nourisse, c'est le débésillement de nos villes et de nos bourgs, c'est l'abâtardissement de la race des houmes du Pays. C'est la parde de nouter Bien-Fond qu'est le bien de Dieu ! J'ai dis, mes braves gens et chers amis.

C'est qu'il y avait déjà dans nos bourgs du centre, au milieu du siècle dernier, des familles de passagers libertins installées et pratiquant sciemment et ouvertement le vol, le viol, le sabotage, la calomnie, le mensonge, la déloyauté contre tout ce qui était l'honneur et la gloire de nos familles paysannes, contre nos usages, nos coutumes, institués par l'expérience des siècles, l'observation soutenue et réfléchie de la nature des êtres et des choses de chez nous.

Ces libertins qui étaient, comme ils le sont de plus en plus, contre nos lois harmoniques et l'aménagement du pays, sont pour les lois arbitraires et spoliatrices de l'étranger, conçues et promulguées pour l'exploitation des hommes et des choses de notre territoire.

Le Dr Bounet-Rond a triomphé de Gargantua sur tout et en tout. Les bouasous ont tué les géants.

A persent choisissez! Si vous êtes anvé le docteur Bounet-Rond pour la paix que vous dounera le débésillement sans rémission de vos remparts, si tenez, pour vouter tranquillité, à laisser aisément panêtrer cheus vous les en-nemis de vos franchises, de vos usages, de vos coutumes, de vos coumunautés d'artisans de ville et de campagne, si enfin vouter bounheur veut que vous sayaint anvé le docteur Bounet-Rond (Fais ce que veus) pour les lictins fisolofes, les patarins, les begigis, les boèmes libartins, les maignants, les roulants, les bâstiers, les forains pâssagers, vous n'avez pus qu'à vous coucher en paix, en tranquillité, en bounheur. Et je vas vous souhaiter ben du plaisir.

Si au contraire vous êtes pour le deveoir accompli (Fais ce que doés), faurra sans rémission cracher, tout de suite, dans vos mains sans crainte des poulettes, parce que je vous avartis qu'anvé moé faut serrer le manche. Faut raidir itou le jârret sans aveoir peur de mouiller sa chemise. Si c'est là voûter idée, je vons nous prenre à l'ordon et, résouts, je vons arlever vos remparts en les renforçant comme j'ai marqué sur mes plans que j'ai montré à vos autorité et à vos anciens.

Dites si vous êtes pour le docteur (Fais ce que veus)? ou ben si vous tenez au Géant (Fais ce que doés)? »

Vive Gargantua! Vive Gargantua! Vive Gargantua! A bâs le bouâsou! A bâs le bouâsou! A bâs le bouâsou! que le peuple a querié fort! Et les autorités sont venues remarcier le Grand Géant et saluer le peuple de la ville et de la campagne qu'était là assemblé en belle humeur.

Les gueriers avont querié brav'! Gargantua!

Les côrs de chasse, les cornadouelles avont souné le rassembelment. Et après Gargantua a querié de sa grande voix à l'assemblée du peuple : Mes amis, chacun à soun ordon! et l'assemblée du peuple a répounu : Vive Gargantua! Vive Gargantua! Vive Gargantua! A bâs le bouasou! A bâs le bouâsou! A bâs le bouâsou!

L'œuvre vive des ramparts de Sancoing.

Vous pensez ben, mes chers amis, que je vas pâs vous conter par le menu coument toute cetelle belle ouvrage a été faite. D'abord, j'étais point sus le tàs pour veoir les actiounements, les allée et venues du parsounel. D'ailleurs, si j'y avait été moé, sus le tàs, j'aurais fait à moun audret çartainement pàceque si j'ai fauté, dans ma poure chienne de vie, y a un flàche que parsoune humaine peu m'arprocher, c'est d'être un feugniant. Je veus dire à ça que j'aurais regardé à moun ordon coume les auters genss qu'étaient là sus le terrain, là où parsoune bâillait le bé', vous peuvez le craire.

Les lictins faseus d'écriture moulées n'étaint pâs inventés encore dans ceus temps-là, à ce que j'ai ouï-dire, et mesme les écriveus à la main étaint râls à ce que me parait. Faut don' nous en rappourter aus dires des anciens qu'avont tenu en ordre et en mémoire, de père en fi', cetelle histoire des parements de force, de beauté et de brâveté, qu'avont glorifié nouter ville de Sancoing. Fallait veoir les grand' mainsons à fières tourelles et à grands pignons, à moyens pignons et à petits pignons, ainsi que les tours de nos remparts de bise et de galarne anvé des bribes de nouter glorieuse citadelle, que mon grand-père Regnaud a vues dans sa jeunesse avant la Régie à Robespierre, et que j'ai aparçue' encore, moé que vous parle, quante j'étais gamin sous Charles X et petit garson dans les premiers temps du régime au Roi Louis-Phelippe. J'ai vu la vieille église, moé, et l'ancien portal de l'Hôtellerie de la Pardrix-Grise, là où a logé Gargantua et sa mère. Mesme les chitiés de bâtiments qu'on voi' encore, à cetelle heure, quante ce serai' t'i que la grand' mainson là où est le père Hittier et qu'a été l'ancienne mainson des échevins, à ce qu'on dit, la belle tourelle qu'était de la mainson du coumandant d'arme et attenante à la citadelle, les mainsons là où était Montrignat, le chapelier que m'avait fais un si petit genti chapiau a cu long que me

brâvait si ben mon chef anvé mes cheveus blouqués et mes favoris gentement pignés. J'allai oubelier le grand bâtiment au si tant beau pignon dounant sus la grand'rue là où est encore le vieux Bayeron que ma fait brâvement mes premiers souïers de garson. C'était paraît la mainson du Pervôt. Ren que ceus bertilles là, çà peut faire comprenre que Sancoing a été une brâve ville et une ville brâve !

Malhureusement, ceus belles œuvres de nos Géants d'auterfoés sont mascandée et masquées par des bâtisses qu'avont ni tournures ni façons, ni cu ni nez, ni côrp ni âme. C'est blanchâtre, noirâtre, jaunâtre, grisâtre et je jure ben, ma grand' foi ma loi, que parsoune humaine ne pourra dire de là où çà deven et là où çà veu' aller. C'est imparsounel, coume disait mon-sieu Raymond du Poquain. Çà peu figurer aus îles du lointain, en Californie, en Anguelterre ou ben en Chine, et çà sera aussi vilain à une place qu'à l'autre. Çà manque de naturel et de bounhoumie. Çà raferdit le sang dès quante on pourte sa regardure sus ceus placages de plâtre, c'est une affligeation pour les brâves genss de cheus nous toutes ceus bâtisses affreuses de nos villes et de nos bourgs qu'on fait à persent. C'est tout le contraire de la brâveté, de la force et de la grandesse, ceus bâtisses naissues du vilain lustre des forains pâssager. Nos mainsons de ville avont l'air d'être taillées en des grous mouciaus de graisse et nos châtiaus de campagne semblont être coulés d'une pièce en des grands fessielles à faire les froumages.

Alles sont pardue' à fond, les grâce' et les beautés que nos Géants d'auterfoés avaint trouvé simpelment pace qu'ils eumaint les beautés, les grâce et les grandesses, que pourtait le bon Terroé de cheus nous, et ça pour l'amour du grand Dieu du ciel.

Tous nos grands-pères l'avont dit, que ce vilain lustre des marchands bâstiers, des caterres, des boèmes libartins, des esploteurs de démolicions, des forrains pâssagers, des patarins, gâterait tout. Ah! coume il' avaint

raison ceus grands anciens de Neuvy, le père Duval, le père Lechelon, le père Deloire, mon grand-père Regnaud, qu'alissaint leus chiens anprès les marchands bâstiers, les bégigis et les maignans qu'approchaint trop près de cheus eus. Le père Barberousse disait : ceus courandiers que pourtont dans leus bannes le débâtardissement des païsans, faurrait les pandler anprès nos portes de granges coume on fait pour ceus vilains oisilleaus de carnage.

C'était ben de vrai le mauvai' esprit du diâbe que pourtait ceus arcandiers detestabes à épendre partout dans nos campagnes ce vilain lustre qu'a fait le débâtardissement du monde de nos Francs Pays. C'est visibe, à cetelle heure, que ceus boèmes libartins, ceus abâttleus et ceus forains pâssagers avont enquerné, anvé leu vilain esprit, leus mauvaise' idées d'abâtardissement pour détourner les bons esprits que mettaint arrêtance aus élans des esploteurs de démolicion et enterperneurs de détruicion de toutes les richesses, de toutes les beautés, de toutes les grâce' et de toutes les vartus de créiâtion de nouter belle Terre.

Toutes ceus infâmies de mal façon, de bousillerie qu'on voit partout se faire coume des dégâs d'oragans, ça ven de ceus caterres, de ceus libartins, de ceus bédouins, de ceus forains pâssagers que fasont les déserts partout là où i' pernont tant si peu arrêtance. Le détournement de nouter grand' religion, l'abandon du goût des houmes de cheus nous pour les beautés, les vartus de créiâcion de nouter belle Terre et l'amour des beaus ouvrages émités de ceus beautés et brâvetés naturelles, ça ven de l'enpestement que le mauvais monde d'étrange a épendu dans la température de l'air de nos Pays.

Pourquoè fau' t'i que nos grands Géants soyaint morts? Et i sont morts, tués par les bouâsous, bon Dieu!

* * *

Le bouâsou, au bounet-rond, que j'avons vu pernant ïeu et place des autorités de Sancoing au moument que j'avons

vu Gargantua se mettant en devoir d'arlever et renforcer nos remparts, était venu à la suite des bandes d'esploteurs et de détruiceurs qu'avaint escoffié le Seigneur de Joï et ses genss, pillé et assaffré tous les environs, démentibulé les remparts, forcé les filles et les fames, massacré les houmes et les enfants dans la ville de Sancoing. Ceti bouâsou, cagot de soun état, était coumandé pour épandre dans les esprits du monde de cheus nous et dans la température de l'air du Pays, l'empestement de la malice du Diâbe conter la grâce de Dieu. Le saint Jean bouche d'or était coume ceus chenilles que mangeont nos choux. I' tenait non point anprès sa parsoune, mais dans ses propos vrineus[1] des couleurs voyantes et terluisantes que charmaint les genss, un chitié affeublies, que l'écoutaint. Et ceus genss se trouvaint empoesonnés pour le pire, endeurmis pour le moins dans leus jugemens et dans leur actiounement par le ramage de ceti oisilleau de mauvais augure.

Si le grand Géant Gargantua n'avait pâs trouvé à point la cheville pour boucher le trou qu'avait fait ceti ratsouris[2] sortu des cavraudes infarnales, le batiau de Sancoing aurait fait auffrage en ce temps don' je vous parle dans la biringue du Diâbe et le peuple de la ville et des alentours aurait été sitoût mécréant.

* * *

Je disai, y a un moument, que y avait pas grand monde pour argarder travailler les autres sus le terrain des remparts. On n'eumait pas trop ben cheus nous et on n'eume guère encore les chandelles allumées en plein jour[3], et aus temps de nos Géants d'auterfoés on voyait râlement, je crais, des bourgeois vivant la canne à la main. C'est énimaginant ceus idées qu'on a aujourd'hui le jour de

1. Venimeux.
2. Chauve-souris.
3. Personnage flâneur regardant travailler.

veouloir glorifier in houme que sait ren faire de ses mains.

Houmes, fames, fille et garsons, gamin et gamines de la campagne si ben que de la ville, tout un châcun était fier de pourter sa pierre aus remparts à fine fin de tenir en brâveté et en force la ceinture de garde de la grand' coumunauté, itou pour dire pus tard : J'y étais moé! J'y ai travaillé moé, à nos beaus remparts! sous le coumandement du grand Géant Gargantua qu'était si bounhoume anvé le mot que fallait pour flatter ou pour arprenre selon qu'on avait fait mal ou ben. Dès quante il avait fait une armontrance, c'était si ben dit de la parole et si ben montré de la main, qu'aurait fallu avoir une tête de mulet en bronss pour ne point comprenre. Et il était si content quante i' voyait que ça joutait et que ça jointait partout i' chantounait une bourrée :

La ville de Cincoing
Grant Dieu qu'alle sera belle!
La ville de Cincoing
Se moqu'ra des patarins.

Il avait l'œil à tout, le bon Géant, et tout le monde, du petit au grand, voyant Gargantua et se sentant vu par li en tout ça qu'i fasait, c'étaint mirâcles là et là de veoir la vivacité, l'adresse et la brâveté que tenait tout ce monde. Tout était ordouné sus le bout de l'ongue.

Le moinderment que la pus petite feublesse se montrait dans un tout petit rabicoin, pour un ren queuqu'un disait : Attention là-bâs! Gargantua veoira la mal façon. Ah! mon poure petit! mon poure petit!... Si le Géant te voyait zisouner coume tu zisoune... Et le Géant était là pour faire une petite leçon au poure diâbe... et le poure diâbe éclairé, se lançait dans le mieux-faire à corp pardu à en parde le boire et le manger jusqu'à temp que le Géant arcounaissait soun œuvre de bounes mains. D'ailleurs, partout là où il était, et il était partout, c'était à toutes minutes pour armontrer, tracer, mettre en chantier, au besoin, Pierre, Paul ou Jâcques. C'était un châriot çargé

de pierres, accoté jusquante au moyeu. Gargantua disait au boyer de dételer ses bœus. Après la dételée faite, le bon Géant pernait d'une main le train de derrié du chàriot et de l'autre le train de devant, la pierre et le tout, i sortait ça coume moé je tirerais d'une ornière un manche à balai, et dame je vous doune à songer si le monde qu'était là à tou-touche s'areuillait. Et c'était des joies, et c'était des chants, et c'était à qui ferait le mieus pour être armanqué et complimenté par Gargantua. C'était la gloire que ceti grand Géant épandait entour li, ni pus ni moins.

Faurrais faire des livres et des livres en écriture moulée pour tout marquer les avénements, petits et grands, que sont advenus cependant que ceus remparts de Sancoing avont été refait et renforcés de la forte et belle mainière, sans compter la brâveté qu'était grande, grande.

La grande joie et confiante arcounaissance des Sancounais et des genss des campagnes environnantes en voyant les si tant beaus remparts de leus ville.

Tous les aubargistes de Sancoing auraint voulu aveoir l'honneur d'arcevoir Gargantua, mais li n'a point veoulu se départir de l'hostellerie de la Pardrix-Grise.

Après la grande œuvre faite, Gargantua s'est sisé sus la potarne Beurrière, il a regardé de corne en coin et il a dit dans sa barbe : Faurrait là une avancée. Au mesme moument les cornadouelles, les côrs de chasse, les trompettes, les musettes et les vielles se sont mise à souner de tout partout. La foultitude venant vé le Géant de tous les coûtés s'est mise à querier : Vive Gargantua ! Vive Gargantua ! Vive Gargantua !

Il avait demandé simpelment un petit goûter sus la place d'Armes. Les autorités devain' offrir ce petit goûter, mais de tous les environs et de Saincoing mesme chacun avait songé à soun audret à faire les persents de son mieus, selon ses moyens et ses capacités, pour le bon Géant que mettait autant de grâce à recevoir la moinder

petite politesse faite de bon cœur, que le pus fort beau persent.

Les Seigneurs de Iennesse, de Joï, de Sagonne, de Lamouthe, de Solon, de La Mainson-Fort, de Groussouves, de Garembey, d'Apermont, de Neuvy, de Mornay-les-Barres, avaint envoyé en abondance des persents en vivres et de toute grand' beauté marchande, en aumailles, poulâilles, volâilles, sauvagines à plemes et sauvagines à poil, des grand tounes de poissons, conben, conben..., des belles farines de beau seigle, de beau froument, pour faire au chois du bon pain frais et de la boune galette chesse, de la boune galette aus perniaus, et tout, et tout...

* * *

Les coûtes gauches d'Ailler, en ceus temps-là, du depuis les Veuillains jusquante au cinq cents diâbes, par là-bâs de l'auter coûté de Saint-Liobardin, dounaint des vins feriant et en grande abondance. Les petits vins blancs de Neuvy, de Mornay, de Châtiau étaint arnoumés pour le bouquet frais et le fin goût de pierre à feu qu'i tenaint, qu'i tenont ben encore, mais j'ai idée que y a une pardition dans ceus vignes que me paraît dangereuse.

Dans les temps-là où regnaint nos grands Géants d'auterfoés, on counaîssait point de maladies aus vignes coume on voit à persent. Je seus qu'un poure vieus terlaud, moé bounes genss, mais c'empêche pas que j'ai idée, je dirais ben, je seus seur! qu' c'est le manque de soins, le manque d'aménagement, le manque de percieuseté amitieuse, je veus dire le fin mot : c'est le manque de religion pour nouter si tant belle Terre, noutre Mère Nourisse, que fasont ceus mauvais compourtements des saisons. C'est par tous ceus terboulements, ceus déboisements, ceus achessements sans raisons; que la température de l'air de nos pays est çangée, et c'est de ceus çangements que venont les maladies des vignes, la maladie des âbres, des âbrustes et des arbages. Et ça vinra, vous y veoirez mes amis, que

le Monde tumbera, li itou, en chetiveté si on contuine à débésiller, à dégalainner, à bousiller, à esplotter sans raison valabe nouter Mère Nourisse comme on le fait jà du depuis un trop long temp. Nos anciens le disaint, le père Liger, de la Croès-Varte, le dit et le redit : « Y a dans la température de l'air queuque chouse de mal sain, jai vu non point tant seulement les grous et moyen châgnes se courouner, mais aussi les balivots se courounont à cetelle heure. »

* * *

Aus temps dont je vous parle, la température de nos pays du Mitant était saine.

Les Seigneurs de Mornay, de Sancoing, de Châtiau, mesme du Veurdre, s'étaint entendus anvé leus métayers pour faire conduire, par leurs boyers, des châroés de vin rouge, de vin blancs à Sancoing, pour le grand Gargantua.

J'ai toujour ouï-dire que les boyers de Neuvy en s'en retournant avont vu une grand' dame blanche sus la chaussée de l'étang des coque et des fées toutes blanches coume la dame, grande! grande! dansaint en rond alentour d'icelle[1]. Paraît qu'au mesme moument la grand bête s'ébattait au riau gigot et les fées dansaint à la rouesse des ondines.

* * *

Comment le petit goûter de Gargantua est devenu un grand festin.

Le petit goûter de Gargantua à Sancoing est devenu un repâs, une poêlée, un festin, si eumez mieus, coume on a vu à Vallon-en-Seully. Le monde qu'a virouné dans la ville pendant et sitôt après l'arlevement des remparts, c'est pâs

1. Nombre de personnes de Neuvy croyaient que c'était la géante, qu'on verra à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise.

possibe de dire coument c'était. Emaginez don des fions de mouche' à miel s'ébattant dedans et alentour de Sancoing et vous aurez une idée de la foultitude venue d'en sus le Berri, le Bourbonnais, le Nivarnais et la Marche.

Ça été une occâsion pour les autorités de la ville de s'armettre un peu dans leus grands souïers et de faire montre de leus vartus d'aménagement et d'entendement, pour la consarvâcion et l'embellissement de leus ville en tout et pour tout. Vous avez vu que ceus vartus étaint jà ben entaimées par la fisolofie du docteur cagot Bounet-Rond, au moument que le grand Gargantua est venu arranger les chouses ben hureusement et à point.

Ceus autorités qu'avaint jà baufuté les genss des campagnes sus les conseils, ou, pour mieux dire, par coumandement du bouâsou, Bounet-Rond, avont montré de la grâce et de la bounhoumie à l'aveur des artisans des bourgs et des pleines campagnes qu'appourtaint pour le sarvice de Gargantua non point tant seulement le sarvice de leus bras, petits et grands, mais leus vivres et tout et tout.

Cetelle bounhoumie des autorités de Sancoing à l'aveur des artisans de campagne, c'était visibelment en émitâcion du bon Géant que savait si ben se faire eumer du peuple sans aveoir besoin de le flatter coume on voit aujourd'hui nos lictins fisolofes et nos faseus de lois en papier qu'avont pâs autre idée que de tromper, en les baufutant, les houmes de bien que ne demandont qu'à se querver dans le côrp pour sarvir la République.

*
* *

Sus toutes les places de la ville, le long des rues, dans les mainsons, dans les cours des mainsons, dedans les chambres du bâs aussi ben que dans les chambres hautes, là où y avait des poures minabe en maladie par trop aplâmis, c'était fête, grand fête en l'houneur du bon Géant qu'était venu pour arlever et renforcer les remparts de la ville.

Tout en s'ébattant gaietement, il a voulu faire le tour des remparts en dihors, si ben qu'en dedans pour veoir les moyens de l'attaque en mesme temps que les tenants de la défense et pour se faire il avait une aisance que nous autres, pour chetits verjons, je peuvons poin' aveoir, je veus dire que sa grand' tâille et sa vivacité le sarvaint au mieus pour ceus examinacions des remparts coume pour ben autre chouses. Ren li a échapé et sus le coûté de la potarne Beurrière il a marqué queuques petits flâche à ceus bráves remparts pourtant si bellement fait à ce que j'ai toujours ouï-dire. Y a don ren de parfait, parfait, puisque le génie en parsoune ne peu point faire la parfection. Ce souvenant de l'affaire du faît de boi à Vallon, il a pensé ben faire en ne mettant point, sus le moument, la main à ceti parfectiounement par devant la foultitude qu'était là en joie et en confiance entièrement, et n'aurait point manqué de ouir les roçinements des boèmes libartins et des caterres que rôdaint alentour de cetelle foulée de peuple coume des loups qu'attendont le moument de s'abattre sus le troupiau de berbis.

Comment se fasaint les ébattements des Sancounais et des gens des alentours.

Ce pendant que Gargantua visitait les remparts anvé les maîtres de la pierre et de la maçounerie, dans les rues, sur les places de la ville et au loin, sus les routes, sus les chemins, on voyait des porcessions de monde que venaint fêter le Géant et glorifier les beaus remparts de Sancoing. Châque petite pâroisse formait un cortège d'houmes, de fames, de grands âge, de moyen âge, des jeunes houmes, des jeunes fames, les garsons, les filles, les petits garsons, les petites filles conduisant, escortant les persents que la pâroisse pourtait pour la fête du Grand Gargantua.

En tête de chacun de ceus cortèges étaint les souneurs de cornemuses, de vielles, de flûttes douce ou ben de chalumeaus, que s'arrêtaint pour laisser le brave monde chanter cetelle bourrée :

Voyez là bâs,
Voyez ceus beaus remparts,
C'est pour Cincoing
Conter les patarins.
C'est Gargantua
Qu'a fait ceus beaus remparts.
C'est pour Cincoing
Conter les patarins.

Les Syres, les Seigneurs et leus genss venaint à chevau au son des trompettes, des cornadouelles et des côrs de chasse. C'était beau de la vie!

Mais c'était le jeu des cornemuses et des vielles qu'enflambait le pus la foultitude.

C'est, d'ailleurs, ce genti jeu de nos beaus instruments qu'a toujours monté haut, cheus nous, la sainte ben-aiseté, fleur de grandesse, de franchise, de grâce et de fraîcheur de nouter beau Terroé que nos anciens Syres et Seigneurs d'auterfoés, à l'exemple de nos grands Géants, se fasaint un deveoir autant qu'un plaisir de mettre en vartu de résistance au mauvais sort si ben qu'en religion glorieuse. Et çà pour tenir haut et farme, du petit au grand, le point d'houneur dans la famille, dans la mainson, dans le bourg, dans la ville, dans le palais si ben que dans le châtiau, enfin dans la coumunauté sociale.

Ah ! que nos Seigneurs d'aujourd'hui, grands et moyens, ainssi que nos bourgeois hauts et bâs, avont évu tort de beaufuter toutes nos fleurs de richesses naturelles, les parements de beauté divine de nouter belle Terre pour courir anprès le vilain lustre des artifices du Diâbe et les plaisirs mécaniques de l'enfer que menont arié le peuple à la détruicion des vartus et des beautés de noutre Bien-Fonds.

On nous a arinié comben, comben, pace que nos cornemuseus et nos vielleus étaint quasiment tant prisés, cheus nous, que des prêtres. Et bon Dieu!... moé je seus consentant qu'un bon souneur de vielle ou de cornemuse vaut un prêtre, vaut tant dire que c'est un prêtre, d'ail-

leurs! Et oui, et oui, ma foi, ma loi que j'en jure, et que le bon Dieu me pardoune si je l'offense, je seus resout à dire, à redire, à soutenir, à querier mesme au besoin sur les couvartures des mainsons qu'un souneur de vielle ou de cornemuse c'est un prêtre! Et pourqoé pâs? Je sais ben : on dira que nos poures bougres de souneurs de vielle et de cornemuses sont en piètre équipage pour des prêtres. Et ben : les autres son' t'i si rupins? En dihôrs des marchands d'argent et des enterperneurs de détruicion, qui don' est tant que ça glorifié aujourd'hui le jour? A pied, à chevau, en voeture ou en vagon je vois pas ben, à cetelle heure, les grands Guerriers, les grands Rois, les grands Prêtres, les grands Syres, les grands Seigneurs, les grands Maîtres peuvant se vanter de terluire assé pour attirer à z'eus tous les rayons du grand Soulé, Dieu marci! Çartainement que ceti Soulé, avant d'être éteindu par Monsieu Rostchild, pour faire des piéces de mounaie, luira encore un tour de temp j'émagine pour éclairer les couleurs des gâls du Berry qu'a inventées mon petit garson Ugène. Peut-être ben que la température de l'air de cheus nous gardera, queuques saison encore, assé de moëlleu et de fraîcheur pour transpourter dans le temp bleu ceus jolis gearbes de parles ferlinantes, que le pouce de nos souneurs de musettes fait sortir du haubois après que le petit doeg les a enfroumés dedans les calibondes souterraines.

Coume je les avaint auterfoés, ceus maîtres souneurs de cornemuses, que sortaint de leus piaus de bique et de leus boites de vielles, tous les esprits de nos bois, de nos champs, de nos prés, de nos vignes, toutes les grâces de nos fontaines fraîche et de nos petits riaus coulants, toutes les jolivetés, les beautés, les grandesses de nouter belle Terre, ne mériteraint pas d'être glorifié? Ah! que si ben par exemple!

Ceus artisans-là valaint la peine d'être glorifiés deux foés pour une et on les a baufutés! Ça coûtera cher, c'est moé, petit Jean Bâffier, que vous le dit mes mondes. Oui,

oui, ça coûtera cher cetelle mécounaissance de la primeté des houmes de cheus nous à l'aveur des beautés de nouter Pays et des vartus de créiâcion de nouter belle Terre.

Les vielleus Pigny de Sancoing, Picauche du Gravier, Finet de Sancoing, Quesnet de la Bazelle, Brassière de Mornay, Leblanc de la Chapelle-Hugon, le père Bousset vieus du Veurdre, et comben d'autres. Les souneurs de cornemuses coume le grand Gaumier d'Aumery, Constant de Mornay, Compagnon de Nevers, Blanchard de Sancoing, Pardrigeaut de Saint-Amand, Abel Turigny des Chaumes de Chantenay, Laurent d'Augy, Bousset jeune du Veurdre, Barnier d'Azy, Pâsset de Saint-Paryse, veoilà des noms que mon petit garson Ugène devrait engraver sus un biau quartier de pierre du banc gris de la Rencontre[1].

Ah! mes amis, mes chers mondes, coume ça devait brâvement souner nos musettes et nos vielles aus temps que Sancoing était une brâve ville et une ville brâve. Sembele que je seus transpourté au moument qu'on fasait fête au Grand Géant, et je vois tous ceutis cortèges des bourgs environnants venant par ceus chemins frais que j'ai vu encore moé dans ma prime jeunesse, et ceus jolies filles, et ceus fiers garsons, toutes ceus brâves genss pâssant sous ceus voûtes des grands châgnes en forêt, sous les voûtes des grous têtaux en lisière des champs, des prés et des vignes, coume ça devait souner bellement nos musettes et nos vielles dans la température de l'air de cheus nous. Et dès quante ceus biaus cortèges passaint sous ceus belles voûtes de nos portes de ville et dans les rues bordées de ceus belles mainsons à fières tourelles et à biaus pignons, je vous doune à penser, mes chers mondes, si ça devait flûtter glorieusement nos instruments dedans la brâve ville de Sancoing. Et ceus biaus abillements, ceus biaus parements, coume ça parle dans nos grandes chansons, songez un peu si sa devait être bréillant et brâve! J'en ai vu encore, moé, de ceus toilettes suparbe anvé

1. Carrière renommée près de Sancoins.

des fames et des filles qu'étaint dedans ceus toilettes magnifiques, coume disait mon-sieur Luquet.

Bon Dieu! c'était brâve! brâve!... Oui, oui, mes mondes, c'était brâve ceus parements de toilettes d'auterfoés et que j'ai aparçu au moument que ça tirait à la fine fin. Dire que j'ai vu, je peus dire que j'ai mainié, moé que vous parle, des coiffes de cent écus à quarante pistoles, et dans ceus si tant belles coiffes y avait des têtes de filles de toute beauté. Je vous dirai mesme que je les ai bichées ceus belles figures! Bon Dieu de bon Dieu! les brâves fumelles que c'étaint les Ballyte, les Charpyte et les Bernadate de Mornays. A Neuvy c'était aussi beau, mais moins riche.

Dès quante je songe à tout çà que j'ai vu pâsser et repâsser, j'émagine que j'ai pus de mil ans d'âge.

Ça me paraît que le monde bâtissant et rebâtissant les remparts de Sancoing, au coumandement de Gargantua, c'est le mesme monde que ceti-là que j'ai connu cheus nous au temps de ma jeunesse.

J'ai idée que nos maîtres souneurs de cornemuse, qu'avont joué si bellement au festin de Gargantua, c'était des houmes pareils à Constant de Mornay et au grand Gaumier d'Aumery.

Ah! mes amis, mes chers mondes, ce Gaumier qu'a sarvi la fête de mariage à défunt mon père, le 17 janvier 1813, c'était un rude houme et un premier maître. Partout là où i' pâssait en jouant de sa grand cornemuse, tenant son grand bourdon d'épaule, tout le monde des mainsons courait au devant de li et on le suivait en foulées sattées. Ceuti-là qu'étaint au lit malades se levaint, et il' étaint garis de leu mal en entendant les airs si beaus, si dous, si frais, si gais ou pitieus, que ceti grand maître fasait sortir de son haubois anvé une capacité si telle qu'on n'a point vu son pareil, du depuis ce temps-là, pour monter le jeu dans le ciel bleu, en gearbes de parles ferlinantes, par l'action de son pouce, après l'aveoir descendu, par son petit doeg, dans les neoires calibondes souterraines.

Tous les laboureus, les vignerons et les bochetons, les pieucheus, les bineus, les râpeus, les faucheus, les fenneus, les moessouneus, et tout et tout, partout là où i' pàssait pour conduire les confréries en porcessions, ou ben les jeunes mariés à la Mairie et à l'Église, en jouant ses belles marches si devotieusement pour aller et ses airs joyeux, frais, jolis, jiglants, triomfants, pour arvenir. Tous! tous! les jeune, les vieus, mâle et fumelles, qu'étaint au travail dans les champs, les bois, les prés, les vignes, se mettaint à courir, sautant, coume des cabris, par sus les échaillers, les murs, les bouchures, les rivières, les riaus, les précipices, les taumurons, pour glorifier de près le maître, à l'aveur de la joie qu'il épendait par son jeu si tant joli! si tant beau! si tant suparbe! dans la température de l'air de nouter Pays qu'est si bellement en accord, ou, pour mieus dire, c'est nos musettes et nos airs de chansons que s'on' en accord anvé la température de l'air de cheus nous.

Et, pendant l'élévâtion de la messe, i' jouait si beau, si grand, si dous que tout le monde à l'Église pleurait de ben-aiseté et on se sentait si ben aise et si content que c'était coume si le paradis du grand Dieu du ciel avait été descendu sur nouter belle Terre pour l'éclairer de tous ses rayounements glorieus.

La mère Gargantua à Sancoing.

Dès quante la tournée des remparts a été faite, le grand Géant est arvenu à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise, là où il a trouvé une fame Géante que l'attendait, à ce qu'alle a dit au maître hôtellier, pour se départir anvé li à Saint-Pierre-du-Moutier, par le Veurdre.

Une Géante tumbant à Sancoing, à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise, sans querier gâre! sans que parsoune en soye avarti, c'es' un avènement qu'a étouné ben du monde, vaut tant dire tout le monde.

On en a causé fort dans le temp que l'avénement s'est accompli. Souventes foés, étant petit gamin, garsouniot,

garson et houme fait, j'ai évu l'occâsion d'en entendre parler, de ceti avénement, et à cetelle heure je seu inçartin pour dire le fin mot.

Ça que je peus açartener, c'est qu'une dame Géante est venue à Sancoing joinder Gargantua au moument dont je parle.

Y a des mon-sieus lictins qu'avont dit à mon petit garson Ugène que c'était une noumée Gargamelle.

Je crais que c'est itou l'idée du facteur Bourdier, mais, asseurément, c'est pâs une Gargamelle, c'est une Gargantua!

C'est l'avis de la mère à Ugène, c'était l'avi itou de mon grand-père Regnaud, du père Bordier, de Charlot Robet et de Girard le plemeu de brères. Je pourrais dire l'avis de vingt parsounes tant de Neuvy que de Mornay, Châtiau, Sagonne, Givardon et Sancoing.

Y a une chanson, sur l'air de nouter pus belle bourrée, que j'ai chantée, étant encore en bourasse, Dieu me pardoune, et que fait foi. Cetelle gente bourrée, que mon grand-père Regnaud chantait et qu'il a entendu chanter par son grand-père, je vous la dirai d'ici un moument.

Dans ma jeunesse, on parlait à tous moument et à tous propos de nos Géants d'auterfoés qu'étaint douné en modèle pour tous ouvrages des métiers de campagnes si ben que pour les états de villes.

*
* *

Les ferluquets et les farauds, ainsi que nombre de mon-sieus, se moquaint de toutes ceus histoires anciennes et de nos chansons de bounhoumes qu'étaint, que sont ben encore paraît trop terre à terre. Nos cathédrales de villes, nos églises de bourgs, nos mainsons de païsans sont itou trop terre à terre. Je veoirons ben toût si ceus écritures des lictins fisolofes et ceus chansons de libartins boèmes, ainsi que ceus châtiaus et ceus mainsons ciel à ciel sont garantis de boune venue. J'ai ben peur que tous ceus

ouvrages, qu'avont coûté quasiment la détruicion des richesses de nouter Terre, soyaint moindrés quasiment à ren avant que nos chants et chansons, nos châtiaus debesillés et nos clochers branlants sayaint pardus dans la remembrance du monde.

*
* *

La Géante de Sancoing c'est pas pus une émaginâtion que la lumière du Soulé. Et c'es' aussi vrai que la Géante a été vue à Sancoing que le Soulé rachauffe, que le Soulé éclaire.

Girard, le plemeu de brères de Clavières de Mornay, le père Bordier de Goutière, Charlot Robet de la Barounerie sont d'avis que Gargantua, venant d'Igrande par Vallon-en-Seully, Ainay-le-Vieux, Saint-Pierre-des-Etieux, Ainay-le-Châtiau, le Mont-Joï, a joignu sa fame à Sancoing.

Mon grand-père Regnaud m'a dit maintes foés et la mère à Ugène asseure que la Géante que s'est trouvée à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise à Sancoing c'est la Mère de Gargantua.

C'est la Mère des Géants!

Alle ne moure point!

Alle mourera dès quante seront mortes les vartus de créiâtion de nouter belle Terre! Ceus vartus de créiâtion sont tumbée en periement, cheus nous, et la Géante n'enfante pus de Géants cheus nous. Si le monde de boune race n'armège pas si toût les dégâs de détruicion des vartus et des beautés de nouter Terre en aménageant au pus vite nos Pays, avant ren de temps la France sera un désert là où on veoira pus que des caterres, des boèmes libartins, des bembocheurs, des patarins, des forains pâssagers, des maignans, des roulants, des begigis s'en allant à la reçarche d'autres pays à foultager, à débesiller, à mascander, à détruire pace que ceus mauvais hères sont coume les charençons que s'en vont d'un guernier dès quante il avont vuidé tous les grains de blé.

Mon grand père Regnaud et la mère à Ugène sont d'âccord pour açartener que Gargantua n'avait point pris fame pas pus que le Géant de l'Ours. Paraît que nos Géants d'auterfoés ne s'enjipounaint pâs. Moé je peus répondre de ren dans tous ceus dires. Ça peut ben être que ceus grands Géants, qu'avaint l'idée de se pourter prestement partout là où c'était besoin, et c'était besoin partout, ne peuvaint pâs ou ne veoulaint pâs s'enjipouner à fine fin d'êter prêts à tous mouments, à toutes minuites, à faire ce devoir rude qu'i tenaint en si grande léauté et primeté pour la gloire de Dieu et l'houneur du Monde.

* * *

L'histoire que je vous conte-là, mes poures amis, coume je la sais, et je la sais pus trop ben, dit ren de la fame Gargantua du depuis Igrande jusqu'au Mont-Joï, cependant qu'i bâti des clochers, arlève des granges, fonce des poinsons, entoune du vin, enterre un vigneron, boét l'iaue d'un étang, arpare des forts châtiaus et tout et tout.

Ça marque la persence de la fame Gargantua à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise à Sancoing, là où alle attend Gargantua pour se départir anvé li à Saint-Pierre-du-Moutier par Châtiau et le Veurdre.

Dans la cour de la Pardrix-Grise, on la voit dansant la bourrée, à la grande joie des artisans de la ville et de la campagne, au grand plaisir des autorités de la ville, des Syres, des Seigneurs et des Bourgeois. Bé dame et bé dame, mes poures mondes, je seus, à cetelle heure, embarrassé pour contuiner moun ordon. Tout pourte à craire que la Géante était ben vraiment à Sancoing; on la voit en chaire et en oûs à l'hôtellerie de la Pardrix-Grise, mangeant, beuvant, dansant le jour du festin, on la voit le lendemain mangeant, beuvant et chantant, on la voit dans le cortège de départiement au Veurdre, on la voit au craut de la Mardelle, on la voit à Châtiau, on la voit au Veurdre, on la voit passant le gué du Veurdre pour aller en Nivarnais.

Tout le monde est consentant qu'une Géante était à Sancoing au moument que Gargantua y était, cetelle foés que je parlons. Bon! Mais c'était t'i la fame de Gargantua? C'était t'i sa mère?

Le père Bordier, Charlot Robet, Girard le plemeu de brères, disont : c'était la fame de Gargantua ni mais ni moins, sans douner aucunes raisons.

D'in auter coûté, y a le dire de mon grand-père Regnaud açartenant que cetelle Géante était la mère de Gargantua.

La mère à Ugène est de l'avis de mon grand-père et alle a de bounes et tant bounes raisons pour asseurer d'abord, que nos grands Géants d'auterfoés ne s'enjipounaint pâs; à coup seur Gargantua et le Géant de l'Ours, alle garantie qu'i n'avont point été sarvants de jipons par spécial.

Ça paraît d'une grande sagesse, d'une grand' prudence cetelle mainière de vivre sa vie de Géant bâtisseur de clochers, rederseur de tort, armégeus de males façons et des mauvaisetés de l'esprit du Diâbe.

Une fame c'est plein de vartus admirabes, de patience engélique, de bonté inestimabes. Une fame pourte anprès elle des agréments sans fin ni sans compte. Aseurément, c'est le diâbe à confesser par mouments, je veus dire à conformer, et je crais ben que mon grand-père Regnaud et la mère à Ugène sont dans la vérité véridique. D'ailleurs, la mère à Ugène alle doune des preuves de son dire et dès quante j'aurons un petit loisir, je vous pouserai, en mains ou pour mieus dire en mémoire, ceu preuves. Pour le moument, je som trop occupés.

Pour le père et la mère Baffier, leur dévoué scribe et petit garson Ugène *prénommé et nommé plus communément*

Jean Baffier.

LA DOCUMENTATION SUR LE XVIe SIÈCLE
CHEZ UN ROMANCIER DU XVIIe.

LES SOURCES HISTORIQUES
DE
LA PRINCESSE DE CLÈVES

(1er article).

L'histoire occupe dans *La princesse de Clèves* une place considérable. Elle sert de cadre à la fiction romanesque, l'aventure de l'héroïne se déroulant à la cour des Valois, dans les derniers temps du règne de Henri II et dans les premiers mois du règne de François II (1558-1559). Bien plus, elle se mêle à chaque instant de la façon la plus étroite aux détails mêmes de l'action. Chacun des faits d'histoire retenus par l'auteur a son écho dans l'âme de Mme de Clèves. Ainsi se marquent les moments de la crise sentimentale qui trouble sa vie intérieure. A chacun des événements dont le récit nous est tracé, se rattache chez la princesse un progrès de la passion, et rien peut-être ne contribue davantage à donner au roman de Mme de la Fayette son caractère d'œuvre vivante, que cette « ingénieuse tissure », suivant le mot du vieux Corneille[1], de l'analyse psychologique avec les scènes historiques.

Quel goût secret poussait Mme de la Fayette vers le genre historique, et vers les mémoires en particulier? En écrivant des nouvelles dont le cadre était tiré de l'histoire nationale, ouvrait-elle un chemin inconnu jusqu'alors? ou

1. Avertissement de *Polyeucte*.

s'engageait-elle au contraire dans une voie déjà fréquentée? Quel motif lui faisait choisir de préférence, pour y situer son drame d'amour, l'époque des derniers Valois? Avait-elle le sens de l'histoire autant qu'elle en avait le goût? Quel usage en a-t-elle fait au cours de son œuvre? et dans quelle mesure l'élément romanesque a-t-il pénétré, modifié, faussé parfois les données historiques? Autant de questions dont l'examen serait utile et l'étude pleine d'intérêt.

Nous y reviendrons ailleurs. Dans les pages qui suivent, nous voudrions simplement essayer de préciser les sources assez diverses où Mme de la Fayette a pris les matériaux historiques de son roman. Même en dressant cet inventaire, nous n'avons pas la prétention d'être complets. Outre qu'en pareille matière on n'est jamais sûr d'épuiser le sujet, il faut se résigner d'avance au sacrifice de maint détail. L'édition critique que nous préparons comblera les lacunes volontaires que nous laissons subsister dans la présente étude. Il suffira sans doute, provisoirement, qu'un certain nombre d'exemples typiques permettent au lecteur de saisir sur le vif comment Mme de la Fayette entend la documentation[1].

I.

Les « Mémoires » de Brantôme.

L'action de *La princesse de Clèves* se noue à la cour de Henri II. Pour nous préparer à la bien comprendre, Mme de la Fayette consacre les premières pages de son roman à la peinture de cette cour. Elle en marque le caractère de « magnificence » et de « galanterie ». Puis elle introduit tour à tour les principaux personnages, hommes et femmes, qui en sont l'ornement, à commencer par le

1. Pour les citations du roman, nous renverrons à l'édition Maxime Formont (Paris, Lemerre, 1909, 1 vol. in-16), mais en rectifiant le texte, toutes les fois qu'il est fautif, sur l'édition originale.

roi et sa vieille maîtresse, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et de chacun elle trace un portrait sommaire et précis.

On voit de suite quel est le vieil auteur qui l'a renseignée en détail sur la cour des Valois : c'est Brantôme[1].

A l'époque où Mme de la Fayette travaillait à son œuvre, il y avait douze ans à peine que les *Mémoires* de Brantôme avaient été livrés au public. Ils étaient encore dans leur nouveauté. Mme de la Fayette, qui avait le goût des mémoires, avait sans doute lu ceux-là dès leur apparition, 1665-1666, dans les petits volumes publiés à Leyde par les Elzéviers (*Dames illustres*, 1 vol., 1665; *Dames galantes*, 2 vol., 1666; *Hommes illustres et grands capitaines françois*, 4 vol., 1666; *Hommes illustres et grands capitaines étrangers*, 2 vol., 1666).

C'est une lecture qu'elle dut entreprendre avec d'autant plus de curiosité, qu'elle y était en quelque sorte préparée et comme incitée par un ouvrage qu'elle connaissait, et dont elle a tiré parti — nous le verrons plus loin — pour *La princesse de Clèves*. En 1659, Jean Le Laboureur, conseiller et aumônier du roi, publiant les *Mémoires* de messire Michel de Castelnau sur l'histoire des règnes de François II, de Charles IX et de Henri III, les avait « illustrés » de savantes et précieuses « additions » : lettres, instructions, traités, originaux de toute espèce destinés à les éclairer[2]. Admis à consulter les manuscrits de Bran-

1. Lalanne est le premier qui, dans quelques pages substantielles, ait entrevu ce que *La princesse de Clèves* doit aux *Mémoires* de Brantôme. Cf. *Brantôme, sa vie et ses écrits*. Paris, Renouard, 1896, p. 367-372 (appendice).

2. *Les Memoires de Messire Michel de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere. Illustrez et augmentez de plusieurs Commentaires et Manuscrits, tant Lettres, Instructions, Traittez, qu'autres Pieces secrettes et originalles servants à donner la verité de l'Histoire des Regnes de François II. Charles IX. et Henry III. et de la Regence et du Gouvernement de Catherine de Medicis... Par I. le Laboureur, conseiller et aumosnier du Roy, prieur de Iuvigné.* Paris, Pierre Lamy, M. DC. LIX, 2 vol. in-fol.

tôme, il en avait largement profité, comme il l'avoue lui-même dans sa préface[1] : « J'ay recherché les Memoires de tous ceux qui ont écrit en ce temps-là et me suis aidé particulierement de ceux de Pierre de Bourdeilles Abbé de Brantosme... De la façon que je l'employe, il sert beaucoup à l'intelligence de l'Histoire[2]. » Et de fait, nombre d'additions de Le Laboureur contenaient d'importants passages de Brantôme, qui voyaient le jour ici pour la première fois.

Beaucoup des textes de Brantôme utilisés par l'auteur de *La princesse de Clèves* se trouvent déjà chez Le Laboureur, et dans bien des cas on ne saurait dire avec précision si c'est chez lui que Mme de la Fayette en a pris connaissance ou dans l'édition des Elzéviers. A tout le moins peut-on induire que le choix de son devancier a fixé son attention sur l'intérêt et la valeur de certains morceaux de Brantôme.

1. Cette préface contient d'intéressantes déclarations sur les devoirs de vérité qui s'imposent à l'historien : « La forme que j'ay donnée à cette Histoire sera sans doute la plus exposée aux assauts des Critiques, et je m'imagine leur entendre dire que c'est un ramas de toutes sortes de pieces bonnes et mauvaises... Il y en a mesme qui n'en demeureront pas là, et qui encherissant sur cette erreur, ne feindront point de dire que sans se mettre tant en peine de la certitude des choses passées, il doit suffire qu'on ait un Historien de son costé, et que la connoissance des secrets des Ministres et des Grands estant presque impossible, celuy-là en écrit le mieux, qui en parle le plus probablement. Si cette opinion estoit reçûë, j'aurois perdu la peine que j'ay employée à rechercher tant de curieux Originaux, que j'ay inserez dans cet Ouvrage : mais elle ne le sçauroit estre qu'on ne fasse en mesme temps une fable de l'Histoire, et qu'étendant si prodigieusement l'autorité d'un Historien, on ne luy laisse plus que les qualitez d'un subtil faiseur de Romans, dont tout l'artifice consiste à bien inventer et bien énoncer de diverses avantures... L'Histoire méprise ces petits agrémens ; la verité, toute vieille et toute mal-ornée qu'elle soit, en fait tout le beau et tout le précieux... » Ce grand souci d'exactitude a pu frapper Mme de la Fayette.

2. Cf. aussi t. I, p. 277 : « ... Comme les Memoires du sieur de Brantosme ne sont point imprimez..., je me serviray de l'occasion de ces Notes ou Additions pour mettre en place tout ce qu'il y a de choses dignes de remarque et qui servent à nostre Histoire, et je le donneray en ses propres termes. »

Deux points sont, croyons-nous, également hors de conteste : c'est que, d'une part, elle n'a pu connaître que par Le Laboureur des textes de Brantôme mis en œuvre par elle, et que, d'autre part, au contraire, elle n'a pu trouver chez lui certains textes qui n'y sont pas.

Voici, du premier cas, un bien curieux exemple. Un passage de la 2e partie du roman nous décrit « l'heure du cercle » chez la reine. On parle d'horoscopes et de prédictions; et, tandis que la reine fait profession de crédulité, le roi se déclare sceptique (p. 100-101) :

J'ay eü autrefois beaucoup de curiosité pour l'avenir, dit le Roy, mais on m'a dit tant de choses fausses et si peu vraysemblables, que je suis demeuré convaincu que l'on ne peut rien sçavoir de veritable. Il y a quelques années qu'il vint icy un homme d'une grande reputation dans l'Astrologie. Tout le monde l'alla voir, j'y allai comme les autres, mais sans luy dire qui j'estois, et je menay Monsieur de Guise et Descars, je les fis passer les premiers. L'Astrologue neantmoins s'adressa d'abord à moy, comme s'il m'eust jugé le maître des autres. Peut-estre qu'il me connoissoit; cependant il me dit une chose qui ne me convenoit pas, s'il m'eust connu. Il me predit que je serois tué en duël. Il dit en suite à Monsieur de Guise, qu'il seroit tué par derriere; et à Descars, qu'il auroit la teste cassée d'un coup de pied de cheval. Monsieur de Guise s'offença quasi de cette prediction, comme si on l'eust accusé de devoir fuir. Descars ne fut gueres satisfait de trouver qu'il devoit finir par un accident si mal-heureux. Enfin nous sortismes tous tres mal contents de l'Astrologue. Je ne sçay ce qui arrivera à Monsieur de Guise et à Descars, mais il n'y a guere d'apparence que je sois tué en duël. Nous venons de faire la paix le Roy d'Espagne et moy, et quand nous ne l'aurions pas faite, je doute que nous nous battions, et que je le fisse appeller comme le Roy mon pere fit appeller Charles-Quint.

Le fond de l'anecdote racontée par le roi se trouve chez Le Laboureur. Dans ses *Remarques sur la personne du Roy Henry II* (t. I, p. 279-280), figure en effet le texte suivant[1] :

1. Nous le citons, bien entendu, d'après l'édition de 1659, celle

J'adjousteray icy à la Prediction de ce Devin [Luc Gauric], celle d'un autre qu'il consulta par curiosité, sur le bruit qui couroit de la verité de tous ses pronostics. On dit qu'il voulut aller le trouver chez luy incognit, et qu'il se fit accompagner du Duc de Guise et du sieur d'Escars, lesquels il voulut suivre pour cacher sa qualité. Le Devin neantmoins s'adressa à luy le premier, luy dit qu'il seroit tué en duel, puis au Duc de Guise, et luy predit qu'il seroit tué par derriere; dont il s'offensa, comme s'il eust entendu que ce seroit en fuyant. Et enfin il menaça le sieur d'Escars d'un coup de pied de Cheval qui auroit l'œil veron, le chanfrin et les quatre pieds blancs. La mort du Roy et du Duc de Guise fit apprehender au dernier la verité de cette Prophetie, il n'eut plus de soins que pour l'eluder, et se retira chez luy en Lymosin, fuyant toutes les occasions de la rencontre de ce Cheval omineux; mais estant arrivé une querelle entre des gens de qualité de sa Province qu'il voulut appaiser : Il les manda, les reconcilia, et aprés leur avoir fait bonne chere, il les reconduisit sur le soir jusques sous la porte de sa basse cour, où il ne se pût donner de garde de ce malheureux Cheval, auquel il ne pensoit plus, et qui accomplit sa destinée d'un coup de pied entre les deux yeux dont il mourut.

Ce passage est donné formellement par Le Laboureur comme extrait des *Mémoires* de Brantôme en sa notice sur Henri II. Or, on le chercherait en vain dans l'édition de Leyde (1666), — et d'ailleurs il n'est pas davantage dans les éditions modernes de Mérimée et de Lalanne. Est-il bien de Brantôme? Ce n'est pas la question pour l'instant. Toujours est-il que Mme de la Fayette a puisé là son épisode.

Mais, d'autres fois, elle a tiré directement de l'édition elzévirienne ce que Le Laboureur ne lui fournissait pas. Si les *Grands capitaines étrangers* n'ont pas laissé de traces dans *La princesse de Clèves*, en revanche on y peut relever maint souvenir des *Grands capitaines françois*, des *Dames illustres*, voire même des *Dames galantes*.

qu'a pratiquée Mme de la Fayette. L'édition « classique » des *Mémoires* de Castelnau et des *Additions* de Le Laboureur est celle de Jean Godefroy, Bruxelles, 1731, 3 vol. in-fol.

C'est ainsi, par exemple, que le portrait de Mme Marguerite, sœur du roi, vient en droite ligne de deux pages des *Dames illustres*. Afin qu'on puisse mieux saisir comment procède Mme de la Fayette, nous placerons ici les deux textes l'un en face de l'autre :

Dames illustres, p. 324-325.

... Elle avoit beaucoup [de sapience] et de science aussi, qu'elle entretenoit tousjours par ses continuelles estudes les aprés disnées, et ses leçons qu'elle apprenoit des gens sçavans qu'elle aymoit par dessus toute sorte de gens, aussi l'honnoroient-ils comme leur Deesse et Patronne... Elle eut le cœur grand et haut, le Roy Henry la voulut une fois marier à Monsieur de Vendosme premier Prince du sang, mais elle fit response qu'elle n'espouseroit jamais le sujet du Roy son Frere, voilà pourquoy elle demeura si longtemps à prendre party, jusques à ce que par la paix faite entre les deux Roys Chrestien et Catholique, elle fut mariée avec Monsieur de Savoye, auquel elle aspiroit il y avoit long-temps, dés le temps du Roy François premier, et délors que le Pape Paul III. et le Roy François se virent à Nice, que la Reyne de Navarre alla voir par commandement du Roy feu Monsieur de Savoye le pere au Chasteau de Nice, et y mena Madame Marguerite sa Niece, qui fut

Princesse de Clèves, p. 19-20.

Cette princesse estoit dans une grande consideration, par le credit qu'elle avoit sur le Roy son frere; et ce credit estoit si grand, que le Roy en faisant la Paix consentoit à rendre le Piémont, pour luy faire épouser le Duc de Savoye. Quoy qu'elle eust desiré toute sa vie de se marier, elle n'avoit jamais voulu épouser qu'un Souverain, et elle avoit refusé pour cette raison le Roy de Navarre lors qu'il estoit Duc de Vendosme; et avoit toûjours souhaité Monsieur de Savoye, elle avoit conservé de l'inclination pour luy depuis qu'elle l'avoit veu à Nice à l'entreveuë du Roy François premier et du Pape Paul troisiéme. Comme elle avoit beaucoup d'esprit, et un grand discernement pour les belles choses, elle attiroit tous les honnestes gens, et il y avoit de certaines heures où toute la Cour estoit chez elle.

trouvée fort agreable à Monsieur de Savoye et fort propre pour son fils, mais cela traisna par le moyen de la guerre jusqu'à cette grande paix, que ce mariage se fit et se consomma, et cousta bon à la France : Car de tout ce qu'on avoit conquis et gardé en Piedmont et Savoye l'espace de trente ans, il fallut qu'il se rendit en une heure, tant le Roy Henry desiroit la paix et aymoit sa Sœur, qu'il ne voulut rien espargner pour la bien colloquer, mais pourtant la plus grande part de la France et de Piedmont en murmuroient et disoient que c'estoit un peu trop.

Le rapprochement des deux textes montre assez que Mme de la Fayette, en s'inspirant de Brantôme, n'est pas esclave de son modèle. Elle en use avec lui librement. Le mémorialiste, à son ordinaire, est longuet et diffus; il écrit d'abondance, comme cela lui vient; il ignore l'art des gradations. Mme de la Fayette renverse à dessein l'ordre des idées : elle réserve pour la fin le portrait intellectuel et fait passer d'abord les données historiques. Et même là, elle s'attache à l'essentiel : elle élague les menus faits, les détails accessoires, tout ce qui est surcharge. Une simple phrase (« le Roy en faisant la paix consentoit à rendre le Piémont pour faire épouser à sa sœur le Duc de Savoye ») lui suffit à résumer tout un développement. Cet art, à la fois subtil et savant, de condensation et de réduction, c'est l'art classique.

Et c'est toujours ainsi qu'elle adapte Brantôme. En veut-on un nouvel exemple? Dans son récit de la mort de Henri II, elle insère cette anecdote (p. 202) :

L'on peut juger en quel estat estoit la Duchesse de Valenti-

nois. La Reine ne permit point qu'elle vist le Roy, et luy envoya demander les cachets de ce Prince, et les pierreries de la Couronne qu'elle avoit en garde. Cette Duchesse s'enquit si le Roy estoit mort : Et comme on luy eut respondu que non. Je n'ay donc point encore de maistre, respondit-elle, et personne ne peut m'obliger à rendre ce que sa confiance m'a mis entre les mains.

Cette fière parole, où se peint tout un caractère, vient cette fois d'une anecdote des *Dames galantes* t. II, p. 327-328). Mais avec quelle habileté l'écrivain du XVIIe siècle a fait tenir en une phrase ce que le conteur du XVIe a noyé gauchement dans un flux de mots !

Il fut dit et commandé à Madame la Duchesse de Valentinois, sur l'approchement de la mort du Roy Henry Second, et le peu d'espoir de sa santé, de se retirer en son hostel de Paris, et n'entrer plus en sa chambre, autant pour ne le perturber en ses cogitations à Dieu, que pour inimitié qu'aucuns luy portoient. Estant donc retirée, on luy envoya demander quelques bagues et joyaux qui appartenoient à la Couronne, et eut à les rendre. Elle demanda soudain à Monsieur l'harangueur, comment, le Roy est il mort ? Non, Madame, respondit l'autre, mais il ne peut gueres tarder. Tant qu'il luy restera un doigt de vie donc, dit-elle, je veux que mes ennemis sçachent, que je ne les crains point ; et que je ne leur obeïray tant qu'il sera vivant. Je suis encor invincible de courage ; mais lors qu'il sera mort, je ne veux plus vivre aprés luy ; et toutes les amertumes qu'on me sçauroit donner, ne me seront que douceurs au prix de ma perte ; et par ainsi mon Roy vif ou mort, je ne crains point mes ennemis.

Nous ne pouvons songer à passer en revue tous les emprunts faits à Brantôme par Mme de la Fayette. Il faut nous contenter de brèves indications. Qu'elle en ait eu connaissance par l'édition des Elzéviers ou par les extraits de Le Laboureur, toujours est-il qu'elle doit à Brantôme la plupart des portraits dont elle a parsemé *La princesse de Clèves*. Celui du roi, tout au début (p. 6-7), n'est qu'une heureuse synthèse de la notice sur Henri II (*Hommes*

illustres françois, t. II, p. 42 et suiv.). Et l'on en peut dire à peu près autant du tableau de la cour qui suit ce portrait (p. 7-11) : les éléments en sont puisés çà et là dans les *Dames illustres* et les *Hommes illustres;* Brantôme a fourni tous les noms, les titres nobiliaires, la plupart des traits caractéristiques. Un peu plus loin, le portrait du maréchal de Saint-André (p. 13) n'est qu'une réduction de quelques pages des *Grands capitaines françois* (t. III, p. 306-309); celui de Chastelart (p. 28-29), favori de M. d'Anville, a sa source pareillement dans la notice sur Marie Stuart, qui fait partie des *Dames illustres* (p. 169). Quant à l'inclination d'Élisabeth, reine d'Angleterre, pour le duc de Nemours (p. 14-16), — inclination dont Henri II est informé par M. de Randan, son ambassadeur, et qu'il conseille au duc de faire aboutir au mariage, — il en est parlé tout au long dans les *Dames galantes* (t. II, p. 261-263), et Mme de la Fayette s'est contentée de déplacer, en l'avançant de quelques mois, un fait que Brantôme rapporte comme arrivé sous François II.

Pour en finir avec Brantôme, nous placerons ici deux textes qui, mieux que tous autres peut-être, nous feront apprécier chez Mme de la Fayette l'art si délicat de l'adaptation.

Le premier est le portrait du noble et beau seigneur dont s'éprend Mme de Clèves, et qui, lui-même amoureux d'elle, la poursuivra de ses assiduités, le duc de Nemours :

Hommes illustres françois, t. III, p. 1-4.	*Princesse de Clèves,* p. 9-10.
Ce Prince, dit Iaques de Savoye, fut en son temps un des plus parfaits et accomplis Princes, Seigneurs et Gentilshommes qui fut jamais, il faut librement avec verité franchir ce mot, sans en estre repris, ou si l'on l'est, c'est tres-mal	... Ce Prince estoit un chef-d'œuvre de la nature; ce qu'il avoit de moins admirable, c'estoit d'estre l'homme du monde le mieux fait et le plus beau. Ce qui le mettoit au dessus des autres estoit une valeur incomparable, et un

à propos : qui l'a veu le peut dire comme moy. Il a esté un tres-beau Prince et de tres-bonne grace, brave et vaillant, agreable, aymable et accostable, bien disant, bien escrivant, autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux; si bien que toute la Cour en son temps (au moins la jeunesse) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy, et quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire, que quand on se façonnoit en tous ses gestes et actions : il estoit pourveu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles et recevables; de plus, tout ce qu'il faisoit, si bien, de si bonne grace et si belle adresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imiter sans en approcher, mais si naïfvement, que l'on eust dit que tout cela estoit né avec luy. Il aymoit toutes sortes d'exercices, et si y estoit si universel, qu'il estoit parfait en tous : il estoit tres-bon homme de cheval, tres-adroit, et de bonne grace, fut ou à picquer, ou rompre lances, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir et pour la guerre, bon homme de pied, à combattre à la picque et à agréement dans son esprit, dans son visage, et dans ses actions, que l'on n'a jamais veu qu'à luy seul; il avoit un enjouëment qui plaisoit également aux hommes, et aux femmes, une adresse extraordinaire dans tous ses exercices, une maniere de s'habiller qui estoit toûjours suivie de tout le monde, sans pouvoir estre imitée; et enfin un air dans toute sa personne, qui faisoit qu'on ne pouvoit regarder que luy dans tous les lieux où il paroissoit. Il n'y avoit aucune Dame dans la Cour, dont la gloire n'eust esté flatée de le voir attaché à elle; peu de celles à qui il s'estoit attaché, se pouvoient vanter de luy avoir resisté, et mesme plusieurs à qui il n'avoit point témoigné de passion, n'avoient pas laissé d'en avoir pour luy. Il avoit tant de douceur et tant de disposition à la galanterie, qu'il ne pouvoit refuser quelques soins à celles qui tâchoient de luy plaire : ainsi il avoit plusieurs Maîtresses, mais il estoit difficile de deviner celle qu'il aimoit veritablement.

l'espée; à la barriere les armes belles en la main, il joüoit tres-bien à la paulme, aussi disoit-on les revers de Monsieur de Nemours, joüoit bien à la balle, au ballon, sautoit, voltigeoit, dansoit, et le tout avec si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit tres-parfait en toutes sortes d'exercices cavaleresques; si bien que qui n'a veu Monsieur de Nemours en ses années gayes, il n'a rien veu, et qui l'a veu le peut baptiser par tout le monde, la fleur de toute Chevalerie, et pour ce fort aymé de tout le monde, et principalement des Dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit, et plusieurs en a-t-il refusé qui luy en eussent bien voulu départir... Ie luy ay oüy raconter plusieurs fois de ses avantures d'amour, mais il disoit que la plus propre recepte pour joüir de ses amours estoit la hardiesse, et qui seroit bien hardy en sa premiere pointe, infailliblement il emporteroit la forteresse de sa Dame, et qu'il en avoit ainsi conquis de cette façon plusieurs, et moitié à demy force, et moitié en joüant en ses jeunes ans.

Si l'on en juge par cet exemple, l'art de l'adaptation, chez Mme de la Fayette, se ramène à trois points : 1° elle abrège et réduit tout ce qui fait longueur : une phrase, au début,

condense fortement tout ce que nous conte Brantôme, de façon prolixe et trainante, du charme extérieur de son personnage; 2° à la multiplicité des traits particuliers, elle substitue le général : Brantôme énumère en détail les divers exercices où excelle Nemours; elle se contente de dire : « Il avoit... une adresse extraordinaire dans tous ses exercices »; 3° elle supprime ou du moins adoucit ce qui est vulgaire ou trop cru. Bien caractéristique, à cet égard, est la fin du portrait. Le héros de Brantôme, qui conquiert une dame comme une forteresse, n'est, suivant le mot de Lalanne, que « le plus audacieux des libertins »[1]. Mme de la Fayette, en cela d'accord avec son époque, qui veut des amants délicats autant que passionnés, laisse à Brantôme son réalisme un peu grossier, et, si elle fait allusion aux galanteries de Nemours, c'est, on le voit, avec le tact et la réserve d'un Racine.

Le second texte est le récit du tournoi solennel donné par Henri II à l'occasion du mariage de Madame, sa fille, avec le roi d'Espagne. Les quatre tenants de la lice ont arboré chacun les couleurs de leur dame :

Hommes illustres françois, t. II, p. 38-39.	*Princesse de Clèves*, p. 198.
... Il [Henry II] portoit pour livrée, blanc et noir, qui estoit la sienne ordinaire, à cause de la belle veuve qu'il servoit. Monsieur de Guise son blanc et incarnat, qu'il n'a jamais quitté pour une Dame que je dirois, qu'il servit estant fille à la Cour. Monsieur de Ferrare jaune et rouge, et Monsieur de Nemours jaune et noir. Ces deux couleurs luy estoient tres-propres, qui signifioient jouïs-	Le Roy n'avoit point d'autres couleurs que le blanc et le noir qu'il portoit toûjours à cause de Madame de Valentinois qui estoit veuve. Monsieur de Ferrare et toute sa suitte avoient du jaune et du rouge. Monsieur de Guize parut avec de l'incarnat et du blanc; On ne sçavoit d'abord par quelle raison il avoit ces couleurs; mais on se souvint que c'estoient celles d'une belle personne qu'il avoit ai-

1. Lalanne, *op. cit.*, p. 369.

sance et fermeté, ou ferme en jouïssance, car il estoit lors (ce disoit-on) jouïssant d'une des belles Dames du monde, et pour ce devoit-il estre ferme et fidel à elle pour bonne raison, car ailleurs n'eust-il sceu mieux rencontrer et avoir.

Voilà quatre Princes des bons hommes d'armes qu'on eust sceu trouver non pas seulement en France, mais en autres contrées, et qui tout ce jour-là firent merveilles, et ne sçavoit-on à qui donner la gloire, encore que le Roy fust un des meilleurs et des plus adroits à cheval de son Royaume.

mée pendant qu'elle estoit fille, et qu'il l'aimoit encore, quoy qu'il n'osast plus le luy faire paroistre. Monsieur de Nemours avoit du jaune et du noir; on en chercha inutilement la raison. Madame de Cleves n'eut pas de peine à la deviner : elle se souvint d'avoir dit devant luy qu'elle aimoit le jaune, et qu'elle estoit faschée d'estre blonde, parce qu'elle n'en pouvoit mettre. Ce Prince crût pouvoir paroistre avec cette couleur, sans indiscretion, puïsque Madame de Cleves n'en mettant point, on ne pouvoit soupçonner que ce fust la sienne.

Jamais on n'a fait voir tant d'adresse que les quatre tenants en firent paroistre. Quoy que le Roy fust le meilleur homme de cheval de son Royaume : on ne sçavoit à qui donner l'avantage.

Ici, Mme de la Fayette suit de très près Brantôme. Elle garde avec soin les détails pittoresques que lui fournit son devancier, et quant à la raison qu'il donne des couleurs adoptées par le duc de Nemours, habilement elle la transforme, pour la faire servir à la psychologie[1].

1. Le récit de la mort de Henri II (p. 199-200) vient également de Brantôme (*ibid.*, p. 39-40); mais nous ne pouvons tout citer.

II.

Les « Mémoires » de Castelnau et les « Additions » de Le Laboureur.

Les *Mémoires* de Michel de Castelnau, publiés par Le Laboureur en 1659, ont été de peu de secours à Mme de la Fayette, et la raison en est bien simple : c'est qu'à part le premier chapitre, qui résume en quelques mots la fin de Henri II, ils portent sur les règnes suivants. Toutefois, un passage de *La princesse de Clèves* a sa source unique et directe dans une page de ces *Mémoires*. C'est la scène où Nemours, pressé par son souverain d'aller en Angleterre pour faire sa cour amoureuse à la reine Élisabeth, se refuse à tenter l'aventure (p. 89) :

Il me semble... que je prendrois mal mon temps, de faire ce voyage presentement que le Roy d'Espagne fait de si grandes instances pour épouser cette Reine. Ce ne seroit peut-estre pas un Rival bien redoutable dans une galanterie : mais je pense que dans un mariage vôtre Majesté ne me conseilleroit pas de luy disputer quelque chose. Je vous le conseillerois en cette occasion, reprit le Roy, mais vous n'aurez rien à luy disputer; je sçay qu'il a d'autres pensées, et quand il n'en auroit pas, la Reine Marie s'est trop mal trouvée du joug de l'Espagne, pour croire que sa sœur le veüille reprendre, et qu'elle se laisse ébloüir à l'éclat de tant de Couronnes jointes ensemble.

Or, voici ce que nous lisons dans les *Mémoires* de Castelnau (liv. II, chap. III, éd. Le Laboureur, t. I, p. 32-33) :

... Philippes Roy d'Espagne qui avoit épousé ladite Reyne Marie, moyenna sa liberté [la liberté d'Elisabeth], et la fit sortir de prison, esperant de l'épouser au cas que Marie mourust sans enfans, comme il advint. Et ledit Philippes qui estoit pour lors au Pays-bas, envoya des Ambassadeurs en Angleterre, et fit grande instance pour avoir en mariage ladite Elizabeth, laquelle n'y voulut aucunement prester l'oreille, pour n'y avoir point d'affection... Et outre le peu de volonté que

ladite Reyne avoit de l'épouser, il y avoit encore un grand empeschement pour la diversité des religions, joint aussi que les Espagnols estoient fort mal voulus des Anglois.

Si Mme de la Fayette doit assez peu de chose aux *Mémoires* de Castelnau, en revanche elle a mis largement à contribution le savant éditeur qui les a commentés. Outre qu'elle a trouvé chez lui, comme nous l'avons vu plus haut, la plupart des textes de Brantôme qui ont passé dans son roman, elle a souvent tiré profit des « additions » que Le Laboureur a multipliées, touchant surtout les faits et les acteurs du règne de Henri II.

Quand Mme de la Fayette écrit que « Marie Stuart Reine d'Ecosse, qui venoit d'épouser Monsieur le Dauphin, et qu'on appelloit la Reine Dauphine, estoit une personne parfaite, pour l'esprit et pour le corps » (p. 7), elle se borne à résumer d'une façon très générale la notice de Brantôme, citée tout au long par Le Laboureur (t. I, p. 545 et suiv.). Mais elle ajoute : « Elle avoit esté élevée à la Cour de France, elle en avoit pris toute la politesse, et elle estoit née avec tant de disposition pour toutes les belles choses, que malgré sa grande jeunesse, elle les aimoit, et s'y connoissoit mieux que personne » (p. 7). Et ce trait précis de sa « politesse », il lui vient du commentateur : « Elle se naturalisa si bien Françoise à la Cour qu'on pouvoit dire qu'elle n'estoit pas seulement la plus belle, mais la plus polie de tout son Sexe dans la langue et dans la belle galanterie, qui estoit alors tout l'ornement de la Cour de Henry II » (t. I, p. 547).

Plus loin, Mme de la Fayette nous apprend que M. d'Anville, second fils de Montmorency, était « éperduëment amoureux de la Reine Dauphine » (p. 13). Brantôme est muet sur ce point. Mais Le Laboureur la renseigne, et, par un usage de l'anachronisme dont nous avons déjà relevé un exemple, elle transpose sous Henri II une passion qui ne se produisit qu'à l'époque du veuvage de la reine : « ... Depuis qu'elle fut vefve jusques à son retour en Escosse, il est vray qu'elle souffrit les inclinations de

quelques seigneurs de la Cour, et entr'autres du sieur de Damville depuis Mareschal, Duc de Montmorency et Connestable de France, et qu'elle declara qu'elle l'épouseroit, si par la mort de sa femme Antoinette de la Marck, fille du Duc de Boüillon, ou autrement, il r'entroit en liberté de se remarier. Cette passion le fit embarquer avec elle pour la conduire en son Royaume... » (t. I, p. 547).

Le prince de Condé nous est ainsi dépeint (p. 9) : « Le Prince de Condé dans un petit corps peu favorisé de la nature, avoit une ame grande et hautaine, et un esprit qui le rendoit aimable aux yeux mesme des plus belles femmes. » Certes, Brantôme a pu servir d'original, lorsqu'il écrit du prince (*Hommes illustres françois*, t. III, p. 211) : « Il estoit de fort basse et petite taille, non que pour cela il ne fut aussi fort, aussi verd, vigoureux et adroit aux armes, et à pied et à cheval, autant qu'homme de France, comme je l'ay veu en affaires. Au reste il estoit fort agreable, accostable et aymable... » Mais à l'atténuation des termes autant qu'au fond lui-même, il apparaît assez que Mme de la Fayette a bien plutôt suivi Le Laboureur (t. I, p. 350-351) : « Le Prince de Condé, pauvre en biens, encore plus disgracié de la fortune en son corps, et avec tout cela le plus gentil Prince, le plus courageux, le plus aimable, et le plus aimé, mesme des Dames, qui fut en son siecle. »

C'est encore Le Laboureur qui apprend à Mme de la Fayette que Catherine de Médicis avait foi dans les horoscopes et les prédictions (t. I, p. 291) ; que Lignerolles était « un jeune homme d'esprit », favori de Nemours (t. I, p. 809) ; que François de Lorraine, grand prieur de France, mourut « dans la fleur de sa jeunesse » (t. I, p. 464) ; etc.

Ce sont là de petits détails ; mais voici qui est plus important. Dans l'entretien de Nemours avec Henri II, il est question d'un lord anglais qui fut également aimé d'Élisabeth et de Marie Tudor (p. 89-90) :

Elle [Elisabeth] a aimé le Milord Courtenay il y a déja quelques années. Il estoit aussi aimé de la Reine Marie, qui

l'auroit épousé du consentement de toute l'Angleterre, sans qu'elle connut que la jeunesse et la beauté de sa sœur Elisabeth le touchoient davantage que l'esperance de regner. Vôtre Majesté sçait que les violentes jalousies qu'elle en eut, la porterent à les mettre l'un et l'autre en prison, à exiler en suitte le Milord Courtenay, et la determinerent enfin à épouser le Roy d'Espagne. Je croy qu'Elizabeth, qui est presentement sur le Trône, rappellera bien-tost ce Milord, et qu'elle choisira un homme qu'elle a aimé, qui est fort aimable, qui a tant souffert pour elle, plûtost qu'un autre qu'elle n'a jamais veu. Je serois de vôtre avis, repartit le Roy, si Courtenay vivoit encore; mais j'ay sçeu depuis quelques jours, qu'il est mort à Padouë, où il estoit relegué.

Les *Mémoires* de Castelnau (liv. II, chap. III) mentionnent en passant ce milord Courtenay; mais Le Laboureur lui consacre toute une « addition » : *Du sieur de Courtenay, Anglois, aimé et recherché en mariage par Marie Reine d'Angleterre*, et c'est de là que Mme de la Fayette a tiré la substance du précédent passage. Elle a, comme toujours, allégé, condensé, clarifié le texte du modèle (t. I, p. 434-435) :

Edoüart de Courtenay, Comte de Den et Marquis d'Excestre, seigneur tres-accomply, et de plus riche et tres-noble, comme celui qui avoit plusieurs alliances avec le sang Royal; duquel il avoit l'honneur d'estre descendu par Catherine d'Angleterre son ayeule, à cause de laquelle il estoit Cousin issu de germain de la Reine Marie et d'Elizabeth sa sœur, depuis Reine d'Angleterre, fut pour tant d'illustres qualitez desiré pour mary par les deux sœurs. C'estoit aussi le souhait de toute l'Angleterre qui demandoit un Roy de sa nation; mais l'esclat des beautez d'Elizabeth qui estoit plus jeune et plus spirituelle que sa sœur l'emporta sur le brillant d'une Couronne, et sur la politique, qui fit trouver à Marie un plus grand party en la personne de Philippe second Roy d'Espagne qui l'espousa et qui ne l'aima jamais. Le soupçon qu'elle eut des amours de Mylord Courtenay et de sa sœur, pour laquelle il s'éleva quelque tumulte en Angleterre, mit les deux Amans en tres-grand danger de leur vie; et enfin Courtenay

aprés avoir esté deux fois en prison quitta le Royaume, et se retira en Italie où il mourut à Padouë l'an 1555, et en lui perit cette illustre branche des Courtenay Comte de Den sur le point de se voir couronnée, soit que ce seigneur eut espousé Marie, ou qu'il l'eut survescu pour regner avec Elizabeth son heritiere qui lui succeda l'an 1558[1].

Tout un long épisode de *La princesse de Clèves* (fin de la 2e partie et début de la 3e, p. 130-154) raconte la liaison de la reine Catherine avec le vidame de Chartres. Distingué par la reine, qui veut faire de lui son chevalier servant et l'unique confident de ses chagrins intimes, le vidame, de cœur volage, amoureux sans prudence de plusieurs côtés à la fois, ne sait point garder la faveur royale; il se perd par ses inconstances; la reine, dépitée, irritée, lui retire son amour, et par la suite, peut-être à l'instigation du cardinal de Lorraine, elle l'abandonne, dans la conjuration d'Amboise, à la vengeance de ses ennemis. L'invention romanesque tient ici, cela va sans dire, la place principale. Mais d'où viennent les éléments historiques qui se mêlent à la fiction? C'est encore Le Laboureur qui parle en ces termes de Catherine de Médicis (t. I, p. 291-292) : « ... Elle n'oublia pas tellement son Sexe, qu'on puisse dire qu'elle ait esté exempte de la passion qui dominoit à la Cour... Elle eut diverses inclinations, et

1. Castelnau, dans un court paragraphe, s'est contenté de rappeler la passion de Marie Tudor pour ce jeune seigneur qu'illustraient à la fois sa royale origine et sa grande beauté. Puis il a conclu : « Mais luy n'avoit pas son affection à la Reyne Marie, mais bien à Elizabeth sa jeune sœur, qui luy portoit beaucoup d'affection, comme l'on disoit. Ce que la Reyne Marie ayant découvert, et que plusieurs du Royaume d'Angleterre impatiens, et qui tenoient pour chose nouvelle d'estre commandez par une femme, jettoient les yeux sur le Milord de Courtenay, et eussent bien desiré l'avoir pour Roy, et qu'il épousast Elizabeth : il delibera de sortir du Royaume pour éviter le courroux et animosité de la Reyne Marie, et alla à Venise, où bientost apres il mourut de poison, comme l'on dit » (t. I, p. 32). — On voit que cette rédaction est bien plus éloignée du texte du roman que celle de Le Laboureur. Une divergence est capitale : pour Castelnau, c'est à Venise, non à Padoue, que mourut Courtenay.

entr'autres pour François de Vendosme Vidame de Chartres... Je ne veux pas dire que cette amitié ait passé les bornes de la galanterie. Outre que c'estoit la mode, par ce qu'il n'y avoit gueres de Dames qui n'eussent leurs Chevaliers, c'estoit un moyen de s'asseurer de personnes qui la servissent par le plus puissant de tous les engagemens. » C'est aussi chez Le Laboureur, parlant du vidame de Chartres (t. I, p. 466), que se trouve notée, comme un trait de son caractère, cette « inconstance qui le rendit amoureux de toutes les Dames de la Cour ». Et c'est Le Laboureur enfin (t. I, p. 466) qui rapporte sa disgrâce et sa ruine finale, « soit que la Reine eut conceu quelque aversion de sa conduite, ou que le Cardinal [de Lorraine] se deffiat de quelque retour[1] ».

Nous n'avons pas épuisé la somme des emprunts de Mme de la Fayette à l'éditeur de Castelnau; mais on peut juger par ce qui précède que sa dette envers lui n'est guère moindre qu'envers Brantôme.

1. Citons en note les deux textes :

Additions, t. I, p. 465-466.

« François de Vendosme... croyoit n'avoir point besoin des bonnes graces du Cardinal de Lorraine; puis qu'il avoit mesme negligé de profiter de celles de la Reine Catherine, qu'il avoit long temps servie par une pure inclination, je ne sçay pas si ce Cardinal l'en éloigna, ou si luimesme il lui quitta la place pour satisfaire à son inconstance qui le rendit amoureux de toutes les Dames de la Cour. Quoy qu'il en soit cela aida beaucoup à sa ruine, soit que la Reine eut conceu quelque aversion de sa conduite, ou que le Cardinal se deffiat de quelque retour. »

Princesse de Clèves, p. 154.

« Pour le Vidame de Chartres, il fut ruiné auprés d'elle, et soit que le Cardinal de Lorraine se fust déja rendu Maistre de son esprit, ou que l'avanture de cette Lettre qui luy fit voir qu'elle estoit trompée, luy aidast à démesler les autres tromperies que le Vidame luy avoit déjà faites; il est certain, qu'il ne pût jamais se raccommoder sincerement avec elle. Leur liaison se rompit, et elle le perdit ensuitte à la conjuration d'Amboise où il se trouva embarrassé. »

Le trait final du second texte, sur la conjuration d'Amboise, ne se trouve pas dans Le Laboureur : il est tiré d'un passage de Brantôme sur le vidame de Chartres, inséré par Le Laboureur, t. I, p. 471.

III.

L' « Histoire de France » de Pierre Matthieu.

Avec les *Mémoires* où revit l'époque des derniers Valois, l'auteur de *La princesse de Clèves* a consulté des *Histoires de France*. Elle en a mis deux à contribution : celle de Pierre Matthieu et celle de Mézeray.

L'ouvrage de Pierre Matthieu, publié dix ans après sa mort par les soins de son fils Jean-Baptiste, n'a jamais eu qu'une édition. Il a vu le jour à Paris, en 1631, sous ce titre : *Histoire de France soubs les regnes de François Ier. Henry II. François II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louys XIII* (2 vol. in-fol.). L'histoire des Valois est au tome Ier.

Ce vieil ouvrage est loin d'avoir perdu toute valeur ; il mériterait, croyons-nous, une étude particulière. L'auteur, « historiographe du Roy », se fait de son devoir une haute opinion ; il est soucieux d'exactitude[1], et de nos jours on peut encore le consulter avec profit[2].

Mme de la Fayette l'a beaucoup pratiqué pour sa part, et son roman lui doit de très curieux détails. Laissons pour l'instant de côté deux ou trois menus faits dont on ne peut dire avec certitude s'ils viennent de lui ou de Mézeray. C'est de lui que dérivent quelques indications et quelques anecdotes dont nous avons en vain cherché l'origine ailleurs.

C'est ainsi, par exemple, que la phrase sur « Madame

1. « J'ay recueilly soigneusement les paroles des Roys, recherché les discours des Officiers de la Corone, et des premiers du Conseil, veu les originaux des traictez, des instructions, des lettres, des advis de plusieurs grandes et importantes actions, en un mot je ne dis rien sans preuve ny fondement » (*Advertissement*). Il ajoute, non sans emphase : « Je donne quelque chose au temps, rien à la passion, tout à la verité. »

2. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 226, le qualifie « un historien qui n'est pas exempt de faux goût, mais qui a des portions de vie et de vérité ».

Diane fille du Roy, et d'une Dame de Piedmont, qui se fit Religieuse aussi-tost qu'elle fut accouchée » (p. 11), est la reproduction presque textuelle de cette manchette de Pierre Matthieu (p. 34, en marge, à droite) : « Diane fille naturelle du Roy, et d'une Dame qui aussi tost qu'elle en fut accouchée se rendit Religieuse. » Matthieu ne dit pas, il est vrai, que cette dame fût *de Piedmont*. Mais ce dernier renseignement, Mme de la Fayette le tient du P. Anselme[1], dont nous verrons qu'elle a feuilleté, pour les questions généalogiques, l'*Histoire de la maison royale de France* (Paris, 1674).

La 3e partie du roman se termine sur ce tableau (p. 202) : « Si-tost qu'il [Henri II] fut expiré au Chasteau des Tournelles, le Duc de Ferrare, le Duc de Guise et le Duc de Nemours conduisirent au Louvre la Reine Mere, le Roy et la Reyne sa femme. Monsieur de Nemours menoit la Reine Mere. Comme ils commençoient à marcher, elle se recula de quelques pas, et dit à la Reine sa belle-fille que c'estoit à elle à passer la premiere; mais il fut aisé de voir qu'il y avoit plus d'aigreur que de bienseance dans ce compliment. » Mettons à part la réflexion finale, où l'écrivain, dans l'interprétation d'un geste, nous découvre une fois de plus son acuité psychologique. Le reste est de Pierre Matthieu, qui raconte en ces termes les débuts du roi François II (p. 208) : « Si tost que son Pere eut rendu l'esprit : le Duc de Guise, le Cardinal de Ferrare, Alfonse Duc de Ferrare, et Iacques de Savoye, le firent monter en Carrosse, et le menerent au Louvre. La Royne Mere y alla aussi accompagnée du Duc de Nemours, et elle eut le jugement si presant en ceste violente douleur, que voulant monter en Carrosse, elle se souvint qu'elle estoit descen-

1. Au nombre des enfants naturels de Henri II, le P. Anselme mentionne (t. I, p. 144) « Diane, légitimée de France, Duchesse d'Engoulesme, née de Philipe des Ducs, Damoiselle de Cosny en Piémont ». Il est curieux de constater que Mme de la Fayette n'a pas tenu compte de cette note du P. Anselme sur Philippe Duc : « Elle vivoit encore le 1. Juillet 1572. et ne se fit pas Religieuse comme a crû P. Mathieu. »

due d'un degré, et pour ce ne voulut retarder de faire voir qu'elle ne l'ignoroit, et prenant la Royne par la main, luy dit, Madame c'est à vous de marcher maintenant la premiere. »

Mlle de Chartres, la future princesse de Clèves, est à peine arrivée à la cour qu'elle gagne l'amitié de la reine dauphine. Dans une heure de confidence, Marie Stuart lui dévoile ses tristesses, la haine dont elle est l'objet à la fois de la part de la reine Catherine et de la favorite Diane de Poitiers; et de cette haine, elle lui apprend la raison première (p. 30-31) :

... Elles ne me haïssent qu'à cause de la Reine ma mere, qui leur a donné autrefois de l'inquietude et de la jalousie. Le Roy en avoit esté amoureux avant qu'il le fust de Madame de Valentinois; et dans les premieres années de son mariage, qu'il n'avoit point encore d'enfans, quoy qu'il aimast cette Duchesse, il parut quasi resolu de se démarier pour épouser la Reine ma mere. Madame de Valentinois qui craignoit une femme, qu'il avoit déja aimée, et dont la beauté et l'esprit pouvoient diminuer sa faveur, s'unit au Connestable, qui ne souhaitoit pas aussi que le Roy épousast une sœur de Messieurs de Guise : Ils mirent le feu Roy dans leurs sentimens, et quoy qu'il haïst mortellement la Duchesse de Valentinois, comme il aimoit la Reine, il travailla avec eux pour empescher le Roy de se démarier; mais pour luy ôter absolument la pensée d'épouser la Reine ma mere, ils firent son mariage avec le Roy d'Escosse, qui estoit veuf de Madame Magdelaine sœur du Roy, et ils le firent parce qu'il estoit le plus prest à conclure, et manquerent aux engagemens qu'on avoit avec le Roy d'Angleterre, qui la souhaitoit ardemment. Il s'en falloit peu mesme que ce manquement ne fist une rupture entre les deux Rois. Henry VIII. ne pouvoit se consoler de n'avoir pas épousé la Reine ma mere, et quelque autre Princesse Françoise qu'on luy proposast, il disoit toûjours qu'elle ne remplaceroit jamais celle qu'on luy avoit ôtée. Il est vray aussi que la Reine ma mere estoit une parfaite beauté, et que c'est une chose remarquable, que veuve d'un Duc de Longueville, trois Rois ayent souhaité de l'épouser; son malheur l'a donnée au moindre, et l'a mise dans un Royaume où elle ne trouve que des peines...

Comme toujours, c'est à Mme de la Fayette qu'appartient la psychologie. Mais elle y mêle de l'histoire : d'après la page qui précède, Marie de Lorraine, sœur des Guises, veuve d'un duc de Longueville, avant d'épouser Jacques V, roi d'Écosse, avait failli d'abord épouser le dauphin de France, puis Henri VIII, roi d'Angleterre. Où Mme de la Fayette est-elle allée chercher ces faits, d'ordinaire assez peu connus ? Nous n'en trouvons la trace que dans Pierre Matthieu. Avec cet art de réduction dont elle a le secret, elle a fondu ici deux passages très différents du vieil historiographe. Le premier est relatif au mariage, longtemps stérile, du futur Henri II avec Catherine de Médicis (p. 207) :

... L'ennuy de l'attente lassant l'esperance, on fut sur le point de changer le mariage en divorce. Ceste Princesse [Catherine] s'estoit renduë si agreable au Roy François I. que sa faveur et son Autorité ne luy manquerent pour destruire ce Conseil, disant que c'estoit cruauté de se deffaire d'une Femme vertueuse et sage, et sottise d'en supporter une vitieuse : mais le Mary pour le desir d'estre Pere, et conserver son nom et sa Coronne à sa posterité, eut bien tost consommé sa patience, si elle n'eust esté renouvellée et entretenuë par les persuasions du Connestable, et de la Duchesse de Valentinois... Le Connestable sçavoit bien que le Roy aymoit la Sœur du Duc de Guise, qui fut depuis Royne d'Escosse, et apprehendoit que si ce mariage estoit deffait il ne l'espousast, et que ceste alliance eslevant la Maison de Lorraine n'abaissast la sienne : la Duchesse de Valentinois avoit interest qu'il demeurast en cest estat, parce que n'aymant point la Royne sa Femme, elle possedoit entierement le cueur de ce Prince, et prevoyoit bien que s'il avoit la liberté d'en prendre une autre, il en choisiroit une qui auroit et plus de jeunesse, et plus de beauté qu'elle, et s'il en avoit des enfans, les affections de son cueur qui n'estoient que pour elle seroient partagées, et l'on tireroit tant de ruisseaux de ceste riviere qu'elle n'auroit plus assez d'eau pour porter le Vaisseau de sa fortune et de ses amours.

Quant au second passage concernant Henri VIII, on peut le lire 200 pages plus haut (p. 27-28) :

... Il desiroit ardemment d'espouser Marie de Lorraine Vefve du Duc de Longueville, en fit grande instance, et apres elle il rechercha sa sœur Louyse qui fust mariée au Prince de Cimay. Ses plus confidens serviteurs disoient à l'Ambassadeur du Roy que c'estoit le vray moyen de perpetuer la Paix, de rompre les pratiques que l'Empereur fit en Angleterre apres la mort de la Royne Catherine. Ce qu'il dit à Castillon Ambassadeur du Roy sur ce sujet merite d'estre icy, parce qu'il n'a point esté dit ailleurs, et que cest [c'est] une evidente preuve de la simplicité et franchise de ce temps là, et que je l'ay tiré de l'Original : Comme cestui cy l'asseuroit de la constance et sincerité de l'affection du Roy, il respondit : Ie ne sçay comme le croire, car encores que depuis le commencement de mon regne j'aye plus cherché de bien entretenir la paix et l'amitié entre le Roy mon frere et moy, qu'avec nul autre Prince du monde, et mesmes jusques à vouloir prendre femme en France, neantmoins il a tousjours preferé à moy le Pape et le Roy d'Escosse mes ennemis. L'ambassadeur respond, Pour le Pape la raison le veut : Et quant au Roy d'Escosse, Madame de Longueville luy estoit promise avant la mort de la Royne vostre femme, et pour recompense le Roy vous offre celle qu'il vous plaira choisir en son Royaume de quelque estat ou maison qu'elle soit : C'est bien se mettre à la raison de vouloir bailler pour une le choix de cent mille. Ouy, dit le Roy d'Angleterre, mais celle là est d'une si gente race qu'on n'en trouve pas tousjours de telle...

Nous avons gardé pour la fin l'emprunt le plus direct et le plus significatif. Il s'agit de l'annonce du tournoi qui doit marquer solennellement le double mariage du roi d'Espagne avec Madame Élisabeth et du duc de Savoie avec Madame Marguerite. Cet endroit du roman est d'un style tout spécial : il semble que l'auteur, pour donner à son œuvre un peu de la couleur du temps, ait mis quelque coquetterie à conserver exactement, si mystérieux qu'en fût le sens pour la masse des lecteurs, les termes de tournoi, les expressions techniques. Mais ces termes mêmes et ces expressions, le texte qui les fournissait à Mme de la Fayette, c'est encore Pierre Matthieu, dont le goût déclaré pour les pièces originales s'accuse ici par la reproduction fidèle

des lettres patentes du tournoi[1]. En s'inspirant de son modèle, elle a remplacé par *combat* le mot *emprise*, qu'elle a jugé trop vieux, et, pour le reste, elle a simplement abrégé quelques phrases un peu longues :

Histoire de France, p. 203-204.	*Princesse de Clèves,* p. 113-114.
Le pas est ouvert par sa Majesté tres-Chrestienne. Et par les Princes de Ferrare, Alphonse d'Est, François de Lorraine Duc de Guise, Pair et Grand Chambellan de France, et Iacques de Savoye Duc de Nemours, tous Chevaliers de l'Ordre, pour estre tenu contre tous venans deuëment qualifiés, à commencer au quinziesme jour de Iuin prochain, et continuer jusques à l'accomplissement et effect des emprises et articles qui s'ensuivent. La premiere emprise à cheval, en lice, en double piece, quatre coups de lance, et un pour la Dame. La seconde emprise, à coups d'espee à cheval, un à un, ou deux à deux, à la volonté des Maistres du Camp. La troisiesme emprise à pied, trois coups de picque, et six d'espee, en harnois d'homme de	L'on fit publier par tout le Royaume, qu'en la Ville de Paris le pas estoit ouvert au quinziéme Juin, par Sa Majesté Tres-Chrêtienne, et par les Princes Alphonse d'Est Duc de Ferrare, François de Lorraine Duc de Guise, et Jacques de Savoye Duc de Nemours, pour estre tenu contre tous venans, à commencer le premier combat à cheval en lice, en double piece, quatre coups de lance, et un pour les Dames. Le deuxiéme combat à coups d'épée, un à un, ou deux à deux, à la volonté des Maistres du Camp. Le troisiéme combat à pied, trois coups de piques et six coups d'épées; que les tenans fourniroient de lances, d'épées, et de piques, au choix des assaillans; et que si en courant on donnoit au cheval, on seroit mis hors des rangs. Qu'il

1. Cf. *La publication des emprises du tournoy qui doibt estre faict à Paris, ville capitale du royaume de France, pour la solennité des tresheureux mariages du Roy Catholique, avec madame Elizabeth, fille aisnée du Roy Treschrestien : Et du Duc de Savoye, avec madame Marguerite de France. Publié audict lieu par les Heraux d'armes de France.* Paris, Gilles Corrozet, 1559, in-4°, et Lyon, Benoist Rigaud, 1559, in-8° (Bibl. nat., Lb[31]. 96 et 97).

pied. Fourniront lesdits Tenans de lances de pareille longueur et grosseur, d'espees et picques au choix des Assaillans, et si en courant aucun donne au cheval, il sera mis hors des rangs, sans plus y retourner, et à tout ce que dessus seront ordonnez quatre Maistres du Camp pour donner ordre à toutes choses. Et celuy des assaillans qui aura le plus rompu et le mieux faict aura le prix dont la valeur sera à la discretion des Iuges : Pareillement qui aura le mieux combattu à l'espee et à la picque, aura aussi le Prix à la discretion desdits Iuges : Seront tenus lesdits Assaillans tant de ce Royaume comme Estrangers, de venir toucher à l'un des Escus qui seront pendus au Perron au bout de la Lice, selon les susdites emprises, ou toucher à plusieurs d'iceux à leur choix, ou à tous s'ils veulent, et là trouveront un Officier d'armes qui les recevra pour les enrooller selon qu'ils viendront, et les Escus qu'ils auront touchez. Seront tenus les Assaillans d'apporter ou faire apporter par un Gentil-homme, audit Officier d'armes, leur Escu armoyé de leurs armoyries, pour iceluy pendre audit Perron trois jours durant avant le commencement dudit Tournoy, et en cas qu'ils n'appor-

y auroit quatre Maistres du Camp pour donner les ordres, et que ceux des assaillans qui auroient le plus rompu et le mieux fait, auroient un prix dont la valeur seroit à la discretion des Juges ; que tous les assaillans, tant François qu'Estrangers, seroient tenus de venir toucher à l'un des Escus qui seroient pendus au Perron au bout de la lice, ou à plusieurs, selon leur choix ; que là ils trouveroient un Officier d'armes qui les recevroit pour les enroller selon leur rang et selon les Escus qu'ils auroient touchez ; que les assaillans seroient tenus de faire apporter par un Gentilhomme leur Escu, avec leurs armes, pour le pendre au Perron trois jours avant le commencement du Tournoy, qu'autrement ils n'y seroient point receus sans le congé des tenans.

tent ou envoyent leursdits Escus, ne seront reçeus au Tournoy sans le congé des Tenans.

IV.

L' « Histoire de France » et l' « Abrégé chronologique » de Mézeray.

Pour contrôler et compléter l'*Histoire* de Pierre Matthieu, Mme de la Fayette ne pouvait pas manquer de consulter le grand ouvrage de son glorieux contemporain, François Eudes de Mézeray, membre de l'Académie Française depuis 1648 et secrétaire perpétuel depuis 1675[1]. Sous ce titre : *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant*, il avait vu le jour à Paris, de 1643 à 1651, en 3 vol. in-fol., magnifiquement illustrés de portraits gravés au burin. « Il faut, a dit Sainte-Beuve[2], avoir sous les yeux la première édition de l'*Histoire de France* de Mézeray pour s'en expliquer le succès. Le premier tome parut en 1643, le second en 1646, le troisième en 1651. L'auteur se forme sensiblement à mesure qu'il les écrit : la fin du tome premier, à partir de Philippe le Bel et surtout de Charles V et Charles VI, devient fort nourrie et fort pleine; le second volume, qui commence à Charles VII et qui finit avec Charles IX, est constamment soutenu; le troisième, qui comprend le seul règne de Henri III et celui de Henri IV jusqu'à la paix de Vervins, est excellent. » C'est cette première édition que Mme de la Fayette a connue et manieé, la seconde n'ayant paru qu'en 1685.

Mais après avoir publié sa monumentale *Histoire*, Mézeray l'a reprise et réduite, et, pour le commun des lecteurs, il a donné lui-même en 1668 un *Abrégé chrono-*

1. Sur la valeur de Mézeray, cf. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, début de la quatrième lettre (1820), et surtout Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VIII (deux articles de 1853).
2. *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 203.

logique, ou Extraict de l'Histoire de France (Paris, 3 vol. in-4°)[1]. Cet *Abrégé*, très différent de l'œuvre primitive, l'auteur de *La princesse de Clèves* l'a pratiqué conjointement avec la grande *Histoire*, sans qu'on puisse bien voir ni pour quelles raisons ni d'après quels principes elle use à la fois de ces deux ouvrages.

Nous avons dit un peu plus haut qu'il était parfois malaisé de distinguer dans le roman ce qui venait de Mézeray ou de Matthieu. Nous en citerons un exemple. Dans le récit de la mort de Henri II, presque tout entier tiré de Brantôme, s'insère un passage qui n'a pas chez lui son point de départ : « Si-tost que l'on eust porté le Roy dans son lit, et que les Chirurgiens eurent visités sa playe, ils la trouverent tres-considerable... Le Roy d'Espagne, qui estoit lors à Bruxelles, estant averty de cet accident, envoya son Medecin qui estoit un homme d'une grande reputation ; mais il jugea le Roy sans esperance » (p. 200). La source ici peut être double[2] :

Histoire de Matthieu, t. I, p. 205.	*Histoire* de Mézeray, t. II, p. 720.
Le Roy Philippe en estant adverty envoya en diligence Vesale son premier Medecin : quand il l'eut veu, il dit que c'estoit une blessure de Chiron, c'est à dire irremediable.	Tous les plus habiles Chirurgiens furent incontinent appellez pour le secourir : mesme le Roy Philippe en ayant receu la nouvelle y envoya en poste des Pays-bas André Vesale. Mais la blessure estoit sans remede.

Assez peu soucieuse de la chronologie, Mme de la

1. Cet *Abrégé chronologique*, moins volumineux et plus accessible, eut deux réimpressions du vivant de l'auteur (Amsterdam, 1673, 6 vol. pet. in-8°; Paris, 1676, 8 vol. in-12). Dans l'incertitude où nous sommes de l'édition utilisée par Mme de la Fayette, nous renverrons à la première (1668).

2. Voyez aussi le paragraphe sur les pourparlers de Cercamp, *Princesse de Clèves*, p. 14. Cf. *Histoire* de Matthieu, t. I, p. 190; *Histoire* de Mézeray, t. II, p. 698 et 705.

Fayette, quand par hasard elle cite une date, l'a demandée aux historiens. Matthieu (t. I, p. 192) et Mézeray (t. II, p. 711) lui ont appris que le mariage du duc de Lorraine avec Madame Claude de France fut résolu « pour le mois de Février » [1559] (p. 38). Mais ils ne sont pas toujours d'accord. La rupture des pouparlers de Cercamp est datée par Matthieu (t. I, p. 190) de la fin de novembre [1558], par Mézeray (t. II, p. 707) du début de décembre. Mme de la Fayette (p. 16) suit le premier, non le second. Qui dira la raison de cette préférence?

Ce qu'elle doit en propre à son contemporain reste encore considérable. Sainte-Beuve admirait vivement le portrait que Mézeray nous a tracé de Catherine de Médicis[1]. Mme de la Fayette, que pouvait séduire et tromper l'hyperbolique notice de Brantôme, reproduite par Le Laboureur, a finement eu l'intuition que la vérité de l'histoire, c'était la reine ambitieuse et dissimulée que Mézeray nous a dépeinte. Elle la présente au lecteur dès le début de son roman (p. 6) :

L'humeur ambitieuse de la Reine luy faisoit trouver une grande douceur à regner; il sembloit qu'elle souffrist sans peine l'attachement du Roy pour la Duchesse de Valentinois, et elle n'en témoignoit aucune jalousie; mais elle avoit une si profonde dissimulation, qu'il estoit difficile de juger de ses sentimens, et la politique l'obligeoit d'approcher cette Duchesse de sa personne, afin d'en approcher aussi le Roy.

Pas un trait de cette peinture qui ne vienne de Mézeray (t. II, p. 733-734) :

... Elle vid partager ses affections avec ses rivales, specialement avec la Valentinois : avec laquelle sa prudence sceut si bien s'accommoder qu'elle ne donna jamais sujet à son mary de s'aliener entierement d'elle... Pour son esprit, il estoit

1. *Causeries du Lundi*, t. VIII, p. 214-215. Il écrit notamment : « La Catherine de Médicis, telle qu'elle se présente et se développe chez Mézeray en toute vérité, est faite pour tenter un moderne. »

extremement subtil, caché, plein d'ambition, et d'artifices, qui sçavoit s'accommoder avec toutes sortes de personnes, dissimuler dans les rencontres, et conduire ses desseins avec une incroyable patience...

C'est encore de Mézeray que provient l'anecdote, deux fois rappelée (p. 45 et 205), de la reine vindicative qui ne pardonne pas au connétable de Montmorency d'avoir osé dire à son roi « que de tous ses enfans il n'y avoit que les naturels qui luy ressemblassent »[1].

Dans le tableau qu'elle nous trace de la cour de Henri II, Mme de la Fayette marque d'un trait spécial le crédit singulier de la favorite et des favoris, et, — malgré l'apparente union, — les sourdes jalousies, les secrètes intrigues, les menées ambitieuses qui opposent les uns aux autres Diane de Poitiers, les Guises et le connétable (p. 11) :

Le Roy se reposoit sur luy [le connétable] de la plus grande partie du gouvernement des affaires, et traitoit le Duc de Guise et le Mareschal de saint André, comme ses Favoris. Mais ceux que la faveur, ou les affaires approchoient de sa personne, ne s'y pouvoient maintenir qu'en se soûmettant à la Duchesse de Valentinois ; et quoy qu'elle n'eust plus de jeunesse, ny de beauté, elle le gouvernoit avec un empire si absolu, que l'on peut dire qu'elle estoit maîtresse de sa personne et de l'Estat.

Ce passage présente, avec ce qu'on lit de Henri II dans l'*Abrégé chronologique*, une telle ressemblance d'idées et

1. L'anecdote est deux fois dans Mézeray : 1° *Histoire de France*, t. II, p. 748 : « La Reyne mere le traitta bien plus rudement, luy reprochant qu'il l'avoit taxée en son honneur auprés du feu Roy, et qu'il luy avoit dit qu'aucun de ses enfans ne luy ressembloit, sinon sa fille bastarde. » — 2° *Abrégé chronologique*, t. III, p. 989 : « La Reyne Mere obligea le Roy [François II] de congedier le Connestable, et de sa part elle luy fit reproche qu'il avoit dit que de tous les enfants du Roy Henry, il n'y avoit qu'une fille naturelle qui luy ressembloit. » Le premier passage de Mme de la Fayette (p. 45) rappelle davantage la phrase de l'*Abrégé*, le second (p. 205) celle de l'*Histoire*.

même de forme, qu'il est difficile de croire que la source n'en soit pas là. Voici le texte de l'*Abrégé* (t. II, p. 935) :

Le Connestable de Montmorency, qu'il rappella aussi-tost à la Cour[1], François Comte d'Aumale, qui fut Duc de Guise aprés la mort de son pere, et Iacques d'Albon Sainct André, qu'il fit Mareschal de France, eurent la meilleure part dans ses bonnes graces. Il consideroit le premier comme son principal Ministre, les deux autres comme des Favorits : mais tous et la Reyne mesme, ployoient devant sa maistresse; C'estoit Diane de Poitiers veuve de Louïs de Brezé, et qu'il avoit faite Duchesse de Valentinois. Elle se mesloit de tout, elle pouvoit tout.

Un autre passage du même *Abrégé* (t. II, p. 979)[2] semble bien avoir inspiré la page du roman (p. 11-12) où nous voyons le connétable « aspirer » à l'alliance de Diane, en négociant le mariage de son fils d'Anville avec Mlle de la Marck, petite-fille de la favorite. Mais ici, l'emprunt fait à l'*Abrégé* se complique aussitôt d'un autre emprunt fait à l'*Histoire*, et ce dernier est plus typique :

... Le Connestable — écrit Mme de la Fayette (p. 12) — ne se trouvoit pas encore assez appuyé, s'il ne s'asseuroit de Madame de Valentinois, et s'il ne la separoit de Messieurs de Guise, dont la grandeur commençoit à donner de l'inquietude à cette Duchesse. Elle avoit retardé autant qu'elle avoit pû, le mariage du Dauphin avec la Reine d'Escosse : La beauté et l'esprit capable et avancé de cette jeune Reine, et l'élevation que ce mariage donnoit à Messieurs de Guise, luy estoient insuportables. Elle haïssoit particulierement le Cardinal de Lorraine;

1. Cf. *La princesse de Clèves*, p. 11 : « Le Roy avoit toûjours aimé le Connestable, et si-tost qu'il avoit commencé à regner, il l'avoit rappellé de l'exil où le Roy Fançois premier l'avoit envoyé. » Cette phrase suit *immédiatement* le passage que nous venons de citer.

2. « On tient que ce Seigneur [le connétable] ayant eu advis que l'affection du Roy en son endroit se ralentissoit fort, l'avoit réchauffée par le credit de la Duchesse de Valentinois, en recherchant son alliance, et traittant le mariage de son fils Danville avec Antoinette fille de Robert de la Mark et de Françoise de Brezé, qui estoit fille de cette Duchesse. »

il luy avoit parlé avec aigreur, et mesme avec mépris; elle voyoit qu'il prenoit des liaisons avec la Reine; de sorte que le Connestable la trouva disposée à s'unir avec luy, et à entrer dans son alliance, par le mariage de Mademoiselle de la Marck sa petite fille, avec Monsieur d'Anville son second fils...

Tout ce passage n'est qu'une reprise arrangée de cet autre de Mézeray (*Histoire*, t. II, p. 699) :

La Duchesse de Valentinois estoit desormais au guet pour empescher Guise d'empieter davantage dans la faveur. Car tout considere, elle aymoit mieux le Connestable plus moderé, lequel s'estoit tousjours assez bien accommodé avec elle; et d'ailleurs redoutoit l'ambition des Princes Lorrains. Avec cela, comme elle s'estoit efforcée de retarder le mariage du Dauphin avec Marie Stuart leur niece, pource qu'elle redoutoit l'esprit de cette jeune Princesse, le Cardinal s'estoit ligué avec la Reyne contre elle, et l'avoit une fois traittée de paroles fort hautes. C'est pourquoy, afin de s'unir d'un lien plus estret avec les Montmorencys, elle traitta deslors secretement de donner à Henry second fils du Connestable une sienne petite fille, qui estoit du mariage d'une de ses filles, avec le feu Mareschal de Boüillon.

Si Mme de la Fayette a profité de Mézeray pour sa peinture des intrigues de la cour de Henri II, c'est encore à lui seul qu'elle doit le récit des débuts de son successeur. La dernière partie du roman commence par un exposé de la révolution politique qui marqua l'avènement de François II (p. 203-205). Les éléments en sont tirés de l'*Histoire de France*, dont Mme de la Fayette a résumé brièvement cinq ou six grandes pages (t. II, p. 744-750), mais en la suivant pas à pas. On ne saurait songer à transcrire ici tous les textes. Il nous suffira d'un exemple, que nous prenons court à dessein :

Histoire de France, t. II, p. 744.	*Princesse de Clèves*, p. 203-204.
... Si tost que Henry eut rendu l'esprit, ils [les Guises]	Le Cardinal de Lorraine s'estoit rendu maistre absolu

emmenerent le jeune Roy et sa mere au Chasteau du Louvre, à l'autre bout de la Ville. Et pour prendre pied à leur aise auprés de luy, firent laisser ordre au Connestable de demeurer à la garde du corps, comme sa charge de Grand-Maistre l'y obligeoit, afin que cette commission l'attachant là necessairement durant trente jours il fust esloigné de la Cour, en estant si prés. de l'esprit de la Reyne mere..., de sorte que si-tost que le Roy fut mort, la Reine ordonna au Connestable de demeurer aux Tournelles auprés du Corps du feu Roy, pour faire les Ceremonies ordinaires. Cette Commission l'éloignoit de tout, et luy ostoit la liberté d'agir.

V.

Le P. Anselme et Th. Godefroy.

Au P. Anselme, auteur d'une *Histoire de la maison royale de France et des grands officiers de la couronne* (Paris, 1674, 2 vol. in-4°), Mme de la Fayette a demandé d'abord quelques renseignements généalogiques. Le plus curieux de tous est celui qui concerne la famille de Clèves. Si l'héroïne du roman, Mlle de Chartres, est — comme sa mère — un personnage d'invention, le prince qu'elle épouse, en revanche, a bien réellement existé. « Le Duc de Nevers, dont la vie estoit glorieuse par la guerre, et par les grands emplois qu'il avoit eus, quoy que dans un âge un peu avancé, faisoit les delices de la Cour. Il avoit trois fils parfaitement bien faits; le second qu'on appelloit le Prince de Cleves, estoit digne de soûtenir la gloire de son nom, il estoit brave et magnifique, et il avoit une prudence qui ne se trouve gueres avec la jeunesse » (p. 9). Ainsi, le prince aux nobles sentiments, dont l'auteur a su faire une si sympathique figure, est le second des trois fils du duc de Nevers. Où Mme de la Fayette a-t-elle trouvé ces *trois* fils? Brantôme et Le Laboureur n'en mentionnent que deux. Mais le P. Anselme présente ainsi (t. I, p. 288) la descendance de François de Clèves, duc de Nevers,

et de Marguerite de Bourbon : « De cette alliance sortirent *François* de Cleves II. du nom, Duc de Nevers, né le 31. de Mars 1539. et mort le jour de la Bataille de Dreux d'un coup de Pistolet que luy lâcha par imprudence l'un de ses Gentilshommes l'an 1562 ; *Iacques*, Duc de Nevers, né le premier d'Octobre 1544. et mort sans lignée à Montigny prés de Lyon le 6. de Septembre 1564 ; *Henry*, Comte d'Eu, mort sans alliance. » C'est donc Jacques de Clèves, le second des trois fils, que le roman met en scène sous le nom de prince de Clèves. Mais Mme de la Fayette n'use pas du prénom, et le seigneur que l'histoire fait mourir sous Charles IX, le 6 septembre 1564, meurt chez elle de chagrin, quatre ans plus tôt, sous François II. Elle n'en est pas, nous le savons, à un anachronisme près. — La même insouciance à l'égard des dates lui fait écrire un peu plus loin (p. 22) que l'aîné des Clèves, alors comte d'Eu, « venoit d'epouser une personne proche de la maison Royale ». L'allusion, pour être discrète, n'en est pas plus exacte, et le P. Anselme dit expressément (t. I, p. 307) que François II de Clèves n'épousa que le 6 septembre 1561 Anne de Bourbon, fille de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, prince du sang.

Plus que l'*Histoire de la maison royale de France*, Mme de la Fayette a mis à profit un autre ouvrage du P. Anselme, *Le palais de l'Honneur* Paris, 1663, in-4°[1]. C'est là (p. 229 et suiv.) qu'elle a trouvé tous les détails des fiançailles et du mariage de Madame Élisabeth de France avec le duc d'Albe, représentant du roi d'Espagne Philippe II. Mais le P. Anselme lui-même reproduit *en l'abrégeant* la relation insérée par Godefroy dans son *Ceremonial François* (Paris, 1649, t. II, p. 15) : « Ordre du Duc d'Albe espousant Elisabeth de France, fille aisnée du Roy Henry II. comme Procureur de Philippes II. Roy d'Espagne, en l'Eglise Nostre-Dame de Paris, l'an 1559. au

1. L'édition datée de 1668 se confond avec celle de 1663. Seul, le titre diffère. L'achevé d'imprimer est le même : 20 juillet 1663.

mois de Iuin. » Si Mme de la Fayette suit ordinairement le P. Anselme, abrégeant à son tour l'abréviateur de Godefroy, elle ne néglige pas de remonter à l'original, et d'en extraire certains détails que l'abréviateur n'a pas recueillis. Tout citer ici, cela ne se peut. Il faut nous borner à quelques exemples.

Une page du roman (p. 176-177) raconte l'arrivée du duc d'Albe à Paris et sa réception officielle par le roi de France à la porte du Louvre. « Lorsque ce Duc fut proche du Roy, il voulut lui embrasser les genoux; mais le Roy l'en empescha et le fit marcher à son côté jusques chez la Reine. » La relation de Godefroy nous montre le duc d'Albe s'efforçant par trois fois de « *baiser les pieds* de sa Majesté ». Le P. Anselme a corrigé ce geste déplaisant, et c'est lui qui fournit à Mme de la Fayette l'expression atténuée qu'elle emploie : « ... Si-tost que le Duc d'Alve l'eut apperceu, il vint luy faire la reverence; et s'estant efforcé par trois diverses fois d'*embrasser ses genoux*, le Roy à chaque fois l'embrassa en le soûlevant, ne voulant pas permettre qu'il s'humiliast tant envers luy, mais comme à la personne du Roy d'Espagne, dont il estoit le Procureur, il luy fit l'honneur de le faire marcher à son costé, et le mena à la Salle du Louvre, où il luy fit voir la Reyne sa femme » (*Palais de l'Honneur*, p. 230). — Après avoir salué la reine, le procureur de Philippe II présente à Madame Élisabeth hommages et cadeaux. Puis il va « chez Madame Marguerite sœur du Roy, lui faire les compliments de Monsieur de Savoye, *et l'asseurer qu'il arriveroit dans peu de jours* ». Ce dernier détail, qui n'est pas dans le P. Anselme[1], vient de Godefroy (t. II, p. 16) : « Il

1. Texte du P. Anselme, p. 230 : « ... Apres luy [la Reine] avoir fait la reverence et baisé les mains, il fit son compliment à Madame Elisabeth de France, à laquelle il presenta les recommandations du Roy Philippes II. son Maistre, luy faisant de sa part un fort riche present [Godefroy dit simplement « un present »]; ensuitte il prit congé d'elle, pour aller saluer Madame Marguerite, Sœur unique du Roy, destinée pour estre mariée au Duc Philebert Emanüel de Savoye. »

la laissa [Madame Elisabeth] pour aller faire la reverence à Madame Marguerite, sœur unique du Roy, et fille du Roy François I. *l'asseurant de la brieve demeure que feroit encore le Prince de Piedmont*, pour venir jouyr du plaisir qui luy estoit preparé, lequel desja estoit hors de son pays pour s'acheminer vers la France. »

Mme de la Fayette a dépeint brillamment la solennité du mariage (p. 195-197). Avec un plaisir évident, elle a noté la richesse des costumes, la grandeur du cérémonial, l'extraordinaire éclat des fêtes. Le P. Anselme et Godefroy l'ont ici renseignée en toute précision. Mais non contente de leur emprunter les détails les plus expressifs, elle a mis encore à profit, pour rehausser sa description, les documents que Godefroy lui fournissait aux pages précédentes (t. II, p. 1 et suiv.) : 1° sur le mariage du dauphin François avec Marie Stuart (24 avril 1558) ; 2° sur le mariage du duc de Lorraine avec Claude de France (22 janvier 1559). Elle a cru qu'elle avait le droit, vu la fixité du cérémonial, d'utiliser pour son récit les diverses relations de ces mariages princiers.

Quelques rapprochements de textes auront ici leur éloquence :

Princesse de Clèves, p. 195-197.	*Relations utilisées.*
Le matin, le Duc d'Albe qui n'estoit jamais vestu que fort simplement, mit un habit de drap d'or meslé de couleur de feu, de jaune, et de noir, tout couvert de pierreries, et il avoit une couronne fermée sur la teste. Le Prince d'Orange habillé aussi magnifiquement avec ses livrées, et tous les Espagnols suivis des leurs, vinrent prendre le Duc d'Albe à l'Hostel de Villeroy, où il estoit logé, et partirent	Le jour des Nopces arrivé, chacun ayant mis ordre à son affaire, le Duc d'Alve qui avoit de coustume de se tenir simplement, mit une Couronne sur sa teste fermée à l'Imperiale, enrichie de pierreries ; il estoit vestu de drap d'or, et la livrée de ses domestiques estoit de noire, de jaune et rouge, chamarrée de passemens d'or, avec le pourpoint de satin jaune en broderie, chacun portant la toque de

marchant quatre à quatre pour venir à l'Evesché.

velours noire, avec les plumes rouges et noires. Apres les Pages et les Laquais du Duc d'Alve, marchoit la maison du Prince d'Orange, laquelle estoit fort leste, et les Seigneurs Espagnols ensuitte marcherent quatre à quatre, lesquels estoient venus pour assister à cette Ceremonie, tous richement vestus. Le Duc d'Alve ainsi accompagné, partit de son logis (à present l'Hostel de Villeroy) et arriva à la Maison de l'Evesque de Paris... (P. Anselme, p. 230.)

Si tost qu'il fut arrivé on alla par ordre à l'Eglise : le Roy menoit Madame qui avoit aussi une couronne fermée, et sa robbe portée par Mesdemoiselles de Mompensier et de Longueville. La Reine marchoit ensuitte; mais sans couronne...

Elle [Madame] estoit parée d'une robbe couverte de pierreries, et avoit une Couronne sur sa teste aussi fermée à l'Imperiale. (P. Anselme, p. 230-231.) — Mesdamoiselles de Montpensier et de Longueville porterent la queuë de Madame de Lorraine. (Godefroy, p. 15 : mariage du duc de Lorraine et de Claude de France.) — Suivoit la Reyne de France sa mere en pareil equipage, hormis la couronne. (Godefroy, p. 17 : mariage du roi d'Espagne et d'Elisabeth de France.)

Le Roy, les Reines, les Princes et Princesses mangerent sur la table de marbre dans la grande salle du Palais. Le Duc d'Albe assis auprés de la nouvelle Reine d'Espagne.

A l'heure du souper le Roy, la Reyne, et autres Princes de son sang, estans assis à la Table de Marbre, qui estoit la table de l'Espousée... (Godefroy, p. 8 : mariage du dauphin et de Marie Stuart. Cf.

aussi p. 10, *Seance tenuë au Festin Royal fait en la grande Salle du Palais de Paris le jour desdites Nopces :* Le Roy et la Reyne furent assis justement au milieu de la grande Table de Marbre sous le dais.)

Au dessous des dégrez de la table de marbre, et à la main droite du Roy, estoit une table pour les Ambassadeurs, les Archevesques, et les Chevaliers de l'Ordre, et de l'autre costé une table pour Messieurs du Parlement.

Au dessous des degrez de ladite grande Table de Marbre, fut mise une table du costé de la main droite du Roy, tirant en bas le long de la grande Salle du Palais; à laquelle furent assis Messieurs les Ambassadeurs, Archevesques et Evesques, et les Chevaliers de l'Ordre... De l'autre costé de ladite Salle du Palais, et au dessous desdits degrez de ladite Table de Marbre du costé de la main gauche du Roy, furent mises de grandes et longues tables, ausquelles furent placez, et assis Messieurs de la Cour de Parlement les premiers... (Godefroy, p. 10-11 : mariage du dauphin et de Marie Stuart.)

Le Duc de Guise vestu d'une robe de drap d'orfrisé, servoit le Roy, de Grand Maistre, Monsieur le Prince de Condé, de Panetier, et le Duc de Nemours, d'Eschançon.

A l'heure du souper... le Duc de Guise vestu d'une robbe de drap d'or frizé enrichy de pierreries... (Godefroy, p. 8.) — Monsieur le Duc de Guise servoit le Roy de Grand Maistre. Monseigneur le Prince de Condé servoit de Panetier pour le Roy, et Monsieur d'Aumale pour la Reyne... Eschançons, Monsieur de Nemours pour le Roy; le comte d'Eu pour la Reyne... Trenchans, Monsieur

de Nevers pour le Roy; Dom Alphonse pour la Reyne... (Godefroy, p. 10 : mariage du dauphin et de Marie Stuart.)

***

De tout ce qui précède, une conclusion se dégage quant à la manière historique de Mme de la Fayette. Il apparaît que, pour donner à sa fiction un fond de vérité, elle s'est documentée avec un soin extrême. Elle a consulté de très près tous les ouvrages principaux, fût-ce de massifs in-folio, qui pouvaient la renseigner sur la cour des Valois. Elle a pris de divers côtés les nombreux matériaux de sa reconstitution; mais, avec cet art savant des vrais classiques, elle a su fondre en une artistique unité ces éléments hétérogènes. Ce procédé de composition, qui s'étend à l'ensemble de l'œuvre, il nous reste à montrer qu'il s'applique en particulier aux épisodes historiques de *La princesse de Clèves*.

H. Chamard et G. Rudler.

CHRONIQUES

BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Répertoires. — La *Société d'histoire littéraire de la France* vient de faire paraître la deuxième série des tables générales de la *Revue d'histoire littéraire* (t. VI-XV, 1899-1908) préparées par notre confrère M. Maurice Tourneux. Elles se divisent en trois chapitres :

I. Articles de fond, mélanges, documents, chroniques, comptes-rendus, questions et réponses.
II. Livres nouveaux.
III. Périodiques français et étrangers.

Histoire générale de la littérature française au xvie s. — La *Revue universitaire* de 1913 (1er janvier-15 octobre) a publié les comptes-rendus des cours publics professés à la Sorbonne par M. Lanson sur *Les grands maîtres et les grands courants de la littérature française moderne*. Ce cours, qui sera complet en trois années, s'étend, pour la première année, de 1500 à 1650 environ. C'est-à-dire qu'il est consacré presque tout entier à la littérature du xvie siècle. On jugera de son intérêt pour nos études par les titres de quelques leçons que nous transcrivons ici :

II. Les conditions générales de la vie littéraire au xvie siècle.
III. La tradition littéraire au début du xvie siècle.
IV. La tradition poétique au début du xvie siècle.
V. La tradition morale et philosophique.
VI. La tradition dramatique.
VII. Les caractères généraux de la Renaissance en Italie et en France.
VIII. L'apport idéologique de la Renaissance dans la littérature française.
IX. L'apport artistique de la Renaissance dans la littérature française.
X. La réaction de l'esprit français à la fin du xvie siècle.
XI. Clément Marot.

XII. Rabelais (deux leçons, publiées in extenso dans la *Revue des cours et conférences* de mai-juin. Cf. *R. XVIe s.*, t. I, p. 635).
XIII. Ronsard.
XIV. Montaigne.
XV. Une période de transformation : de 1590 à 1625.
XVI. L'annonce du classicisme.

Bibliothèques. — On sait quelles indications utiles sur le goût du public à des époques déterminées nous fournissent les catalogues des bibliothèques. On trouvera dans les *Mélanges Picot* (E. Champion, éd. 1913), t. II, p. 333-363, un article de M. L. Auvray sur *La bibliothèque de Claude Bellièvre* (1530), l'archéologue lyonnais. Ce catalogue comprend 168 articles. Celui de la bibliothèque de Moreau, sieur d'Auteuil, bibliophile, en comprend trente-deux. Cf. *Mélanges Picot*, t. II, p. 371-375.

Langue française. — *Le premier traité d'orthographe française imprimé* est le *très utile et compendieux traité de l'art et science d'orthographe gallicane* qui fut publié en 1530 par un Picard inconnu et que M. Ch. Beaulieux reproduit et étudie dans les *Mélanges Picot*, t. II, p. 557-568.

La Réforme. — M. H. Prentout, dans un article de la *Revue historique*, 1913, apporte d'intéressants renseignements sur la *Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen*. C'est dans les collèges de l'Université de Caen que se prépara la diffusion des idées qui devaient gagner à la Réforme une si grande partie de la Normandie. Dès 1515, il y a un groupe de « fabrisiens » à l'Université de Caen : les plus actifs sont Guillaume de la Mare, auteur d'un *Tripertitus in Chimæram conflictus* (1513), invective dirigée contre l'orgueil, la luxure et l'avarice, dans laquelle les prêtres et les évêques ne sont pas ménagés, et Pierre des Prez, recteur de l'Université (1521). Ces humanistes sont en même temps en relations avec Érasme, sans doute par l'entremise de l'évêque de Bayeux, Lodovico Canossa : deux éditions des *Adagia* sont publiées à Caen. Ils ont les yeux fixés sur l'Université de Louvain, qui était alors un foyer d'humanisme. Au moment où se fonde à Louvain le collège des Trois-Langues (1517), on se met à enseigner le grec au collège du Bois, à Caen. Mais tous

ces professeurs, fabrisiens, puis érasmiens, entendent bien rester orthodoxes; ce n'est guère que vers 1550 qu'ils se font inscrire en nombre sur les registres des pasteurs. La Réforme en Normandie fut donc, selon M. Prentout, moins un mouvement politique, social et économique qu'un mouvement religieux et intellectuel qui prit naissance dans les collèges de l'Université.

Le mouvement de la Renaissance. — On trouvera des faits et des aperçus intéressant l'histoire littéraire de la Renaissance française dans le cours professé à la Faculté des lettres de Bordeaux par M. E. Bourciez sur *Nérac au XVIe siècle* (publié dans la *Revue des cours et conférences*, 1912-1913. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie). Le ch. v, *La Renaissance et les débuts de la Réforme*, examine la question de la religion de la reine de Navarre et retrace le rôle de cette « bonne dame » de la Renaissance, à Nérac, au moment où se développait la Réforme.

— La même *Revue* a publié un résumé des conférences que j'ai consacrées au *Mouvement intellectuel à Poitiers dans la première moitié du XVIe siècle, Renaissance et Réforme*, t. II, p. 786 et suivantes.

Érasme. — M. Alphonse Roersch a retrouvé quarante-six lettres inédites d'Érasme à Schetz, banquier anversois. Il en publie l'inventaire dans les *Mélanges Picot*, t. I, p. 1-10, en attendant qu'elles prennent place dans l'édition des lettres d'Érasme de P.-S. Allen, en cours de publication.

Le platonisme. — De M. J. Merlant, dans son cours sur *La vie intérieure et la culture du moi dans la littérature française à partir de Montaigne*, une leçon sur *Les idées platoniciennes dans la littérature à la fin du XVIe siècle* contient un exposé nourri et très clair du mouvement platonicien au XVIe siècle (*Revue des cours et conférences*, 1912-1913, t. I, p. 674).

Marguerite de Navarre. — M. Gohin donne dans les *Mélanges Picot*, t. I, p. 395-407, le texte de douze *huitains inédits de Marguerite de Navarre* qui répondent à douze huitains d'un amant platonique, M. de La Vaulx, « notaire et secrétaire du roi et son valet de chambre ordinaire ». Ils ont été com-

posés par manière de divertissement poétique. Ils sont intéressants parce qu'ils nous montrent la vogue du platonisme qui pénétrait alors même dans des poèmes qui ne sont que des jeux de société.

Clément Marot. — *La première édition des œuvres de Clément Marot*, celle à laquelle il est fait allusion dans la préface de l'*Adolescence clémentine* (1532), est sans doute l'ouvrage intitulé *Les opuscules et petits traictez de Clement Marot*, dont un exemplaire, passé de la Bibliothèque Colombine en Amérique, est analysé et étudié par M. Rahir, *Mélanges Picot*, t. II, p. 635-645. La date serait 1530.

Calvin. — Sous le titre de *Calviniana*, M. Th. Dufour publie dans les *Mélanges Picot*, t. II, p. 51-66, trois notes sur les *Cauvin de Paris*, sur *les dates de quatre lettres* (1533-1534) et sur le *prétendu emprisonnement de 1534*, qui reste fort douteux.

Les conteurs. — La détermination de l'auteur du *Moyen de parvenir* et la recherche des sources de cet ouvrage font l'objet de la dissertation inaugurale de M. Herbert Reiche, de Dresde, *Le moyen de parvenir von Béroalde de Verville mit besonderer Berucksichtigung der Quellen-und Verfasserfrage. Ein Beitrag zur französ. Novellistik* (Cobourg, 1913, in-8°, 78 p.). L'auteur de cette thèse substantielle confirme l'attribution ordinaire du *Moyen*... à Béroalde de Verville. Il retrace la vie de cet auteur, donne la bibliographie complète de ses œuvres et consacre la plus grande part de son travail à dresser le riche catalogue des sources du *Moyen de parvenir*. A retenir, pour les études rabelaisiennes, les pages 51-54, sur les rapports du *Moyen*... avec l'œuvre et la légende de Rabelais, M. Reiche signale les principales particularités de style et les types de facéties communs aux deux auteurs.

Ronsard. — Dans le n° d'octobre-décembre 1913 de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, M. Maurice Lange publie un article sur *Quelques sources probables des « Discours » de Ronsard*. Il s'est proposé de rechercher à qui Ronsard devait sa science, toute d'emprunt et récente, de controversiste catholique. Constatant qu'avant 1560 Ronsard célèbre volontiers trois protecteurs éminents, le cardinal de Châtillon (Odet de

Coligny), le cardinal de Lorraine (Charles de Guise) et Michel de L'Hôpital, il s'est demandé si ce ne serait point à ces deux derniers personnages (le premier s'étant converti au protestantisme en 1562) qu'il doit ses idées de polémiste et sa politique. En fait, il y a des rapports entre le *Discours à G. des Autels*, l'*Institution pour l'adolescence du Roy très chrestien Charles IXe de ce nom* et les œuvres latines et françaises de Michel de L'Hôpital. Les reproches aux huguenots que contiennent la *Remonstrance*, la *Responce*, le *Discours sur les misères de ce temps* et la *Continuation* se rencontrent dans le discours de L'Hôpital aux États d'Orléans (1560). M. Lange signale ensuite des rapprochements entre les critiques adressées par Ronsard au clergé et certains passages des discours prononcés aux États d'Orléans par Quintin, orateur du clergé. Quant aux arguments théologiques que Ronsard fait valoir en faveur de l'église approuvée, ils ressemblent fort à ceux que le cardinal de Lorraine allégua au collège de Poissy contre Th. de Bèze. Peut-être fut-il encouragé dans sa tâche de défenseur du parti catholique par le plus catholique de ses protecteurs, le cardinal de Lorraine.

— *Autour du château de Talcy. Les « Amours » de Ronsard et le « Printemps » de d'Aubigné.* Sous ce titre, M. Georges Servant, dans la *Revue bleue* du 20 septembre 1913, nous raconte l'histoire du château de Talcy où habitèrent Cassandre Salviati, la *Cassandre* de Ronsard, et sa nièce Diane, l'héroïne du *Printemps* d'Agrippa d'Aubigné. Sur les amours de Ronsard et de Cassandre, M. Servant suit fidèlement l'interprétation du canzonière des *Amours* donnée par M. Henri Longnon, de même qu'il se contente, pour les rapports d'Agrippa d'Aubigné avec Diane Salviati, d'emprunter à M. Rocheblave, *La vie d'un héros*, sa reconstitution de l'idylle de d'Aubigné.

— De M. G. Baguenault de Puchesse, dans le *Journal des Débats* du 13 février 1914, un article sur *Ronsard patriote*. L'attitude de Ronsard, auteur des *Discours*, s'explique, selon lui, par « sa foi catholique, son amour du sol, toutes ses traditions de familles réveillées soudain ».

Traducteurs. — M. Victor Carrière (*Notes pour la biographie de Jacques Amyot à propos du quatrième centenaire de sa naissance*, Fontainebleau, 1914) a rencontré dans les registres

des Insinuations de l'ancien diocèse de Sens, pour les années 1558 et 1559, quatre ecclésiastiques sénonais du nom d'Amyot. Il se demande si l'un d'eux, Jacques Amyot, curé de Moulon et chanoine de Sainte-Marie-l'Égyptienne en l'église cathédrale de Sens, ne serait pas l'abbé de Bellozanne. Il aurait obtenu cette cure en 1558 et l'aurait résignée, moins d'un an après, au profit de Toussaint Combault. A cette date, Jacques Amyot est depuis deux ans précepteur des ducs d'Orléans et d'Angoulême et pourvu de l'abbaye de Bellozanne. Toussaint Combault, d'après le registre des recteurs de l'Université de Paris, aurait été reçu maître ès arts une année après Jacques Amyot.

Érudition. — Sous ce titre : *Un ex-libris de Guillaume Postel*, on trouvera dans les *Mélanges Picot*, t. I, p. 315-333, une étude riche de faits et d'aperçus nouveaux de M. Paul Ravaisse sur la vie du grand hébraïsant.

Polémique religieuse. — MM. A. Olivet et E. Choisy viennent de publier chez A. Jullien, à Genève, une réimpression de l'édition rarissime de l'ouvrage de Sébastien Castellion : *Traité des hérétiques, à savoir si on les doit persécuter et comment on se doit conduire avec eux, selon l'avis, opinion et sentence de plusieurs auteurs, tant anciens que modernes.* C'est une réponse à la *Déclaration de la vraie foi* par laquelle Calvin, au lendemain de l'exécution de Michel Servet, justifiait son attitude et son rôle dans cette affaire (1553). Ce plaidoyer pour la tolérance religieuse comprend une dédicace à Mgr Guillaume, comte de Hesse, une lettre de Martin Bellie (Castellion) au duc de Wurtemberg, puis la « sentence » de Martin Luther, en laquelle est « clairement montré que la punition des hérétiques n'appartient pas au magistrat », et des opinions analogues ou conformes de divers auteurs : Érasme, Lactance, Jean Calvin, Otto Brunfelsius, saint Augustin, Chrysostome, saint Jérôme, etc.

— On lira avec profit *Quelques remarques bibliographiques* sur ce *Traité des heretiques* par M. Jacques Pannier dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* de novembre-décembre 1913. M. Pannier a étudié la question des auteurs du traité, le lieu de publication ; enfin, il montre comment Castellion traduit certains fragments de l'édition latine de l'*Institu-*

tion chrétienne, que Calvin à la même époque traduisait aussi en français.

— M. Julien Baudrier a établi dans un article des *Mélanges Picot*, t. I, p. 41-56, les rapports de Michel Servet avec les libraires et les imprimeurs lyonnais.

Éloquence religieuse. — Le 203e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études* (Paris, H. Champion, 1913) contient une étude de notre confrère M. Louis Hogu sur *Jean de l'Espine, moraliste et théologien* (1505?-1597). Ce personnage, qui fut moine augustin à Angers, puis pasteur protestant, prédicateur, docteur et auteur d'ouvrages de morale, était resté à peu près inconnu jusqu'à ce jour. La monographie que lui consacre M. Hogu semble aussi complète que possible. Des recherches poussées dans les sens les plus variés lui ont permis d'apporter de l'ordre et de la clarté dans une confusion de renseignements fragmentaires. Sans doute sur l'origine de Jean de l'Espine et sur la période catholique de sa vie, il reste encore des lacunes dans sa biographie. Mais, à partir du jour où il entre en correspondance avec Calvin, les notions deviennent plus précises. M. Hogu nous dit quelle fut l'influence du supplice de Rabec sur Jean de l'Espine, quel rôle il joua au colloque de Poissy, comment il prêcha la Réforme dans l'Ile-de-France, quelle part il prit à la controverse religieuse organisée en 1566 par le duc de Bouillon et le duc de Montpensier et comment il trouva asile et secours à Montargis, auprès de Renée de Ferrare, lors de la Saint-Barthélemy.

Les œuvres de Jean de l'Espine comprennent des lettres, des sermons, des livres de théologie et de polémique religieuse, des ouvrages de morale théorique, des écrits moraux de circonstance, enfin sept livres d' « excellents discours ». M. Hogu démêle la part d'humanisme mêlée à la théologie de Jean de l'Espine. La morale de ce théologien est la servante de la théologie. Elle a un caractère populaire à l'usage des pauvres gens. L'agriculture, la cuisine servent à l'illustrer ou à la commenter. De là le caractère réaliste de son style.

La bibliographie des œuvres de Jean de l'Espine, dressée par M. Hogu, abonde en opuscules, en volumes portatifs, de petit format. L'importance des petits livres au xvie siècle, signalée par M. Hauser, est confirmée par cette bibliographie.

— Une leçon du cours de M. J. Merlant sur *La vie inté-*

rieure et la culture du moi dans la littérature française à partir de Montaigne étudie la *culture chrétienne* chez saint François de Sales. (*Revue des cours et conférences*, 1912-1913.)

Romans. — Sous ce titre, *L'âme dans l'Astrée*, M. J. Merlant rattache, dans une certaine mesure, à l'histoire de la spiritualité au xviie siècle le roman de *L'Astrée*, où s'affirme un « idéal de culture sentimentale » qui devait rayonner jusqu'au dernier tiers du xviie siècle (*Revue des cours et conférences*, 1912-1913, t. II, p. 1-19).

Montaigne. — Dans le numéro du 1er septembre de la *Revue des Deux-Mondes*, notre confrère M. Pierre Villey étudie la fortune de *Montaigne en Angleterre*. Il constate que l'influence de Montaigne n'a jamais cessé d'être considérable en Angleterre. Elle commence avant la publication des *Essais* par Florio (1603); elle se fait sentir dans le théâtre de l'époque d'Élisabeth chez Marsten, Webster, Ben Jonson, Shakespeare. Bacon emprunte à Montaigne le titre de son livre. William Cornwallis admire et imite les *Essais*. Dans la seconde partie du xviie siècle, Montaigne est beaucoup plus lu en Angleterre qu'en France. Il inspire les *Pensées sur l'éducation* de John Locke. Il sert de guide aux déistes anglais qui formeront nos philosophes du xviiie siècle. Herbert of Cherbury, Charles Blount (cf. *R. XVIe s.*, t. I, fasc. I, II, III) « montagnisent ». Bolingbroke critique les religions positives en empruntant à Montaigne ses idées et ses expressions. Les *Essais* sont véritablement un livre classique en Angleterre au xviiie siècle. Au xixe siècle, les plus grands écrivains anglo-saxons, Emerson, par exemple, en Amérique, les pratiquent encore. La race anglo-saxonne a goûté chez Montaigne sa franchise, sa manière directe d'aller au réel et de le représenter, son sens pratique aussi et sa manière toute positive de moraliser.

— A signaler dans le cours de M. J. Merlant sur *La vie antérieure et la culture du moi dans la littérature française à partir de Montaigne*, deux conférences sur Montaigne, *Les rencontres de Montaigne* et la *Doctrine intérieure de Montaigne* (*Revue des cours et conférences*, 1912-1913, t. I, p. 667 et 670).

— Dans la même *Revue*, on trouvera un article de M. F. Baldensperger sur l'*Humour dans Montaigne*, t. I, p. 118.

— M. Villey, dans un article des *Mélanges Picot*, *Montaigne et le Timber de Ben Jonson*, établit que l'influence des *Essais* sur le *Timber*, bien loin d'être considérable, comme on l'a dit, peut être tenue pour à peu près nulle.

Charron. — L'ouvrage que M. l'abbé J.-B. Sabrié vient de consacrer à Charron, *De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron* (thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de Toulouse)[1], se divise en trois parties : l'homme, l'œuvre, l'influence. Sur la biographie de Charron, M. Sabrié n'apporte rien de nouveau, semble-t-il. Mais on lira avec intérêt les tableaux qu'il a tracés de l'activité littéraire des diverses villes où a vécu Charron, ch. iv : *La culture intellectuelle à Cahors à la fin du XVIe siècle;* ch. v : *L'humanisme à Condom à la fin du XVIe siècle.* La physionomie morale de Charron est examinée avec diligence par M. Sabrié; peut-être les traits en sont-ils un peu trop simplifiés; de même l'écrivain est jugé avec trop d'indulgence. L'étude de l'œuvre abonde en renseignements intéressants sur Charron apologiste et polémiste et sur Charron philosophe; l'étude des sources du livre de la *Sagesse* (Huarte, Juste-Lipse, Bodin, Du Vair, Montaigne, Senèque et Plutarque) est particulièrement instructive. La troisième partie : l'influence de Charron, est peut-être la plus originale. M. Sabrié a bien marqué la place du livre de Charron dans l'histoire des idées morales en France. La *Sagesse* est un des manuels des libertins au début du xviie siècle. Il est admiré par Guy Patin, Gabriel Naudé, Gassendi. Il a pour adversaires le P. Garasse et le P. Mersenne; pour défenseurs Saint-Cyran et le prieur Ogier, hostiles au P. Garasse. Dans le cours du xviie siècle, il exerce une influence incontestable sur Peiresc, La Mothe le Vayer, Saint-Evremond. Pascal lui a fait des emprunts. Au xviiie siècle, M. Sabrié signale son influence sur Bayle et plus tard sur Rousseau. La *Sagesse* a donc eu une fortune littéraire brillante; quels qu'aient été les sentiments religieux de l'auteur, quelque valeur apologétique qu'ait son livre des *Trois vérités*, Charron a préparé les voies au rationalisme et à l'athéisme.

Le Théatre. — M. René Sturel publie dans les *Mélanges*

1. Paris, F. Alcan, 1913, in-8°, 547 p.

Picot, t. II, p. 417-429, des notes sur *Maître Jacques Mathieu le Bazochien*. Cité par Pierre Grognet dans sa *Louange et excellence des bons facteurs* (1533), il était resté à peu près inconnu. M. Sturel a découvert dans un manuscrit de la bibliothèque de Soissons une *Complainte sur sa mort* (25 novembre 1533) qui nous donne quelques renseignements sur sa personnalité.

— Dans un compte de 1504, aux Archives nationales, M. Ch. Oulmont a découvert le nom de Mère-Sotte (Gringore), mêlé à ceux d'autres « fatistes » qui participèrent à l'entrée de la reine Anne de Bretagne à Paris en 1504. Cf. *Mélanges Picot*, t. II, p. 385-392, *Pierre Gringore et l'entrée de la reine Anne en 1504 (d'après un document inédit)*.

— Dans les *Mélanges Picot*, t. I, p. 83-89, M. Jean Babelon publie le texte des *Laudes et complainctes de Petit-Pont*, par Jehan le Happère, — début du xvie siècle. On y trouvera, avec les « cris de Paris », une querelle de poissardes vraiment remarquable par la couleur et la variété du vocabulaire.

Jean Plattard.

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

Société des Études rabelaisiennes. — Le Conseil de la Société s'est réuni le 5 mars 1914 pour examiner les nouvelles candidatures et désigner les membres du Conseil sortants par roulement : MM. M.-L. Polain, Lucien Romier, L. Sainéan, H. Schneegans et V. de Swarte.

— La Société a tenu son Assemblée générale annuelle, le 5 mars 1914, à cinq heures, dans la salle Gaston Paris, à l'École pratique des Hautes-Études, sous la présidence de M. Lionel Laroze, vice-président.

M. Jacques Boulenger, secrétaire, a communiqué le nom des nouveaux candidats qui ont été admis à l'unanimité. La Société comptait, en mars 1913, 455 souscripteurs. Elle a acquis depuis lors 24 adhésions nouvelles. En revanche, 19 de ses membres sont décédés, ont démissionné ou ont été radiés pour non-paiement de leur cotisation. Actuellement, le nombre des

souscripteurs est de 467 ; il n'y a qu'à se féliciter de cet accroissement continu des sociétaires. Le secrétaire tient, en outre, à annoncer à l'assemblée que tout fait espérer que les tables de la *Revue des Études rabelaisiennes*, rédigées par MM. Étienne Clouzot et André Martin, archivistes-paléographes, pourront être distribuées cette année. Le manuscrit, qui ne comprend pas moins d'une trentaine de mille fiches, en est prêt. Ces tables comprendront, outre la table des matières, une table « pour le commentaire » indiquant les mots et locutions expliqués dans l'ordre du texte de Rabelais, une table chronologique indiquant les renseignements relatifs à la vie et à l'œuvre de Rabelais, enfin une table alphabétique générale.

L'assemblée procède ensuite à l'élection de plusieurs membres du Conseil :

MM. M.-L. Polain,
Lucien Romier,
L. Sainéan,
H. Schneegans,
V. de Swarte,

membres sortants, sont réélus.

Le trésorier, M. Henri Clouzot, communique à l'assemblée les comptes de l'exercice 1913 qui se solde ainsi qu'il suit :

Recettes.

Encaisse de 1912.	429	55
Cotisations payées à la Société.	2,521	65
Cotisations payées à M. Champion	2,100	»»
Vente de publications par M. Champion	113	95
Paiement de tirage à part par un auteur	5	»»
Intérêts du compte au Crédit lyonnais	4	60
Don de la fondation Peyrat.	500	»»
	5,674	75

Dépenses.

Impression de la Revue	4,053	65
Tirages à part.	156	10
Droits payés aux auteurs	305	»»
Droits d'auteurs pour la Table (1er versement). . .	300	»»
Impression et envoi de convocations.	38	»»

Affranchissement de la Revue	384 65
Timbres et frais de recouvrement.	49 90
Frais de séance	20 »»
Frais de bureau	100 »»
Remise à M. Champion sur les abonnements. . .	250 »»
En caisse au Crédit lyonnais	17 45
	5,674 75

Ces chiffres sont approuvés à l'unanimité. M. Lionel Laroze, président, communique alors à l'assemblée les bonnes nouvelles qu'il a pu apprendre de M. Abel Lefranc, actuellement en Amérique, où il représente dignement la culture française. Puis il rappelle le souvenir de nos confrères MM. Jules Claretie, le Dr Le Double et H. Siéber, dont nous avons à regretter la perte cette année. Il passe ensuite en revue les principaux travaux parus dans le premier tome de la *Revue du XVIe siècle*, qui continue dignement les traditions de la *Revue des Études rabelaisiennes* qui l'a précédée.

M. Lucien Schöne fait alors part à l'assemblée d'une intéressante trouvaille par lui faite, il y a quelque temps, dans un recueil de pièces appartenant à la Bibliothèque nationale : c'est celle d'un certain nombre de libelles, de *Lettres de Milan*, signées en acrostiche par Gringore et rédigées sous l'inspiration du gouvernement au début du XVIe siècle. M. Schöne promet de rédiger une note sur ces œuvres inconnues du poète Gringore.

Enfin, M. Henri Clouzot communique la curieuse explication de « Livie, racleresse de verdet » (l. II, ch. XXXI) qu'on trouvera dans un de nos prochains fascicules.

Dessiller ou déciller. — Cf. *R. É. R.*, t. X, p. 355, n. 1. « On écrit aujourd'hui dessiller, mais... la véritable orthographe, conforme à l'étymologie, devrait être déciller. »

M. le Dr Colin, professeur d'arabe à la Faculté des lettres d'Alger, a récemment proposé une étymologie qui me paraît plus rationnelle. Relevant dans une traduction d'un livre de médecine arabe le terme : *de conjonctione seu sigillatione oculorum* pour désigner l'agglutination des paupières (par blépharite) il remarque qu'à *sigillatio* doit répondre le verbe *sigillare* et son contraire *desigillare*. Il faudrait donc écrire « siller » et non « ciller » et « désiller » ou « dessiller » et non « déciller ».

Ainsi s'expliquerait l'orthographe traditionnelle[1]. Je laisse aux romanistes le soin de prononcer sur cette étymologie.

Paul Casanova.

L'étymologie de talisman. — Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 513, n. 3. L'étymologie que j'ai donnée de *Talisman* (= *Danichmend*, prêtre turc) avait déjà été proposée par Hammer-Purgstall (*Des Osmanischen Reichs Staatsverfassung und Staatsverwaltung*, Vienne, 1815, t. II, p. 402). « Die am besten bedachten *Danischmend*, d. i. die Wissenden, woraus Löwenklau und andere Geschichtschreiber *Talismanos* gemacht. » Löwenklau n'est autre que Jean Leunclavius dont parle M. Sainéan au haut de la page 513. L'ouvrage de cet auteur, intitulé *Annales Sulthanorum Othmanidorum*, contient, en effet, de nombreux exemples du mot *Talisman*. L'index de la 2e édition (Francfort, 1596) le mentionne sept fois. Ce passage de Hammer a donc échappé aux orientalistes ; s'ils l'avaient connu, ils n'auraient pas proposé de fausses étymologies. Je suis heureux de m'être rencontré avec lui sans le savoir ; mais, maintenant que je le sais, je dois le signaler pour que lui soit restitué le privilège de priorité. *Suum cuique*.

Mon très savant collègue, M. Sainéan, me permettra-t-il de lui rappeler que le nom de l'éminent orientaliste qu'il cite est Schefer et non Scheffer ? Paul Casanova.

Les méfaits des « pastophores taulpetiers ». — Dans la *Vie en Bugey au XVIe siècle* (*Crimes, délits et faits divers*) (Belley, Chaduc, 1914) M. Gabriel Pérouse raconte une anecdote qui servirait d'illustration au chapitre xlviii du *Tiers Livre* dirigé contre les « Taulpetiers », complices de mariages clandestins. Cette affaire de famille, tirée des archives du palais de Chambéry, nous montre avec quelle célérité pouvait être menée l'entreprise d'un mariage clandestin. Le 29 juin 1545, Jean Passerat et son frère Georges, prêtre, enlèvent leurs nièces, Pernette, âgée de treize ans, et Étiennette, âgée de onze ans, à Denise Passerat, veuve et chargée de la tutelle de ses deux filles. Le 3 juillet, clandestinement et à l'insu de la mère, ils fiancent les deux filles, Pernette à Jean du Boysson,

1. Gabriel Colin, *Avenzoar, sa vie et ses œuvres* (Leroux, 1912), p. 98, note 3.

notaire, 30 ans, et Étiennette à Jacques du Boysson, 16 ans. Les serments sont prêtés sur les Heures que le vicaire Rubatton, leur complice, tient entre ses mains. Un notaire dresse acte des fiançailles et donne lecture du contrat. Rubatton avait obtenu dispense de bans. Le dimanche 5 juillet, il fait une publication au prône et immédiatement après procède au double mariage, à huis clos, dans une chambre de la maison Du Boysson, sous prétexte que les jeunes épouses « étaient mal en ordre d'accoutrements ». En moins de huit jours, le tour avait été joué. — Cependant, Denise Passerat demanda justice à la Cour de Chambéry, protestant qu'on lui avait enlevé ses filles et qu'on les avait mariées sans son consentement. Le Parlement de Chambéry instruisit l'affaire : mais la cour ecclésiastique n'ayant pu que reconnaître la validité du mariage, le Parlement se contenta de condamner Georges Passerat à 20 livres d'amende et son frère Jean à 100 livres. Les autres furent acquittés. J. P.

Marranes et marrabais. — Le *Bulletin mensuel de la Société d'histoire moderne* de novembre 1913 contient une communication de M. P. Grunebaum-Ballin sur *Quelques textes à propos du « crime de sang »*, dans lesquels figurent les mots *marranes* et *marrabais* que l'on rencontre chez Rabelais (cf. l. I, ch. viii, et l. III, ch. xxii). Ils sont appliqués non plus à des juifs convertis, à des chrétiens d'origine douteuse, mais à des Italiens. Peut-être le peuple a-t-il confondu dans une même appellation les banquiers ou changeurs italiens et les juifs espagnols ou portugais, qui étaient spécialement désignés à l'origine par ces noms de *marranes* et *marrabais*. J. P.

La mort de Pan. — Dans un article des *Mélanges Picot*, t. I, p. 267-273, sur *La mort de Pan dans Rabelais et quelques versions modernes*, M. Louis Karl, de Budapest, examine les plus récentes conjectures sur le sens et l'origine de cette anecdote et il dresse la liste très imposante des écrivains, poètes ou prosateurs qui, depuis le xvie siècle, ont repris ce mythe.

Rabelais ressuscité. — *Le répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France* de M. Georges Lepreux (*Gallia typographica*), t. III, p. 360, mentionne un ouvrage imité de Rabelais et publié en 1611, à Rouen, chez

Jean Petit : *Rabelais ressuscité. Recitant les faicts et comportements admirables du tres valeureux Grangosier, roy de Placevuide.* Traduict de grec en françois, par M. Horry, clerc du lieu de Barges, en Bassigny. — Au lecteur :

Après que Rabelais fust mort,
Curieux a voulu revivre
Afin de faire voir ce livre
Qui resveille le chat qui dort.

J. P.

Anatole France et Rabelais. — La revue *Les Marges* a donné, le 27 février, un banquet en l'honneur du maître Anatole France. De la lettre que notre illustre confrère, retenu par une grippe, adressa aux organisateurs de la fête, nous extrayons cet hommage à Rabelais :

« Vous avez le respect de la tradition; je crois l'avoir aussi et peut-être le peu que je vaux dépend de ce respect. Mais, comme le dit avec nous Joachim Gasquet, la tradition dont nous nous réclamons est celle de Rabelais, de La Fontaine, de Diderot et de Stendhal. »

Les « limbes » des vérolés. — Les poésies médicales, tirées des *Divers rapports* d'Eustorg de Beaulieu (1544) et publiées par Mlle Hélène J. Harvitt dans le *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine* (avril 1913) contiennent un rondeau qui nous décrit le traitement des vérolés avec quelques détails analogues à ceux que nous rencontrons dans le Prologue du livre II de *Pantagruel :*

Rondeau d'un paoure vérollé.

Par toi, verolle deshonneste,
Je suis des piedz jusqu'à la teste
Tout nud, près d'un grand feu, graissé,
Eschauldé, bouilly, fricassé
Sans mercy moins que d'une beste.
Et si je me plains et regrette
Mon barbier s'en rit et délecte,
Quoy que soit demy trespassé
Par toy verolle.

Et après (ce faict) on m'appreste

Ung lict chault ou fault que me mette
Troys heures, le corps renversé,
Si couvert de draps et pressé
Que je brusle pis que allumette
Par toy verolle.

Eustorg de Beaulieu connaissait Rondelet, le médecin de Montpellier, ami de Rabelais. Il lui a consacré un rondeau dont le titre est : *Soyez rond, Monsieur Rondelet,* et le refrain : *Soyez rond.* J. P.

Rabelais et son œuvre d'après les manuels scolaires. — Il y a une question des manuels scolaires, j'entends des manuels de l'enseignement secondaire. Les associations de pères de famille se plaignent des frais causés par les trop fréquents changements des livres mis entre les mains de leurs enfants. Ils pourraient alléguer que ces changements n'ont pas pour excuse le souci de ne donner aux élèves que les notions admises par la science la plus récente. Car, en ce qui touche Rabelais, les manuels scolaires n'apportent pas beaucoup de hâte à enregistrer les résultats de nos recherches. Voici, par exemple, une *Histoire de la littérature française*, publiée en 1910 par M. Ch.-M. des Granges, professeur au lycée Henri IV (Hatier, éditeur). L'ouvrage se recommande par de substantielles analyses des œuvres littéraires. Mais pourquoi faut-il que l'auteur ait négligé de se tenir au courant de la bibliographie de son sujet? Il écrit, p. 216, que « François Rabelais, né à Chinon en 1490 ou 1495, était le cinquième enfant d'un *petit vigneron, qui s'était peut-être établi dans la ville cabaretier ou apothicaire...* ». Et encore p. 217 : « G. du Bellay, seigneur de Langey..., lui avait fait donner la cure de Souday, dans le Perche[1]. »

L'Histoire illustrée de la littérature française, de MM. Abry, Audic et Crouzet (Didier, éditeur), est mieux informée sur la biographie de Rabelais, qu'elle résume brièvement, mais exactement. L'illustration documentaire, qui fait l'originalité de ce manuel, y est représentée par la reproduction du frontispice des *Grandes et inestimables Cronicques*, d'un *portrait présumé de Rabelais* datant du XVIIe siècle, du frontispice du *Gargantua*

1. P. 225, lire : *Antiphysie* et non *Antiphysis*.

de 1537, du frontispice du *Pantagruel* de 1537 et d'un autographe de Rabelais. L'œuvre de Rabelais est analysée sommairement; le comique est ramené par les rédacteurs à la « fantaisie » et à la « vérité ironique », la « substantifique moelle » concentrée dans une « théorie de la vie » et dans la « satire contemporaine ». Au demeurant, l'élève qui étudiera ce chapitre gardera de Rabelais une idée suffisamment juste et précise. Il serait fâcheux pourtant qu'il crût, sur la foi de son manuel, que les *Chroniques* sont un *remaniement d'un vieil almanach du moyen âge;* p. 71, que Rabelais *doit à Thomas Morus l'abbaye de Thélème;* p. 73, que Panurge consulte *la Sibylle;* et surtout, ibidem, qu'il prît à la lettre cette phrase : Panurge *meurt de peur dans une tempête* (IV, 18). J. P.

Le gérant : Jacques Boulenger.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

POÉSIES INÉDITES

DE

MARGUERITE DE NAVARRE

Malgré les publications et les études de Champollion-Figeac, Génin, Leroux de Lincy, Félix Franck, Abel Lefranc, Parturier et Gohin, les recueils manuscrits du XVIe siècle réservent encore, de loin en loin, aux chercheurs la minime trouvaille de quelques vers de la reine de Navarre. Je voudrais dans les pages qui suivent rassembler un certain nombre de pièces dont l'attribution à Marguerite me paraît être assez fondée.

Un manuscrit de la bibliothèque de Soissons, que l'on peut dater approximativement du troisième quart du XVIe siècle, enregistre sous le nom de cette princesse deux prières en vers. La première (ms. Soissons 187, fol. 83 vo-84 ro) est intitulée :

Oraison de la Royne de Navarre a Jesus.

O doux Jesus, mon benoist redempteur,
Je te supply estre mon protecteur
De ces troubles, empeschemens (et) assaulx
Que chacun jour ma [= me] donne l'ennemy
[= l'esprit?] faulx,
Te suppliant par ta benigne grace
Que tu me donne a [= d'] acquerir la place
De paradis aux sainctes destinée,
Y meritant estre predestinée;
Te requerant, doulx Jesus gracieulx,
Que ma pauvre ame puisse monter es cieulx
Et que des maulx par moy commis vers toy
Pardon me face en usant de ta loy.

(*Rimes plates sans alternance.*)

On a remarqué dans cette pièce l'allusion à la doctrine de la prédestination des élus; la suivante au contraire (ibid., fol. 84 r°) pourrait nous faire mettre en doute les tendances novatrices de Marguerite, si le titre même ne nous apprenait que cette invocation à la Vierge a été composée à l'intention du roi de Navarre :

Oraison du Roy de Navarre
composée par la Royne sa femme.

Vierge doulce et benigne Marie
De noz pechez qui es tousjours marrye,
Vers toy me rendz pour conserver mon âme
Comme celluy qui des tiens se reclame,
Te requerant de cueur devot et triste,
Qu'en paradis me face avoir mon giste,
Et que mes maulx soient remis en obly,
[Car?] autrement trop serois affoibly.
Pardon requiers, et requerir je n'ause
A ton doulx filz, qui grand douleur me cause,
Me recordant des delictz et offence
Qu'ay perpetré en y prenant plaisance;
Et si n'estoit sa parolle divine
Nous promectant ne desirer qu'on fine
En tel estat qu'en faisons le parquoy,
Me mecteroys en tresgrand desarroy.
Mais congnoissant sa divine clemence,
Te supliray en ta belle presence
Qu'il me soit tel qu'a sainct Paul ou Pierre,
Et que jamais a le servir je n'erre.

(*Rimes plates sans alternance.*)

Avec François Ier, que son caractère versatile exposait à des influences contradictoires, Marguerite put ne pas se sentir toujours en parfaite conformité de croyances et de sentiments religieux. Mais la profonde affection qu'ils avaient l'un pour l'autre encourageait la confiance, et permettait à Marguerite de parler librement. Aussi se livre-t-elle parfois avec son frere

à des discussions presque théologiques sur les qualités de l'amour de Dieu. Champollion a publié (p. 159) la poésie de François Ier qui commence par le vers :

Blasmer ne puis l'amour errant par ignorance.

Mais on ne connaissait pas, je crois, jusqu'ici la pièce à laquelle répondait le roi. Ce morceau, intitulé *La foy de la Magdeleine*, est à trois reprises attribué à Marguerite dans un recueil manuscrit dont le témoignage a une grande valeur : c'est une *Farrago* de pièces grecques, latines et françaises composée en 1545-1546 pour Jacques Thiboust, de Bourges, secrétaire de Marguerite[1]. Voici cette pièce qui, partout où on la trouve, précède celle du roi (ms. de Chantilly 523, no 28; ms. fr. 1667, fol. 43, 72, 196) :

Amour sans foy faict plorer Magdelaine,
Car foy cherchant chose plus souveraine
En nostre Dieu que n'est humanité
Ne seuffre poinct que si grand deul on meyne
Perdant ung corps, quant la chose est certaine
Qu'il est pour nous de mort ressuscité.
L'ignorance de ceste verité
Luy faict sentir une increable peine;
Amour la mect en telle cecité,
Que l'on la voit oblyer deité
Pour s'arrester a la nature humaine.
O pouvre amour, et esperance vaine,
Vous la traictez en grande austerité.
Foy luy donne la source et la fontaine,
Et vous faictes que sans fin se pourmeine
Cherchant de l'eaue par infidelité

1. Un registre de 1525-1526 donne à Jacques Thiboust les titres de « notaire et secretaire du Roy, aussi secretaire et valet de chambre de Mme la duchesse d'Allençon et de Berry, esleu pour le faict des aides et tailles audit pays et eslection de Berry ». Un autre registre de 1541 nous le montre adjoint à titre de notaire et secrétaire du roi aux deux autres commissaires nommés par la duchesse de Berry pour rédiger les déclarations des vassaux de l'apanage. Cf. Hipp. Boyer, *Un ménage littéraire dans le Berry*.

Dans ung ruisseau; mais ceste charité
Aveuglant foy n'est louable ne saine,
Car ayant tout elle a necessité[1].

(*aabaabbabbaabaabbab.*)

La correspondance poétique de François Ier et de Marguerite n'était pas toujours aussi sévère, et leurs discussions de casuistique amoureuse se rapportaient plus souvent à l'amour humain qu'à l'amour divin. On sait du reste combien la définition du « vray amour » a préoccupé Marguerite. Plus d'une parmi ses *Dernières poésies* y est consacrée. Voici également deux pièces inédites qui se rapportent à ce sujet. La première nous est fournie par la *Farrago* de Thiboust (ms. fr. 1667, fol. 48) :

Tout le discours, parler et contenance,
Tristesse, ennuy, dissimulation,
Souspir, pleur, ris et desolation
Est telle au faulx qu'au vray par l'apparence;
Chacun dit j'ayme de bonne intencion
Vostre salut, honneur et conscience;
Chacun cherche par grand'experience
D'en faire au vray la demonstracion;
Mais nul ne scet ce que le mauvais pense,
Fors a la fin et consommacion,
Ou l'on trouve toute dampnacion,
Souvent trop tart pour faire penitance.
Le bon amy sans nulle fiction
Ne cessera de faire dilligence
Pour le salut, sans avoir negligence
De bien servir pour tribulacion.

1. On peut rapprocher de cette pièce trois rondeaux que contient le ms. 521 du Musée Condé et que Paulin Paris (*Bulletin du bibliophile*, 1880, p. 17) attribuait à Louise de Savoie ou à Marguerite d'Angoulême. Ce sont ceux qui commencent ainsi :

L'aveugle fol qui sans misericorde...
— Faulte de foy est cause de meffaict...
— Le cueur piteux de vertus atourné...

Doncq je concluds, puisque la cognoissance
Est a la fin pour approbacion,
De n'y mectre tant son affection
Que l'on en ait regrect ou repentance.

(*abbabaababbabaababba.*)

L'autre, qui présente avec celle-ci une grande analogie de sujet, sinon de conclusion, se trouve dans le ms. fr. 2334, 13, le ms. du Musée Condé 523, 94, et la *Farrago* de Thiboust (ms. fr. 1667, fol. 225) qui l'attribue à *La Royne de Navarre* et la date de 1532 :

Si bien celer, froideur ou fiction,
Visaige faulx, dissimulacion,
Aux vrays amans d'amour sont nourriture,
Couvrir tel feu leur est punicion;
Mais ceulx qui n'ont [amour?] ne passion
Facillement ilz usent de pincture :
Du faulx, du vray cognoistre la nature
Nully ne peult[1] tant ait il grant savoir,
Mais si l'amour et la peine est bien dure,
Prandre ne peult si forte couverture
Que quelque foys ne se face bien veoir.

(*aabaabbcbbc.*)

Parmi les questions amoureuses et galantes, on sait que l'une des plus souvent traitées à la cour de François Ier était celle du *ouy* et du *nenny*. Marot a écrit au moins trois pièces sur ce sujet :

Ung doulx nenny avec un doulx soubrire... (Jannet, III, p. 29.)
— Nenny deplaist et cause grand soulcy... (Ibid., p. 82.)
— Ung ouy mal accompagné... (Ibid., p. 82.)

Le roi lui-même s'était exercé dans un quatrain :

Dissimulez vostre contentement... (Champollion, p. 155.)

1. Les trois premiers mots de ce vers sont écrits en surcharge. La première rédaction était peut-être *nul ne le peult.*

et dans deux huitains :

Dictes oy madame ma maistresse. (Ibid., p. 157.)
— Dictes sans peur l'ouy ou le nenny. (Ibid., p. 95.)

Cette dernière pièce a été imprimée dans l'*Hecatomphile* et elle y est suivie d'une réponse anonyme qu'a reproduite Blanchemain (t. III, p. 280). Le ms. fr. 2335 nous la donne également, ainsi que la *Farrago* de Thiboust qui l'attribue à *La Royne de Navarre*. En voici le texte d'après ce manuscrit :

Pour vous rendre parfaict contentement
Ma volunté desire oy choisir,
Mais estimant honneur sur tout plaisir
Nenny diroy plus que jamais aymant.
Gloire en aurez d'aymer si fermement,
Sans esperer loyer, temps ne loisir,
Et moy aussi de vaincre mon desir
Pour honnorer amour parfaictement.

(*abbaabba.*)

Ai-je besoin de faire remarquer qu'il n'y a absolument rien à tirer de ces déclarations galantes, pour les sentiments réciproques du frère et de la sœur? Ces deux pièces rentrent dans le genre, très répandu alors, des correspondances fictives, qui se rapportaient presque toujours à l'amour.

Il n'y a sans doute pas plus de passion réelle dans les vingt-quatre huitains échangés par Marguerite et le sieur de Lavau, qu'a publiés M. Gohin dans les *Mélanges Émile Picot*. A cette correspondance, on peut joindre six autres pièces qui s'y rattachent, et que nous lisons dans la *Farrago* de Thiboust et dans un manuscrit du Musée Condé. Le premier de ces recueils, en orthographiant le nom de Lavau sans *l* ni *x*, confirme l'identification proposée par M. Gohin; il nous donne en même temps pour l'une des pièces de cette correspondance galante la date de 1532 :

Monsieur de La Vau.

Quant fortune a veu ma dame en propos
De me donner ung peu d'allegement

Quoy! aura doncq, dict elle, aucun repos
Celluy que j'ay condampné a torment?
Je feray tant que tout bon traictement
Luy tournera tousjours a malencontre.
Depuis ce temps, quant ma dame me monstre
Ung bon samblant en signe d'amytié,
Quelque meschief me survient a l'encontre,
Et mon malheur surmonte sa pitié.

(*ababbccdcd.*)

[Ms. fr. 1667. fol. 224: ms. Chantilly 523, nos 73 et 240.]

Continuacion [*par la reine de Navarre*].

Il tient a vous et non a la fortune
Qui n'a sur moy force ou puissance aucune
Que ne voyez l'effect de ma doulceur;
Mais en fuyant tousjours l'heure oportune
Sans en chercher des vingt et quatre l'une,
Vous ne pouvez parvenir a vostre heur.
Ne vous pleignez d'amour ne de douleur,
Car si au cueur les sentiez vivement,
Fortune et temps ne meschef, soyez seur,
N'auroient pouvoir de vous donner torment.

(*aabaabbcbc.*)

[Ms. fr. 1667, fol. 224; ms.Chantilly 523, 74.]

Le manuscrit de Chantilly ajoute cette signature :

C'est celle la qui jamais ne confesse
Ainsi que vous fortune estre deesse.

Le seigneur de La Vau, 1532.

Quant elle a sceu que fortune envyeuse
Tout bon accueil me tournoit a malheur,
Elle a usé de lectre gracieuse
Pour me punir en me faisant faveur [*var.:* frayeur],
J'ay toutesfoys jouy de la doulceur

De son escript et n'ay eu rien contraire :
Voila de quoy me sert de contrefaire
Le malheureux. Je vous laisse penser
Que ce seroit s'elle vouloit bien faire,
Veu qu'elle en faict en voulant offencer.

(*ababbccdcd.*)

[Ms. fr. 1667, fol. 216 v° et 224 v°; ms. Chantilly 523, 75.]

La royne de Navarre en continuant.

Si ma bonté usant de son devoir
A mis a riens fortune en son pouvoir
Par ung disain pensant vous faire honneur,
Si pour le bien que commancez d'avoir
Punicion estimez recepvoir,
Cesser je doy tous effectz de doulceur :
Si vous tout seul forgez vostre malheur, [blasme;
Fortune et moy n'en avons [*var. :* aurons] plus de
Le jugement très faulx de vostre cueur
Vous servira de fortune et de dame.

(*aabaabbcbc.*)

[Ms. fr. 1667, fol. 217 v° et 225; ms. Chantilly 523, 76.]

Après ces quatre dizains, le manuscrit du Musée Condé contient deux autres pièces qui, bien que sans indication d'auteur, sont évidemment la suite de cette correspondance :

[*Le seigneur de La Vau.*]

Si la rigueur des secondz vers fust faincte
Comme l'estoit des premiers la doulceur,
Son menasser ne me donroit de craincte
Non plus que m'a faict de bien sa faveur,
Mais je congnois que l'une part de cueur,
L'autre ne vient que de plume conduicte
Par main qui peult trop prodigue estre dicte

Du bien d'aultruy et trop chiche du sien.
L'une est voulue et l'aultre n'est qu'escripte,
Dont j'ay de peur plus que n'euz onc de bien.

(*ababbccdcd.*)

[*La reine de Navarre.*]

Si la douleur vous tenez pour ung songe
Et la rigueur pour verité tres pure,
J'en ay usé a fin que de mensonge
N'eusse le bruict contraire a ma nature.
Car en voyant que ma doulce escripture
D'une autre main conduicte voulez dire,
J'ay par rigueur vaincu vostre foy dure
En vous faisant le bien et le mal lyre.
Entre voz mains l'ay mis a fin d'eslire
De deux dizains le choix. Ayez memoire
Que mal avez pour avoir prins le pire,
Et moy l'honneur pour m'estre faicte croire.

(*ababbcbccdcd.*)

C'était également un usage très fréquent à la cour de François Ier que de composer des poésies pour une personne déterminée. Peut-être en avons-nous un exemple dans la pièce suivante qui repose sur un médiocre calembour, et que le seul manuscrit qui nous l'ait conservée, la *Farrago* de Thiboust, attribue à Marguerite (ms. fr. 1667, fol. 227 vo) :

Pour homme laid disant a une jeune dame,
faict par la Royne de Nare.

De riens tant que du laict un enfant n'a envye
Et ne desire mieulx pour conserver sa vie.
Parquoy en contemplant ton enfantin visaige
Je pensé veoir d'amour enfant le vray imaige,
Qui me fist devant toy sans craincte presenter
Saichant que l'enfant doit du laict se contenter.

Si tu dis qu'il est blanc et peu a moy semblable,
Le vesseau en est noir, qui n'est moins agreable ;
Mais voyant le dedans l'enfant prent le vesseau
Et s'en sert aussi bien que s'il estoit plus beau.
Ne refuse doncq point ma volunté tant bonne,
Regardant du bon laid le cueur, non la personne.

(*Rimes plates sans alternance.*)

Mais laissons ces raffinements d'esprit, qui ne sont pas toujours exempts de mauvais goût, et venons-en à des poésies plus personnelles et à des sentiments plus profonds et plus sincères. On connaît l'épitaphe de Louise de Savoie attribuée à François Ier :

Cy gist le corps dont l'âme est faicte glorieuse.

Cette pièce, qu'a publiée Champollion (p. 106), se trouve dans le ms. 520 du Musée Condé (nº 24), et elle a été imprimée en 1531 dans le recueil *In Lodoicae regis matris mortem Epitaphia* (fol. Aiij), où elle est précédée des lettres L. R. [le Roy ?]. Marguerite avait composé elle aussi pour sa mère une épitaphe que nous a conservée la *Farrago* de Thiboust (ms. fr. 1667, fol. 199 vº) :

Epitaphe de feue ma dame
par la Royne de Navarre, 1532.

Morte icy gist soubz inutille terre
Celle qui fut tant utille vivante
Que mort donner a l'immortelle guerre,
Foible de corps et d'esperit puissante.
Or est icy sa chair en paix gisante,
Et l'ame en hault, qui pour paix temporelle
Laisser ça bas, dont el fut tryumphante,
Tant travailla que pour son [trop] grant zelle
La mort housta avant le temps son elle,
Dont voulant bas la paix nous delaissa,
Puis en reprint trop plus forte et plus belle,

Qui au plus hault des cieulx tant la haulcea
Qu'elle joyt de la paix eternelle [1].

(*ababbcbccdcd.*)

Cette pièce, comme l'indique le titre, n'a été écrite qu'en 1532. Si Marguerite a attendu si longtemps pour rendre ce devoir à sa mère, ce n'était pas assurément indifférence ou oubli. Mais, avec une modestie excessive, elle jugeait qu'un seul avait le droit d'exprimer sa douleur, c'était le fils bien-aimé de la défunte, le confident intime de tous ses secrets, de tous ses sentiments, celui avec qui elle ne faisait qu'un cœur et qu'un esprit. C'est ce qu'elle déclarait dans une autre pièce que contient également la *Farrago* de Thiboust (ms. fr. 1667, fol. 226 v°) :

Les dames plorantes a ceulx qui se meslent de parler et escripre, par la Royne de Navarre.

Arrestez vous, plume par trop soubdaine,
Et vous taisez parolle basse et vaine.
Laissez le lieu aux piteux pleurs et crys
Qui parlent mieulx que ne font voz escriptz,
Pour regretter celle a la verité
Qui a de tous les vivans merité
Plainct immortel et louange eternelle
Autant qu'en peult nostre vertu mortelle;
Car ses vertus grandes et innombrables
Ne peuvent estre de voz bouches louables,
Veu qu'en disant vostre mieulx rien ne dictes

1. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. Léon Dorez, dont l'expérience m'a permis de lire et d'interpréter ces derniers vers, aussi obscurs par l'expression que par l'écriture du manuscrit. L'activité qu'avait déployée Louise de Savoie pour établir la paix avait hâté sa fin; la mort lui arracha prématurément son aile. Mais avant de quitter cette terre (*dont* signifie *avec laquelle aile* volant bas, c'est-à-dire sur terre) elle nous laissa cette paix bienfaisante. Puis, juste récompense de sa vertu, elle reçut en échange de son aile humaine une plus noble et plus puissante, sur laquelle elle s'éleva au ciel.

Que digne soit de louer ses merites.
Or couvrez doncq par extresme doleur
L'ignorance qu'avez de sa valeur.
Pleurez, pleurez tant que vie vous dure
Ceste perte trop incogneue et dure,
Faisant voz yeulx par pleurs dehors sortir
Et par souspirs voz cueurs fendre et partir.
Faictes voz voix piteuses et haultaines
Cryant à tous : « La source des fontaines
D'honneur, vertu et tout bien est tairie,
Car la dame de paix nous est perie. »
Faictes ancre de voz larmes très noires
Pour [en?] escripre en tous lieux la memoire.
Autre pappier que cueurs l'on ne doit prendre
Ne autre ancre que larmes y respandre.
Ceste dame dont chascun scet le nom
Ne peult d'aultruy prandre bruyt ne renom.
D'elle est sorty son honneur, sa louange,
Qui ne se peult augmenter d'homme ou d'ange,
Et si quelcun jamais s'en doit mesler
Le roy son filz tout seul en peult parler.
En elle a prins grace digne d'escripre
Ses grandz vertus qu'autre ne sauroit dire;
Luy seul en a parfaicte cognoissance
Et d'en parler le sçavoir et puissance.
Tous deux ont eu le cueur d'un seullement,
Pareilz d'amour, d'esprit, d'entendement;
L'un n'a rien faict que l'autre n'entendist;
L'un ne pensoit rien qu'a l'autre ne dist.
Soit de vertus du cueur et de ses faictz
Qui soustenu de fortune a le fais,
Sçoit des ennuytz qu'elle a portez d'enfance
Pour ce seul filz, soit de sa delivrance,
Soit de l'amour parfaicte et maternelle
Dont oncques n'eut mere pareille à elle,
Soit du regrect que France en doit avoir,
Nul fors que luy ne le sauroit sçavoir.

Laissez a luy l'honneur de l'honnorer,
En telle œuvre ne devez labourer
Mais tous bons cueurs je vous veulx bien prier
Que ne cessez de plourer et cryer
Avecques nous tant que serons en vie.
C'est le festin la ou je vous convye.

(*Rimes plates sans alternance.*)

Cette union intime d'idées et de sentiments entre François Ier et sa mère nous est attestée par bien des témoignages, à commencer par celui de Louise de Savoie elle-même :

Ce n'est qu'un cueur, un vouloir, un penser
De vous et moy en amour, sans cesser,
Mon tres cher filz et bonne nourriture.

Mais c'est par une modestie excessive que Marguerite n'a pas revendiqué ici sa part dans cette communauté de pensées et d'affection; elle savait bien pourtant, et l'on savait bien autour d'elle, qu'elle formait avec sa mère et son frère

Ung seul cœur en trois corps,

comme dit Jean Marot au début d'un de ses rondeaux (Champollion, p. 80, note); et dans une épître à François Ier elle se félicitait d'avoir été admise dans cette intimité de la mère et du fils (Champollion, p. 80) :

Ce m'est tel bien de sentir l'amitié
Que Dieu a mise en nostre trinité
Daignant aux deux me joindre pour tiers nombre
Qui ne suis digne à m'en estimer l'ombre...

Mais sa déférence pour son frère et son admiration pour sa mère l'empêchent ici de s'élever à leur niveau. Nous retrouvons cette discrétion modeste et cet effacement dans la façon dont elle rappelle l'œuvre politique de Louise de Savoie; elle semble oublier qu'elle a elle-même utilement contribué à la délivrance du roi et à l'établissement de la paix. Ce sont les mêmes sentiments d'humilité, mais, cette fois, vis-à-vis de Dieu, que nous montre une dernière poésie, inédite aussi je crois, dans laquelle Marguerite rapporte au Tout-Puissant tous les événements heureux du règne de son frère et rend

grâce à la Providence dont la main secourable l'a délivré de tant de dangers (ms. fr. 1667, fol. 40 v°) :

Te Deum laudamus
par la Royne de Navarre.

A toy seigneur Dieu de lassus,
A ton aymé filz Jesus [*lire* Et a *ou* ton bien...]
Gloire et louange nous donnons
Des biens que de toy seul tenons.
Ame ne peult ange et martir
De ta louange despartir;
Prophete, apostre ou confesseur
Sans cesse louent ta doulceur.
Vierges, esleuz et sainctz espritz
De ta louange sont espris :
Tout ce qui est et terre et mer
Est bien obligé de t'aymer;
Parquoy avecq eulx humblement
Nous chanterons devotement :
Jesus, Jesus, Jesus, Jesus,
A qui nous sommes tant tenuz :
Par toy Jesus sommes creez,
Et par ta mort tous recreez;
Asses ne te pouvons louer
Qui enfans nous digne advouer;
De nouveau louer te debvons
Du bien que de toy recepvons,
C'est que tu as noz ennemis
Soubdain hors de ce pays mis,
Et sans effusion de sang
Ils ont perdu d'honneur le ranc.
Tu as saulvé ton serviteur,
De ton honneur vray amateur;
Comme la mere ses enffans,
Des ennemis tu le defans :
C'est nostre roy treschrestien
François qui confesse estre tien,

Pour qui nous fusmes occasion [*supp.* nous *ou* [*lire* fusme]
Tu le delivras de prison,
Non-que nous l'eussions merité,
Mais par ta grande charité;
Puis les deux enfans delivras
Dont grand joye tu nous livras.
L'empereur qui l'avoit tenu,
En son royaulme estoit venu,
Lequel usurper il pensoit,
Et de l'avoir nous menassoit.
Mais toy, qui a tous donne pain,
As faict ses gens mourir de faim,
Et par famine tout a coup
Est retourné sans frapper coup.
C'est ta forte main, seigneur Dieu,
Qui l'a(s) chassé de ce lieu.
Nul fors toy ne l'a faict fouyr,
Dont en toy nous fault resjouyr :
Parquoy sans cesse te lourons,
Te mercyrons [et??] te aymerons.
Nous te debvons bien mercyer,
Et tousjours en toy nous fyer,
Car qui se fye de bon cueur,
Il est des ennemys vincueur.
Toy seul as la force et l'escu
Par qui l'ennemy est vaincu.
Nous te supplions a genoulx
Que ta grace soit dessus nous :
Saulve ton royaulme et ton roy
En leur donnant perfecte foy.
Fais nous aymer ce que tu veulx,
Car toy [seul?] Seigneur Dieu le peulx
Fais que le nom de Jesus Christ
Ton filz soit en nos cueurs escript,
Et que tant que vivrons ça bas,
Ta grace ne nous laisse pas,
Mais que si fort y abundons

Que par foy nous te possedons,
Tant que sans fin puissions aulx cieulx
Te louer, Seigneur Dieu des cieulx.

(*Rimes plates sans alternance.*)

Cette pièce ne porte pas de date, mais il est facile de la dater approximativement. Parmi les événements que rappelle Marguerite, il en est un sur lequel elle insiste d'une façon toute particulière : c'est la fuite de Charles-Quint; les autres, la délivrance du roi et celle de ses deux fils laissés en otage, ne sont mentionnés qu'accessoirement. C'est donc sans doute peu après l'insuccès de l'invasion impériale en France, et à propos de cet heureux événement, que Marguerite a composé son *Te Deum*. Nous ne saurions mieux commenter ces vers que par un passage d'une lettre datée de Montfrin (1536), dans lequel elle félicite le roi et remercie Dieu de cette famine si heureusement organisée, qui, en consacrant la réputation militaire de Montmorency, allait provoquer tant d'actions de grâces en vers et en prose, avec plus d'un pamphlet mordant à l'adresse des Impériaux [1].

1. L'un des plus connus est l'*Épitaphe d'Antoine de Lève* par Mellin de Saint-Gelays (éd. Blanchemain, I, 119) :

..... S'il eust sû fouïr
Si promptement que sa venue ouïr,
Il n'eust pas faict à la mort sacrifice,
Mais ne pouvant de la fuite jouir,
A l'Empereur il laissa cest office.

A la suite de l'*Apologie en defense pour le Roy... contre ses ennemys et calumniateurs*, dédiée par Sagon à Marguerite de Navarre, se trouve un *Chant royal a la louange du roy et de France triumphante sur l'Empereur qui l'avoit assaillye de toute sa puissance et de toutes pars*. La Provence y parle en ces termes :

L'honneur de France, esprouvé en Provence,
Ou l'on ha veu l'ost d'Empire amasser :
L'antique dueil, des Françoys recompense
D'ainsi en veoir un ennemy chasser,
Qui sur le Rosne a pont cuidoit passer,
Et maintenant en fuyant l'abandonne.

« Ce ne vous est petit honneur que ung de vos servicteurs arreste l'Empereur et le fait mourir de faim, en sorte que si Dieu vous preste, comme il faict, sa main, je tiens la victoire ou la paix comme vous la sçauriés demander : et pensez, mon seigneur, voyant vostre santé et vos affaires aller sy bien, en quel contentement et louange de Dieu s'en va priant continuellement pour vostre prosperité, vostre...[1]. »

Dieu juste et droit mort a son camp ordonne
D'extresme faim, de flux et trenchaison,
Rendant sa peine, a bon droit, cher vendue,
Pour rendre France, encontre faulx blason.
Bien assaillye, encor mieulx defendue.

Bien que cette œuvre de Sagon n'ait été publiée, je crois, qu'en 1544, c'est aux événements de 1536 que le poète fait allusion dans ces vers, comme dans toutes les autres strophes de ce chant royal relatives à Fossano, Turin, Péronne.

Je citerai enfin sur ces mêmes événements deux pièces latines que contient un autre recueil manuscrit de la bibliothèque de Soissons (189 B, fol. 183 v°-184). La première est intitulée : *Le Te Deum de la fuicte et deffaicte de l'Empereur et des Espaignolz en Provence l'an mil V^c XXXVI par le Roy* [ces trois mots ont été barrés]. Le premier vers est :

Te Karolum victum gaudemus, te perfidum execramur.

La seconde, qui commence par :

In exitu Cesaris de Gallia et Andre Dorie de mari profundo,

est intitulée : *In exitu faict contre la fuicte de l'Empereur et de André Dorye, capitaine sur mer pour ledict empereur à Mercelle* [= *Marseille*] *l'an mil V^c XXXVI par le Roy* [ces trois derniers mots ont été barrés]. Cf. encore d'autres pièces citées par Decrue, *Anne de Montmorency*, t. I, p. 286.

1. Quelques années plus tard, en 1543, dans une lettre publiée par Génin (t. II, p. 225), et dont l'original se trouve à la Bibliothèque nationale (ms. 6624, fol. 105), Marguerite écrit ces mots : « J'espere, puisque ceux de Landrecy peuvent attendre, que le temps defera vostre ennemy par pluyes, *comme la faim le chasse devant Avignon.* » Faudrait-il conclure de cette phrase que les événements de 1536 se sont reproduits en Provence d'une façon identique sept ans plus tard, ou n'est-il pas plus probable que Marguerite a voulu écrire *le chassa* ou *l'a chassé* en faisant allusion à la famine organisée jadis par Montmorency ?

* * *

Pour toutes les pièces que je viens de publier, il ne semble pas qu'il y ait lieu de mettre en doute l'attribution donnée par des manuscrits aussi autorisés que le recueil de Soissons et surtout la *Farrago* de Thiboust, puisque aussi bien ni manuscrits ni imprimés du XVIe siècle ne nous fournissent de témoignages contradictoires. Voici par contre l'indication de quelques poésies dont l'attribution à Marguerite peut paraître contestable ou du moins a été contestée.

Le rondeau :

A Dieu me plains qui seul me peut entendre,

se trouve dans l'édition de 1574 des Œuvres de Saint-Gelays. Mais ce recueil posthume ne saurait avoir une bien grande autorité. La Monnoye avait rencontré ces vers dans un manuscrit de poésies de Marguerite, avec l'attribution à cette princesse. Blanchemain (t. I, p. 304) est naturellement hostile à cette hypothèse, et il semble, pour la combattre, alléguer les sentiments d'homme et non de femme qu'elle exprime; mais on sait que cet argument est absolument sans valeur. Si l'on devait en effet retirer à Marguerite toutes les pièces où elle parle au masculin et où elle exprime des sentiments d'homme, elle perdrait une bonne partie de son œuvre la plus authentique. Pour cette poésie en particulier, si les mss. fr. 2335, Chantilly 523 et Rothschild 2964, ne portent pas de nom d'auteur, le témoignage de la *Farrago* de Thiboust, qui l'intitule *Rondeau de la royne de Navarre*, confirme celui du manuscrit cité par La Monnoye.

C'est avec moins de raison encore que Blanchemain (t. III, p. 99) revendique pour son poète la pièce :

S'il est ainsi qu'une meule tant dure,

qu'aucun manuscrit ni imprimé ne lui donne, tandis que le recueil 188 de Soissons (3 vo) la déclare *faicte par la royne de Navarre*.

J'en dirai autant du huitain :

Tout son reffuz et mauvais traictement,

que ce même recueil (49 v°) attribue à Marguerite et que nous lisons également, mais sans aucune indication, dans les mss. fr. 2334 (47), Chantilly 523 (192), Rothschild 2965 (64 v°); Blanchemain l'a publié (t. III, p. 50) d'après le manuscrit de La Roche-Thulon.

Les éditions modernes de Marot inscrivent parmi ses rondeaux celui *du vendredy sainct* qui commence par :

Deuil ou plaisir me fault voir sans cesse.

Il se trouve déjà dans l'édition de 1544, et aussi, mais sans nom d'auteur, dans le ms. fr. 12489 (96 v°), nouv. acq. fr. 477 (132 v°), Rothschild 2964 (1). D'autre part, la *Farrago* de Thiboust l'attribue *à la Royne de Navarre*. Cette attribution est assurément loin d'être certaine. Elle reste néanmoins possible : l'édition de 1544, en effet, n'a pas été surveillée par Marot, et l'on conçoit que l'éditeur ait pu être tenté de lui attribuer cette pièce par analogie avec les *Tristes vers de Beroalde sur le jour du vendredy sainct* qu'a en effet traduits maître Clément (*Or est venu le jour en dueil tourné*).

Enfin la *Farrago* attribue à Marguerite deux pièces que Champollion a publiées sous le nom de François Ier. L'une :

Le désir est hardy, mais le parler a honte,

se rencontre sans nom d'auteur dans les mss. fr. 2334 (9) et Chantilly 523 (27). Quant à la *Farrago* qui le cite trois fois (45, 75, 194), elle ne l'attribue qu'une fois (194) à *la Royne de Navarre*.

Il en est de même de l'autre :

Si ung œuvre parfaict doibt chascun contenter,

cité sans nom d'auteur (ms. fr. 1667, 43 v°, 73 v°) et attribué à *la Royne de Navarre* (ibid., 186). Cette attribution est assez douteuse, car plusieurs recueils donnent la pièce à François Ier (ms. fr. 2335, ms. Soissons 188, 6 v°; cf. en outre une allusion dans la traduction anonyme de l'Hécube d'Euripide [par Guillaume Bochetel], 1544 et un distique latin du cardinal de Lorraine traduit par Brodeau en un quatrain :

A deux Francoys suis beaucoup redevable...

(ms. Soissons 187, fol. 84 v°; et ms. fr. 2334, n° 5). D'autres le reproduisent sans nom d'auteur (ms. fr. 2334, 1; Soissons, 189 C, 77; Chantilly, 520, 74; La Roche-Thulon).

Ces derniers exemples semblent indiquer que les attributions de la *Farrago* de Thiboust ne sont pas toujours certaines. Mais, outre qu'il est difficile, même pour ces deux ou trois pièces, de les convaincre d'erreur, nous ne devons pas, je crois, en tirer argument pour mettre en doute les autres témoignages de ce manuscrit relatifs à Marguerite, car il paraît être de ceux qui, par la situation de leur destinataire et par l'esprit dans lequel ils ont été faits, méritent à cet égard le plus de confiance.

René Sturel.

UN MARTYR DE L'HUMANISME

TRAGIQUE HISTOIRE
D'HAYMON DE LA FOSSE
ÉTUDIANT PICARD[1]
(1503)

Nous ne savons rien de sa naissance, sinon qu'il s'appelait Haymon de la Fosse, ou peut-être Haymon du Fossé, au témoignage du comptable de l'hôpital Saint-Jacques, trop peu savant pour connaître la forme latine du nom (Hemondus de Fovea) que les gens d'église insérèrent dans leurs procès-verbaux, d'où les chroniqueurs ont tiré par traduction Haymon de la Fosse. Ainsi le

1. Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins. *Extrait des comptes que rendent honnorables hommes Robert Le Jay et Regnault Anthoullet et Denys Simon, marchans et bourgeois de Paris (1503-1504)*, publié par M. Henri Macqueron dans le *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville*. Abbeville, Paillart, 1888-1890, t. I, p. 31-33. — *Sententia officialis parisiensis cum eo assistente haereticae pravitatis inquisitore* (copies du XVIIe siècle). Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1149, fol. 85 v°-86 r°; ms. 1150, fol. 97 r°-v° et 250 r°-v°. — *Liber de origine congregationis canonicarum regularium in regno Franciae anno christi 1496 a contemporaneo canonico S. Severini Castri Nantonis conscriptus*. Bibl. nat., ms. lat. 15049, fol. 31 v°. — *Le Rozier historial de France...*, nouvellement imprimé à Paris, le xxvj^e jour de fevrier, l'an mil cinq cens et xxij, avant Pasques, in-fol. goth. (à l'année 1503). — Jean d'Auton, *Chroniques de Louis XII* (éd. de Maulde de la Clavière), 1889-1895, 4 vol. in-8°, t. III, p. 270-272; Jean Bouchet, *Les Annales d'Aquitaine* (nouv. éd.). Poitiers, 1644, in-fol., p. 329.

nom picard du réformateur, Cauvin, s'est mué en Calvin sous la plume des latinistes. Haymon avait vu le jour « emprès Abbeville », dit le même témoin, dans les dernières années du règne de Louis XI, en 1480 ou 1481. Il tint son nom de baptême d'un ancien comte de Ponthieu, contemporain de saint Fursy et de saint Josse, que l'on considéra longtemps comme un saint[1].

On imagine les parents émerveillés des belles dispositions de leur enfant et le faisant entrer, sans doute avec l'appui de quelque clerc, aux grandes écoles du chapitre de Saint-Vulfran, d'Abbeville. Les chanoines, à leur tour, l'investirent peut-être d'une des six bourses dont ils avaient la nomination au collège du Cardinal Lemoine, dans l'Université de Paris. L'illustre fondateur n'était-il pas né, deux siècles plus tôt, d'une humble famille de paysans de Crécy-en-Ponthieu? L'adolescent quitta la vallée brumeuse de la Somme, où s'estompaient les clochers de tant d'églises et de monastères, où s'assoupissaient les échos de tant de cloches. Il gagna la capitale, où, comme toujours, les disputes scolastiques menaient leur train, cependant que la voix mélodieuse de quelques maîtres attirés d'outre-mont insinuait déjà, sous le commentaire séduisant des distiques latins, les complaisances sensuelles et les tranquilles audaces de la pensée antique.

Au collège du Cardinal, à la « Maison du Cardinal », comme on disait, Haymon retrouva des étudiants picards comme lui. Peut-être y fraya-t-il avec un de ses compatriotes, Valerand de La Varanne, qui, devenu plus tard docteur en théologie, mit la vie de Jeanne d'Arc en un poème de trois mille vers, où les historiens ont trouvé à glaner[2]. Un collège était alors surtout une maison de

1. *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par l'abbé J. Corblet. Paris, Dumoulin, 1868-1875, 5 vol. in-8°, t. IV, p. 311-312.

2. *Valerandi Varanii de gestis Joannae virginis, Franciae egregiae bellatricis*, poème de 1516, remis en lumière, analysé et annoté par E. Prarond. Paris, Picard, 1889, in-12; du même éditeur : *Trois poèmes de Valerand de la Varanne*. Paris, Picard, 1889, in-12 (14 p.).

famille, où les boursiers logeaient et prenaient leurs repas en commun. Le règlement de la Maison du Cardinal n'excédait pas en sévérité ceux des autres collèges. Si l'on peut d'ailleurs inférer qu'Haymon y séjourna dès son arrivée à Paris, ce n'est là, il faut l'avouer, qu'une fragile hypothèse. Le jeune homme ne tarda pas à s'affranchir de ces liens provinciaux. Le hasard des rencontres, la diversité de ses goûts ne tardèrent pas à le conduire ailleurs. En 1503, il est qualifié par les chroniqueurs d'écolier du collège de Bourgogne. Il y suivait sans doute des cours en simple externe.

Haymon, qui atteignait quinze ans en 1493, commença à cette époque, comme la plupart des étudiants de son âge, à assister aux leçons de la Faculté des Arts. Ces études, à la fois philosophiques et littéraires, servaient d'introduction à la théologie et au droit canon. Elles correspondaient à nos anciennes humanités. Celui qui les abordait connaissait déjà l'écriture, la lecture et les éléments de la grammaire latine. Il choisissait son maître, maître qui bien souvent n'était pas de dix ans plus âgé que lui, dont il devenait le disciple et bientôt l'ami. La leçon finie, l'écolier déambulait à sa guise à travers le quartier latin, fréquentait les cabarets. Certains, la nuit tombée, parcouraient les rues en armes, jouaient des tours pendables aux bourgeois, volaient et parfois tuaient. Le prévôt les emprisonnait avec dureté, quand il pouvait les prendre, et souvent même les exécutait, malgré le privilège de clergie. Deux cachots du petit Châtelet, habituellement réservés aux étudiants, s'appelaient, comme on sait, l'un la rue du Fouarre, l'autre le clos Bruneau. Haymon fut-il semblable aux mauvais sujets de son âge? Plût au ciel qu'il eût donné, comme dans la ballade de Villon :

Tout aux tavernes et aux filles[1] !

1. Villon, *Grand Testament :* Ballade de bonne doctrine à ceulx de mauvaise vie...

Il se fût peut-être ménagé, le cycle des études parcouru, la chair apaisée, un âge mûr non moins honorable que tant d'autres, qui vécurent sans penser. L'ivresse que l'on prend dans les gobelets est capiteuse, mais combien légère et passagère! Elle fait trébucher aux réverbères, briser quelques vitres. Mais celle que l'on puise aux livres de science peut faire chanceler bien des croyances qui soutiennent le monde, crouler des forteresses idéales, qu'il est difficile, hélas! de relever.

*
* *

Le jeune homme se passionna, non pour les batailles de mots, les duels de syllogismes qui, depuis trois siècles, mettaient aux prises les âpres docteurs de la rue du Fouarre, mais pour les idées qui s'agitaient obscurément sous ces termes barbares. Il ne prit pas un raisonnement pour une mécanique verbale, vide de sens, mais il en tira sans doute des conclusions pratiques, auxquelles d'habiles logiciens avaient toujours fait en sorte d'échapper.

Certaines thèses audacieuses, propagées ouvertement depuis deux siècles, niaient le dogme de la résurrection, l'autorité de l'église, proclamaient qu'il n'est de bonheur qu'en ce monde, que la fornication est permise, que le christianisme est un obstacle à la science[1]. Elles se récla-

1. On soutenait publiquement, dans la rue du Fouarre, en 1269 : « Que le monde est éternel; qu'il n'y eut jamais de premier homme; que l'âme disparaît avec le corps; qu'il n'y a pas de providence. » La condamnation prononcée alors par Étienne Tempier, évêque de Paris, ne semble pas avoir porté grand fruit. Les mêmes erreurs réapparaissent en 1277. La censure qui les condamne, à cette date, mentionne en outre les propositions suivantes : « Qu'il est impossible de réfuter les arguments des philosophes sur l'éternité du monde; que la création est chose impossible, encore que la foi enseigne le contraire; que le philosophe ne doit pas croire à la résurrection en tant que philosophe, mais qu'il doit enchaîner son intelligence pour y croire en tant que chrétien... » Ici apparaît la distinction entre la vérité philosophique et la vérité religieuse, derrière laquelle s'abritera longtemps l'incrédulité (Du Boulay, *Histo-*

maient de l'autorité incontestée d'Aristote et surtout de celle de son commentateur arabe, Ibn Roschd, nom que des traductions multiples ont mué en Averroès[1]. Grâce à ce dernier, en effet, le rationalisme et le matérialisme antiques avaient pénétré, au XIIIe siècle, dans le monde du moyen âge.

L'effort gigantesque d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin pour christianiser la science grecque, pour utiliser Aristote à la défense de l'orthodoxie, ne put atteindre tous ceux qui lurent le commentaire d'Averroès. Certains penseurs demeurèrent en marge de la théologie officielle, ou plutôt ils firent habilement deux parts dans leur vie. Tandis qu'ils protestaient de leur adhésion sincère à la foi chrétienne, ils démontraient tranquillement, tel Siger de Brabant, dont le nom apparaît à Paris en 1266, que la raison de l'homme parvient à établir des vérités philosophiques qui sont la négation de l'enseignement révélé[2]. Ces averroïstes subtils ne risquèrent jamais leur vie pour leurs idées, qui, s'ils n'y avaient pris garde, eussent

ria Universitatis Parisiensis..., t. III, p. 397-398; Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis...*, t. I, p. 552-553. Cf. *Averroès et l'averroïsme*, essai historique, par Ernest Renan. Paris, 1862, in-8°, p. 213 et suiv.; *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIIIe siècle*, étude critique et documents inédits, par Pierre Mandonnet, O. P. Fribourg, 1899, in-4°, p. CCXXV et suiv.).

1. Averroès vivait en Espagne au XIIe siècle. La prétendue hardiesse de ses opinions philosophiques le fit condamner par le kalife Al Mansour. Il eut peu d'influence sur les compatriotes musulmans; mais les juifs traduisirent ses œuvres en hébreu et, grâce à leurs relations commerciales, les divulguèrent rapidement à travers la chrétienté. Traduites d'hébreu en latin par Michel Scott et par l'Allemand Herrmann, elles furent, au XIIIe siècle, connues des docteurs de Paris.

Averroès condensait, dans son commentaire sur Aristote, les doctrines des philosophes arabes, ses devanciers. Ceux-ci admettaient l'éternité de la matière. Quoique respectueux des religions établies, Averroès écartait systématiquement tous les mythes, les regardant comme des fictions dangereuses; il rejetait le surnaturel hors du domaine de la philosophie (Renan, *Averroès...*, p. 7 et suiv., 66 et suiv., 122-125).

2. Mandonnet, *Siger de Brabant...*, p. CCIII.

pu les conduire au bûcher. Ils ont si bien dérobé leur penchant secret, que nous nous demandons encore aujourd'hui lesquelles, en cas de conflit, ils auraient sacrifiées de leurs convictions scientifiques ou de leurs convictions religieuses. Ces dernières n'étaient-elles qu'un masque imposé par la nécessité des temps?

Les contemporains ne s'y méprenaient pas. Averroïsme devint synonyme d'impiété. On attribua rapidement au philosophe arabe des outrances de pensée et de parole, que son éclectisme lui eût certainement interdites. Ayant fait allusion sans parti pris aux « trois lois » qui se partagent le monde : le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, il passa pour avoir proféré le célèbre blasphème des Trois Imposteurs[1]. Et ce grossier propos contre l'Eucharistie fut divulgué sous son nom : « Y a-t-il au monde une secte plus insensée que celle des chrétiens, qui mangent le Dieu qu'ils adorent[2]? »

Ce courant secret de libre pensée ne cessa de grossir jusqu'à la fin du moyen âge, grâce à l'autorité magistrale qu'Averroès, logicien et commentateur d'Aristote, détenait dans les écoles. Si quelque disciple plus hardi rejetait la doctrine peripatéticienne, c'était pour se réclamer d'Épicure, tel ce Nicolas d'Outricourt, bachelier du diocèse de Verdun, qui répudia ses erreurs en 1346. Il admettait le système des atomes éternels, enseignait la materialité de l'âme. Certaines de ces propositions semblent mettre en

1. Ces *Trois Imposteurs*, on le devine, étaient Moïse, le Christ et Mahomet, le Christ demeurant, suivant Averroès, le moins habile des trois, puisqu'il ne réussit qu'à se faire crucifier. Une rumeur un peu différente attribuait au philosophe arabe le propos suivant : « Il y a trois religions, dont l'une est impossible, c'est le christianisme; une autre est une religion d'enfants, c'est le judaïsme; la troisième une religion de porcs, c'est l'islamisme. » Le mot des *Trois Imposteurs* passa même pour le titre d'un livre — livre qui n'a jamais existé, — dont Averroès se vit attribuer, avec Frédéric II, Boccace, Pogge et bien d'autres, la paternité (voir Renan, *Averroès...*, p. 222 et suiv.).

2. *Ibid.*, p. 236.

doute l'existence de Dieu[1]. Mais en vain se rétractait-on, les idées survivaient aux amendes honorables et aux bûchers. Et si des maîtres avaient soutenu en chaire des thèses matérialistes, celles-ci, moins contenues, aggravées par l'exclusion de tout contrôle, par la chaleur du débat, ne devaient-elles pas se répercuter étrangement dans maintes conversations du quartier latin?

De telles suggestions guettaient Haymon de la Fosse. Les blasphèmes attribués aux averroïstes contre l'Eucharistie purent sans doute imposer au jeune homme l'idée fixe du sacrilège. Mais d'autres influences infiniment plus larges, infiniment séduisantes allaient pétrir ce cerveau de vingt ans. Haymon fut un humaniste. En cette fin du xve siècle, où les livres retrouvés des Grecs et des Latins commençaient à se répandre dans Paris, il s'enthousiasma comme bien d'autres pour un passé, que, dans sa fougue juvénile, il voulut peut-être recréer et revivre.

Certes, l'admiration de l'antiquité ne s'opposait pas nécessairement aux pratiques de la vie chrétienne. A l'époque où vivait Haymon de la Fosse, un Robert Gaguin, supérieur général de l'ordre des Trinitaires, consacrait sa vie au service de l'église et se piquait d'écrire comme Cicéron et comme Sénèque. Sensibles comme lui au charme des périodes latines, beaucoup d'esprits crurent de bonne foi que le fait d'avoir retrouvé la civilisation de l'ancienne Rome ne devait entrainer aucune modification dans les idées philosophiques et religieuses de leur siècle. Épris de beau style, ils considérèrent la culture antique comme une écorce vide, comme un vêtement sans corps. Purement formel, leur humanisme sut rester orthodoxe, et l'église, tant qu'elle ne se sentit pas attaquée, fit des sacrifices pour l'accueillir[2]. Mais, poussée jusqu'à ses der-

1. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis...*, t. IV, p. 308; Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis...*, t. II, p. 576 et suiv.

2. L'Inquisition, il est vrai, se réveillait parfois. L'humaniste

nières conséquences, la science nouvelle attendait un autre destin. Elle conduisait, par son culte de la philologie, à la discussion des textes sacrés et procurait des armes au protestantisme naissant. Indifférente au dogme et à la révélation, confrontant dans son enquête tous les systèmes philosophiques, embrassant, comme le prodigieux Pic de la Mirandole, l'histoire de toutes les religions, elle menait droit au rationalisme et à l'encyclopédie. Les véritables successeurs des humanistes du XVIe siècle sont les philosophes du XVIIIe.

Ce développement fatal échappait aux contemporains. Seul, le rude et mystique Standonck, qui, dans les dernières années du XVe siècle, proscrivit les études littéraires du collège de Montaigu, le pressentait peut-être obscurément[1]. Et, par une coïncidence bizarre, il devait, avant

Galeottus Martus, dans le dernier tiers du XVe siècle, pour avoir écrit que celui qui se conduit bien et qui agit d'après la loi naturelle entre au ciel, à quelque peuple qu'il appartienne, eût été brûlé par les inquisiteurs de Venise, si le pape Sixte IV, son ancien élève, ne l'eût sauvé. Moins heureux, un autre humaniste, Giorgio di Navarra, accusé d'avoir tenu des propos impies, fut brûlé à Bologne, en 1500. Trois années plus tôt, un médecin, Gabriel da Salo, avait échappé au bûcher en faisant amende honorable. Ces faits sont exceptionnels, car il faut avouer que la plupart des humanistes ne rompirent jamais avec l'Église. L'élégant Marcile Ficin et son école tentèrent, à Florence, de concilier le dogme chrétien avec la philosophie platonienne. Si un contemporain d'Haymon de la Fosse, Pietro Pomporazzi, de Mantoue, disciple d'Aristote, expose logiquement qu'il est impossible de démontrer l'immortalité de l'âme, il se hâte d'ajouter que nous devons la tenir pour hors de doute, puisque l'Écriture l'enseigne. Son fameux traité *De immortalitate animae* fut mis à l'index lors de son apparition, en 1516, mais l'auteur se défendit de toutes ses forces et ne semble pas avoir été inquiété. Le célèbre Pomponius Laetus, tenu par beaucoup d'hommes de son temps pour un contempteur de la religion chrétienne, eut, lorsqu'il mourut à Rome, en 1497, des funérailles dignes d'un prince de l'Église (voir Burckhardt, *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance* (trad. Schmitt). Paris, 1885, 2 vol. in-8°, t. II, p. 280 et suiv., 344 et suiv.).

1. Voir A. Renaudet, *Jean Standonck, un réformateur catholique avant la Réforme. Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, janvier-février 1908, p. 5-81; M. Godet, *La con-*

de mourir, assister sur le bûcher la malheureuse victime de cette culture déréglée. Ce qui pour presque tous alors n'était qu'un passe-temps curieux, devint en effet tout à coup pour Haymon de la Fosse une réalité vivante.

Il fut, dira-t-on, un fou! Mais pourquoi, Picard tenace et exalté, n'aurait-il pu tirer les conséquences logiques de ses lectures? Des presses de la Sorbonne, des ateliers du Soleil-d'Or, du Soufflet-Vert, des officines de Jean du Pré, de Guillaume du Bois, de Pierre Levet, de Denidel, de Michel Lenoir, de Michel Toulouse sortaient au grand jour, multipliées par l'art magique de l'imprimerie, les plus belles pages des anciens[1]. Les œuvres de César[2], de Tite-Live[3], de Salluste[4], de Valère Maxime[5], de Florus[6], permettaient de mieux connaître la vie publique et privée des Romains. Virgile[7], Horace[8], Properce[9], Ovide[10] révélaient au lecteur attentif, sous l'élégance harmonieuse de leurs mêtres, l'épicurisme raffiné de leur pensée. Térence[11], Perse[12], Juvénal[13] mettaient plaisamment au jour, pour les flageller, les vices d'une société infiniment mieux policée que la société du moyen âge. Le monde ancien sortait de l'oubli, avec ses mœurs libres, sa religion légendaire et variée. Le christianisme n'était donc pas

grégation de Montaigu. Paris, Champion, 1912, in-8° (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 198).

1. Voir Claudin, *Histoire de l'imprimerie en France au XV° et au XVI° siècle*. Paris, Impr. nationale, 1900-1904, 3 vol. in-fol., t. I, p. 28, 29, 37, 51, 54, 84, 159, 160, 198, 238, 262, 417, 447; t. II, p. 170, 262, 263, 363.
2. Pierre Levet (148?).
3. Jean du Pré (1480).
4. Sorbonne (1471); Soufflet-Vert (1476); Soleil-d'Or (1478).
5. Sorbonne (1471); Soufflet-Vert (1476); Atelier anonyme (1476).
6. Sorbonne (1471).
7. Sorbonne (1472); Soleil-d'Or (1478); Pierre Levet (1492-1494, 1498).
8. Denidel (1498).
9. Michel Toulouse (1499).
10. Michel Lenoir (149?).
11. Sorbonne (1472).
12. Sorbonne (1472); Denidel (1498).
13. Sorbonne (1472).

universel. Il prenait place au nombre de ces « trois lois » qu'Averroès considérait avec un doux scepticisme. Il imposait des pratiques peu justifiables aux yeux d'un lettré, n'ayant pas, d'ailleurs, produit plus de héros que le polythéisme. L'homme antique, centre du monde, ne crée-t-il pas, au contraire, des êtres supérieurs conformes à ses sentiments? Ne légitime-t-il pas, en les divinisant, toutes ses aspirations? La force, l'amour, la prudence, la ruse ont leurs dieux. Une divinité préside à tous les actes de la vie. Rien de honteux, rien de caché; tous nos instincts sont bons. L'homme doit tout attendre de l'exercice de sa propre raison. Il porte en soi son évangile et son décalogue. Le bien, pour lui, est de poursuivre le développement complet et harmonieux de toutes ses facultés. Quelle place tenait, en face de ce rêve païen, la conception chrétienne de la vie qu'offrait à Haymon le moyen âge finissant : ce moyen âge lamentable, riant et pleurant à la fois, où les hommes vivent de regrets et d'aspirations infinies, où la danse macabre, aux Saints-Innocents, rappelle au promeneur son indécrottable misère, où les prédicateurs en chaire, tel Olivier Maillard, apportent une tête de mort et l'interrogent?

Le pauvre étudiant ne connut pas les distinctions élégantes, par lesquelles maint humaniste savait concilier son enthousiasme pour l'antiquité avec les exigences d'une situation à ménager. Il rejeta délibérément les dogmes traditionnels et cessa de croire à l'évangile que lui avait enseigné sa mère. Allant au delà du « Sequere naturam », où s'arrêtèrent tant de beaux esprits, il voulut se faire du matérialisme des anciens une règle publique de vie. Illuminé comme les hérétiques des anciens âges, il éprouva le besoin de proclamer publiquement sa croyance, fût-ce au prix d'un sacrilège.

Il avait fréquenté, dit-on, des Espagnols, qui prirent la fuite aussitôt son arrestation, d'où un chroniqueur a conclu que ces écoliers formaient à Paris une secte pour

exciter les jeunes gens à violer les hosties dans les églises[1]. Faut-il voir, plus simplement, dans les conseils pervers donnés à Haymon, la vengeance de quelques juifs exaspérés par leur expulsion de la péninsule en 1493[2]? Ces malheureux affluèrent alors dans le midi de la France et jusques dans la capitale. Vers la même époque, des israélites de Sternebach, en Allemagne, se procurèrent, avec le concours d'un prêtre nommé Pierre, une hostie, qu'ils lacérèrent à coups de couteau et couvrirent de crachats. Le pain consacré, au témoignage de Chrétien Massieu, qui rapporte le fait, laissa couler du sang. Les coupables furent brûlés; le prêtre seul manifesta avant de mourir un profond repentir[3].

Un sacrilège semblable fut commis, le 3 juin 1491, à Notre-Dame de Paris, par le prêtre Jean Langlois. Ce dernier avait voyagé à l'étranger et fréquenté aussi, disait-on, des Juifs, qui l'auraient corrompu. Revenu à Paris visiter sa mère et un de ses frères, domestique au collège de Montaigu, il se rendit, le lendemain du Saint-Sacrement, à la cathédrale. Un prêtre célébrait la messe à l'autel de saint Crépin, situé dans le déambulatoire, à droite du chœur. Cette chapelle est aujourd'hui dédiée à saint Georges. Placée jadis sous le vocable multiple de saint Jacques, saint Crépin, saint Crépinien et saint Étienne, elle servait, depuis 1379, de lieu de réunion à la corporation des cordonniers de Paris[4]. Jean Langlois se tint près de l'autel. Au moment de l'élévation, il se jeta sur

1. Humbert Vellay, *Chronique abrégée...*, ch. xxvi; cité par Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*. Paris, 1860, 3 vol. in-8°, t. I, p. 114.

2. Voir *Isabelle la Catholique*, par le baron de Nervo. Paris, 1874, in-8°, p. 294 et suiv.

3. *Chronicorum multiplicis historiae utriusque testamenti... libri viginti*. Anvers, 1540, in-4°, p. 268; Duplessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio XIImi saeculi usque ad annum 1713 in ecclesia proscripti sunt et notati*. Paris, 1725-1736, 3 vol. in-fol., t. I, p. 324.

4. *La cathédrale Notre-Dame de Paris*, notice historique et archéologique, par Marcel Aubert. Paris, Longuet, 1909, in-18, p. 84-85.

le prêtre, renversa par terre le calice et se saisit de l'hostie consacrée. Après une seconde de stupeur, les assistants et l'officiant lui-même se précipitèrent sur le sacrilège. Un jacobin, Jean de Billève, lui arracha des mains l'hostie. Langlois fut mis en prison. Devant les théologiens qui instruisaient son procès, il ne montra aucun repentir, mais le principal de Montaigu, appelé en cette circonstance, insista avec tant de chaleur, que le malheureux prêtre, croyant sauver sa vie, déclara qu'il abjurait et se confessa. Lorsqu'il vit néanmoins la mort inévitable, il retourna à son péché. Après une procession solennelle, dégradé devant les portes de Notre-Dame, retranché de l'église et livré au bras séculier, il fut jeté en travers d'une mule et conduit au marché aux pourceaux, où s'élevait le bûcher, non loin de l'emplacement actuel de l'église Saint-Roch. Standonck le suivit à pied, l'exhortant infatigablement à demander pardon. Lorsqu'ils arrivèrent au lieu de l'exécution, le confesseur était à bout de souffle. Le bourreau trancha le poignet qui avait profané le corps de Dieu. Vaincu enfin par la douleur, Langlois clama qu'il voulait mourir dans la foi chrétienne. Sans égard à ses cris, on perça d'un fer rouge la langue qui avait blasphémé et le prêtre repentant fut lié au poteau. Standonck s'éloigna le dernier, encore tremblant d'angoisse. Il devait renoncer, de ce jour, à l'usage de la viande[1].

L'événement fit quelque bruit. Chrétien Massieu le note dans sa *Chronique universelle*[2]. Il est certain qu'Haymon de la Fosse l'entendit raconter quelques années plus tard, lors de son arrivée à Paris. La conduite de Langlois influa-t-elle sur ses convictions personnelles? Celles-ci furent du moins longuement mûries. Le jeune homme devait avouer à ses juges en 1503 que, depuis six années, il avait renoncé à la religion chrétienne.

1. *Liber de origine congregationis canonicarum regularium...*, Bibl. nat., ms. lat. 15049, fol. 23 v°-24 v°.
2. *Op. cit.*, p. 268.

Depuis l'âge de dix-sept ans, il avait vécu dans ce rêve étrange de n'être plus chrétien, dans une société imprégnée jusqu'aux moelles de christianisme. Cette transformation morale dut s'opérer graduellement. La lecture attachante des écrivains de l'antiquité ; la nouvelle conception de la vie et de la morale, qui en découlait ; le problème que posait soudain la découverte de divergences profondes entre les doctrines philosophiques et religieuses des anciens et le christianisme; le matérialisme des thèses averroïstes, fournissant une base solide à la négation du surnaturel ; enfin, les suggestions ardentes de ces juifs d'Espagne, fuyant depuis 1493 devant l'inquisition et ne reculant devant rien pour venger leurs frères massacrés, — on sait d'ailleurs que les doctrines averroïstes n'étaient nulle part mieux connues que chez les Juifs, — tels sont les facteurs qui purent graduellement intervenir dans cette crise décisive.

* * *

Les faits qui nous l'ont révélée tiendront en peu de pages. Et pourtant la jeunesse d'Haymon, son obstination invincible ont à ce point frappé les contemporains, qu'il n'est guère de chroniqueur qui ne raconte ce qu'il en sait[1]. Ces témoignages nous reportent au 25 août 1503, jour de la Saint-Louis, fête alors joyeusement carillonnée par tout le royaume. Les quatre ordres mendiants, en particulier, avaient coutume de la solenniser en célébrant l'office dans la Sainte-Chapelle du Palais, où ils venaient en procession. Une affluence de gens de toutes classes se pressaient sur les degrés du sanctuaire dédié au saint roi. On accédait à la chapelle haute par un escalier extérieur assez large, élevé de quarante-quatre marches, qui

1. Voir plus haut, p. 169, n. 1. Jean Bouchet, qui se trouvait à Paris à cette époque, ne manque pas de noter l'événement dans ses *Annales d'Aquitaine*.

partait de la cour située devant la Chambre des Comptes. Cette cour porte aujourd'hui le nom de cour de la Sainte-Chapelle. L'escalier, disparu en 1850, longeait, en s'élevant, le flanc méridional de l'édifice. A une époque reculée, et certainement au commencement du XVIe siècle, de petits autels s'élevaient au pied des statues d'apôtres garnissant les piles intérieures de la chapelle haute. C'est à l'un de ces autels, placé sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul, qu'un prêtre, en ce jour de la Saint-Louis de l'année 1503, se présenta pour dire la messe.

Il n'amenait point de servant avec lui. Il semble d'ailleurs qu'un assez grand désordre régnait dans le sanctuaire. En 1504, un bénitier d'argent était impunément dérobé; en 1521, la nécessité devait contraindre les chanoines à créer trois fonctions d'appariteurs ou sergents pour la garde des portes du chœur et la surveillance des offices[1]. Le prêtre étant monté à l'autel, Haymon de la Fosse, qui se trouvait dans le public, se présenta pour l'assister.

Le jeune homme « se mist à genolz, dit Jean d'Auton, la teste descouverte, contrefaisant le bon crestien et devot catholicque ». Il assista à la messe avec une apparente ferveur, répondant exactement au prêtre. Quel pouvait être alors l'état d'âme d'Haymon? Attendait-il, en cet instant suprême, un fait extraordinaire, un miracle, qui lui eût prouvé péremptoirement la divinité de cette religion, dont il s'était détaché, en son for intérieur, depuis plusieurs années? Ou son recueillement n'était-il qu'une ruse destinée à masquer plus complètement son jeu? Avait-il même des complices dans le voisinage? Combien dut lui paraître longue cette messe, la première sans doute, à laquelle il assistait avec attention depuis bien longtemps!

Il sonna le *Sanctus*. La consécration vint. Le jeune

1. *Le Palais de justice et la Sainte-Chapelle de Paris*, notice historique et archéologique, par Henri Stein. Paris, Longuet, 1912, in-18, p. 137.

homme alluma un cierge et s'approcha du célébrant, « bien près, au costé, dit Jean d'Auton, comme si par grande devocion eust voulu veoir le Saint-Sacrement ». Peut-être voulait-il entendre une dernière fois, avec certitude, la formule magique qui devait changer en Dieu le disque blanc de l'hostie? Le prêtre, ayant prononcé les paroles sacramentelles, s'agenouilla, puis éleva des deux mains le corps de Jésus-Christ, pour le faire adorer des fidèles prosternés. Au même moment, Haymon, impatienté, lui arracha l'hostie des mains, en s'écriant : « Et durera toujours ceste folye ? » Au témoignage du comptable de l'hôpital Saint-Jacques, il froissa le pain consacré dans sa main et en jeta une partie à terre, puis essaya de s'enfuir. Mais les assistants, outrés à la vue de ce crime « néphande »[1], se ruèrent sur lui, l'empoignèrent par les cheveux et, le battant, le traînèrent jusqu'en bas de l'escalier de la Sainte-Chapelle, devant la Chambre des Comptes. Étourdi, l'écolier se laissa alors seulement ouvrir la main, et ce qui restait de l'hostie tomba sur le pavé.

Un gentilhomme présent voulait percer Haymon de son épée. Mais un conseiller à la Cour, qui passait, intervint pour lui épargner la vie, afin qu'il fût plus sévèrement châtié par la justice. On l'emprisonna sur l'heure à la Conciergerie.

Des magistrats l'interrogèrent le jour même, et, au dire de Jean Bouchet, ne trouvèrent pas grand propos en lui. Les déclarations d'Haymon les étonnèrent à ce point qu'ils le crurent fou. Des médecins furent mandés, qui examinèrent gravement le jeune homme. Ils l'entendirent attester Jupiter et Hercule et se réclamer de la loi naturelle. N'en pouvant obtenir davantage, ils déclarèrent qu'il « estoit maniaque et frappé en une partie de son entendement »[2]. Mais aucun diagnostic ne pouvait détruire la matérialité du sacrilège, qui, suivant les idées de l'époque, devait être grièvement expié.

1. Jean d'Auton, *ouvr. cité*, p. 271.
2. Jean Bouchet, *ouvr. cité*, p. 329.

La cour d'église fut régulièrement saisie du procès. L'official de Paris fit comparaître les témoins et, en présence de Michel Sandayre, licencié en droit canon, de Jacques Pernot, de Clément Hébert et de Louis Carré, notaires de l'officialité, procéda, dans la tour de l'Horloge, à l'interrogatoire d'Haymon de la Fosse[1].

Les faits ne furent pas difficiles à établir. Le jeune homme reconnaissait avoir arraché l'hostie des mains du prêtre, après la consécration. La plus grosse partie des Saintes-Espèces était tombée à terre, près de l'autel; le reste, dans la cour de la Chambre des Comptes, au bas de l'escalier de la Sainte-Chapelle. Haymon assura d'ailleurs que, si le temps lui en avait été laissé, il eût foulé l'hostie aux pieds[2]. Il déclara ensuite que ce n'était là qu'un pain sans valeur, et non le corps de Dieu, et que ceux qui l'adoraient étaient des idolâtres. Il renia publiquement la foi chrétienne et apprit à ses juges que, quelque semblant qu'il fît d'être dévot, il avait cessé de croire depuis plus de six ans. Il bafoua la naissance du Sauveur et se moqua de la rédemption, disant que le Christ n'était pas né d'une vierge et qu'il n'était pas mort pour nous.

Il nia la résurrection. Jésus, selon lui, n'était qu'un sorcier; ses miracles s'expliquaient par des artifices magiques[3].

1. *Sententia officialis*... Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1149, fol. 86 v°.

2. «... Post consecrationem corporis Christi, a manibus Sacerdotis in sacrosancta capella Regalis Palatii Parisius ad altare beatorum Petri et Pauli celebrantis ipsum corpus Christi et hostiam consecratam, coram hominum coetu violenter rapuisti, cujus quidem hostiae consecratae majorem partem juxta ipsum altare, in terram, aliam vero et minorem in curtem ipsius palatii juxta grados capellae cadere dimisisti, quam, si tibi tempus affuisset, forsan, ut asseruisti, pedibus conculcasses, scandalum permaximum in clero et populo generando... » (*Ibid.*, fol. 85 v°).

3. « ... Qui etiam iteratis viribus de hostia consecrata solum panem seu nebulam, non corpus Christi, ac hujusmodi hostiam adorantes idolatras esse dicere non erubuisti, qui inquam fidem christianam, licet christianus esses, tanquam perditionis et iniquitatis filius abnegasti, ore polluto dicendo : Christum non esse natum de Virgine

Il étonna ceux qui l'écoutaient par d'autres affirmations que le jugement ne devait point reproduire. L'inquisiteur, le dominicain Charonnelli, qui assistait au procès, n'en demandait point tant. Haymon ne pouvait échapper au feu, encore qu'il reconnût avoir fréquenté des étudiants d'Espagne, qui, de l'avis commun, l'auraient perverti. On n'imaginait pas, en effet, qu'il eût trouvé seul de si damnables opinions. Mais ses complices s'étaient enfuis; on n'en put retrouver aucun.

Avant de remettre le coupable au bras séculier, l'église voulut le convertir. Les docteurs allèrent le visiter dans sa prison. Jean Standonck était encore du nombre. Ils lui demandèrent pourquoi il avait fait ce crime « si exécrable ». Il répondit tranquillement que, s'il ne l'avait pas fait, il le ferait. Devant eux, il nia tous les principes, « fors les naturels ». La « loi de nature » était en effet la seule devant laquelle il s'inclinât. Cependant, soit qu'il vit dans les dieux du paganisme des forces naturelles divinisées, soit qu'il alliât à ce matérialisme scientifique une sorte de mysticisme païen, assez fréquent chez les humanistes de cette époque, il déclara à plusieurs reprises qu'il ne croyait « estre de deïtés que Jupiter et Hercules », et que « autre paradis n'auroyent les sauvez que les champs Élisées »[1].

Une si folle conviction touchait de pitié tous ceux qui l'approchaient. Les docteurs n'ayant pu ramener l'adolescent à la foi de son baptême, on alla chercher son père et sa mère. La belle saison adoucit leur voyage. Ils vinrent, par les routes, d'Abbeville à Paris et trouvèrent leur

Maria neque pro nobis vere passum, nec etiam a mortuis vere resuscitatum, quin imo daemoniorum invocatione fuisse, et miracula per eum in terris facta artibus magicis fecisse, cum pluribus aliis assertionibus et erroribus de fide christiana, non relatu dignis; in quibus et proh dolor! huc usque perseverasti, prout ex tua confessione coram nobis facta et emissa, et alias per processum tuum, instante promotore nostro factum et agitatum de praemissis constat et apparet... » (*Ibid.*, fol. 85 v°-86 r°).

1. Jean d'Auton, *ouvr. cité*, p. 271-272.

pauvre enfant dans sa prison. « C'étaient, dit le *Rozier historial*, gens de bien et d'autorité. » Mais quelle autorité humaine pouvait fléchir ce caractère obstiné? La pauvre mère vit le fils qu'elle avait nourri, sur l'avenir duquel, peut-être, elle avait édifié de beaux rêves, inébranlable dans son crime. Elle ne put, humble chrétienne, dompter sa douleur et mourut, « de deuil et de desplaisance »[1], dans la capitale. Cependant, le père entra dans une violente colère. Il renonça Haymon pour son fils. Il l'eût tué sur-le-champ.

Devant l'impuissance des remèdes humains, on s'adressa au ciel. Une procession générale fut ordonnée, pour le vendredi 1er septembre, à toutes les paroisses de Paris, procession solennelle, « comme le jour du Saint-Sacrement ». Le comptable de l'hôpital Saint-Jacques eut à faire les frais de sept « chappeaulx » à cette occasion. Les Parisiens s'y rendirent à grande presse, « nuds pieds, plorans et crians miséricorde », raconte Jean Bouchet, qui vit passer la foule en curieux. Depuis le jour du sacrilège, le lieu où était tombée la sainte hostie avait été couvert d'un drap d'or et clos, afin que « des pieds homme ne touchast »[2]. Deux cierges y brûlaient nuit et jour. La procession s'étant arrêtée, on ôta pompeusement le pavé qu'avait frôlé le précieux corps. Il fut, au témoignage des chroniqueurs, mis en reliquaire et conservé dans le Trésor avec les parcelles de l'hostie recueillies dans un calice après l'attentat. Mais il faut croire que la négligence du clergé aura, par la suite, laissé retirer cette pierre comme vile et sans prix, car aucune mention d'elle n'apparait dans les inventaires, pourtant nombreux et détaillés, postérieurs à cette date.

La solennité de cette procession réparatrice frappa vivement l'imagination populaire. On raconta que, sur le parcours de la petite paroisse Saint-Pierre, deux bœufs,

1. *Le Rozier historial...*
2. Jean d'Auton, *ouvr. cité*, p. 271.

que l'on conduisait à la boucherie de l'Hôtel-Dieu, s'agenouillèrent devant le Saint-Sacrement[1]. Haymon de la Fosse, tiré de sa prison, suivait cette foule pleine de ferveur, qui suppliait Dieu pour sa conversion. Il entendit les adjurations véhémentes d'un prédicateur et ne changea point d'opinion. La justice décida de suivre son cours.

Le 5 septembre, la cour d'église, après avoir rappelé le chef d'accusation, le déclara solennellement criminel de lèse-majesté divine, ennemi de la foi chrétienne, excommunié, hérétique et apostat. Elle le dépouilla du privilège de clerc, le retrancha de la communauté des fidèles, comme un membre pourri, et le remit au bras séculier[2]. Il fut renvoyé au Parlement, qui le condamna par arrêt au supplice du feu, réservé aux hérétiques, le même qu'avait subi, dix ans auparavant, Jean Langlois. Deux jours plus tard, sans doute le vendredi 8 novembre, s'il faut en croire le comptable de l'hôpital Saint-Jacques, qui fixe à treize jours la durée de la détention d'Haymon à la Conciergerie, le malheureux étudiant fut conduit au supplice. Trois confesseurs, Standonck, Charonnelli et un cordelier l'assistaient encore à ce moment suprême.

Comme il sortait de la chapelle de la Conciergerie, où

1. Les deux figures de bœufs sculptées dans la pierre au portail de la petite église Saint-Pierre-aux-Bœufs, aujourd'hui disparue, passaient, au XVIIIe siècle, pour un monument commémoratif de ce miracle. Saint-Foix, qui rapporte cette opinion, sans y croire, ajoute judicieusement : « Ce qu'il y a de certain, c'est que très longtemps avant que l'on fît cette procession, cette église de Saint-Pierre-aux-Bœufs s'appellait ainsi, parce qu'étant la paroisse des bouchers de la Cité, ils y avoient fait mettre ces deux figures de bœufs sur le portail » (*Essais historiques sur Paris*. Œuvres complètes de M. de Saint-Foix, historiographe des Ordres du Roi. Mæstricht, 1778, 6 vol. in-12, t. III, p. 252).

2. « ... Dicimus et pronunciamus te fuisse et esse laesae majestatis divinae reum et criminosum fidei christianae adversarium, excommunicatum, haereticum et apostatum, te ab omni honore, etiam tonsura et privilegio clericali deponendo, prout nunc deponimus et privamus, te tanquam membrum putridum a communione fidelium amoventes et te curiae saeculari relinquentes » (*Sententia officialis...*, Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1149, fol. 86 r°-v°).

sans doute une dernière messe venait d'être célébrée pour son salut, Jean Bouchet, qui se trouvait là, entendit le dominicain l'exhorter violemment à laisser sa folle opinion et à retourner à Dieu. A quoi Haymon répondit, calme, par ces mots : « J'en suis bien marry, mais je ne puis le faire. »

Il tint bon jusqu'au bout. Aux termes de l'arrêt, il fut traîné sur une claie jusqu'au pied de l'escalier de la Sainte-Chapelle. On le releva, et sur le lieu même où il avait jeté à terre la dernière parcelle de l'hostie, on lui trancha le poing. La douleur atroce, qui avait vaincu le prêtre Langlois, laissa l'écolier impassible. Le moignon ruisselant fut enfoui dans un sac de son, lié solidement. On jeta la victime dans un tombereau, qui prit le chemin du marché aux pourceaux.

Arrivé là, Haymon fut déchargé et le bourreau lui perça la langue d'un fer rouge. Puis, en présence des trois docteurs, qui l'exhortèrent en vain jusqu'au bout, il fut attaché au poteau et brûlé vif, « sans soy vouloir révocquer en quelque manière », dit un contemporain, qui trouve cette fin misérable et très méchante[1].

* * *

Les historiens ont cité ce triste épisode comme caractéristique du trouble que la Renaissance commençante à Paris avait jeté dans les esprits. Un génovéfain, le père Fronteau, qui a copié de sa main la sentence de condamnation d'Haymon de la Fosse, voit dans son sacrilège un prélude des attentats que les protestants commettront

1. « ... Puis après fut mené au marché aux pourceaux, là où il fut lié à une eustache et bruslé tout vif sans soy vouloir revocquer en quelque manière et la fina miserablement et tres meschamment... » (Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins, *Extrait des comptes que rendent honnorables hommes Robert Le Jay...*, etc.).

par la suite contre le sacrement de l'autel[1]. Il n'en est pas moins vrai que son acte a plus qu'une valeur individuelle.

Nul, en effet, même au temps où le jeune écolier marcha au supplice, n'a pensé qu'il fût isolé dans son opinion. Plus d'un, sans lui, grisé par la nouveauté de ses lectures, troublé par l'indépendance audacieuse de la pensée antique, trouva dans les systèmes des philosophes anciens des thèses plus adéquates aux aspirations de sa raison inquiète que les dogmes traditionnels. Chacun se fit des convictions intimes, qu'il se garda de divulguer hors des cercles d'amis, où l'on se piquait de faire reluire son savoir et ses audaces intellectuelles. Alors que rien ne menaçait publiquement l'orthodoxie, la liberté de penser était plus grande qu'elle ne fut depuis. Seul un scandale pouvait entraîner une répression.

Contrairement à tant d'autres, Haymon chercha cet éclat et par des moyens blâmables à tous égards. Espérait-il, dans son illusion, changer la face du monde, lorsqu'il s'écria, en arrachant l'hostie des mains du prêtre « : Et durera toujours ceste folye? » La démence qu'il imputait aux rites de la religion de son enfance s'empara-t-elle alors, par une cruelle ironie, de son propre cerveau? On n'en saurait rien affirmer.

Les sectes religieuses eurent leurs martyrs. Presque tous les hérétiques moururent illuminés par l'espérance de l'au-delà, appelant leurs juges au tribunal de Dieu. Haymon de la Fosse semble s'être sacrifié pour un motif d'ordre rationnel. Le fait d'avoir cité, à ceux qui l'interrogeaient, Jupiter et Hercule, témoigne de sa culture humanistique. Mais croyait-il à ces Champs-Élysées, par lesquels il remplaçait ironiquement le paradis? On en peut douter, car le jeune homme proclama à plusieurs

1. « En atrox facinus quod Lutherana et calviniana heresi mox suscitando de divino Sacramento insensissima praelusit... » (Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 1150, fol. 97 r°).

reprises qu'il ne reconnaissait que la « loi de nature ». Il est mort avec l'apparente conviction qu'il allait rentrer dans le néant.

Il s'immola pour des abstractions surgies au cours de lectures désordonnées; trop faible pour résister à l'obsession de l'idée, cette idée, qui, encore aujourd'hui, arme le bras du nihiliste. On eût grandement étonné certains beaux esprits du XVIe siècle en leur apprenant que ce jeune insensé était de leur compagnie, eux qui surent décocher leurs flèches à la dérobée et couvrir leurs attaques de fleurs. Mais ne fut-il pas abreuvé aux mêmes sources; ne tira-t-il pas les conclusions les plus extrêmes de l'exercice de cette raison, qui allait devenir le pivot d'une philosophie nouvelle? Et notre humanisme facile refuserait-il un souvenir de pitié à l'étudiant, qui, sans gloire, non sans fermeté, sacrifia sa jeunesse à une opinion métaphysique?

Marcel GODET.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS

I.

Vin à une oreille (*Garg.*, ch. v).

Sur cette expression, nous avons reçu plusieurs communications. D'abord M. Leo Spitzer, de Vienne, nous apprend que la même expression se rencontre aussi dans les langues ibériques.

« Ainsi, Iulio Moreira, dans ses *Estudos da lingua portuguesa*, t. I, p. 204 et suiv., cite le passage suivant tiré des œuvres d'Antonio Ribeiro Chiado (mort en 1591) :

Fernão : *Mas todavia tem mau saibo.*
Vasco : *Por vossa vida!*
Fernão : *Pardelhas!*
Vinho de duas orelhas
Assentae que nunca é taibo.

Et voici ce qu'il ajoute au sujet de l'interprétation du passage : « *Vinho de duas orelhas* facilmente podemos saber o que significa. No diccionario de Moraes, s. v. *orêlha*, lê-se : *Vinho de orelha;* bom : « *Este vinho he d'orelha, por S. Pisco* ». Ulis (do Fr. *vin d'une oreille :* o *vin de deux oreilles* é máo). » Suit l'explication de Brieux citée par Littré, s. v. *oreille* et par le commentaire de l'édition Lefranc. De même, nous trouvons en espagnol *vino de dos orejas* 'Firnewein' (Iolhausen), « vin vieux ».

Un article de M. Pratt (*Revista lusitana*, XV, 320)[1] sur

1. La locution s'entend encore aujourd'hui, d'après M. Pratt, dans la province de Minho.

la locution portugaise *daqui!* « exclamação popular usual em todo o país, quando se pretende significar que uma coisa é optima, especialmente qualquer iguaria on bebida. A frase acompanha um gesto expressivo que consiste em apanhar levemente entre o polegar e o indicador da mão direita a polpa da orêlha », met ce geste en rapport avec la locution *vinho de orelha*, « bon vin », *vino de duas orelhas*, « mauvais vin ». L'explication de Littré semble recevoir un appui par les vers cités, *Todos, cabeceando o dito aprovão deixando á tal vazão* CAIR A ORELHA (Azevedo Tojal, *Foguetario*). Au contraire, mon savant confrère M. Urtel, qui prépare un grand travail sur les noms des maladies en roman, penserait, pour *é d'aqui* et pour *vinho de orelha*, à l'oreille comme siège de l'intellect, mais il déclare ne pas comprendre *vinho de duas orelhas*. En tout cas, la suggestion du commentateur de l'édition critique de Rabelais, à savoir qu'il s'agirait d'un terme de draperie, est écartée par le fait qu'en France, comme dans la péninsule ibérique, l' « oreille » apparaît toujours, et exclusivement, à côté du « vin ».

M. le Dr P. Albarel, de Névian, a trouvé cette même expression dans les vers suivants d'un poète languedocien-toulousain, Goudelin (1580-1649) :

« Dins le brut das mousquets et toc des tambouris
Ma son doussomen se nouiris;
Le bi me fa dourmi, mès *se n'es d'uno aureillo*
Uno mirgueto me rebeillo.

[Dans le bruit des mousquets et choc des tambourins,
Mon sommeil doucement se nourrit;
Le vin me fait dormir, mais s'il *est à une oreille*,
Une souris me réveille.]

« D'après cela, il résulterait que le vin *à une oreille* était le bon vin, agréable à boire, qui ne produisait pas le sommeil de l'ivresse, mais un sommeil léger qui pouvait être troublé par le pas d'une souris. Le vin *à deux oreilles*

était le vin de mauvaise qualité qui laissait le dormeur ivre-mort, dormant *sur ses deux oreilles.* »

Il serait intéressant de savoir si Goudelin a emprunté cette expression à Rabelais. Quoi qu'il en soit, le sens de *vin à une oreille* n'est pas douteux : c'est du bon vin, mais sur l'origine de cette expression, nous n'avons pas encore de données certaines.

J. P.

II.

Par saint Foutin l'apostre (l. I, ch. XVII, n. 33).

Ce saint, invoqué par les Parisiens menacés du déluge urinal de Gargantua, était populaire surtout dans le midi de la France, si nous en croyons Agrippa d'Aubigné, *Confession du sieur de Sancy* (éd. Réaume et Caussade, II, 323).

« Mesmement les instituteurs de nos ceremonies n'ont pas eu honte des plus anciennes pieces de l'antiquité, puisque l'on adore le Dieu des jardins en tant d'endroits de la France : tesmoin sainct Foutin de Varailles en Provence, auquel on desdie des parties honteuses de l'un et l'autre sexe formées en cire. Le plancher de la chapelle en est fort garny et quand le vent les fait entrebattre, cela desbauche un peu les devotions en l'honneur de ce sainct. Quand j'y passay, je fus fort scandalisé d'ouïr force hommes qui avoient nom Foutin; la fille de mon hostesse avoit pour sa marraine une damoiselle nommée Mademoiselle Foutine. Quand les Huguenots prindrent Ambrun, ils trouverent entre les reliques de la principale eglise un Priape de bois à l'antique, qui avoit le bout rougi à force d'estre lavé de vin. Les femmes en faisoient le Sainct Vinaigre, pour appliquer à un estrange usage. Quand ceux d'Orange ruinerent le temple de Saint Eutropy, on trouva une mesme piece, mais plus grosse, enrichie de peau et de bourre. Il fut bruslé publiquement en la place par les Heretiques qui cuyderent tous crever

de la puanteur. Il y a un autre sainct Foutin à la ville d'Auxerre et un autre en un bourg nommé Vuedre, aux marches de Bourbonnois. Il y a un autre sainct Foutin au bas Languedoc, diocèse de Viviers, appellé Sainct Foutin de Cruas. »

III.

Livie, racleresse de verdet (l. II, ch. xxx).

La singulière profession que Rabelais attribue à Livie est, comme celles de *griffon* ou de *bisouard*, un petit métier local qu'il avait eu occasion d'observer sur place. C'est un souvenir de son récent séjour à Montpellier (septembre 1530 à novembre 1531).

Le *verdet* ou vert-de-gris y était l'objet d'un commerce considérable, et les produits fabriqués jouissaient d'un tel renom qu'en 1750 et 1753 l'Académie des sciences ne dédaignait pas de publier des *Mémoires* sur la question. Le *Dictionnaire des sciences* de Diderot et d'Alembert donnait à son tour un long article sur la fabrication du verdet de Montpellier, dû à un apothicaire de la ville nommé Montet (t. XVII, p. 54 et suiv.).

Voici comment on procédait :

On découpait dans des plaques de cuivre de Suède, au moyen du ciseau, de petits morceaux affectant des figures plus ou moins géométriques et on les rangeait au nombre d'environ une centaine dans des jarres de terre ou oules pour les faire macérer entre des grappes de raisin fermentées. Les grappes étaient cueillies au moment des vendanges, puis séchées au soleil. Au moment de les employer, on les mouillait avec de la vinasse ou du vin. On les égouttait, puis on en formait un peloton d'environ deux livres qu'on déposait dans la jarre. On y versait environ quatre pintes de vin spiritueux, — Saint-Georges, Saint-Drezery, ou autre terroir de Montpellier, — de façon à bien humecter les grappes, à les *aviner*. On remuait le mélange, on fermait le vase et on laissait fermenter.

Quand le degré de fermentation était à point, — c'étaient des femmes qui surveillaient l'opération et qui s'en apercevaient à une mince pellicule formée à la surface de la vinasse, — on jetait le liquide, on égouttait les grappes et on les remettait par couches dans le vase en disposant les lames de cuivre entre chaque couche.

Trois ou quatre jours suffisaient pour verdir les lames. On les retirait quand on apercevait des points blancs, — on disait qu'elles se *cotonnaient*, — on les faisait sécher, puis à trois reprises on les humectait de vinasse et on les faisait ressécher. C'est ce qu'on appelait *nourrir* le vert-de-gris. Toutes ces opérations duraient de vingt-cinq à trente jours.

Le moment était alors venu de *racler* les plaques de cuivre pour recueillir le vert-de-gris. On le mettait en sac, on le portait au poids-le-roi pour être inspecté et on le vendait aux commissaires, qui à leur tour le pétrissaient et en faisaient des pains pressés et durcis. La Hollande, où les portes et les clôtures de maisons se peignent encore en vert, était le pays importateur du verdet par excellence.

Toute cette fabrication s'opérait dans les caves de Montpellier, où il fallait éviter de descendre avec une lampe, une seule goutte d'huile tombant sur le vase pouvant en perdre le produit. Certains particuliers avaient jusqu'à cinq cents pots en service, mais c'était l'exception. La fabrication du verdet était une petite industrie.

Henri Clouzot.

ANDRÉ CHÉNIER ET RABELAIS

Ginguené, dans son *Essai sur l'autorité de Rabelais dans la Révolution*, constate que les gens de sa génération dédaignent la lecture de Rabelais. La récente publication des *Œuvres inédites d'André Chénier*[1], par M. Abel Lefranc, nous invite à rechercher si cette assertion est vraie d'André Chénier.

Le plus long de ces fragments inédits est une dissertation en prose sur les *Causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres et des arts*. Les considérations sur l'histoire des littératures, tant modernes qu'anciennes, y sont nombreuses. Naturellement, le tableau de la renaissance des lettres devait trouver place dans cet ensemble de réflexions et d'aperçus historiques. Mais, dans l'état d'inachèvement où nous est parvenu le manuscrit, ce tableau se réduit à une simple esquisse, p. 72-73. *Il faut y faire un tableau de la renaissance des lettres*, dit Chénier, et, après quelques remarques générales, il ajoute, p. 73 : (*Détailler bien tout cela*). S'il ne nous a pas donné ce détail, c'est peut-être que sur ces matières sa pensée n'avait pas encore mûri de réflexions originales. En effet, il n'y a rien de personnel dans ce qu'il dit des causes de la Renaissance et de ses premiers caractères. Ses idées sont à peu près celles que Dalembert avait exposées dans la seconde partie du Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*[2]. Il est vrai qu'il fait figurer, dans son énumération d'humanistes, des noms peu connus de ses

1. Éd. Champion, éd., 1914.
2. Cf. éd. Picavet, p. 75-81.

contemporains et qui font honneur à son érudition : Buchanan, Politien, Vida et... les frères Amalthée. Mais il n'apparaît pas qu'il ait pratiqué les plus grands des écrivains de la Renaissance française, à l'exception d'un seul, Montaigne. On sait le succès de l'auteur des *Essais* auprès des philosophes du XVIIIe siècle. Pour André Chénier comme pour ceux-ci, Montaigne est un réformateur, un auteur plein de pensées libres qui mérite d'être cité à côté de Bayle, de Rousseau et de Montesquieu pour « avoir réclamé contre l'excès des tyrannies royales ou ecclésiastiques »[1]. C'est d'ailleurs un auteur « qui fait l'étude et les délices de tous les âges », comme Virgile, Horace et La Fontaine[2], parce qu'il a le charme de la *naïveté*[3], c'est-à-dire parce qu'il « est vrai avec force et précision »[4].

Quant à Rabelais, il n'est mentionné que deux fois dans cet ouvrage. André Chénier connaît le rite de la réception des docteurs en médecine à Montpellier. Pour cette cérémonie ils revêtaient alors une robe que la tradition prétendait être celle de Rabelais, bien que la plupart d'entre eux n'eussent pas mérité un tel honneur. « Les empereurs, dans la cérémonie de leur sacre, portent la couronne, l'anneau, le sceptre, l'épée, le baudrier de Charlemagne, comme ceux qu'on reçoit docteurs en médecine à Montpellier sont revêtus de la robe de Rabelais. — L'absurde comparaison ! — En quoi donc si absurde, Monsieur[5] ! »

Ailleurs, à propos des commentateurs qui retrouvent dans les livres saints les découvertes de la physique moderne, il se gausse de cet excès d'ingéniosité : « Sans vouloir les offenser par cette comparaison, Rabelais applique tout aussi justement des morceaux d'un psaume aux pèlerins mangés en salade. »

Voilà une réminiscence d'une lecture du roman de

1. Cf. *Œuvres inédites*, p. 130.
2. Cf. p. 109.
3. Cf. p. 108.
4. Cf. p. 105.
5. Cf. p. 161.

Rabelais (*Gargantua*, ch. XXXVIII). Ce n'est point la seule qu'on puisse découvrir dans l'œuvre d'André Chénier. Parmi les fragments publiés par M. Dimoff, sous la rubrique *Idylles marines*, se rencontre le plan d'une description de tempête, qui semble bien inspirée par la tempête du *Quart Livre*[1]. Les passagers, après avoir rappelé leurs voyages, entrent en contestation au sujet des mérites de leur patrie :

[L. 38] A, B, Γ, Δ. — Ma patrie est la plus belle, etc...

Le pilote. — Paix..., quel bruit! on ne s'entend pas. Est-ce le temps de disputer? Voici une tempête terrible...

Baisse la voile..., prends ce câble..., je crois que tous les démons sont à cheval sur cette vague... Quel vent!... Voilà la voile en pièces...

Les voyageurs pleurent et gémissent. — Ah! pourquoi ai-je quitté ma famille, etc... O Jupiter de tel lieu, Neptune Ténien, Apollon Délien, Junon Samienne... (chacun le Dieu de son pays).

Le pilote. — Paix donc!...

Les voyageurs. — Cent moutons, mille brebis..., cent taureaux...!

O Dieux! sauvez-nous!...

Le pilote. — O quels cris! vous nous rendez sourds et les Dieux aussi... Simon, *tire ce câble..., au lieu de crier, travaillez et aidez-nous...* Voyez-les un peu qui disputent et crient entre eux, et dans le danger ils ne savent que pleurer et se mettre à genoux :

Et nommer tous les Dieux par leurs noms et surnoms.

Travaillez..., cela vaudra mieux. Matelot, tiens ferme..., ô... Oh! *cette vague me cassera le gouvernail...* Dieux! nous sommes engloutis... Non, ce n'est rien... Eh bien, que fais-tu là? Toi, Siphniote, imbécile..., que ne vas-tu aider!...

L'énergie du pilote, opposée à la couardise des passagers, rappelle l'attitude de Frère Jean au fort de la tem-

1. Cf. *Œuvres complètes d'André Chénier*, publiées d'après les manuscrits, par Paul Dimoff (Paris, Delagrave), t. I, p. 171.

pête. Pendant que Panurge pleure, gémit et fait des vœux à saint Michel d'Aure et à saint Nicolas, Frère Jean l'objurgue d'aider à la manœuvre et se met lui-même en pourpoint (ch. XIX) pour secourir les nochers, tirant sur les câbles, encourageant les matelots et défiant les légions de diables qui dansent aux sonnettes sur les vagues.

Enfin, pour achever le parallélisme entre les deux scènes, la tempête finie on sait comment, Panurge se dispense d'accomplir son vœu (ch. XXIV) : « Voyla le gallant, gallant et demy [dit Eusthenes] : s'est vérifié le proverbe lombardique :

Passato el pericolo, gabbato el santo. »

Le dénoûment de l'épisode esquissé par André Chénier est exactement le même. Les passagers, invités par le pilote à s'acquitter de leurs vœux, prétendent qu'ils ne sont tenus à rien. « Pour une autre fois, nous gardons nos offrandes :

Le pilote. — Oui, le danger fini, les Dieux sont oubliés. »

De telles ressemblances entre les deux scènes nous inclinent à croire que la seconde procède de la première et que Rabelais doit être compté parmi les sources d'André Chénier[1].

Jean Plattard.

1. Notre président M. Abel Lefranc m'apprend qu'André Chénier aurait annoté un exemplaire de Rabelais. Je n'ai trouvé nulle part aucune trace de cet exemplaire qui constituerait un document intéressant sur André Chénier lecteur de Rabelais.

JUSTE LIPSE

ET

LE MOUVEMENT ANTICICÉRONIEN

A LA FIN DU XVIe ET AU DÉBUT DU XVIIe SIÈCLE

I.

L'Homme.

Joest Lipe (1547-1606) ou, comme on l'appelle généralement, Juste Lipse, fut considéré à son époque comme l'un des triumvirs littéraires dont le travail et le talent contribuèrent, à la fin du XVIe siècle, à faire passer la suprématie de l'érudition de l'Italie aux pays du Nord. C'est ainsi qu'en parle à sa mort le panégyriste officiel qui rapporte évidemment là un lieu commun de la critique, et son biographe moderne, dans l'excellent livre où il fait revivre cette ancienne opinion, le place au même rang que Scaliger et Casaubon[1]. Il faut remarquer cependant que, de nos jours, sa réputation est tombée bien au-dessous de la leur et, quand ils ne l'ont pas négligé dans la critique des forces littéraires de son temps, les savants modernes ont eu quelque malin plaisir à rappeler que le triumvirat romain comprenait un élément de faiblesse[2].

1. C. Nisard, *Le triumvirat littéraire au XVIe siècle : Lipse, Scaliger, Casaubon.* Paris, 1852. L'ouvrage de P. Amiel, *Un publiciste du XVIe siècle* (Paris, 1884), a moins de valeur.

2. Voir l'article de Mark Pattison sur Lipse dans l'*Encyclopédie britannique.*

De telles variations d'opinion sont intéressantes. Il est toujours possible que le jugement de la postérité soit moins exact que celui des contemporains; je dirai plus, il semble probable que le siècle qui a le mieux connu les hommes les a le plus justement appréciés, et notre curiosité s'efforce de découvrir dans les tendances, dans les simples circonstances, ou peut-être dans le seul goût qu'ont les hommes pour les contrastes frappants, les causes possibles d'une injustice posthume. Il n'est certes pas difficile de trouver de pareilles raisons au discrédit dont a souffert Lipse. Tout d'abord, ses opinions et sa conduite dans les affaires d'Église et d'État n'y furent pas étrangères. Catholique d'éducation, il fut enlevé à cet enseignement par ses parents qui craignaient de le voir devenir la victime des théories et des desseins des Jésuites et, pendant onze ou douze ans, il fut professeur à l'Université calviniste de Leyde. Il dut, d'une façon quelconque, y affirmer des principes protestants; cependant, c'est là même qu'il écrivait son fameux ouvrage : *Politicorum libri sex*, dans lequel il approuvait la persécution des hérétiques par le feu et l'épée, sous prétexte que l'ordre et la paix sont les objets essentiels de la société humaine. Ses paroles : « Ure et seca », firent scandale dans toute l'Europe protestante; il semble pourtant que ce soit de son plein gré qu'il abandonna sa chaire en 1591 et se remit entre les mains de la colonie jésuite de Louvain. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, en 1606, il servit fidèlement avec sa plume la cause de la Contre-réforme.

L'avantage de ces changements au cours de sa vie fut de lui permettre d'entretenir des relations littéraires avec les membres des deux partis et avec tous les pays européens, du Danemark à l'Espagne, en même temps qu'il étendait son influence plus loin qu'aucun autre homme de son époque. Mais, d'un autre côté, les protestants, qui admiraient et imitaient son style, ne pouvaient guère, après qu'il les eut quittés pour les Jésuites, lui accorder leurs louanges cordiales, tandis que, par cette espèce de

fatalité qui poursuit souvent l'homme qui varie, ses amis jésuites furent parfois tentés de déprécier son travail de littérateur et de savant, parce qu'il était inspiré par des tendances et une méthode qu'ils blâmaient. C'est ce que montrent les écrits d'un certain nombre de Jésuites, maîtres de rhétorique, ceux du Père Bouhours, entre autres, et du Père Vavasseur; d'autre part, l'évêque Joseph Hall est un excellent exemple de ces hommes qui furent ses disciples littéraires bien que conduits, par leur attachement à leur cause, à couvrir de ridicule et de mépris ses ouvrages religieux[1].

En second lieu, son caractère, son tempérament, son attitude morale et intellectuelle sont demeurés sans attrait pour un certain nombre des rares lecteurs modernes qui se sont intéressés à ses œuvres. Il n'y eut rien d'héroïque chez Lipse. Il n'a jamais soutenu une opinion pour laquelle il eût cru devoir mourir, ou même lutter très sérieusement. Sa nature était de celles qui doutent plus aisément qu'elles n'affirment et qui examinent de façon aussi sceptique leurs propres opinions et celles des autres; catholiques et protestants n'étaient sans doute pas tellement différents à ses yeux en ce qui concerne la vérité de leurs dogmes respectifs, et sa soumission à l'autorité des jésuites, vers le milieu de sa vie, paraît avoir été quelque

1. L'évêque Hall, dans ses *Épîtres*, raille les traités de Lipse *Diva Virgo Hallensis* et *Diva Sichemiensis* (decad. I; ch. 5 et 6). Il cite un passage où Lipse affirme qu'un jour de l'année 1603 vingt mille personnes ont visité l'une des deux petites chapelles où la Vierge opérait des guérisons miraculeuses. Voici le commentaire de Hall : « Ah! quel grand dommage que cet esprit distingué devienne à la fin de sa vie sujet au radotage; les créations viriles de son esprit, nous les avons aimées et, quand il y avait lieu, admirées; mais ces vierges absurdes, issues de son cerveau malade, qui les peut supporter? » Scaliger qui, à l'Université de Leyde, succéda à Lipse, se trouva fort embarrassé par certaines louanges qu'il avait faites de l'érudition de Lipse (voir une lettre adressée à Casaubon et citée par Bernays, *Scaliger*, Berlin, 1855, p. 171). Scaliger, cependant, était aussi un adversaire littéraire; il essaya de s'associer aux opinions « romantiques », au sujet de la seconde période de la latinité (voir Nisard, p. 128-130).

chose comme une façon d'échapper à l'impossible tâche de faire un choix intellectuel. Dans ses opinions littéraires, il montre la même incertitude, la même hésitation; fondateur d'une école de prose, il devint le premier partisan de l'opposition et indiqua la route à suivre à maint critique hostile de la génération suivante.

Blâmer de tels hommes est chose facile; leurs craintes, leurs scrupules et leurs gémissements semblent petits à côté des nobles enthousiasmes des premiers humanistes et il y a certainement quelque chose de faible et de bien peu viril dans les efforts de Lipse pour échapper à la responsabilité des temps malheureux où il vivait, quelque chose d'hypocondriaque, comme Nisard le fait remarquer dans les lamentables tableaux qu'il fait des massacres, de la dévastation et de l'anarchie dont il fut témoin en Allemagne et dans les Pays-Bas[1]. Pourtant, il serait injuste de juger Lipse sans se rappeler qu'en effet la vie pouvait paraître aussi noire qu'il le dit pendant les dernières années du XVIe siècle, que la politique européenne, religieuse et séculière, avait changé depuis la Renaissance et que les difficultés intellectuelles des esprits sérieux augmentaient tous les jours. L'enthousiasme naïf de Pic de la Mirandole, de Colet ou de Mélanchton est absolument invraisemblable chez un homme de la génération de Lipse : le comparer à eux, c'est ne voir que le plus mauvais côté de sa nature. La comparaison, du reste, est inutile et fausse et sa vie morale prend, d'un autre côté, un intérêt et un sens tout spécial si nous le voyons sous son

1. Surtout dans son traité *De Constantia, libri duo, qui alloquium praecipue continent in publicis malis... Ex officina Ch. Plantini*, 1584. Cet intéressant opuscule fut traduit en anglais par Sir John Stradling en 1595; il montre l'influence de Montaigne qui s'en servit et, sans doute, réfuta les opinions qui s'y trouvent dans ses *Essais*, particulièrement au livre III, *Essais* 9 et 10. Voir l'ouvrage de M. Villey, *Sources et évolution des Essais de Montaigne*, p. 161 et suiv. Suivant M. Villey (II, 69) l'œuvre joua un rôle important dans la renaissance de la philosophie stoïcienne à la fin du XVIe s. Naturellement, cette renaissance aida au changement qui se fit dans la prose et que nous étudions ici.

vrai jour, parmi les hommes les plus modernes de son temps, le précurseur des générations qui viendront. Lipse est un des premiers spécimens d'un type nouveau, auquel appartiennent Montaigne, Balzac, Burton, Sir Thomas Browne et même Pascal : hommes désillusionnés et mélancoliques, las du bruit de la vie, spectateurs contemplatifs, moralistes stoïciens, égoïstes qui se plaisent à étaler leur « moi » faible et sans héroïsme.

La troisième cause du déclin de la réputation de Lipse comme savant se trouve dans la nature, vraie ou supposée, de ses études classiques. Mark Pattison a formulé l'accusation, avec sa brusquerie habituelle, lorsqu'il a dit que l'intérêt que Lipse prenait aux classiques était uniquement celui d'un rhéteur[1]. Naturellement, ayant sous les yeux ses ouvrages politiques, ses lettres, ses biographies et ses traités philosophiques, Pattison devait forcer là sa pensée ; ce qu'il a voulu dire, c'est que Lipse a peu ajouté à ce que nous savions de la vie extérieure de Rome, de ses institutions judiciaires et militaires, de sa topographie, en un mot à cet ensemble de faits chers à l'archéologue, et il implique par ses paroles qu'en comparaison de Scaliger et de Casaubon, par exemple, Lipse s'intéressait peu aux réalités de la vie romaine.

Voilà sans doute un jugement extraordinaire. Le caractère général des recherches savantes du XVIIe siècle, comparées aux efforts des premiers humanistes, c'est d'avoir rapproché les Grecs et les Romains de la vie contemporaine, grâce en partie à une connaissance plus intime de leur existence journalière et grâce aussi à un sentiment nouveau de la continuité de la culture intellectuelle depuis les anciens jusqu'aux temps modernes, en passant par la littérature des Pères de l'Église et par l'Église du moyen âge. Au lieu de les contempler avec respect et vénération, figures grandies et indistinctes dans une mystérieuse splendeur, séparées de nous par une brèche dans l'histoire, on

1. *Encyclopédie britannique*, art. Lipse.

commença à les voir avec leurs proportions réelles et à mesurer leurs actions à l'échelle de la vie moderne. L'effort des savants fut de moderniser les anciens, tandis que leurs prédécesseurs s'étaient attachés à se romaniser ou à s'helléniser eux-mêmes. Appliquées aux grands contemporains de Lipse, ces remarques ne pourraient soulever aucune controverse; Pattison en reconnaît la justesse à propos d'Isaac Casaubon; s'il n'a pas su voir qu'elles convenaient parfaitement à Lipse, c'est en raison de cette forte tendance pragmatique qui a caractérisé l'érudition anglaise jusqu'à une époque très récente. Il ne pouvait pas s'intéresser beaucoup à Lipse, parce que Lipse s'intéressait moins à la vie extérieure de l'antiquité qu'à sa vie intérieure et morale. Car Lipse était avant tout un moraliste et un philosophe. A l'époque malheureuse que fut la sienne, il trouva sa consolation, non point dans l'enseignement religieux de ses maîtres les Jésuites, mais dans la doctrine stoïcienne de la résignation calme et du détachement intérieur. Le traducteur anglais de son traité sur la *Constance* s'en rendit si bien compte qu'il crut nécessaire, dans sa préface, de demander pardon au lecteur de l'absence de toute note chrétienne dans les maximes et il se peut que ce besoin de justifier son auteur reflète le sentiment d'alarme excité dans les cercles orthodoxes par un autre ouvrage de Lipse, son *Thraseas*, qui ne fut pas publié et dans lequel il soutenait, entre autres doctrines stoïciennes, le droit au suicide[1]. Bien qu'il semble que ce livre n'ait jamais été imprimé, le scandale poursuivit l'auteur toute sa vie. Son traité sur le stoïcisme, *Manuductio ad Philosophiam Stoïcam*, et son édition des œuvres de Sénèque confirmèrent la réputation que ses premiers ouvrages lui avaient value, et le Jésuite, — qui fut son apologiste, — dut examiner, entre autres questions dou-

1. Voir ses *Épîtres*, II, 22, 28 (épître à Plantin, son imprimeur). L'édition des œuvres de Lipse dont nous nous servons ici est *Opera omnia*, Vesaliae, 1875, 4 vol.

teuses, *An Lipsius Stoicae Sectae*[1]. La réponse évasive du Père Scribanius équivaut presque à celle que Lipse lui-même fait dans une des lettres que nous venons de citer : il avait choisi le refuge, de tous temps vénéré, des infortunés qui, depuis Abélard jusqu'à Montaigne, s'étaient trouvés, dans le domaine intellectuel, « naître sous une loi, attachés à une autre ». C'est-à-dire qu'en tant que chrétien, il faisait sa soumission à l'Église, mais qu'en tant que philosophe, il suivait les anciens.

La vérité, c'est que Lipse étudia l'antiquité dans l'intention d'y trouver une consolation et une règle de vie. Tacite et Sénèque lui fournirent des modèles de style, mais il fut attiré vers eux, dans le principe, parce que l'un d'eux était « pater prudentiæ » et l'autre « fons sapientiæ »[2]. Il diffère de Scaliger et de Casaubon, non pas parce que son sens des réalités de la vie antique était moins vif que le leur, mais parce que son sens des besoins moraux et intellectuels de son époque l'était beaucoup plus. Nous voyons en lui l'un des chefs intellectuels de cette génération qui subit la première la réaction contre les espérances et les enthousiasmes de la Renaissance. La philosophie stoïcienne, avec sa théorie de la supériorité de l'esprit sur les circonstances, qui, de divers côtés, éveilla tant d'échos entre 1575 et 1675, qui inspira les plus beaux passages de Chapman, de Greville et de Donne, par exemple, qui retentit de façon différente dans la sombre école espagnole de Quevedo et de Balthazar Gracian et dans les maximes de Montaigne, fut exposée par Lipse dans ses traités et dans ses lettres avant qu'aucun de ses contemporains ou successeurs aient formulé leurs opinions.

1. *Justi Lipsii Defensio Posthuma*, dans les *Opera omnia*, t. I, p. 85 et suiv.
2. Voir *Ep. ad Italos et Hispanos*, ép. 89.

II.

Sa Rhétorique.

Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est le rôle que Lipse joua en guidant la prose dans la direction qu'elle prit au XVIIe siècle. Il était né bon écrivain, et ses lettres, ses traités auraient pris place dans la littérature auprès des *Essais* de Montaigne, bien qu'à un rang inférieur, s'ils avaient été écrits dans une langue vivante ; mais c'était aussi un maître de rhétorique, dont l'idéal et les méthodes étaient bien définis. Un certain nombre d'autres écrivains de son temps, en particulier Bacon et Montaigne, eurent les mêmes opinions et le même goût littéraire que lui, et, à vrai dire, il ne fait que représenter une tendance générale de la prose en Europe ; seulement, il semble bien qu'il soit le seul homme de sa génération qui ait formulé la rhétorique de ce nouveau mouvement, qui l'ait enseignée et défendue ouvertement. Voilà comment s'explique le retentissement considérable qu'eut son style à son époque et pendant les cinquante années qui suivirent sa mort ; et c'est pour cette raison aussi qu'il mérite, dans la critique moderne, une place plus importante que celle qui lui est généralement faite.

Lorsque commença la vie publique de Lipse, le cicéronianisme était encore florissant. Avant le milieu du XVIe siècle, il avait été attaqué par deux des plus grands chefs intellectuels de la Renaissance : en 1538 par Érasme, dans son fameux dialogue *Ciceronianus*, et un peu plus tard par Ramus, l'ennemi d'Aristote, dans un traité nommé *Oratio de studiis philosophiae et eloquentiae conjungendis* (1546). Cette critique, pleine de bon sens, dirigée contre le mouvement cicéronien par les apôtres de la liberté et de la lumière paraît concluante à l'esprit moderne et la force de leur ironie irrésistible. La victoire de la raison ne fut cependant qu'apparente et sans résultat, et dans le troi-

sième quart du siècle, Ascham, Cheke et Car en Angleterre, Mélanchton, Sturm et Camerarius en Allemagne et les disciples de Bembo à Rome marchaient encore dans les sentiers battus de l'humanisme orthodoxe.

Cette résistance remarquable d'un dogme étroit[1], et surtout son grand succès auprès des humanistes des églises de la Réforme s'explique par un défaut dans le programme de ses adversaires, ou, pour mieux dire, par leur défaut complet de programme. Ils attaquaient le régime de l'absolutisme sans offrir une constitution qui le remplaçât. La seule méthode qu'ils surent proposer pour substituer à l'imitation exclusive de Cicéron fut le choix, pour chaque écrivain, d'un modèle parmi les maîtres de l'antiquité, ou bien un éclectisme vague, qui réunirait les qualités de différents auteurs. Mais le XVIe siècle savait qu'il n'était pas capable d'une liberté sans frein. Il savait, ou tout au moins pressentait vaguement, qu'il était exposé au danger de retomber dans l'abîme de barbarie auquel sa culture avait récemment, et péniblement, échappé. La ligne de démarcation entre le bon et le mauvais latin, entre le style véritablement classique et les formes corrompues du latin du moyen âge n'était pas encore nettement établie dans l'esprit des hommes, et le charme de la rhétorique des sophistes grecs, de la recherche d'Apulée, du latin provin-

1. Il faut se rappeler que, dans la controverse de la Renaissance, on entendait par cicéronianisme non seulement l'admiration et l'imitation de Cicéron, mais l'imitation exclusive de cet auteur, et, par anticicéronianisme, toute opposition à cette théorie. Tous les anticicéroniens, Lipse, Montaigne et Bacon, proclamaient, et très sincèrement, que Cicéron était le plus grand maître de la rhétorique latine, quoique tous ils aient préféré d'autres modèles.

Sur le cicéronianisme, voir J.-E. Sandep, *Harvard Lectures on the Revival of Learning*, Cambridge (Angleterre), 1905; Izora Scott, *Controversies over the imitation of Cicero*, New-York, 1910 (édition revue); E. Norden, *Die Antike Kunstprosa*, Leipzig, 1898, vol. II, p. 773-782. Aucun de ces livres ne s'étend sur le dernier mouvement anticicéronien que nous étudions ici et qui fut couronné de succès. On trouvera quelques remarques intéressantes sur le cicéronianisme dans le *Vittorino da Feltre and other humanist educator* de W. H. Woodward, Cambridge, 1907, p. 10-13.

cial des Pères de l'Église attirait encore par trop des esprits restés médiévaux au fond.

Les dangers qui assaillaient tous ceux qui s'écartaient du chemin étroit de la langue purement classique sont rendus évidents par la prose des différents pays au XVIe siècle. Les écrivains qui visent à l'élégance de la forme tombent généralement dans l'imitation des procédés trop faciles de la rhétorique des Pères de l'Église, tandis que ceux qui préfèrent se montrer simples et directs sont ordinairement grossiers et vulgaires, ou simplement insipides et impossibles à lire. Ce fut donc un excellent instinct qui poussa les humanistes à faire du dogme cicéronien comme une haie autour de leur jardin et à le cultiver conformément aux règles qu'il prescrivait.

Pendant le dernier quart du siècle même, alors que de nouvelles attaques contre le cicéronianisme commençaient de plusieurs côtés, la plupart des chefs échouèrent parce qu'ils ne purent pas, ou n'osèrent pas opposer au cicéronianisme de programme d'imitation bien défini. Muret[1], l'ami de Lipse, tombé en disgrâce dans son pays à cause de l'aide qu'il apporta à la Ligue, conduisait à Rome, sous la protection de la curie, une campagne contre la superstition de la rhétorique, laquelle, à ce moment, restait surtout liée à la Réforme. Dans ses *Variæ Lectiones* de 1580, il étale, d'un air de défi, une longue liste d'auteurs latins pour qu'on les imite, sans distinction de mérite; il est vrai que sa liste montre une préférence précisément pour les auteurs de l'âge d'argent que Lipse commençait à défendre, et, dans une lettre écrite à peu près à la même époque, nous le voyons se plaindre amèrement des obstacles que les Jésuites dressent sur sa route quand il veut enseigner Tacite à ses élèves. Mais, parmi les nombreux modèles qu'il propose, Tacite et Sénèque côtoient des écrivains d'un tout autre caractère; comment l'élève doit-il faire son

1. Voir sur Muret, Ch. Dejob, *Vie de Muret*, et Nisard (ouvr. ci-dessus) pour ses relations avec Lipse.

choix? Comment son goût sera-t-il formé et guidé, pour lui permettre d'établir la distinction qui convient?

La réponse d'un moderne à cette question serait naturellement que nul guide, nul modèle de ce genre n'est nécessaire au succès de l'élève dans la rhétorique, car son style doit être personnel, et un instinct infaillible lui indiquera le prototype dont il a besoin, s'il ne lui tient lieu de tout modèle. L'un des résultats de la révolte contre le cicéronianisme, que nous étudions ici, fut en effet de préparer la voie à la théorie moderne de l'individualisme; mais ce n'était pas, à l'époque, une théorie sage ni sûre. Les générations qui virent la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle ne pouvaient ni se passer d'une doctrine d'imitation, ni se fier à leur propre instinct de la forme : leur sens de la forme n'était pas encore un instinct; ils percevaient la forme de certains modèles classiques et s'appuyaient sur une autorité reconnue, pas encore sur des lois naturelles. Le danger de rejeter toute espèce de dogme apparaît clairement lorsque, continuant à lire la liste de Muret, nous y trouvons le nom d'Apulée.

Ce qui distingue Lipse, c'est qu'il indique au mouvement la route à suivre pour se libérer du cicéronianisme. Il découvrit une méthode qui semblait concilier les deux forces opposées de son temps : le besoin d'autorités et de conventions d'une part, le désir de la nouveauté de l'autre. Il ne se rendit cependant pas maître de sa méthode dès le début; le style particulier qui le caractérisa plus tard n'était pas encore formé lorsqu'il se présenta au public, en 1567, avec un ouvrage de critique de textes intitulé *Variæ Lectiones*. L'ouvrage était précédé d'une longue dédicace, sous forme de lettre adressée à son protecteur le cardinal Granvelle et écrite en périodes cicéroniennes claires et limpides. Nisard, — excellent cicéronien lui-même, — loue fort cette préface et prétend que Lipse n'écrivit jamais aussi bien; pour nous, l'intérêt de cette lettre est simplement de nous montrer Saül chez les prophètes, Lipse commençant sa carrière comme disciple de Mélanchton, de Sturm, et de

Bembo. Il n'avait toutefois que vingt ans quand l'ouvrage parut ; après un intervalle de sept ans, il publia un volume du même genre, *Quæstiones Epistolicæ*, où le changement survenu dans son goût est déjà visible. Plaute est désormais son auteur de prédilection. Il est clair que dans les vieux mots, dans le réalisme piquant de l'auteur comique, il a trouvé le moyen d'échapper à l'ennui créé par un purisme suranné ; il avoue, en effet, que ce vieux style a plus de saveur pour lui que celui de Cicéron et ajoute, en parlant de son propre style, que le plan de son ouvrage ne lui permet pas d'employer la diction souple, agréable et nombreuse consacrée par l'usage, mais lui impose, au contraire, un mode d'expression plus précis et plus mordant. Ceci est dit avec un semblant d'humilité, et il cherche à se réfugier sous le couvert orthodoxe des lettres de Cicéron ; mais il est évident qu'il est déjà arrivé à un tournant décisif[1].

Ces paroles du reste ne sont pas tout à fait sincères ; la conversion à laquelle elles font allusion n'a sans doute point été amenée par l'étude de Plaute et des lettres de Cicéron, mais en partie par ses entretiens avec Muret à Rome en 1567 et en partie par les recherches, déjà très avancées, qu'il faisait pour sa fameuse édition de Tacite. Cette œuvre parut, sous sa première forme, en 1575, alors que Lipse avait vingt-huit ans. A cette époque, il avait découvert ce qui sera le but des travaux de toute sa vie, et, désormais, tous ses efforts d'éditeur et de critique s'appliqueront à reconstituer les textes, à défendre le style et

1. Une lettre écrite à un ami à propos de cet ouvrage montre qu'en réalité il était beaucoup plus avancé dans sa théorie du style qu'il ne veut bien l'admettre publiquement. Voici ce qu'il dit : « De quibus [son nouvel ouvrage] quid judicaturi sitis timeo. Alia enim quaedam a prioribus meis haec scriptio, cui nitor ille abest, et luxuria et Tulliani concinni : pressa ubique, nec scio an quaesita nimis brevitas. Quae me tamen nunc capit. Timanthem pictorem cælebrant, quod in ejus operibus plus semper aliquid intelligeretur quam pingeretur, velim in mea scriptione ». C'est une description de Sénèque et de ses imitateurs.

à expliquer la philosophie des auteurs romains du premier siècle de l'Empire. Dix ans plus tard, son nouveau style est déjà fameux, il doit lutter contre ses adversaires et ses imitateurs et a déjà commencé le grand ouvrage qui fait pendant à son Tacite, l'édition des œuvres de Sénèque, qui acheva, en 1605, le monument qu'il avait consacré à la mémoire de l'âge d'argent.

Le dessein de Lipse est très nettement indiqué dans un éloge extraordinaire publié l'année qui suivit sa mort par Gaugericus Rivius, un juge de Malines, qui se dit le disciple du maître. La valeur de cet ouvrage ne consiste pas seulement dans son sujet, mais aussi dans le fait que son style est plein de toutes les erreurs de goût signalées par Lipse chez ses imitateurs. Dans le passage le plus important, Rivius s'exprime ainsi :

Voilà la scène sur laquelle Lipse joua le rôle principal, non point paresseusement et en vain, mais bien réellement; et (quoique cette erreur ou cette maladie se soit grandement répandue de nos jours) jamais on ne le vit s'appliquer à rechercher avec un zèle inquiet, où pouvait bien avoir été la cuisine d'Apicius, l'Apollon de Lucullus, ou le lupanar de Messaline; combien on pouvait mettre de guirlandes à la statue de Marsyas, si le menton de Poppée était beau et bien fait, de quel pays, Thessalie ou Numidie, venait le cheval de Curtius, si le vin de Palerme était plus délicat que celui de Chios, ou mille autres bagatelles, mille autres niaiseries de ce genre. Mais, déclarant qu'il vivait pour l'État[1], et que l'État n'était pas à lui seul, il décida dès l'abord de sauver la vie de ses semblables par son travail, de redonner par ses soins la santé aux malades, de rendre leurs possessions premières à ceux qu'on avait injustement dépouillés et de les libérer de leurs fers. C'est pourquoi il visita toutes les prisons et remarqua Sénèque[2], le poète tragique, Velleius Paterculus, le fameux Pline, ce panégyriste jadis célèbre de l'empereur Trajan, et beaucoup d'autres encore qui portaient les chaînes et le costume des prisonniers et se

1. Il entend probablement *Respublica litterarum*.
2. Il plaisante sur la condition tragique de la réputation de Sénèque.

tenaient là, dans la boue et la saleté, marqués au fer rouge, rasés, à demi morts. Dans la même foule, il aperçut encore Valère Maxime, si peu semblable à lui-même, si peu semblable à son nom[1]... Et deux prisonniers surtout se distinguaient, qu'on avait injustement punis... Lucius Annæus Seneca et Gaius Cornelius Tacitus, hommes qui avaient occupé le rang de consuls, sortis on ne sait de quel barathre, de quel antre de Polyphème, ou plutôt de quelle caverne, peuplée de tigres et de panthères... A Lipse, qui eut pitié d'eux et demanda pourquoi des hommes qui avaient, comme citoyens, travaillé pour le bien public étaient prisonniers, pourquoi on mettait dans les fers et pourquoi *on enchaînait ceux qui s'étaient attaché toute l'humanité* par leurs services et auraient dû être entre les mains et sur le cœur des princes; pourquoi *on souillait ceux qui avaient fait briller au delà des limites du monde*, au delà de la nature, la lumière éclatante de la prudence et de la sagesse; à Lipse, ils n'expliquèrent qu'une chose : c'est qu'au point de vue de ceux qui sont à la fois ignorants et influents, rien ne distingue un grand d'un médiocre talent, car ces puissants de la terre ne peuvent souffrir qu'on s'élève à leur niveau, et chez les coupables, l'innocence elle-même devient une espèce de crime et est considérée comme telle. Eux-mêmes cependant [Tacite et Sénèque] étaient laborieux, graves, sobres dans leurs discours, ennemis de la pompe et de la perfidie des cours et amis de la vérité. En conséquence, ils n'étaient ni dupes, ni trompeurs[2].

Le style de ces grands hommes lui plut, bien que, sous ce rapport, on les ait dit particulièrement désagréables. Et voilà que, par un coup de sa baguette magique, il les affranchit et leur rendit tous leurs droits de citoyens, de citoyens, ai-je dit? Il fit encore davantage : quand tous les membres qui leur restaient furent guéris, ils reçurent la pourpre et tous les ornements attachés au rang, comme en vertu du « postliminium »; puis, dans cet état, ils s'en retournèrent au Sénat. Sénèque et Tacite, ayant ainsi été secourus, afin de rendre le bien pour le bien, comme il sied à des hommes libres et bons, secoururent leur protec-

1. Lipse publia des annotations sur Valère Maxime en 1585 et des remarques sur Velleius Paterculus en 1591.

2. J'ai indiqué en italique dans ce paragraphe deux pointes ou *acumina*, caractéristiques de l'école anticicéronienne. La concision et la subtilité de Lipse devint, chez son imitateur, de l'obscurité et de l'extravagance; l'anticicéronianisme tourne au *concettismo*.

teur Lipse pendant toute sa vie, l'aidant de leur présence et de leurs conseils[1].

Ce passage ajoute quelque chose à ce que nous savions de la carrière de Lipse et nous éclaire d'une façon intéressante sur les œuvres secondaires qui occupèrent les intervalles entre ses grands travaux. Dans la liste donnée par Rivius, un lecteur familier avec la littérature anglaise et continentale du XVIIe siècle reconnaîtra les noms d'auteurs fort populaires à cette époque, et très souvent cités, qui étaient méprisés ou inconnus au XVIe siècle et sont plus ou moins retombés dans l'oubli depuis. Il comprend mieux alors pourquoi Jonson et Balthasar Gracian citent fréquemment Velleius Paterculus, pourquoi Montaigne et Burton connaissent si bien Valère Maxime et pourquoi on a tant étudié et imité en Espagne, en France et en Angleterre le panégyrique de Trajan par Pline le jeune[2]. Et l'on peut dire aussi que Lipse, comme lui et ses contemporains le publient, aida par son influence à créer cette admiration pour Salluste, qui fut l'un des traits du goût au commencement du XVIIe siècle. Bref, Lipse choi-

1. Dans la traduction, l'extravagance du style est atténuée pour qu'on puisse comprendre. L'ouvrage s'intitule *J. Lipsii Principatus Litterarius*, et parut avec un volume d'œuvres diverses de Lipse et d'éloges sur lui, publié l'année qui suivit sa mort par son éditeur Moretus. Il contient un très beau portrait orné de figures symboliques.

2. Comparer le *Panégyrique du roi Charles* de Wotton, qui dit y imiter Pline, et l'analyse et éloge du *Panégyrique de Trajan* par Dom Jean Goulu (l'adversaire de Balzac) dans la seconde partie de ses *Lettres de Phyllarque à Ariste* (1628); aussi les *Commentaribus* de Lipse, *Opera omnia*, vol. IV, p. 349 et suiv. Le goût que l'on montra pout cet ouvrage et l'admiration de Tacite résultent en grande partie de ce qu'on étudiait l'art d'être courtisan avec grande application dans tous les pays européens à la fin du XVIe siècle. Le mouvement anticicéronien, la réaction catholique et la monarchie nouvelle sont reliés les uns aux autres d'une façon intéressante. Dans sa préface au lecteur, Lipse s'excuse du peu d'importance attribuée à la langue dans son livre et suppose que quelqu'un vient lui rappeler que Pline était un maître de politique et « conveniebat Aulae, cui scribis ».

sit le rôle de défenseur de la latinité de l'âge d'argent, d'interprète auprès de son époque des phases du mouvement anticicéronien qui commença pendant la vie même de Cicéron et triompha pendant le siècle qui suivit sa mort. C'est vers ce mouvement qu'il dirige l'attention de ses contemporains, leur donnant par là un moyen sûr d'échapper à leur propre cicéronianisme. Comment devons-nous alors comprendre le terme « âge d'argent de la latinité » ainsi employé et quels sont les caractères du style de ses auteurs qui le différencie du style de Cicéron et lui permit de servir de type à une école de prose moderne?

En ce qui concerne les détails de construction et d'ornement, nous répondrons en analysant soigneusement le style de Lipse et ses préceptes; mais, en ce qui concerne l'inspiration du premier mouvement anticicéronien et ses tendances, c'est dans les lettres qu'il écrivit à ses amis et où il exposait ses théories qu'il faut chercher ses opinions. Par exemple, il écrivit en 1586 : « Je désire publier quelque chose qui fasse savoir tout ce que je pense au sujet de l'imitation. Car il est trop tard pour que moi je change : cet arbre, qu'il ait poussé droit ou de travers, s'est endurci dans sa forme. J'ai aimé Cicéron autrefois, je l'ai même imité, mais je suis devenu homme, et mon goût s'est modifié. Les fêtes asiatiques ont cessé de me plaire, je préfère les banquets attiques[1]. »

Le terme « attique » appliqué au mouvement anticicéronien de Sénèqne et de Tacite ou au mouvement correspondant des XVIe et XVIIe siècles semble un peu obscur et nécessite quelque explication. Le style artificiel, pour ne pas dire affecté, qui prévalut à ces deux époques, semble à l'esprit moderne plus éloigné de la concision de Démosthène que de l'élégance de Cicéron lui-même. Cependant, le terme fut constamment employé pendant les deux périodes, et la critique de nos jours ne l'a point rejeté. En fait, il explique la nature du mouvement qui se fit dans la

1. *Épitres diverses*, II, 10.

prose entre 1575 et 1675 dans la mesure où il exprime un mépris de l'ornement inutile et du formalisme creux et la recherche de l'expression précise et brève.

Dans d'autres lettres, Lipse indique ses goûts d'une façon plus nette. Ses adversaires avaient signalé aux maîtres la détestable influence de son style sur la jeunesse :

Si c'est là leur crainte, écrit-il, il [mon style] doit avoir un charme et une séduction étranges. En vérité, le sentiment qu'ils expriment là leur prouve bien (j'en appelle à lui comme témoin) qu'il y a quelque chose de rapide et de vivant dans mon style, bien qu'il soit érudit, qu'ils raillent du bout des lèvres plutôt que du fond du cœur. Nous les connaissons, ces êtres méprisables qui se raccrochent à leur précepte étroit : « Hoc exordium, haec narratio est : hic allegoria, hic metaphora », et jurent qu'ils sont les interprètes éminents de Cicéron, oui, et cicéroniens eux-mêmes. En vertu de quoi? Parce que leurs écrits manquent de vie et d'énergie [« elumbis et exsangues »], qu'ils sont apathiques par l'expression, le sentiment et le rythme, si froids en un mot qu'ils glaceraient jusqu'à leurs neiges allemandes. Et ce qu'il y a de plus amusant, c'est que ce n'est pas Cicéron qu'ils voudraient nous voir soutenir, mais leur Mélanchton, un homme que je m'en voudrais de mépriser, si ce n'est à cause de sa religion, mais qui, parmi les maîtres de l'éloquence, ou même parmi les meilleurs de ses défenseurs, n'a droit à aucune place[1].

Ailleurs, c'est un critique français, Henri Estienne probablement, qui attire les foudres de Lipse :

Dans quel siècle vivons-nous, pour qu'un fatras nonchalant et languissant y soit apprécié! Et c'est en cela qu'ils se croient cicéroniens? Puisse en vérité mon style avoir quelque chose de piquant et d'érudit qui sorte de l'ordinaire; qu'il montre quelque sentiment, et pas seulement l'éclat, mais encore la chaleur du génie[2].

Ces remarques caractérisent parfaitement la nature de

1. *Ep. ad Belgas*, III, 28.
2. *Ep. ad Germanos*, ép. 15.

la réaction anticicéronienne de la fin du XVIe siècle. La force d'expression, plutôt qu'une beauté sensuelle et extérieure, l'attention portée sur tous les détails, plutôt qu'une diffusion, et une dispersion de l'intérêt pour un effet d'ensemble, — une concision mordante, plutôt qu'une recherche cérémonieuse, — la pensée sérieuse de l'individu rendue avec toute la chaleur de sa conception première dans l'esprit, de préférence aux idées plus vastes, plus nobles et plus générales qui appartiennent à toute une portion de l'humanité : voilà ce qu'a cherché le mouvement anticicéronien, et les paroles de Lipse que nous avons rapportées prouvent que ce fut aussi son idéal. Si, en insistant comme elles le font sur les mots « érudit » et « concis », elles montrent bien quelles tendances dangereuses le mouvement contenait à l'état latent, elles n'en sont que plus intéressantes. En un mot, le mouvement anticicéronien fut une protestation contre une manière conventionnelle et vide dans la rhétorique. Il paraît quelquefois même être une protestation contre toute espèce de style conventionnel ; si nous lisons ses manifestes en pensant à l'histoire des siècles qui viendront, il nous semble parfois entendre les premiers mots de la théorie du style individuel, qui a laissé si peu de place à l'étude de la rhétorique dans les programmes modernes. Mais, si le mouvement anticicéronien eut bien pour effet de préparer le monde à cette théorie, ce serait une grave erreur de voir là le but de ce mouvement. Montaigne, il est vrai, la prévoyait, mais les intuitions des hommes de génie sont rarement comprises de leur génération, et les chefs de la révolte contre Cicéron ne purent ni ne voulurent en général tirer les conclusions logiques de leur enseignement. Ils changent de modèle, mais non point de méthode. Ils visaient à la personnalité, à l'originalité d'expression, mais, à leur sens, ce but n'est nullement incompatible avec la ferme croyance à la doctrine de l'imitation. Lipse, et il est peut-être le seul, a nettement formulé cette opinion, et, après avoir longuement réfléchi, il fit connaître sa méthode d'application dans son traité intitulé *Institutio Epistolica*.

Cette œuvre commence par établir que l'imitation, « cette harmonieuse conformité de notre discours avec celui des anciens », harmonie manifestée par le style, est le seul moyen d'atteindre à la perfection en rhétorique; et l'auteur expose alors un plan d'imitation qui remplacerait la méthode exclusive de l'étroite école cicéronienne. Il faut citer le passage presque en entier. Se demandant quels auteurs doivent être imités et dans quelles circonstances, Lipse dit :

En premier lieu, il serait à désirer qu'il nous restât une suffisante abondance de textes [anciens] pour que le procès puisse être jugé en toute équité. Nous avons peu d'auteurs anciens, qui osera nier qu'il soit bon de les lire tous? Quelques Italiens l'ont fait récemment et restreint la liberté de l'éloquence en lui assignant comme limites le texte de Cicéron. Hommes difficiles et stupides, qui ne vont pas seulement à l'encontre des opinions des anciens maîtres, mais à l'encontre de l'expérience et de la raison. Croyez fermement avec moi qu'il vous faut tout lire et tout imiter, pas en même temps cependant, ni à la même période de votre vie. Une distinction s'impose entre les âges, qu'il est peut-être bon que je définisse.

Il y a une première imitation, celle de la jeunesse; une imitation pour la jeunesse plus avancée [crescens] et une autre pour les adultes. Pendant la premiere période, l'hérésie italienne me satisfera; durant ce laps de temps, on devra non seulement beaucoup lire Cicéron, mais Cicéron uniquement. Pourquoi? Eh bien! afin que la langue dans son ensemble puisse se mouler sur un modèle défini et sur un style oratoire uniforme. Je ne sais si mon opinion resterait la même au cas où les œuvres de Calvus, de Cœlius, de Brutus, de César et d'autres encore parmi les orateurs classiques existeraient encore. Mais, dans les conditions actuelles, qui nous a enseigné nos périodes, nos contructions et nos rythmes et l'art d'enchaîner le discours, si ce n'est Cicéron? C'est à son école donc, à mon avis, que la jeunesse doit faire ses débuts. Comme un peintre qui, ayant entrepris un portrait, trace d'abord les contours avant de rechercher les couleurs convenant à chaque partie, mon imitateur, après avoir trouvé les grandes lignes de son style, ira chercher, de divers côtés, les couleurs. S'il ne fait pas ainsi (crois-moi maintenant, jeune homme, ou tu seras bien obligé de me croire plus tard),

il arrivera à un style mal composé, qui aura pris différentes formes dans différents auteurs et ne sera jamais stable, je vois le fait se produire tous les jours, et je n'ignore point les causes de cette erreur[1]. Que Cicéron donc occupe le premier la première place, et qu'il l'occupe seul.

Dans l'imitation de l'adolescence, j'introduirai cependant d'autres modèles, mais successivement, afin que vous n'avanciez pas par bonds, mais par degrés, pour ainsi dire. Aussi, si vous m'en croyez, vous vous tournerez d'abord vers ceux qui s'écartent le moins de Cicéron, et qui, par la richesse, l'harmonie et l'abondance de leur diction rappellent le plus cet heureux et facile génie. Tel est surtout Fabius, ou encore Quinte-Curce, Velleius Paterculus, César; ils auraient tous ressemblé davantage à Cicéron, si un autre ordre de sujets ne les avaient retenus et dirigés. Pendant cette période, lisez-les donc, mais superficiellement, lisez Plaute et Térence, au contraire, avec grand soin. Chez qui trouvera-t-on mieux le terme propre? Chez qui cette élégance attique de la phrase? C'est dans la même catégorie que je rangerai aussi Pline, le concis, le fin, le raffiné Pline, bien qu'il se montre par instant, et d'une façon qui n'est point déplaisante, prolixe et pas assez viril. Et je lui adjoindrai un moderne, plus grand cependant que les modernes[2], le fameux Ange Politien, Toscan[3], qui, malgré quelque recherche et quelque affectation, semble égaler les anciens eux-mêmes dans l'art de l'épître.

1. Il se peut que Lipse pense à Montaigne. Dans son style, comme dans celui de Burton et (dans une certaine mesure) de Browne, on voit le résultat d'un individualisme voulu et le mépris des tournures des locutions, des phrases et des périodes classiques conventionnelles. Pour eux, l'antiquité ne sert plus à former leur art, mais à l'enrichir de connaissances, à l'orner de nobles détails, à le broder d'allusions. Ils sont libérés des lois de l'imitation servile et cela leur donne un nouveau et précieux privilège. Ils considèrent les classiques en romantiques pour ainsi dire; ils sentent leur charme, leur éloignement comme aucun humaniste consciencieux n'aurait voulu le faire.

2. Pointe typique qui illustre les *argutiae* que Lipse condamne sans conviction chez Politien à la ligne suivante.

3. Ange Politien fut l'un des premiers anticicéroniens. « Condamnez-vous Tite-Live, Salluste, Quintilien, Sénèque et Pline parce que ce sont des barbares? » demande-t-il à Scala dans une lettre en 1493.

Que cette période préparatoire couvre deux années pendant lesquelles les jeunes écrivains doivent être retenus dans leur recherche du style par la *toga pura* de la jeunesse, et alors, je leur donnerai pleine liberté d'errer çà et là parmi toutes les sortes d'écrivains, qu'ils lisent, qu'ils voient, qu'ils cueillent toutes les fleurs dans tous les jardins pour orner la couronne de l'éloquence. Mais je leur recommande surtout Salluste, Sénèque, Tacite et d'autres écrivains aussi concis, aussi pénétrants, pour que leur abondance se trouve fauchée, comme par un fer tranchant, et que leur discours devienne fort, précis et véritablement viril.

J'en ai fini maintenant avec cette première partie; à moins que je n'ajoute, avec un semblant de légèreté, qu'il sera bon de lire et de relire Cicéron, tous les jours, dans la soirée surtout, et, si l'on en a l'occasion, au moment même de s'endormir. L'esprit, je ne sais trop pourquoi, saisit, retient et s'assimile mieux à cette heure tranquille. Essayez, et d'un avis insignifiant vous tirerez le plus grand profit[1].

Bien que le but où tend ce plan d'études progressif soit commun à tous les anticicéroniens, l'invention du plan lui-même appartient à Lipse, et son extrême confiance dans sa réussite vient probablement de ce que lui-même l'a suivi. Comme l'élève auquel il pense, il a commencé par être un cicéronien sincère, bien que sa période d'apprentissage se soit étendue au delà de la limite qu'il prescrit à ses disciples; puis, par des essais faits à l'aventure, il est petit à petit parvenu à se libérer des modèles affectés

1. *Inst. Epist.*, ch. XII (*Opera omnia*, vol. II : 1078-1080). Le dernier paragraphe semble être inspiré par un scrupule très particulier à Lipse : la crainte de nuire à une vérité en en défendant une autre. Il pense peut-être à ses élèves imprudents qui se moquaient tout haut de Cicéron; d'un autre côté, le passage peut être une imitation de l'enthousiasme cicéronien, il rappelle le *Ciceronianus* d'Érasme. L'*Inst. Epist.* est condensé dans deux chapitres des *Discoveries* de Jonson; quand on lisait les lettres de Lipse dans quelques écoles anglaises au XVIIe siècle, on se servait quelquefois du traité comme ouvrage de rhétorique. Voir *Cambr. history of Engl. lit.*, ch. XIII (édition américaine, p. 357), par le professeur Toster Watson et, du même, *Eng. Grammar-schools to 1660*, Cambridge, 1908.

de sa jeunesse, jusqu'à ce qu'enfin, dans le style « concis et pénétrant » qu'aimaient Tacite et Sénèque, il eût trouvé « son but et son repos ». Il n'est pas étrange qu'il se soit imaginé que d'autres après lui pourraient acquérir un style aussi expressif, aussi vivant que le sien, en suivant la même méthode, et réussir, comme lui, à garder tous les charmes de la nouveauté, sans quitter pour cela la voie sûre de l'imitation.

Nous n'avons point besoin de faire remarquer, cependant, que l'esprit moderne découvre dans ce plan une fâcheuse complexité et prévoit les dangers qui résulteraient de son succès. Car il paraît impliquer l'union idéale des deux grands principes de tout art littéraire, — la convention et l'originalité, — et supposer que cette union, le but et le désespoir de tous les artistes, puisse s'effectuer au moyen de purs artifices. Or, nous pouvons comprendre ce qu'il y a d'absolument conventionnel dans le système cicéronien d'imitation et tolérer les restrictions qu'il impose, parce que la théorie en est au moins simple et normale; nous pouvons aisément excuser l'insuffisance du style du XVIIIe siècle, parce que nous comprenons, et, jusqu'à un certain point nous approuvons, son conventionalisme plus ou moins libéral; quant à la doctrine moderne du style individuel, de celui qui appartient en propre à un homme, elle gagne immédiatement notre sympathie et nos suffrages. Mais que dire d'un système qui prétend unir les extrêmes de ces tendances dans une méthode pratique, combiner l'imitation imposée à la chaleur et l'originalité du génie. Car, le but de Lipse n'est pas moins ambitieux. Il prescrit les modes de l'expression individuelle, une routine qui assure l'originalité, un système pour produire la nouveauté. Son plan d'imitation prend pour base l'hypothèse que l'ardeur et la vivacité du génie sont dans le domaine de la rhétorique et peuvent s'enseigner avec le même succès que les figures du style cicéronien.

Nous voyons clairement maintenant qu'un tel système, dans sa donnée même, contient une contradiction, et nous

pouvons, sans crainte de nous tromper, prédire (après la lettre) ce qui résultera de son application rigoureuse; nous obtiendrons ou bien cette sécheresse qui suit toujours l'effort fait pour trop resserrer l'expression, ou un succès passager dans le genre emphatique et exagéré. Mais, la génération de Lipse ne pouvait pas se voir avec des yeux de modernes, elle se trouvait à mi-chemin entre le moyen âge et le monde moderne, elle cherchait en aveugle son chemin vers la liberté et l'originalité de la pensée. Elle avait eu un aperçu des vastes champs qui s'ouvraient devant la raison humaine émancipée; mais, d'un autre côté, elle n'en était pas encore arrivée à une philosophie d'indépendance sur laquelle elle eût pu fonder sa confiance dans la validité de ses perceptions intellectuelles. Elle aspirait vaguement (pour continuer ici l'image de Lipse) à errer librement dans les champs ensoleillés de la nature, mais elle ne savait pas encore que sa robe et sa toque médiévales ne convenaient guère à de pareils exercices juvéniles. En somme, l'époque du mouvement anticicéronien fut celle qui précéda Descartes, l'époque de la philosophie de Bacon, période qui semble, à de certains moments, avoir comblé le gouffre qui nous sépare du moyen âge et paraît à d'autres bien plus lointaine, bien plus médiévale que l'âge si simple des premières années de la Renaissance.

III.

L'application des théories de Lipse.

La théorie de Lipse, qui veut que tous les auteurs classiques soient imités, créera, naturellement, une grande variété de style chez les différents imitateurs. Même parmi les écrivains des premiers temps de l'Empire qu'il recommande à l'imitation des adultes, le choix est vaste, et un admirateur de Sénèque, par exemple, n'écrira pas comme celui qui a pris Tacite pour modèle. Nous ne nous pro-

posons pas de discuter ici les différences entre ces deux auteurs, qui furent les principaux modèles de l'école anticicéronienne; mais la preuve de l'influence de l'un ou de l'autre peut approximativement s'établir en comparant leurs diverses tendances en ce qui concerne la qualité de clarté.

Il est évident que la subtilité et l'extrême concision dans toutes les formes littéraires risquent d'amener l'obscurité; Sénèque obvie à cet inconvénient par un effort volontaire vers la clarté. Dans ses critiques, il insiste sans cesse sur la nécessité de la clarté, et, quoiqu'il méprise ces allongements, cette diffusion de la phrase par laquelle l'orateur réussit à flatter l'intelligence de la foule, il a grand soin de composer et de présenter son aphorisme le plus succinct de telle façon qu'un auditeur attentif et intelligent le comprenne au premier abord. Tacite, au contraire, augmente plutôt l'obscurité d'un discours naturellement compact et extrêmement expressif. Il aime à enchevêtrer les paradoxes et étudie toutes les ressources de l'ellipse; le fait que l'obscurité de l'école de prose espagnole dite « conceptiste » est généralement attribuée à la mauvaise influence de ce « prince des ténèbres »[1] montre quelle fut, au XVIIe siècle, sa réputation sous ce rapport.

Lipse n'ignorait pas les dangers qui résultent de la recherche d'un style « concis et pénétrant », car, dans l'*Institutio Epistolica*, s'il place au premier rang la qualité de concision, il y ajoute quatre qualités qui en corrigent le défaut, à savoir la netteté, la simplicité, la grâce et la justesse d'expression[2]. L'influence de Sénèque apparait là, comme aussi dans la formule fort commode qu'il inventa pour le style, « Concision et clarté »[3].

1. C'est ainsi que Bouhours (*La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, 1687) le dépeint en parlant de son imitateur Balthazar Gracian.

2. « La seconde vertu est la justesse d'expression, mise à dessein immédiatement après la concision, parce que la première se trouve grandement menacée par cette dernière », ch. VIII.

3. « Écrivez donc, si vous le pouvez, clairement et avec concision,

Son style montre l'union de ces deux qualités; il est expressif, nerveux, elliptique et précis, mais, comme dans Sénèque, la phrase est nettement esquissée, les ellipses se comprennent facilement, et les « pointes » sont rendues claires par la forme sous laquelle elles se présentent; si, par exemple, il y a antithèse dans la pensée, cette antithèse se retrouve aussi dans l'expression. L'influence de Tacite se remarque dans certaines locutions, mais, dans l'ensemble, son style imite clairement celui de Sénèque.

Au point de vue technique, les caractères de ce style sont plus exactement les suivants :

1° La concision. Par là nous entendons ses phrases courtes, ses locutions brèves, où, constamment, il nous faut compléter les ellipses, et l'habitude qu'il a d'éviter volontairement, et avec quelque affectation, les détours polis des préfaces, des apologues et des exordes cicéroniens[1].

2° L'omission, chaque fois qu'il le peut, des conjonctions et des transitions. Ce caractère est presque nécessairement celui du style haché, fait de phrases courtes, et, au contraire, ne se rencontre pas dans le style périodique; Macaulay, par exemple, possède ce trait en commun avec Lipse, bien qu'il soit absolument différent pour ce qui est du caractère suivant.

3° Lipse évite les phrases qui se répondent, il évite le parallélisme, la similitude et tous les autres procédés de la « concinnité » cicéronienne. Il cherche plutôt à rompre le rythme en arrêtant brusquement ses phrases, manquant ainsi, comme des critiques hostiles l'ont dit, à ce que l'oreille attendait de lui.

n'oubliant jamais que cette dernière qualité est louable, la première indispensable. »

1. Une manière brève de commencer et de terminer les lettres, les préfaces, etc., est la marque d'un esprit anticicéronien. Lipse écrit à Montaigne qu'ils n'aiment ni l'un ni l'autre faire autrement, et la préface de Wolton à ses *Elements of architecture* est un excellent exemple de cette raideur voulue. Voir la lettre de Lipse, plus bas et la note.

4° Il fait un emploi fréquent des parenthèses et des tournures concises; si nous rapprochons ces deux traits, c'est que ce sont là deux procédés pour couper la longue période cicéronienne et stimuler l'esprit en trompant l'oreille. Les parenthèses de Lipse sont fameuses, et c'est un des signes qui permettent de reconnaître les auteurs qui l'ont imité[1].

5° Lipse s'exerce aux pointes ou « acumina », c'est-à-dire aux pensées subtiles (généralement très brèves et très serrées et présentées sous forme d'antithèse), qui veulent défier la vivacité d'esprit du lecteur.

6° Il aime les métaphores[2]. Voilà un trait caractéristique de la prose du XVIIe siècle, et qui la distingue de celle du XVIe, qui préférait la comparaison plus claire et plus diffuse. Ce goût a d'abord marqué le style des chefs du mouvement anticicéronien, Montaigne, Bacon, Lipse et les concettistes espagnols, et, dans les théories de ces derniers, il a joué un rôle très important.

Les passages des lettres et des traités de Lipse que nous avons déjà cités et traduits illustrent toutes ces qualités;

1. Chez l'évêque Hall, par exemple. Voir la remarque faite par un des amis de Hall, prédicateur célèbre à Londres, Thomas Adam, dans un de ses sermons : « Autant de parenthèses dans une seule phrase que Lipse en emploierait dans toute une vie. » *Œuvres* (choisies), éd. J. Brown, Cambridge, 1909, p. 157.

2. Cette qualité, il est vrai, est moins remarquable chez Lipse que chez les autres anticicéroniens, sans doute à cause de son désir de clarté. Dans le passage que nous citons plus bas, la comparaison est plus fréquente que la métaphore, mais le goût nouveau qui s'était développé pour la figure concise se voit dans un passage de l'*Inst. epist.* cité plus haut et aussi dans ce qui suit (déjà cité en partie). Remarquer aussi l'extrême concision et le piquant du style de Lipse : « Quid quod nec Schemata et ornatus illos floridos orationis tango? Nam visum mihi pertenuia haec et scholastica esse, *quae didicisse oporteat magis quam discere*, neque Aquila, ut in proverbio est, captat muscas. Ergo politica et graviora illa dogmata explicares, dicet alius : et conveniebat Aulae, cui scribis. Haud negaverim istud, illud non suscipio, quia et si talium monitorum uberrima et pulcherrima hic seges, tamen falcem meam nunc non sentiet, et satis atque abunde messuisse arbitror in Politicorum libris qui extant. » *Comm. in Plinii Panegyricum ad. lectorem.* Le passage en italique est une autre « pointe » typique.

mais nous pouvons y ajouter ici deux courts extraits, dans la langue originale, d'une lettre sur les voyages à l'étranger que Lipse écrivit à un jeune noble[1]. Le premier l'avertit des vices des nations étrangères et est cité en grande partie parce qu'il illustre le choix des figures subtiles et érudites, de préférence aux images simples, réalistes et jolies des cicéroniens, parce qu'il montre, pour parler en termes de prose anglaise, l'image à la façon de Bacon employée plutôt que celle de Sidney :

Tu haec fuge, et imprimis vera et interna animorum vitia, quorum ubique larga et obvia seges, e qua ne quas spicas improvide colligas, magna mihi pro te cura, imo metus. Admittimus enim nescio quo modo et combibimus facile peregrinas illas culpas; sive quia novitate aliqua blandiuntur, sive quia specie virtutum. Atque ut venena vinis admixta, medicorum consilio, perniciter et perniciose penetrant; sic peccata haec adsita virtuti. Fere enim ita fit : ut in qua gente vitia certa increbuere, mores jam vocentur, nec in veniam modo veniant, sed laudem. Adde, quod natura ipsa proniores nos ad mala imitanda. Ut pictor, levi manu, et volante penicillo, rugas, verrucas, naevos in facie exprimit, haud tam facile ipsam : sic probitatem laboriose imitamur, nullo negotio maculas illas animorum.

Plus loin, l'humeur sententieuse de Polonius reparaît, et le style offre presque toute la concision mordante des essais de Bacon :

Cres mihi esto inter bretas. Nec viam tibi tamen ad fraudes praeco absit, sed ut nedici, venena quaedam venenis pello, in salutem tuam, non in noxam. Ad minutas et innocentes quasdam simulatiunculas te voco : nec ad alienas insidias, sed ad animi tui opportuna tegumenta. In Italia tota tria haec mihi serva. Frons tibi aperta, lingua parca, mens clausa[2]. Comis et

1. Traduit en anglais sous le titre : *A direction for Travellers*, par Sir John Stradling, dès 1592. C'est l'épître 22 des *Épîtres diverses*, cent. I.

2. Cela rappelle, non seulement Polonius, mais aussi la maxime de Sir Henry Wotton pour les ambassadeurs envoyés en Italie : « The thougts close and the countenance loose ». Voir Pearsall Smith, *Life and Letters of Wotton*, I, 109.

communis vultus adversus omnes sit, animus externo nulli pateat : et velut in theca clausum eum habeas, dum redeas ad notos animos et vere amicos. Epicharmaeae sapientiae illae nervus hic valeat nulli fidere. Nisi facis : non unus Ulysses Ajacem te circumveniet : et dolorem nobis debes, illis risum.

Ces derniers mots sont un bon exemple de pointes sous forme d'antithèse, à la manière de Sénèque[1].

IV.

Sa place dans l'Histoire littéraire.

Il est évident, d'après les plaisanteries de ses adversaires « de imitatione Lipsiana », que les idées nouvelles de Lipse sur la rhétorique eurent une grande popularité. Nous avons vu comment, jeune encore, il était devenu le chef d'une école de rhétorique et se plaignait déjà du zèle maladroit de ses disciples. Bientôt on le regarda comme l'homme dont les erreurs avaient, pendant sa vie même, servi de base aux doctrines d'une secte[2], et la raillerie ne perd rien de son sel pour n'être qu'une répétition de la campagne autrefois menée contre Sénèque. Quel

1. Un court passage extrait de la traduction anglaise du *De Constantia*, par Sir John Stradling (Londres, 1595), montre non seulement la concision pénétrante du style de Lipse, mais aussi la tournure d'esprit rationaliste et sceptique qui le rapproche de Montaigne : « Si le feu venait à éclater dans cette cité, ce serait un tumulte général : les infirmes, les aveugles presque se précipiteraient au secours. Pourquoi, pensez-vous ? Pour le bien de leur pays ? Interrogez-les et vous verrez ; ce serait parce que les pertes rejailliraient sur tous, ou tout au moins la peur. Il en est de même ici. Le malheur public émeut et inquiète bien des hommes, non point parce qu'il touche le grand nombre, mais parce qu'ils sont eux-mêmes une unité de ce nombre », p. 19.

2. Voir, par exemple, la préface des *Lettres de Balzac*, éd. de 1655. Dans ses *Dissertations*, p. 110 (*Le Socrate chrétien... et autres œuvres*, Paris, 1652), Balzac prétend que Lipse avait corrompu un nombre infini de jeunes gens préférant Sénèque à Cicéron, mais il ajoute qu'il l'excuse, car, en plaidant la cause de Sénèque, il plaidait la sienne aussi.

fondement y avait-il exactement aux plaintes de Lipse et aux attaques de ses ennemis, et jusqu'où s'étendait en réalité la secte lipsienne, nous ne pouvons maintenant le dire; elle pouvait se composer seulement des élèves qui avaient reçu l'enseignement du maître à Leyde et ailleurs, ou, d'un autre côté, comprendre toute l'école anticicéronienne, puisque Lipse en était le chef reconnu et enseignait sans cesse ses doctrines dans sa correspondance. Mais, quel qu'ait été le champ de son influence personnelle, — c'est un point sur lequel nous reviendrons tout à l'heure, — il est certain que, dans la critique littéraire de son siècle, il occupe une plus grande place qu'aucun autre maître de rhétorique. La controverse dont son nom fut le centre embrasse une période d'au moins soixante-quinze ans, s'étendant de la grande époque de la Renaissance à celle de la prose classique française, période qui se divise en deux parties distinctes correspondant à deux phases du progrès de l'opinion en rhétorique. Durant sa vie, et pendant les dix années qui suivirent sa mort, on attaque Lipse comme innovateur, comme hérétique littéraire, on l'accuse de nier les traditions les plus sacrées de l'humanisme orthodoxe, et on peut remarquer, comme une curiosité littéraire, que, alors qu'il était encore professeur dans une université protestante, ses appuis étaient surtout dans les pays du midi et que les attaques dirigées contre lui étaient envenimées par un sentiment de haine contre le catholicisme.

La première de ces deux périodes de controverse est marquée par les écrits de Joseph Scaliger et du plus jeune des Estienne. Dès 1586, Henri Estienne consacra un gros volume, *De latinitate Lipsania*, aux principes de l'humaniste hollandais[1]; cette œuvre déçoit celui qui étudie la théorie de la rhétorique; le peu de critique littéraire qu'on

1. Le titre (abrégé) est : *De Lipsii Latinitate... nec Lipsiomini, nec Lipsiocolacis; multoque minus Lipsiomastigis. Libertas volo sit Latinitate, sed Licentia nolo detur illi.* L'édition qui se trouve au Musée britannique est datée de Francfort, 1595.

y trouve est une critique de texte, sans grand intérêt, et, dans la majeure partie de ses cinq cent soixante pages, des questions de trahisons et de conspirations politiques et religieuses se mêlent d'une manière inexplicable à la discussion des tendances de Lipse en rhétorique. Des influences perfides, venues d'Espagne et d'Italie, travaillent étrangement pour le style « sallustien », comme il l'appelle quelquefois, et contre le protestantisme : personne ne pouvait sans doute comprendre ce que tout cela voulait dire.

Les commentaires de Scaliger offrent beaucoup plus d'intérêt. On trouve dans Norden une description très exacte, étant donné son hostilité, du style de Lipse, tirée du poème latin *De stilo et charactere*. En voici la traduction :

D'autres sont choqués de ce genre de style uni et égal qu'ont cultivé César et Cicéron et apprécient la manière compacte et serrée des pointes, qui vont sautillant, plutôt qu'elles ne marchent, et n'offrent à la fin à l'attention impatiente du lecteur qu'une chose qu'il lui faut interpréter, plutôt que lire[1].

Ainsi s'expriment les adversaires contemporains de Lipse[2], conservateurs qui défendent la tradition cicéronienne contre les attaques d'un innovateur et répètent les phrases mêmes par lesquelles les anciens cicéroniens

1. *Josephi Scaligeri Poemata omnia*, n° 14. Consulter Norden, *Die Antike kunstprose*, p. 777, vol. 27. Dans le *Scaligerana II*, on trouve cette remarque brève sur Lipse : *Male scribit.*

2. Il y a dans le même ton un « Jugement d'un homme célèbre sur la latinité de Lipse » cité par Balzac (*Œuvres*, éd. de 1665, II, 608). « Si l'on désirait écrire en latin de vieux mots à demi morts se présentaient, ramassés chez Ennius et Pacuvius; les périodes, devenues de courtes phrases, allèrent sautillant, et un discours maigre, sec, délabré, privé d'énergie et d'abondance (*copia*), coupé de pointes (*punctilium*) et d'allusions, ou de parenthèses et de questions courtes et piquantes produisaient un effet de nausée et répugnaient ». Dans ma discussion, j'ai laissé de côté certains traits du style de Lipse, tels que l'emploi d'un vocabulaire non classique ou impur, qui n'eurent aucun effet sur les langues vivantes des différents pays.

Quintilien, Fronton, Aulu-Gelle avaient montré leur mépris des deux Sénèque et de leurs imitateurs.

Pendant les vingt dernières années de la vie de Lipse et pendant les vingt années qui suivirent sa mort, le ton de la critique reste le même, mais, à la fin du premier quart du XVIIe siècle, une période nouvelle s'ouvre dans l'histoire de la prose, période où la critique française devait jouer le plus grand rôle. Descartes, Balzac et les Pères jésuites Nicolas Caussin et François Vavasseur sont les théoriciens de la rhétorique à l'époque de Richelieu et de la fondation de l'Académie française. Lipse est encore au premier plan le point de mire de la critique, et le mouvement qu'il a dirigé et personnifié est toujours la cause des débats; mais la nature des attaques a radicalement changé. Le cicéronianisme est mort, et, à l'exception de quelques maîtres en province, personne ne préconise plus la doctrine de l'imitation exclusive; on reconnaît partout que Tacite et Sénèque ont été sauvés de l'oubli et du mépris où on les avait autrefois tenus et qu'un nouveau style, fondé sur l'imitation de ces maîtres, non seulement rivalise avec le style imité de Cicéron, mais l'a déjà supplanté dans la faveur publique; on signale ses erreurs; les dangers qui le menacent, — l'obscurité et l'extravagance, — sont mis en lumière par de nombreux exemples tirés surtout des écrivains espagnols, mais on reconnaît les fautes du genre cicéronien avec presque autant de franchise. Il est en somme clair qu'un style unique ne pourra plus jamais faire seul autorité. Le succès du mouvement anti-cicéronien a détruit l'unité de but qui caractérisait les premiers humanistes, et, si ceux qui les suivirent visaient à corriger et à purifier le goût littéraire, il leur fallait, pour réussir, trouver un principe plus large que l'admiration et l'imitation d'un auteur donné ou d'une école donnée. On prit donc désormais l'habitude d'énumérer les différents types de prose qui avaient prévalu dans l'antiquité et ont aussi, par imitation, prévalu dans les temps modernes; d'indiquer les dangers qui menaçaient chacun

d'eux, et, finalement, de préconiser, — excellent conseil, — l'imitation des qualités plutôt que des défauts. Cette conclusion peut paraître faible et boiteuse, mais c'était en réalité une immense modification apportée à la doctrine d'imitation et un grand pas fait en avant vers l'indépendance de la raison et du goût.

Telle est, par exemple, la méthode du Père Nicolas Caussin, le maître jésuite, qui réussit à grouper autour de sa chaire de rhétorique à Clermont des nobles, des prêtres et des grandes dames de la cour de Louis XIII. Dans son long traité *De Eloquentia sacra et humana*, il n'énumère pas moins de dix espèces de styles, l'ampoulé, le scolastique, etc...., et, en dernier lieu, le style qui se distingue par une concision pénétrante et des expressions subtiles et mordantes[1]. Parlant de celles-ci, il dit :

Si je condamnais ce style en tous points, je montrerais que je raisonne mal en ce qui concerne l'éloquence. Je n'ai ni l'intention, ni le dessein de porter accusation contre ces héros : Sénèque, Salluste, Pline, Tacite, et d'autres encore, qui ont adopté cette manière, non seulement avec enthousiasme, mais en arrivant à de fort heureux résultats; je veux simplement démontrer que ce style, que chacun convoite, n'est approprié ni à tous les talents, ni à tous les sujets, ni à tous les temps (voilà la modération où en est réduit un cicéronien) et que, si on s'obstine à l'affecter, ce style sera probablement défiguré par mainte faute de goût (ineptiis) d'une espèce puérile.

Caussin est cicéronien dans le sens où le terme se comprend à son époque. Le fond de son livre, qui est écrit avec charme, est une attaque contre les « Anti-Cicerones », comme il les appelle, et la défense de ce qu'il y a de meilleur dans le style de Cicéron. Mais il ne se contente pas de faire soigneusement le départ entre les mérites et les erreurs de Sénèque et de Tacite, il excuse aussi ce qu'il y a de diffus et de vide chez son héros, ce qui en a fait un

1. Livre II, ch. XIV-XVI, *De acuta styli brevitate, sententiisque abruptis et suspiciosis.*

objet de ridicule, et va jusqu'à s'efforcer de démontrer que Cicéron, en ses plus beaux endroits, possède précisément les qualités dont les partisans de Sénèque sont si fiers. Il cite ainsi, dans ses discours, des exemples de ces « acumina » ou pointes qui distinguent l'école anticicéronienne, le fameux « Tu ipsam victoriam Caesar vicisti », entre autres. Si bien qu'en somme, le Cicéron qu'il adore n'est pas tout Cicéron, mais l'orateur des *Philippiques*, et il met à côté de son nom, pour qu'on le révère encore davantage, le nom de Démosthène.

Tout cela, et mainte autre chose dans son livre, indique bien quel changement s'est opéré dans l'opinion au point de vue de la rhétorique dans le premier tiers du siècle.

Ce fut cette période qui vit le commencement du règne de la raison et des règles du goût, d'où sortit l'art classique en France. Il est naturellement impossible de décrire ici les changements successifs que subit l'opinion au sujet de la rhétorique : c'est un drame trop long et aux personnages et aux incidents multiples et divers; nous désirons seulement montrer qu'il y eut une étape préliminaire dans le changement graduel né du mouvement anticicéronien, en partie à cause de la réaction et de l'opposition, en partie aussi parce que les forces lancées par le mouvement lui-même ont continué d'agir et se sont développées. Ce mouvement, par conséquent, et les événements qui l'ont immédiatement suivi sont bien les anneaux de la chaine qui relie la prose de la Renaissance à celle de la période classique.

Balzac est le plus grand prosateur du temps, et ses opinions, bien qu'identiques à celles de Caussin dans la plupart des cas, marquent plus exactement le progrès de la pensée. Comme la majeure partie des prosateurs de son temps, Balzac avait reçu l'enseignement anticicéronien de Lipse, de Montaigne et de Bacon; dans sa jeunesse, il se pénétra surtout du style attique ou « moderne » de Sénèque et de Tacite, et l'on a toujours beaucoup critiqué sa langue,

parce qu'il se livre trop aisément aux pointes ou recherches d'esprit[1]. En effet, dans la préface à l'édition de 1658 de ses Lettres, écrite par un ami, on raconte que, jeune, Balzac avait rencontré Lipse à Metz, et que le vieux savant lui avait assuré qu'il n'avait rien à lui apprendre, car il s'était déjà rendu maître des principes de style que lui-même avait prêchés toute sa vie. Plus tard, il ne renia point l'enseignement de sa jeunesse, et quand la pratique eut rendu évidentes les erreurs de la méthode de Lipse, il resta « attique », et dans ses derniers écrits il condamne avec l'ardeur des premiers réformateurs l'asiaticisme vide et fleuri qui ne s'adresse qu'à l'oreille. Il croyait que l'erreur de Lipse avait été de choisir des modèles médiocres, non pas de s'être trompé sur le style, et il essaya de corriger les mauvais résultats obtenus en recherchant le meilleur « attique » partout où il put le trouver dans Sénèque et dans Tacite (en tant du moins qu'on peut en cela les prendre pour guides), dans les derniers et plus sévères discours de Cicéron, les *Philippiques* par exemple, et surtout dans les discours de Démosthène, où la veine

1. Les goûts littéraires de Lipse pendant la première partie de sa carrière sont exposés exactement, par un certain Frère André, dans un opuscule publié à la fin de la première partie des *Lettres de Phyllarque à Ariste*, Paris, 1628; il fut aussi publié par Ogier, à propos de son *Apologie pour M. de Balzac*, un peu plus tard. Le but de ce travail est de montrer Balzac plagiaire, et cent dix passages de ses œuvres environ sont rapprochés des passages qui sont censés les avoir inspirés. Il y en a trente-cinq de Sénèque, quinze de Tacite, onze de Plutarque, neuf de Cicéron, une vingtaine ou davantage de divers auteurs latins, neuf des *Méditations et caractères* de l'évêque Joseph Hall et deux des *Essais* de Bacon. L'apologie d'Ogier est intéressante, particulièrement à cause de son bel éloge de la mélancolie (p. 234-240) qui causa tant de souffrances à Balzac, mais servit aussi de nourriture à son génie. « C'est de cette humeur que deviennent tous les hommes à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience et de la sagesse ». Voilà un trait qui le rapproche encore de Lipse et de Burton, de Montaigne et de Sir Thomas Brown. L'étude de la mélancolie au XVIIe siècle éclairerait grandement quelques phases obscures de son histoire littéraire.

attique est le plus pure. C'est-à-dire qu'il s'en tient toujours aux méthodes d'imitation des humanistes et que, comme Lipse, il recommande l'imitation de plusieurs types, plutôt que le choix des auteurs aboutissant à l'étude d'une école ou d'une période particulière : Balzac remet à la raison critique le soin de faire ce choix.

Ce programme correspond, dans son ensemble, à celui d'autres écrivains de la période de transition qui s'étend entre le mouvement anticicéronien et le XVIIIe siècle, époque à laquelle on arriva à une doctrine stable. C'est en réalité une nouvelle preuve du désir de trouver un modèle de pureté qui s'était fait jour aux premiers temps de l'humanisme et qui apparaît maintenant sous une forme plus libérale et plus rationnelle. Caussin raisonne comme Balzac, nous venons de le voir, quand il conseille d'imiter ce qu'il y a de meilleur plutôt que de plus mauvais dans les auteurs, leurs qualités plutôt que leurs défauts. Vavasseur offre presque le même programme, mais le cicéronianisme, chez lui comme chez Caussin, est réactionnaire à l'excès, sans doute parce qu'en leur qualité de prédicateurs, ils regardent le discours comme la forme typique d'expression. En tous cas, ils ne surent pas voir combien le style attique, sous sa forme la plus sévère, convenait à l'expression de cette morale de l'héroïsme qui était devenue partie intégrante de l'idéal du XVIIe siècle.

Francis Bacon serait peut-être arrivé à une position comparable à celle de Balzac. Après avoir joué un rôle important dans le mouvement anticicéronien, à la fois par un passage fameux de son *Progrès de la science* et par ses propres imitations de Tacite et de Sénèque, il vit aussi les fautes de ce nouveau style tel qu'on le pratiquait souvent, et ajouta, en 1622, un passage peu connu à son édition latine du *Progrès de la science*, où il expose ces fautes dans les termes ordinaires. Il ne dit pas en quoi son expérience personnelle a modifié ses théories en rhétorique, mais il est probable qu'il en était arrivé au prin-

cipe d'imitation et de choix raisonnés que ses contemporains formulèrent un peu plus tard[1].

Nulle autre méthode, en effet, n'était possible à une époque où l'on croyait encore à l'imitation. Mais, d'un autre côté, cette doctrine de l'imitation elle-même se trouvait menacée et affaiblie par la forme nouvelle qu'elle prenait. Car, un goût qui est assez raffiné pour pouvoir distinguer les qualités et les défauts des différents modèles classiques sans qu'aucune autorité, aucune méthode le guide, affirmera bientôt son indépendance et commencera à chercher une autorité dans la simple réalité des choses et dans les lois naturelles de la pensée.

C'est chez Descartes que nous trouvons les premiers indices de cette nouvelle phase; dans l'histoire de la pensée moderne, c'est sur sa philosophie que repose l'indépendance du jugement et de la raison humaine, et nous avons heureusement un aperçu de la façon dont il eût appliqué sa philosophie à l'art de la prose. Une lettre où il loue fort le style de Balzac indique clairement ses opinions. Comme beaucoup d'autres auteurs de son temps, il décrit les genres littéraires qui dominent; il y a d'abord le style imité de Cicéron où « un sujet ennuyeux, longuement exposé, déçoit l'esprit attentif ». Puis il y a le style imité de Sénèque opposé à celui de Cicéron et dont Descartes parle avec plus de sympathie, tout en signalant ses erreurs, car : si... « les phrases les plus pleines de sens et de nobles réflexions plaisent par leur richesse aux esprits cultivés, trop souvent aussi elles fatiguent par leur style trop serré, qui tend à l'obscurité »[2].

Il passe alors au style sec et sans ornement, au style des concettis et des pointes, avec ses « fantaisies poé-

1. Il doit y avoir une erreur ici, car Balzac n'était qu'un enfant quand Lipse mourut. Mais le fait qu'on raconte cette histoire montre que Balzac était considéré comme le produit du mouvement anticicéronien.

2. Voir sa *Paraphrase, ou de la Grande Éloquence*, *Œuvres*, éd. de 1665, p. 519 et suiv.

tiques, ses raisonnements faux et ses pointes puériles », et son admiration de Balzac est grande, parce que, d'un côté, il a su éviter la diffusion de Cicéron et que de l'autre « la grandeur et la dignité des sentences... n'est point ravalée par l'indigence des mots »[1].

Ce qui fait l'intérêt principal de cette lettre, c'est que Descartes, dédaignant pour ainsi dire une opinion surannée, n'attribue pas à ces styles nouveaux les noms classiques que nous leur connaissons. Il ne fait mention d'aucun modèle classique et les Grecs et les Romains n'apparaissent que comme les corrupteurs de la pureté de l'éloquence à l'âge héroïque. Des phrases, qui seront plus tard dites et redites, s'entendent ici pour la première fois, ou plutôt s'y entendent pour la première fois avec le sens que nous leur donnons maintenant : « la langue du peuple corrigée par l'usage », « des pensées élevées rendues en des termes familiers », « une heureuse harmonie entre les choses et le style », « l'élégance naturelle du discours ». Mais pas un mot n'est dit de l'imitation, pas une allusion n'y est faite. La théorie de Descartes, autant qu'on en peut juger par cette lettre, parait être qu'un bon écrivain devrait chercher à puiser dans la langue ordinaire des hommes « corrigée par l'usage » les éléments de beauté qui s'y trouvent et s'efforcer de les combiner de façon à se rapprocher le plus possible de la beauté idéale du style, beauté naturelle et simple qui, avant d'être corrompue par la rhétorique des sophistes de l'Antiquité, existait, pense-t-il à l'origine, à un âge d'or.

Descartes, naturellement, est en avance sur son temps; avec cette prescience de l'esprit philosophique, il prévoit, — en partie au moins, — ce qui se produira. La doctrine de l'imitation n'est pas encore morte, et il est intéressant de voir le père Bouhours, à la fin du siècle presque, lutter encore contre Tacite et Sénèque en défendant le nom de Cicéron et essayer de montrer ce qu'on devrait imiter et

1. *Lettres de M. Descartes*, Paris, 1667, vol. I, lettre C, p. 466-471.

ce qu'on devrait laisser de côté chez ces auteurs, tandis qu'au commencement du XVIIIe siècle, Shaftesbury, en Angleterre, se moque de ses compatriotes et de leur imitation servile du style de Sénèque[1].

Nous ne pouvons pas nous étendre davantage sur les progrès de cette tendance. Il nous suffit de faire remarquer ici que la critique des trente ou quarante premières années du siècle révèle dans le style, et d'une façon presque universelle, une tendance attique, inspirée de l'école anticicéronienne antique, que cette tendance ouvre une ère nouvelle à la prose des différents peuples, et finalement qu'on regarde Lipse comme la figure la plus en vue de ce mouvement, et comme celui qui le fit triompher.

Il n'en fut pas, naturellement, l'unique promoteur; le mouvement était trop général pour n'avoir qu'une seule source ; il aurait pu naître spontanément des besoins intellectuels du siècle, sans l'enseignement de Lipse. Cependant, plus on l'étudie, plus on se rend compte de l'importance du rôle qu'y joua le maître; le fait qu'il fut le premier en date de ses chefs après Montaigne ne peut être négligé, sa théorie bien définie du style et sa méthode extraordinairement claire d'enseignement aidèrent certainement au succès de la prose nouvelle; la publication de ses éditions des anticicéroniens de l'antiquité fut plus importante encore, et, sans aucun doute, son fameux *Tacite*, qui parut alors que Bacon n'était qu'un écolier et que Montaigne n'avait encore rien publié, alors que la grande école des historiens espagnols ne faisait que commencer ses travaux, doit compter parmi les forces maîtresses qui donnèrent l'impulsion au mouvement.

1. L'influence de Saint-Évremond compte pour une grande part dans l'admiration qu'on a continué à avoir pour l'imitation de Sénèque ou des anticicéroniens, dans la seconde moitié du siècle, au moins en Angleterre, où elle survécut plus longtemps qu'en France. Voir Bourguin, *Les maîtres de la critique au XVIIe siècle*. Une renaissance importante de l'influence de Montaigne en Angleterre semble être due à la présence de Saint-Évremond.

Ajoutons à tout ceci que Lipse exerça, par sa correspondance, une influence que l'on peut considérer comme remarquable, même à une époque où la propagande littéraire se faisait surtout par les lettres. J'ai parlé précédemment de la difficulté qu'il y avait à déterminer les limites de la secte lipsienne, mais il n'est pas difficile de trouver les noms des chefs de la réforme anticicéronienne dans les différents centres littéraires de l'Europe. En Angleterre Bacon, l'évêque Hall et Sir Henry Wotton sont les grands noms ; en France, Montaigne surpasse tous les autres ; en Espagne, Quevedo et Gracian, les maitres du « conceptismo » en prose, ont eu l'imprudence de pousser le mouvement à l'extrême, et l'ont, par la suite, fait universellement condamner. Je me propose en terminant d'apporter ici les preuves que j'ai pu recueillir de l'influence de Lipse sur ces trois écoles anticicéroniennes, en ce qui concerne la prose de chaque pays.

Il y a très peu à dire sur l'Angleterre, bien que l'action de Lipse, comme philosophe et comme rhétoricien, paraisse y avoir été aussi forte qu'en France. Si Bacon n'était point le plus discret des hommes quand il s'agit de ses obligations envers les autres savants, nous apprendrions peut-être qu'il doit le choix de ses modèles en prose aux opinions connues par l'un de ces enchaînements de correspondance qui répandaient si vite les idées à son époque. Il est fort probable aussi que, par l'intermédiaire du « grand Van Does », l'ami intime de Lipse qui vint deux fois en Angleterre comme envoyé des états belligérants, les voyageurs anglais cherchaient à voir à Leyde le célèbre érudit. Mais, parmi les lettres de Lipse, pas une n'intéresse l'Angleterre, et nous ne connaissons à Lipse, parmi les hommes qui se sont distingués dans le mouvement littéraire de son temps, aucune relation chez les Anglais, si ce n'est l'évêque Hall, qui exprime certainement l'estime qu'il a pour lui en homme qui l'a connu. Hall fit deux fois le voyage des Pays-Bas, et, la pre-

mière fois, en 1605, prit une part active dans certaines discussions avec les partisans des Jésuites à Spa[1].

Lipse, au contraire, entretenait une correspondance régulière avec les beaux esprits espagnols, alors même qu'il était professeur d'une université protestante; toutes ses lettres montrent, d'une façon fort intéressante, qu'il répandait activement ses nouveaux principes littéraires et que les cercles espagnols partageaient de tout cœur son admiration pour Tacite et Sénèque. Mais nous nous occuperons seulement ici d'une série de lettres qui forment, pour ainsi dire, un anneau dans la chaîne de témoignages qui relient l'art espagnol du « conceptismo » au mouvement anticicéronien.

Francisco Quevedo, le jeune auteur burlesque qui, dans ses œuvres sérieuses, chercha à être le Sénèque de l'Espagne, — le Sénèque chrétien de la réaction catholique, — avait commencé une étude sur les Vestales, lorsqu'il reçut le *De Vesta et Vestalibus* de Lipse. Il écrivit immédiatement au vieux savant (ceci se passait en 1604, Quevedo avait vingt-quatre ans et Lipse cinquante-sept), avouant qu'une grande partie de son travail était inutile maintenant, mais proposant de refaire son livre sur un plan nouveau et demandant à Lipse l'autorisation de soumettre le manuscrit à son appréciation. Lipse répondit, et Quevedo envoya une seconde lettre qui ne montre pas seulement la nature des idées qu'échangeaient les deux hommes, mais est aussi un exemple frappant de ce genre « concis et subtil », tout fait d'« acumina » ou pointes, et que Lipse enseignait à ses disciples. Le lettre de Lipse, dit-il, l'avait guéri d'une maladie :

Nunc verbis virtutem inesse credo, non a magia, sed a tua

1. Il y a une lettre de Lipse à Lancelot Brown, un médecin, sur William Paddy (plus tard Sir William Paddy, médecin du roi Jacques) que Brown avait envoyé à Lipse. Lipse accueillit le jeune homme et, quand il le renvoya, il était devenu « de notre troupeau » et se faisait remarquer en ce qu'il avait « notre nuance de goût littéraire particulière ». Paddy fut reçu docteur à Leyde en 1589.

doctrina; et ideo quae olim scripsisti lego. Quae scribis opto pro futuris laboribus tibi a Deo vitam, et ab aliis mihi... Seneca noster te totum habet, et non aliter totum Senecam habere possumus. Felix ille qui tuo labore ante ultimum solem mundi iterum vivus volitabit per ora virum[1]. Bellis ferrea vestra tempora videntur, sed tuis scriptis aurata secula emulantur. Credo et Marte non Minerva facta; sed tu facis. Quid de mea Hispania non querula voce referam? Vos belli praeda estis, nos otii et ignorantiæ. Ibi miles noster opesque consumuntur, et desunt qui verba faciunt, non qui dent.

Dans sa réponse, Lipse lui donne l'accolade qui l'arme chevalier de l'ordre nouveau :

Quel charme, quel esprit dans vos lettres, dit-il! Elles m'ont fait doublement plaisir, et, à vous dire vrai, me rappellent cette Espagne des temps anciens, la mère de génies comme le vôtre.

Lipse mourut moins de deux ans après, mais les lettres qui restent montrent qu'il avait déjà conquis un ascendant considérable sur l'esprit de ce jeune disciple, ascendant qui n'était rien moins, dit le biographe de Quevedo, qu' « une sorte de direction à la fois philosophique et littéraire, exercée de loin par le grand humaniste ». Et M. Mérimée ajoute que l'œuvre de Quevedo prouve combien l'influence de Lipse fut réelle[2].

L'amitié qui unit Lipse et Montaigne ne fut pas celle d'un maître pour son élève, mais celle de deux égaux. La supériorité que l'âge et le génie pouvaient donner à Mon-

1. M. Mérimée, dans sa traduction, ne voit pas la signification du mot *ante*, et il se trompe aussi sur le sens de la phrase précédente où Quevedo fait allusion à l'édition de Sénèque, que l'on attendait de Lipse.

2. Je dois la connaissance de cette correspondance à l'essai de Mérimée sur *La vie et les œuvres de Quevedo*, Paris, 1886, ouvrage de grande valeur. Les lettres de Quevedo se trouvent dans le *Syllloge Epistolarum a Viris Illustribus scriptarum* de Picter Burman, épîtres 835 et 836. Celles de Lipse n'existent pas dans la collection de ses lettres, mais, suivant M. Mérimée, elles sont dans *Vincentii Marineri Opera Omnia*, Turnoni, 1633, p. 340 et 404. Voir Mérimée, *Ibid.*, p. 18.

taigne était compensée par l'autorité qu'avait Lipse comme érudit, et aussi par le fait que ce dernier était déjà célèbre quand Montaigne commença à écrire; peut-être même la balance pencherait-elle du côté de Lipse, car Mlle de Gournay[1] assure que c'est la main de Lipse qui « ouvrit les portes de la gloire » aux *Essais* de son père intellectuel. Quoi qu'il en soit, les deux amis furent attirés l'un vers l'autre par la similitude de leur goût littéraire et par une sympathie naturelle, et ils trouvèrent l'un chez l'autre le secours dont ils avaient besoin. Si Lipse tient de Montaigne l'habitude de parler à la première personne, et de vivre dans une nouvelle intimité avec son lecteur, c'est probablement à Lipse, d'un autre côté, que Montaigne doit son admiration de la morale stoïcienne et son plaisir toujours croissant à imiter le style de Sénèque. Les travaux de M. Villey[2] ont révélé l'étendue exacte de la dette de Montaigne, tandis que les lettres de Lipse montrent les raisons de leur sympathie intellectuelle. Dans la plus ancienne des lettres que nous possédions (1589), il dit qu'il connait l'amour de Montaigne pour Sénèque et son mépris d'un style fleuri et creux, qui ne saurait véritablement instruire[3].

Il est inutile de nous attarder à rechercher lequel des deux amis montra la route à l'autre, car ils obéissaient en réalité tous les deux à l'influence de leur époque. Leur rationalisme, leur curiosité mêlée d'incertitude, la préoccupation que leur cause les problèmes moraux, leur amour

1. Voir sa préface à l'édition de 1639 des *Essais*.

2. *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, 1908, t. I, p. 161-5 et 248 et suiv.; II, p. 386-7. Sur les relations personnelles des deux hommes, voir P. Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, 1898, t. II, p. 178-195, et aussi E. Amiel, *Un publiciste du XVIIe siècle*, p. 94. M. Villey a montré que Montaigne lisait les ouvrages de Lipse à mesure qu'ils paraissaient et n'y fit pas moins de cinquante-huit emprunts de diverse nature.

3. *Épîtres diverses*, II, épître 87. Le 30 septembre, il écrit : « J'avoue qu'il n'y a point d'homme en Europe avec qui je me rencontre plus souvent qu'avec vous. »

de l'isolement stoïcien, leur désir étrange, mais sincère de concilier la soumission au dogme et le doute philosophique étaient le résultat de cette évolution de la pensée qui était en train de transformer la Renaissance pour en faire le monde moderne; leur tendance anticicéronienne n'était au fond qu'une manière d'exprimer cette évolution en termes de rhétorique. C'est pourquoi il est inutile d'insister sur l'antériorité qu'on pourrait réclamer pour Lipse sur les autres chefs de ce mouvement; la question : qui, le premier, fit telle ou telle chose, est impossible à résoudre en pareil cas, et d'une façon générale absurde, car, dans un organisme vivant, le point de départ de tout mouvement est impossible à découvrir. Le fait vraiment important, c'est que Lipse incarne son époque; son goût pour un certain genre de latinité fut partagé par bon nombre de ses contemporains les plus originaux, il devint universel pendant la première moitié du XVIIe siècle, et, s'alliant de diverses manières à d'autres tendances, à d'autres habitudes du siècle, produisit dans les différents pays les genres de prose qui caractérisent l'époque, tandis qu'il imprimait au grand courant de la prose du XVIIe siècle une certaine direction.

CROLL.
(Université de Princeton, N.-J., U. S. A.)

LES

JARDINS FRANÇAIS

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

Le troisième centenaire de la naissance de Le Nôtre a provoqué l'an dernier une vive curiosité pour les jardins de nos pères. Entre toutes les conceptions qu'ils se sont faites du jardin, l'art du jardin dit à la française a été particulièrement magnifié. Expositions rétrospectives, discours, conférences, essais, ouvrages techniques, albums ont vanté la beauté des jardins de Le Nôtre et analysé les modes de sensibilité ou les habitudes intellectuelles auxquels il correspond. Tout a été dit, sans doute, sur ce sujet, depuis quelque quarante ans qu'à la suite de Taine on continue de tenir le jardin français pour une création propre de l'art classique. En revanche, les jardins de la Renaissance française sont un peu délaissés. Leur étude pourtant n'est pas sans intérêt. Les descriptions que nous en trouvons dans les livres du temps nous fournissent des documents, parfois bien curieux, sur le goût des gens du XVIe siècle; elles nous permettent aussi de mesurer plus exactement l'originalité de l'art du jardin français dans l'âge suivant, qui devait être celui de son apogée.

*
* *

L'ordonnance générale du jardin français au XVIe siècle reste à peu près ce qu'elle était dans les siècles précédents. Elle est fort simple. Quelques allées rectilignes, se coupant à angles droits, divisent une aire carrée ou rectangulaire

en compartiments réguliers. Si nous nous reportons aux gravures des *Plus excellents bastimens de France* d'Androuet du Cerceau, qui nous représentent les jardins des grands châteaux, nous constatons qu'à deux exceptions près, c'est toujours sur un terrain uni que le jardin est dessiné. Bernard Palissy qui se pique d'introduire des agréments nouveaux dans son *Jardin délectable*, ne s'écarte pas sur ce point de la tradition. Il choisit l'emplacement du jardin au bas d'une montagne, afin d'y prendre quelque source d'eau, mais il spécifie qu'il l'établit en un « lieu planier », selon la tradition[1]. Le jardin décrit par Isaac Habert, et qui est présenté comme l'œuvre du dieu même des jardins, de Priape, est en parterre aplani « aussi large que long ». Rien ne devait paraître à Montaigne plus ingénieux dans les jardins italiens que la manière dont ils utilisaient pour l'agrément les inégalités du sol. « Là où j'ai aprins combien l'art se pouvoit servir bien à point d'un lieu bossu, montueus et inégal; car eus [les Italiens] ils en tirent des graces inimitables à nos lieus pleins et se prævalent très artificielement de cette diversité[2]. » « Nos lieus pleins », cette expression indique suffisamment que les Français d'alors n'avaient pas l'idée d'un jardin qui ne fût établi sur un sol uni.

Des allées rectilignes coupées par d'autres allées perpendiculaires divisaient donc le terrain en compartiments. Ces allées étaient bordées d'arbres, ormeaux ou coudriers[3], généralement taillés de manière à former une voûte ou berceau. Aux extrémités des allées étaient ménagés des cabinets de verdure ou des pavillons de maçonnerie légère[4].

Les compartiments dessinés par ces allées étaient bor-

1. Cf. *Recepte veritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors* (1563).
2. *Journal de voyage de Montaigne*, éd. L. Lautrey, p. 263.
3. Cf. *Le jardin d'Isaac Habert*, *Le jardin délectable de Bernard Palissy*, etc.
4. De briques, dans *Le jardin délectable de Bernard Palissy*.

dés d'arbres. Parfois ils étaient entourés de palissades peintes, ou encore cernés d'une bordure de fleurs ou de verdure.

Ils étaient plantés d'arbustes, de plantes à fleurs et *d'arbres fruitiers*. C'est la grande différence entre le jardin du XVIe siècle et celui du siècle suivant. Celui-ci comporte deux éléments essentiels : les parterres de fleurs et les bosquets, qui dispensent au promeneur l'ombre et la fraîcheur. Celui-là n'admet guère que des fleurs et des plantations d'arbres fruitiers dans les compartiments qui divisent son aire plus étroite. Fleurs et fruits composent un paradis de sensations d'une grande variété. Le jardin que décrit Remy Belleau dans la seconde journée de sa *Bergerie*, et qui est celui du château de Joinville, a un complant d'arbres fruitiers « comme de pommes, poires, guignes, cerises, griottes, oranges, figues, grenades, pesches, avant-pesches, presses, persiques, pavis, perdigoines, raisins muscats, prunes de damas noires, blanches et rouges », et le parterre est à l'avenant[1]. Le *jardin* d'Isaac Habert offre dans ses carrés des fruits indigènes : prunes, bigarreaux, griottes, pommes, cerises, guignes, merises, poires, abricots, pèches, pavis, cognasses, et des fruits exotiques : orangers, grenadiers. La décoration florale y est aussi luxuriante :

Ce jardin est parti en sis grandes allées,
En longueur et largeur justement égalées,
Qui font douze quarrez, bordez de tous costez
D'herbages et de fleurs et d'arbres droit plantez.
Voy ces compartiments, voy ces riches bordures,
Voy ces ronds, ces carrez de diverses parures,
Icy le pouliot, le thin, le serpolet,
Le baselic, la sauge en ce rond verdelet
Eslevent leur richesse; icy dans ceste ovale
La douce marjolaine au ciel ses brins étale.
Dans ce triangle icy la lavande fleurist,

1. Cf. éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 12.

Le romarin, le bausme; icy rien ne fletrist.
Dedans ces lacs d'amour, la buglose, la mante,
Le tymbre, l'origan, la bourache piquante
En replis compassez s'assemblent proprement.

Quelle bigarrure de fleurs dans ces « carrés », ces « ronds », ces « ovales », ces « triangles » et ces « lacs d'amour »! Habert cite encore le lis argenté, la rose, les fleurettes de mars [violettes], les passe-velours et les œillets grivelés. Sans doute l'exubérance de ces Paradous est une fantaisie de l'écrivain et ne répond pas à une réalité précise. Cette énumération nous prouve pourtant que la flore dont nos Français du XVIe siècle faisaient la parure de leurs jardins n'était pas aussi indigente qu'on l'a dit[1].

Parfois le jardinier, dans les parterres, composait avec des fleurs de couleurs différentes des armes et des devises. A Anet, séjour de Diane de Poitiers, les parterres offraient aux regards dès croissants, les armes de France, l'écusson de Catherine de Médicis, etc.[2].

Afin qu'il ne manque rien au jardin décrit par Habert, près du parterre et du verger, se trouve le potager, fourni d'une aussi grande variété de plantes utiles :

Dedans ces longs quarreaus, qui servent d'ornements
A ce jardin fleuri, se voit la chicorée ;
Dans les autres icy, l'oseille, la poirée.
En ceus cy l'artichaud, la passepierre aussi,
Le stragon, le pourpier, les civots, le souci
Croissent de jour en jour; icy la pimprenelle,
La roquette, le coq, le persil et la berle,
Le cerfueil, le panis, la courge et les melons,
L'asperge, le concombre et les sucrez pompons
Viennent en abondance ; il seroit difficile
De les pouvoir nommer; ils croissent mille à mille.

Le plus généralement, le potager était voisin du jardin

1. M. Mæterlinck, *L'intelligence des fleurs.*
2. Cf. Olivier de Magny, *Odes*, éd. Courbet, t. II, p. 7, *Les louenges du jardin d'Ennet.*

de plaisance, mais il en était distinct[1]. Le jardin, à proprement parler, était constitué de parterres de fleurs et de plantations d'arbres fruitiers[2].

Le devis du jardin au temps de la Renaissance est donc analogue à celui de l'âge classique. Un même besoin de régularité et de symétrie en a dicté l'ordonnance générale. Ce goût des dispositions géométriques se révèle même plus exigeant au XVIe siècle que postérieurement : ce ne sont pas seulement les parterres de fleurs qui affectent des formes régulières, carrées, rondes, triangulaires, ovales, mais dans les complants d'arbres fruitiers, règnent la ligne droite et « l'ordre quincunce »[3].

* * *

Parmi les détails d'ornementation qui nous semblent appartenir en propre au jardin français de l'âge classique, beaucoup datent en réalité d'une époque plus lointaine. Des fontaines, des Termes, des statues ornaient déjà les jardins de la Renaissance. Le buis, soigneusement tondu, bordait les compartiments du parterre, ou y dessinait des arabesques et des entrelacs. « Les petits ifs en rangs d'ognons » ne sont pas caractéristiques du parc de Ver-

1. On le voit par les plans de jardins modèles que donnent quelques écrivains, comme Bernard Palissy dans son *Jardin délectable*.

2. Voici un jardin idéal dont le plan comporte un parterre de fleurs, un parc et deux vergers, l'un pour les arbres indigènes, l'autre pour les arbres exotiques. C'est le jardin de Vénus dépendant du château de Fébus et de Diane, dans le livre XI d'*Amadis*. « Le verger de Vénus, croisé en allées couvertes de berceaux revestuz de coudres; et un pavillon au myllieu souz lequel la grand fontaine fait un large canal es deux costez des allées, laissant à sec un quartier de terre planté à la ligne de tous arbres fruitiers exquiz, l'autre en tailliz et garenne, le tiers en jardin de fleurs, le quart en dédalus d'orangers, grenadiers et citronniers. »

A Thélème, le verger est distinct du jardin de plaisance qui n'est sans doute qu'un parterre de fleurs. Cf. *Gargantua*, ch. LV.

3. Cf. Rabelais, *Gargantua*, ch. LV, *Comment estoit le manoir des Thelemites*. « Du cousté de la tour Cryere estoit le verger, plein de tous arbres fruitiers, *toutes ordonnées en ordre quincunce*. »

sailles, dessiné par Le Nôtre. Il y en avait dans les jardins du XVIe siècle. Parfois même, comme à Gaillon, une fantaisie qui pouvait se recommander de l'exemple des Anciens, les avait taillés en forme de chevaux, de navires, d'animaux ou d'hommes[1].

Le labyrinthe, qui fut un des ornements des jardins français jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, se recommandait d'une longue tradition. Dès la fin du XIVe siècle, les jardins de l'hôtel Saint-Pol à Paris étaient fameux par leur labyrinthe. Au XVIe siècle, le *dedalus* ou labyrinthe est mentionné dans toutes les descriptions de jardins. Rabelais le place au milieu du jardin de Thélème. Le jardin de Vénus, au l. XI d'*Amadis*, possède un dedalus d'orangers, grenadiers et citronniers et « sept pavillons d'arbres courbez, dont le septiesme estoit au vray point du mylieu du labyrinthe ». Le labyrinthe figure encore dans le jardin décrit par Jacques Yver dans son *Printemps;* dans le parc du château de Joinville où Remy

1. Cf. Don Antonio Beatis, *Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie* (1517-1518), traduit de l'italien d'après un manuscrit du XVIe siècle, avec une introduction et des notes par Madeleine Havard de la Montagne, préface de Henry Cochin (Perrin, 1913); cf. encore A. de Baïf, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, t. I, p. III.

Au Roy.

C'est à vous que je doy tout ce que j'ay d'ouvrage,
A vous qui me donnez et moyen et courage,
Ouvrant de mon métier, faire ce cabinet
De mes vers assemblés. Tel comme un jardinet
Planté diversement : *où sont bordures vertes,*
Chasseurs, chiens, animaux : où tonnelles couvertes,
Où les fontènes sont : où plaisans espaliers
De lierre dur au froid et de tendres loriers.
Orangiers soleillez fleurissant y fruitissent.
Là parterres dressez tondus se compartissent
Raportés par bel art : là closes de verdeurs
Diverses planches sont produisans mille fleurs.
Ainsi divers sera ce présent que j'aporte
De mes vers assemblez de diferante sorte...

Belleau place la scène de sa *Bergerie*. Habert nous décrit celui de son *Jardin* en vers dignes de l'abbé Delille :

Regarde, je te prie, au milieu justement
De ce riche jardin; voy de l'entendement,
Un œuvre merveilleux, cest *obscur labyrinthe*,
Ses tours et ses destours : tu ne sçais pas la feinte
Alors qu'on est dedans pour après en sortir,
Il n'y a qu'un secret aisé pour en partir...

Les jardins de la Renaissance étaient ornés également de ces constructions légères qui devaient porter le nom de « fabriques ». Le plus souvent c'étaient des pavillons de briques ou de charpente. Bernard Palissy en place un à l'extrémité de chacune des allées de son *jardin délectable*, « en briques cuites, avec colonnes, chapiteaux, architrave, frise et corniche, et sur chaque frise une inscription ». C'étaient aussi des galeries de charpente légère où s'enroulaient les plantes grimpantes. Il y en avait à Dampierre, à Anet, à Blois, à Montargis. De ces dernières, Du Cerceau nous a laissé un dessin : les *galleries de charpenterie du jardrin, lesquelles de présent sont couvertes de lierre*. Leur nom latin : *deambulationes ligneæ*, indique quelle était leur destination ; c'étaient des promenoirs. Ces galeries, qui parfois, comme à Anet, enceignaient tout le jardin, rappelaient singulièrement le cloître dont elles procédaient peut-être.

Vers le milieu du siècle, la mode vint d'Italie de construire dans les jardins une grotte rustique. Il y en eut une qui fut immédiatement fameuse ; c'est celle dont le cardinal Charles de Lorraine embellit ses jardins de Meudon. Plusieurs écrivains en ont parlé et Ronsard nous l'a décrite dans sa troisième églogue, *Chant pastoral sur les nopces de Mgr Charles, duc de Lorraine :*

Ils furent esbahis de voir le partiment,
En un lieu si desert, d'un si beau bastiment,
Le plan, le frontispice et les piliers rustiques

Qui effacent l'honneur des colonnes antiques :
De voir que la nature avait portrait les murs
De grotesque si vive en des rochers si durs :
De voir les cabinets, les chambres et les salles,
Les terrasses, festons, guillochis et ovales,
Et l'esmail bigarré, qui resemble aux couleurs
Des prez, quand la saison les diapre de fleurs :
Ou comme l'arc-en-ciel qui peint à sa venue
De cent mille couleurs le dessus de la nue[1].

1. Cf. Ronsard, éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 404. Benjamin Fillon a cru retrouver une description de cette grotte dans un manuscrit datant du XVIIe siècle (Bibl. nat., ms. fr. 944). Il l'a publiée dans ses *Lettres écrites de la Vendée* (1861), p. 48. Nous la transcrivons ici :

« A deux lieues de Paris est Meudon, où se voit dans le bois une admirable et merveilleuse grote, enrichie d'appuis et d'amortissements de pierre taillée à jour, de petites tourelles tournées et massonées à cul de lampe, pavée d'un pavé de porphyre bastard, moucheté de taches blanches, rouges, vertes, grises et de cent couleurs différentes, netoyée par des esgouts faits à gargouilles et à muffles de lyon. Il y a des colonnes, figures et statues de marbre, des peintures grotesques, compartimens et images d'or et d'azur et aultres coulleurs. Le frontispice est à grandes colonnes cannelées et rudentées, garnies de leurs bases, chapiteaux, architraves, frises, corniches et moulures de bonne grâce et juste proportion : le vase et taillouer soustenu sur les testes des Vertus, approchantes à la moyenne proportion des colosses, enrichies de feuilles d'acante et de branche ursine, pour soustenir la plinte du bastiment, très bien conduit et bien achevé; mais les troubles y ont fait d'irréparables ruines et surtout aux tuyaux qui ont été rompus. »

Le « voyageur » qui a laissé cette description de la grotte de Meudon peut parfaitement ne l'avoir jamais vue. Il s'est borné à transcrire quelques passages des descriptions architecturales de la *Bergerie* de Remy Belleau, *Première journée*. Cf. éd. Marty-Laveaux, t. I, p. 182 : « Du costé où le soleil rapporte le beau jour... se descouvroit une longue terrace... *enrichie d'appuis et d'amortissemens de pierre taillée à jour* [le reste, jusqu'à *muffles de lyon*, comme dans le texte cité par Fillon].

« L'un des bouts de ceste terrace estoit une gallerie vitrée, lambrissée sur un plancher de carreaux émaillez de couleur : *le frontispice, à grandes colonnes, cannelées et rudentées* » [le reste, jusqu'à *juste proportion*, comme dans le texte cité par Fillon].

P. 213. « Ceste sépulture est en figure carrée, au lieu de colonnes ce sont les *Vertus approchantes* à la moyenne *proportion du colosse; elles soustiennent le vase et taillouer du chasteau dessus leurs testes, enrichies de feuilles d'acante et Branche-Ursin, pour soustenir le*

Cette grotte de Meudon, célébrée par les poètes, devint en quelque sorte l'idéal du genre. Pour vanter le devis d'une grotte qu'il avait fait pour la reine-mère, Catherine de Médicis, Bernard Palissy promettait que son ouvrage serait plus beau que celui que « Mgr le cardinal de Lorraine a faict construire à Meudon. » A l'instar de l'architecte de Meudon, il y admettait des Termes, une architrave, une « frise », une corniche, un tympan et un frontispice.

Bernard Palissy introduisait d'ailleurs dans son « jardin délectable » des éléments nouveaux. Il décorait les bassins, fossés et fontaines de « rustiques figulines » : lézards, grenouilles, serpents et poissons. C'était une mode venue d'Italie. Les bassins du jardin décrit dans le *Songe de Polyphile*, de Francesco Colonna, ouvrage qui eut du succès en France dans la première moitié du XVIe siècle, sont peuplés de poissons et de reptiles dans le goût des figulines de Palissy : les vignes même y sont agrémentées d'oiseaux, de lézards et d'enfants en terre cuite. La vogue de ce genre de décoration des grottes et bassins est attestée par divers documents. Citons seulement ce fragment du *Printemps* d'Yver. Dans le jardin du château construit par la fée Mélusine, tous les « démons et farfadets les plus experts en l'art de poterie et sculpture » semblent avoir rivalisé d'ingéniosité avec Bernard Palissy pour imiter, par les « figments », « les formes et les couleurs de la nature » : « Ils entrerent en une grotte rustique, si bien et si naïfvement elaborée que Nature se confessait vaincue par l'artifice humain, car les limasses, lezards, taulpes, grenoilles, sauterelles, coquilles, cailloux avec tous animaux terrestres et aquatiques estoient representez si au vif parmi les rochers mousselus et toutes sortes de plantes que non seulement on eust cuidé estre en un petit desert d'Arabie et

plinthe de ce bastiment, si bien conduit et si bien achevé qu'il ne sçauroit rougir pour les antiques. »

On voit que le « voyageur » du XVIIe siècle ne s'est pas donné beaucoup de mal pour démarquer les descriptions de Remy Belleau.

près de quelque ruisseau d'Afrique où toutes sortes d'animaux se trouvent pour boire, mais on se fust soy-mesme pensé hermite; et se fust-on volontiers mis à brouter les racines sauvages et cueillir les fruicts si bien representez, sinon qu'on les trouvoit un peu durs et de peu de substance, comme n'estans faits que pour nourrir les yeux ».

Ces animaux en terre cuite émaillée groupés autour des fontaines, parmi les rochers ou dans les bassins, accusent un goût singulier pour l' « artifice humain ». Les jardins du XVIe siècle comportaient parfois d'autres ornements encore plus artificiels. Le jardin de Gaillon offrait une première ébauche du hameau de Trianon : on y voyait, d'après Du Cerceau, « une petite chapelle, un petit logis avec un rocher d'hermitage assis au milieu d'une eaue ». Le « jardin délectable » de Bernard Palissy ajoute aux plaisirs de la vue et de l'odorat les agréments de la musique. Les faîtes des cabinets de verdure se terminent en pyramides, sur lesquelles se dressent des girouettes « à flageols », qui chantent lorsque le vent souffle. Palissy avait emprunté cette idée au *Songe de Polyphile*.

Son imagination lui a inspiré pour son jardin d'autres agréments singuliers. Il y a machiné des surprises pour les promeneurs. « Bien voudrois-je faire certaines statues, qui auroient quelque vase en une des mains et en l'autre quelque escriteau, et ainsi que quelqu'un voudroit venir pour lire la dite escriture, il y auroit un engin qui causeroit que ladite statue verseroit le vase d'eau sur la teste de celuy qui voudroit lire ledit épitaphe. » Bonne attrape pour le promeneur trop curieux! Des surprises du même genre attendaient le voyageur qui s'aventurait dans le labyrinthe du jardin de Vénus décrit au l. XI d'*Amadis*. « S'esgarant et fourvoyant ès sentiers divers des carrefours, rencontroit trois de ces pavillons qui à l'entrée, en ouvrant l'huis, le baignoient d'un seau d'eau ou, passant sur petits pons couverts de mousse et motte herbue, tomboit et prenoit des connins verdz. » Arroser son hôte d'un seau d'eau ou lui faire prendre des lapins verts, c'est-à-

dire le faire choir sur l'herbe, voilà des facéties, — plus ou moins plaisantes, — qui sentent le village. Elles ne semblent nullement avoir choqué les gens du XVIe siècle. Lorsque Montaigne visitait les jardins du grand-duc de Toscane à Pratellino, il prenait plaisir à des machineries hydrauliques du même goût : « A un seul mouvement, toute la grotte est pleine d'eau, tous les sièges vous rejaillissent l'eau aux fesses et fuiant de la grotte, montant contremont les eschaliers du château, il sort d'eus en deux degrés de cet escalier, — qui veut donner ce plésir, — mille filets d'eau, qui vous vont baignant jusques au haut du logis. » Dans une autre maison du duc, à Castello, pendant que Montaigne et ses compagnons « contemplaient des figures de marbre, il sourdit sous leurs pieds et entre leurs jambes, par infinis petits trous, des trets d'eau si menus, qu'ils étaient quasi invisibles; de quoy ils furent tout arrosés, par le moyen de quelque ressort souterrin que le jardinier remuoit à plus de deux cents pas de là[1]... » Manifestement, ces artifices de l'ingénieur hydraulicien intéressent et divertissent Montaigne : il ne regrette pas d'avoir été arrosé.

Le XVIIe siècle se montrera plus difficile pour la décoration de ses jardins ; les attrapes et les inventions d'une puérile ingéniosité en seront bannies. Il en subsistera sans doute, mais les gens de goût les dédaigneront, comme bonnes tout au plus à divertir les bourgeois et les touristes allemands. Lorsque La Fontaine, Boileau, Molière et Racine visitent Versailles, on fait jouer pour eux les eaux de la grotte de Téthis :

« Mille jets, dont la pluie à l'entour se partage,
Mouillent également l'imprudent et le sage.
Craindre ou ne craindre pas à chacun est égal :
Chacun se trouve en butte au liquide cristal...
Niches, enfoncements, rien ne sert de refuge.
Ma muse est impuissante à peindre ce déluge...

« Les quatre amis ne voulurent point être mouillés ; ils

1. *Journal de voyage*, éd. Lautrey, p. 187 et 195.

prièrent celui qui leur faisait voir la grotte de réserver ce plaisir pour le bourgeois ou pour l'Allemand[1] et de les placer en quelque coin où ils fussent à couvert de l'eau[2]. »

*
* *

Dans le jardin français de l'âge classique, un goût plus sévère préside au choix des ornements; mais l'ordonnance générale procède des mêmes principes et reste à peu près la même qu'à l'époque de la Renaissance. Les dessinateurs de jardins des règnes de Louis XIII et de Louis XIV suivent la tradition de leurs prédécesseurs. Il est vrai que, disposant de plus d'espace et de plus de ressources, ils conçoivent plus grand. Dans l'allée centrale élargie, transformée en avenue, se déroule un tapis de gazon. Les allées secondaires prolongent au loin la perspective de leur voûte de rameaux. Entre leur double paroi de verdure s'encadrent fontaines, bassins, jets d'eau. Cet agrandissement des proportions permet à l'œil de mieux saisir les lignes maîtresses du dessin général. Des masses de feuillages, vues par larges plans, des nappes d'eau, des pans de ciel composent des tableaux nouveaux; l'aspect du jardin est considérablement modifié. Est-ce parce qu'il ne l'a été qu'insensiblement que les contemporains ne semblent pas avoir été frappés de l'originalité de cette nouvelle figure du jardin? — Aucun d'entre eux, en tout cas, n'a vanté la beauté qui résulte de la régularité des lignes. Leurs éloges n'impliquent aucune admiration particulière pour « les

1. Il y avait donc à cette date des touristes allemands en France. La Fontaine en fait mention à deux reprises dans les *Lettres à Madame de La Fontaine* (*Voyage en Limousin*), lettre IV et lettre V : « Je lui répondis [au concierge] que Richelieu était une maison accomplie; mais que, n'ayant pu tout voir, nous reviendrions le lendemain et reconnaîtrions ses civilités et les offres qu'il nous faisait. — On ne manque jamais de dire cela, repartit cet homme; j'y suis tous les jours attrapé par des Allemands... Cela me fit rire et je lui donnai quelque chose. »

2. La Fontaine, *Les amours de Psyché*, l. I.

plans verticaux homogènes » ou « le caractère intelligible de l'ensemble »[1]. Lorsque La Fontaine, Boileau, Racine et Molière visitent Versailles, ils n'ont pas une exclamation, pas une remarque, pas un mot sur l'ordonnance grandiose du parc. Ils s'arrêtent à contempler la ménagerie, font un tour à l'orangerie et surtout admirent la grotte de Thétys, dont La Fontaine nous décrit complaisamment les piliers, les masques, les Tritons à conque et les jets d'eau[2]. Bref, seules les curiosités du jardin attirent leur attention. Ils ne manifestent nullement ce goût pour la régularité d'une belle ordonnance, où nous voyons aujourd'hui la marque de l'esprit classique, ami de l'ordre et de la discipline[3].

Dira-t-on que, par l'effet de leur culture et de leurs habitudes d'esprit, ils ne conçoivent même pas une dérogation à ces « lois de l'intelligible ? » Il est plus vraisemblable que s'ils ne notent pas la régularité du parc de Versailles, c'est que son plan ne diffère du plan traditionnel des jardins que par l'amplification de ses proportions. Leur œil, habitué à cette ordonnance régulière, ne s'arrête pas à la remarquer : depuis la Renaissance et même avant, n'était-elle pas la condition ordinaire du jardin en France ?

Jean PLATTARD.

1. L. Corpechot, *Les jardins de l'intelligence*, p. 141-2.
2. Cf. La Fontaine, *Les amours de Psyché*, l. I, début.
3. En revanche, La Fontaine avoue son goût pour le caractère agreste d'un jardin. Cf. *Voyage en Limousin*, lettre I : « Le jardin de Madame C. mérite aussi d'avoir place dans cette histoire ; il a beaucoup d'endroits fort champêtres et c'est ce que j'aime sur toutes choses... Souvenez-vous aussi de ce bois qui paraît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles... »

COMPTES-RENDUS.

RABELAIS. *Gargantua et Pantagruel.* Texte transcrit et annoté par M. Henri CLOUZOT, conservateur de la bibliothèque Forney. Paris, 1914, bibliothèque Larousse, 13-17, rue Montparnasse, 3 vol. in-16, portr. et fac-similés.

Il y aura bientôt dix ans que, rendant compte d'une déplorable « traduction » de Rabelais en « français moderne », nous regrettions qu'il n'existât quelque édition de *Gargantua* et de *Pantagruel* où le texte fût présenté d'une façon plus accessible aux lettrés qu'il ne l'est dans les éditions ordinaires, c'est-à-dire hardiment ponctué, transcrit sans changement, mais dans notre orthographe actuelle, et enfin débarrassé de divers morceaux, comme les *Fanfreluches antidotées* par exemple, dont l'effet était peut-être grand sur les contemporains de l'auteur, mais dont il faut bien avouer que la valeur esthétique et le comique nous échappent entièrement aujourd'hui. Ce souhait est à cette heure réalisé. M. Henri Clouzot vient de publier une édition des cinq livres en orthographe moderne, et grâce à cette simple transcription, qu'il a faite avec goût, l'œuvre admirable se trouve désormais à la portée de tous.

Entendez bien que M. Clouzot n'a nullement « adapté » l'ouvrage de Rabelais : il n'y a pas changé un seul mot pour un autre, il n'y a pas traduit un seul terme vieilli par un terme moderne. Il s'est contenté d'écrire dans notre orthographe actuelle les mots encore vivants aujourd'hui et de simplifier légèrement l'orthographe des mots qui ne sont plus usités, en remplaçant par exemple les *y* finaux (lesquels ne sont que des *i* longs, tels que les scribes avaient accoutumé d'en tracer pour l'élégance de leurs manuscrits) par des *i*, ou en supprimant certaines lettres parasites, comme l'*s* de *cestuy*, qu'il écrit *cetuy*.

Voilà qui est excellent ; toutefois, j'aurais préféré que M. Clouzot ne traduisît point *oi* par *ai* dans les imparfaits des verbes. Les éditeurs de la collection des *Grands Écrivains*, M. de Boislisle notamment dans son édition de Saint-Simon, se sont bien gardés de conserver l'orthographe des manuscrits lorsqu'elle était par trop fantaisiste : c'est ainsi que le texte de Saint-Simon se trouve fort heureusement imprimé, non point dans l'orthographe abracadabrante de l'auteur, mais dans notre orthographe moderne ; toutefois, M. de Boislisle a gardé les imparfaits, les conditionnels en *oi*. J'avoue que j'eusse fait de même pour Rabelais : tant pis pour la logique ! Je crois bien que ce qui nous défigure le plus un texte ancien, c'est d'y trouver, par exemple, *j'irais* au lieu de *j'irois*. M. Clouzot a cru devoir agir autrement ; il a peut-être eu raison.

Pour la transcription des mots encore usités, mais que Rabelais donne sous une forme savante ou archaïque, il n'a eu de guide que son bon sens et son goût. C'est ainsi qu'il a gardé *dumet* pour *duvet* et *pigner* pour *peigner*, mais qu'il a corrigé *esperit* par *esprit*, *médicin* par *médecin*, *print* par *prit*, *vesquit* par *vécut*, etc., et aussi qu'il a toujours mis au singulier le pronom *leur* que Rabelais met souvent au pluriel. Mais là se sont arrêtées ses libertés. « Nous avons, dit-il, respecté scrupuleusement la syntaxe, laissant au féminin des mots comme *arbre*, *âge*, *navire*, *espace*, au masculin des termes comme *affaire*, *étude*, *enclume*, *sauce*, *offre*, etc., n'accordant pas les participes passés quand Rabelais néglige de le faire, donnant au contraire le pluriel aux participes présents que la grammaire nous prescrit de laisser invariables... » Moi, j'aurais corrigé ces dernières « fautes »-là, puisque je rectifiais l'orthographe... Mais, en pareille matière, chacun n'est conduit que par son propre sentiment.

L'ouvrage s'ouvre par une excellente Vie de Rabelais parfaitement au courant des découvertes les plus récentes, il n'est pas besoin de le dire.

Enfin tous les termes vieillis et qui pourraient présenter la moindre difficulté sont traduits en note sans aucun commentaire : *tollirait*, « ôterait » ; — *me parforcerai*, « m'efforcerai » ; — *sang de les câbres !* « sang des chèvres ! » (en gascon), etc.

Grâce au travail de M. Clouzot, la lecture de Rabelais devient commode à tout le monde, et j'ajoute qu'elle ne perd

guère de sa beauté à être ainsi rapprochée de nous. Car le nouvel éditeur s'est bien gardé d'y rien couper de ce qui en fait pour une grande part le caractère. Rabelais a, si j'ose dire, l'obscénité lyrique et l'ordure épique : il fallait être George Sand pour rêver un Rabelais ébranché d'incongruités. M. Clouzot n'est pas George Sand : il a du goût, tant mieux pour nous.

Je finirai par une querelle. L'éditeur a dû faire quelques coupures pour faire rentrer l'ouvrage dans un cadre arrêté à l'avance. Il a donc supprimé quelques chapitres, et parmi eux certaines kyrielles assez fades à notre goût moderne, comme la liste des géants qui ont précédé Gargantua et Pantagruel, celle des jeux de Gargantua, des mets des Gastrolâtres ou des cuisiniers de la Truie. J'eusse aimé qu'il eût conservé la nomenclature des livres de Saint-Victor, qui est amusante, quitte à ôter quelque autre chapitre du *Quart Livre*. Mais surtout je regrette qu'il ait négligé tous les prologues. Il y a là quelques-unes des plus admirables pages de Maître François, et aussi des plus imitées. Ces prodigieux boniments, qui ont exercé une influence considérable sur notre littérature, on n'en trouve pas le plus petit exemple dans l'édition Clouzot. C'est grand dommage assurément.

Ce léger inconvénient est d'ailleurs largement compensé par les avantages de l'édition. Grâce au travail de M. Clouzot, tout le monde peut désormais lire Rabelais avec facilité. Ce n'est pas un mince service que l'auteur de cette édition vient de rendre aux lettres.

Jacques Boulenger.

Abel Letalle. *Les fresques du Campo Santo de Pise.* E. Sansot et Cie. In-4°. Prix : 10 fr.

La maison E. Sansot et Cie vient d'inaugurer de très élégante façon sa nouvelle collection artistique en publiant une fort substantielle étude de M. Abel Letalle sur *Les fresques du Campo Santo de Pise*. En cet essai critique, l'auteur, après avoir commenté les premières compositions de Buffalmacco et de Pietro di Puccio, analyse avec un soin judicieux tout le charme d'émotion sincère qui se dégage de si belles œuvres, — encore que tant détériorées par le temps et l'incurie des hommes, — d'Andrea Orcagna et Benozzo Gozzoli. Maître

Rabelais les vit sans doute ces murailles peintes en leur fraîcheur initiale ; que ne nous a-t-il gardé le souvenir de sa visite ? — En trente-six planches hors texte, nous revoyons fidèlement reproduites ces admirables pages de l'histoire de l'art où l'ironie n'est pas plus absente que l'enthousiasme, ainsi que les compositions plus méconnues de Pietro Lorenzetti, Simone Martini, Andrea da Firenze, Antonio Veneziano, Spinello Aretino, Francesco da Volterra, Giotto, Paolo Guidotti, Agostino Ghirlanda et Zaccaria Rondinosi. De cet ensemble se dégagent, en sus des documents si précieux de technique picturale et de recherches érudites, cette poésie intense, cet effort constant vers une interprétation profonde de la sensibilité, cette clairvoyance sans cesse ouverte vers l'idéal, cette foi soutenue, cet entrain juvénile et serein qui devraient constituer pour les artistes de tous les temps et pour le nôtre en particulier un exemple et un réconfort.

Maurice Du Bos.

CHRONIQUES

BULLETIN D'HISTOIRE DE FRANCE.

Bibliographie et Historiographie. — MM. Max Prinet, J. Berland et G. Gazier ont entrepris l'*Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Besançon*, antérieures à 1790. Le tome Ier de l'inventaire de la série BB[1] comprend le sommaire des registres de délibérations depuis les origines (1290) jusqu'à l'année 1576. On y trouve mentionnés des textes touchant des événements notables de l'histoire du XVIe siècle. — Il existe encore en Allemagne une école qui s'inspire des idées et de la méthode de J. Burckhardt, l'historien justement célèbre de la Renaissance italienne. Aux travaux de cette école nous semble appartenir le livre de M. Adolf Philippi, *Der Begriff der Renaissance, Daten zu seiner Geschichte*[2].

Histoire religieuse. — Nous voudrions recommander aux personnes qui savent priser, malgré les défauts qu'elle comporte toujours, l'originalité intellectuelle et morale d'un historien, la lecture du grand ouvrage de l'érudit espagnol D. Miguel Mir, *Historia interna de la Compañia de Jesús*[3]. Si nous ne nous trompons, Mir avait appartenu à l'ordre des Jésuites, dont il s'était séparé tout en gardant l'exercice du sacerdoce catholique. Son esprit honnête et curieusement maintenu put juger avec clairvoyance, sans parti pris, guidé par ses souvenirs en même temps que par sa critique indépendante autant que respectueuse, la fameuse « religion » de saint Ignace. L'ouvrage ne vaut pas seulement par la qualité personnelle de son auteur, il est le fruit d'une recherche patiente et dirigée avec une haute conscience. Mir est mort en décembre 1912; il a laissé, outre cette histoire de la Compagnie de Jésus, une vaste biographie de Sainte Thérèse d'Avila, qui est aussi un monument. — Dans la séance du 8 août 1913, M. Léon Dorez

1. Besançon, 1912, in-4°, VI-340 p.
2. Leipzig, C.-A. Seemann, 1912, in-4°.
3. Madrid, Ratés, 1913, 2 vol. in-8°, 250 et 852 p.

a communiqué à l'Académie des inscriptions un article de compte extrait de l'un des registres de la trésorerie secrète du pape Paul III, et ainsi conçu : « Le 29 avril 1537, Sa Sainteté doit 33 écus payés à Me François Vannuzio (l'aumônier pontifical) pour les donner comme aumône à onze écoliers parisiens qui vont au Saint-Sépulcre. » M. Dorez a établi que ces « onze écoliers parisiens », c'est-à-dire ces onze maîtres ès arts de l'Université de Paris, n'étaient autres qu'Ignace de Loyola et ses dix premiers disciples.

M. Plattard a déjà rendu compte ici de l'étude de M. Louis Hogu, *Jean de L'Espine, moraliste et théologien*[1]. A signaler, parmi les appendices, un récit inédit de la controverse de 1566 par Claude Haton. L'occasion nous paraît bonne de souhaiter que les auteurs qui s'occupent de personnages de second plan veuillent bien, prenant pour modèle le travail de M. Hogu, mesurer le poids de leur « contribution » à l'importance du sujet et nous donner des études substantielles, mais concises.

On ne saurait trop appeler le zèle des érudits vers l'histoire diocésaine de l'Église gallicane au XVIe siècle. Quelle fut dans la première moitié de ce siècle et aussi pendant les guerres civiles l'efficacité des cadres administratifs de l'organisme catholique; sous quelles formes concrètes et locales, pour quelles raisons personnelles ou matérielles se manifestèrent, à l'intérieur de chaque diocèse, des mouvements hostiles ou favorables au clergé; quelle fut précisément l'influence démoralisante des bénéficiers étrangers et surtout des Italiens; comment s'établit une rivalité entre le haut et le bas clergé; pourquoi les prêtres et les religieux de certains diocèses sont devenus, en grand nombre, des ministres de la Réforme, etc.; sur tout cela nous ne savons à peu près rien. Aussi des recherches, même fragmentaires ou incomplètes, seraient-elles favorablement accueillies. A défaut d'autres documents, que l'on étudie les comptes et que l'on en tire des données concrètes sur l'organisation économique et financière des domaines d'un évêché, sur les revenus et les dépenses de l'évêque. C'est ce qu'a fait M. L. Imbert pour *Les comptes de l'évêché d'Angoulême sous Philibert Babou (1536-1553)*[2].

1. Paris, Champion, 1913, in-8°, VIII-184 p.
2. *Mémoires de la Soc. histor. et archéol. de la Charente*, 8e série, t. II (1912), p. 83-129.

Pour l'histoire de la Réforme française dans la première moitié du XVIe siècle, nous ne trouvons guère à noter que l'article de M. H. PRENTOUT, *La Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen*[1], dont il a été rendu compte déjà par M. Plattard. Les conclusions de M. Prentout touchant la prédominance d'un mouvement religieux et intellectuel dans les origines du protestantisme normand nous paraissent, malgré l'autorité et la compétence spéciale du savant professeur, assez discutables. Cette thèse peut s'appuyer sans doute sur des références bibliographiques et des comparaisons de doctrines, mais elle n'explique pas la vigoureuse et subite poussée de l'esprit de dissidence dans toutes les classes de la société normande, en particulier dans la noblesse et dans le peuple rural. Soumise à une fiscalité intense, terre privilégiée de commerce et d'échanges avec l'étranger, couverte de grandes abbayes dont la richesse finit par rompre l'équilibre de la distribution des propriétés foncières, véritable mosaïque de bénéfices ecclésiastiques que convoitait la noblesse pauvre, mais qu'obtenaient le plus souvent des clercs étrangers à la province, la Normandie devait être appelée par toute sorte de motifs à réagir contre l'exploitation dont elle était l'objet de la part de l'Église et du roi. Quoi qu'il en soit, les recherches et les observations de M. Prentout présentent un très vif intérêt.

Ceux qui gardent avec piété le souvenir des premiers protestants qui payèrent de la vie l'affirmation de leurs croyances trouveront dans le petit livre de M. John VIENOT, *Promenades à travers le Paris des Martyrs (1523-1559)*[2], un guide diligent, sinon impartial.

HISTOIRE POLITIQUE. — M. L. REY a présenté et soutenu, à l'École des chartes, en janvier 1914, comme thèse de sortie un *Essai sur la conquête et la perte du royaume de Naples par Louis XII (1500-1504)*.

François de Rochechouart, pendant qu'il gouvernait Gênes au nom de Louis XII, fit exécuter des ouvrages de genre historique par Alexandre Sauvaige ou Salvago, l'auteur des *Chroniques de Gênes*. Le comte Durrieu a montré à l'Académie des

1. *Revue historique*, novembre-décembre 1913.
2. Paris, 1913, in-18, 179 p., planches.

inscriptions l'exemplaire original d'un ouvrage intitulé *l'Éthiquette des temps*, sorte d'histoire universelle très abrégée, que composa Salvago, en 1511, pour Rochechouart. Ce manuscrit sur parchemin, illustré d'un grand nombre de dessins à la plume, en partie rehaussés d'or et « d'une exécution extrêmement remarquable », est un souvenir matériel de l'occupation momentanée de Gênes par les Français au temps de Louis XII[1].

Du fonds des *Lettres missives* des archives départementales du Nord, M. André Chagny a tiré la plupart des 179 pièces publiées par lui sous ce titre : *Correspondance politique et administrative de Laurent de Gorrevod, conseiller de Marguerite d'Autriche et gouverneur de Bresse*, première partie (1507-1520)[2]. On y peut suivre avec intérêt le rôle de Marguerite, ainsi que la vie locale de la Bresse au début du règne de Charles-Quint.

M. Maurice Roy, infatigable et heureux « découvreur », a mis au jour un marché du 2 décembre 1539 qui montre Jean Cousin père et deux autres maîtres peintres chargés par Jérôme della Robbia d'exécuter les peintures décoratives des arcs de triomphe élevés dans la rue Saint-Antoine, pour l'entrée à Paris de l'empereur Charles-Quint (1er janvier 1540); c'est la première fois que Jean Cousin apparaît comme exécutant des ouvrages à la demande de François Ier[3].

D'un acte notarié découvert par M. Germain Bapst, il résulte que François Clouet fut chargé d'organiser les funérailles de François Ier[4].

M. Louis Caillet a choisi, parmi les documents légués à la bibliothèque de Lyon par l'amateur Morin-Pons, et publié des *Lettres de princes et princesses appartenant à la maison de Savoie (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles)*[5]. A noter, pour l'histoire du XVIe siècle, des lettres inédites de Marguerite de France, du duc Emmanuel-Philibert, de l'infante Catherine, de Marguerite de Savoie et du bâtard Jacques.

M. Alph. Boulé a consacré une brochure de 72 pages à une

1. Cf. l'article du comte P. Durrieu, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, 10 avril 1913.
2. Mâcon, Protat, 1913, gr. in-8°, cxx-465 p.
3. Soc. des Antiquaires de France, 20 novembre 1912.
4. Soc. des Antiquaires de France, 29 janvier 1913.
5. *Correspondance historique et archéologique*, janv.-mars 1913.

« étude historique » sur *Catherine de Médicis et Coligny*[1]. La méthode et les intentions de l'auteur ne relèvent pas de la critique érudite.

Rouen fut le théâtre, en mars 1564, d'un conflit violent entre le peuple catholique et les protestants, dont s'inquiéta fort la reine-mère et qui faillit compromettre la grande pacification entreprise par le gouvernement royal. Au moyen de pièces tirées des archives du Parlement de Normandie, M. E. Le Pasquier a établi un récit nouveau de cette affaire[2]. — M. Vincent a présenté, devant la Faculté des lettres de Rennes, un mémoire sur *Le protestantisme en Haute-Bretagne dans la seconde moitié du XVIe siècle*. — Enfin, M. J.-L. Rigal a publié les *Mémoires d'un calviniste de Millau*[3], où sont enregistrés les mouvements de la vie locale pendant les guerres de religion.

M. P. de Cenival, qui étudie depuis plusieurs années l'histoire du duc l'Anjou, le futur Henri III, a signalé *Un récit inédit de la troisième guerre de religion*[4]; il s'agit du *Discours sommaire* contenu dans les manuscrits fr. 25015 et fr. 5783 de la Bibliothèque nationale et dont l'auteur est Jules Gassot. — On attendait avec impatience l'édition de l'*Histoire de la Ligue*, œuvre inédite d'un contemporain, qu'avait découverte M. Charles Valois. Le premier volume (1574-1589), qui vient de paraître, sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, est très intéressant, tant par le texte que par l'annotation sobre et topique[5].

M. Albert Mousset, à qui l'on doit déjà la publication des dépêches du s^r de Longlée, résident de France en Espagne sous Henri III, examine, dans une nouvelle étude, d'après les documents des Archives nationales et des Archives de Simancas, *Les droits de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie à la couronne de France;* en appendice, deux pièces *in extenso* tirées du fonds *Estado*[6].

Nous avons rendu compte, dans le dernier bulletin, du bon

1. Paris, Champion, 1913, in-8°, 72 p.
2. *Bull. de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, septembre-octobre 1913.
3. *Archives historiques du Rouergue*, t. II.
4. *Mélanges de l'École de Rome*, t. XXXIII, fasc. 3.
5. Paris, Laurens, 1914, in-8°, xlv-304 p.
6. *Bulletin hispanique*, janvier-mars 1914.

livre de M. l'abbé Pasquier sur René Benoist, le pape des Halles. M. L. Hogu, s'occupant de l'épitaphe de ce dernier, montre que les deux lignes de grec qu'on y lisait appartiennent au poète Alexandrin Callimaque[1]. A noter enfin le recueil publié par M. H. de Terrebasse, *Correspondance de MM. de Dismieu, gentilshommes dauphinois (1568-1713)*[2].

Histoire des institutions et du droit. — Dans le premier volume de sa grande *Histoire du Parlement de Paris*[3], M. Ed. Maugis a consacré des chapitres nourris aux règnes des cinq derniers Valois. Parmi tant de livres qui traitent le même sujet, celui-ci vaut surtout par le dépouillement complet et vraiment méritoire qu'a fait l'auteur des registres conservés aux Archives nationales.

M. Gabriel Pérouse, archiviste de la Savoie, apporte dans ses études d'histoire locale beaucoup d'initiative et d'originalité. Peu soucieux des « curiosités » et des anecdotes, il recherche parmi les documents la vie profonde et journalière des groupes humains d'autrefois. L'étude qu'il a publiée sur *Les usages et le droit privé en Savoie au milieu du XVIe siècle*[4], d'après les minutes des notaires de Chambéry déposées aux archives départementales, atteste cette tendance heureuse de son érudition. Le livre comprend un chapitre sur la famille, un autre sur la terre, un troisième sur la propriété urbaine, les métiers, le commerce de l'argent; en outre, quatre-vingt-treize pièces justificatives, une table et un glossaire.

Aux nombreux ouvrages concernant l'histoire du notariat, il faut ajouter l'étude de M. J. Gaston, *La communauté des notaires de Bordeaux (1520-1791)*[5].

Histoire des mœurs. — M. G. Loisel a écrit, en trois volumes, une *Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours*[6]. C'est un ouvrage très sérieux, heureusement conçu et

1. Extr. de la *Revue de l'Anjou*, 1913, 8 p.
2. Lyon-Paris, 1913, in-8°, xxvii-734 p.
3. Paris, 1913, in-8°, xxvii-734 p.
4. Chambéry, 1913, in-8°, 327 p. Extr. des *Mémoires de l'Académie de Savoie*.
5. Bordeaux, 1913, in-8°.
6. Paris, 1912, 3 vol. in-8°.

plein de nouveautés. Le tome Ier expose les recherches de l'auteur touchant l'Antiquité, le Moyen âge et la Renaissance.

On sait déjà beaucoup de choses précises sur l'invasion pacifique de la France par les étrangers au XVIe siècle. Peut-être conviendrait-il d'étudier maintenant, non plus seulement le phénomène de l'immigration, mais celui de l'adaptation de tels éléments aux divers milieux qui les reçurent. Dans cet ordre de faits, M. J. Mathorez a observé *Les Italiens et l'opinion française à la fin du XVIe siècle*, il a montré l'hostilité du peuple à l'égard des immigrés, qui étaient la plupart des financiers[1].

Géographie et histoire économique. — L. von Pastor avait publié, en 1893, le texte original du journal qu'Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon, rédigea pendant le voyage de son maître à travers l'Europe occidentale. Mlle Havard de La Montagne vient d'en donner une traduction française, qu'accompagne une préface de M. Henry Cochin, sous ce titre : *Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518)*[2]. Ainsi se trouve mise à la portée de tous une lecture attrayante et doucement instructive. — C'est une œuvre analogue qu'a réalisée, avec beaucoup d'érudition, M. Paul Courteault en traduisant et commentant les passages qui intéressent le Bordelais dans la *Relation* écrite, en 1528, par le Vénitien Andrea Navagero, à son retour d'Espagne[3]. — Lorsque l'on considère l'intérêt de tels documents et que l'on pense aux nombreux textes de même nature, qui restent inédits dans les diverses archives de l'Europe, on se prend à rêver d'un *Corpus* qui réunirait, groupés par régions, tous les matériaux de la géographie historique de notre pays. Il serait facile d'organiser, avec le concours de nos « missions » et de nos « écoles » scientifiques, une entreprise collective, dont les résultats, même incomplets, renouvelleraient totalement, on peut l'affirmer, notre vision de l'ancienne France. La collection des dictionnaires topographiques des départements,

1. *Bulletin du bibliophile*, mars-avril 1914.
2. Paris, Perrin, 1913, in-8°, xxx-321 p.
3. *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, septembre-octobre 1913.

faite par et pour les linguistes, est presque sans utilité pour les historiens.

Les foires de la Renaissance ont été l'objet de nombreux travaux. M. Marc Brésard, après tant d'autres, a étudié *Les foires de Lyon aux XVe et XVIe siècles*[1] dans un livre solidement construit sur des pièces des Archives communales de Lyon. M. Brésard, suivant la plupart de ses devanciers, malgré qu'il en ait, a considéré les foires purement comme une « institution », dont il expose le mécanisme et les agents. Sans négliger l'importance des recherches ainsi conduites, on peut souhaiter qu'un historien ose mener une enquête à la fois plus profonde et plus large sur la « civilisation » créée par telles foires ou tel groupe de foires; il y a tant à écrire touchant les routes d'influences, l'esprit et les mœurs des marchands, les idées qu'ils ont colportées, leur rôle intellectuel, politique et social, etc.

Avec son livre sur *Les corsaires dunkerquois*[2], M. H. Malo nous a servi un véritable régal. On y trouve, à chaque page, la vie et la couleur, tirées habilement, sans procédé artificiel, des matériaux mêmes de l'histoire. Les péripéties de la guerre de course et les vicissitudes du port de Dunkerque sous la domination espagnole sont présentées avec autant de fidélité que d'agrément.

M. Hector Garneau publie une 5e édition, revue et annotée, de l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau, son grand-père[3]. Des références, des notes bibliographiques et des appendices considérables rajeunissent l'ouvrage et en font un instrument fort utile.

Numismatique. — M. F. Mazerolle s'est occupé de Marc Béchot, le premier tailleur général des monnaies, de 1547 à 1557. Les documents, découverts par M. G. Bapst, prouvent que Béchot était, en outre, sculpteur, qu'il travaillait le marbre, l'albâtre, l'or, l'argent et la terre[4].

La brève étude de M. Roger Picard sur *Les mutations des*

1. Paris, Picard, 1914, in-8°, VIII-386 p., illustrations.
2. T. I : *Des origines à 1682*. Paris, 1912, in-8°, 461 p.
3. T. Ier : *(1534-1744)*. Paris, Alcan, 1913, in-8°, LV-607 p.
4. Soc. des Antiquaires de France, 5 mars 1913.

monnaies et la doctrine économique, du XVIe siècle à la Révolution[1], n'est qu'un résumé de seconde main sans recherches originales.

Le commandant A. Babut a publié un travail sur les *Ateliers monétaires des rois de France à Chambéry et à Turin au XVIe siècle (1536-1559)*[2].

Portraits. — C'est une charmante collection qu'a réunie Mme Louise Roblot-Delondre dans son beau volume, *Portraits d'infantes (XVIe siècle)*[3]. On salue, au passage, parmi des figures étrangères, les traits familiers de quelque princesse de France. Les commentaires de Mme Roblot sont bien informés et gracieux.

The Burlingthon magazine[4] contient un article de M. L. Dimier sur l'iconographie de Diane de Poitiers et en particulier sur un portrait idéalisé de la favorite, conservé dans la collection du comte Spencer à Althorp et qu'il faudrait rapprocher d'un crayon de 1560 (Musée Condé).

Monuments de la Renaissance. — Le 21 mai 1913, M. L. Dimier entretenait la Société des Antiquaires de France d'une cheminée du château de *Fontainebleau*, connue sous le nom de Belle Cheminée, dont les divers éléments ont été dispersés dans plusieurs salles de ce château et au musée du Louvre; il montrait qu'on avait attribué par erreur à cette cheminée des morceaux qui proviennent d'une autre cheminée exécutée par Pierre Bontemps pour la chambre de Henri II. — Devant la même Société, M. Maurice Roy s'est occupé, lui aussi, de Fontainebleau à plusieurs reprises. Le 11 juin 1913, il a communiqué une étude sur la décoration en menuiserie de la galerie François Ier; cette décoration comprenait des panneaux, des lambris, divers sièges et un parquet très orné; les lambris qui existent encore en partie furent exécutés, comme le prouve un marché passé le 2 avril 1539, par l'artiste italien Francisque

1. Paris, Geuthner, 1912, in-8°, 25 p. Extr. de la *Revue d'hist. des doctrines économiques et sociales.*
2. Genève, 1912, in-8°.
3. Paris et Bruxelles, van Œst, 1913, in-4°, 237 p., 76 pl.
4. Novembre 1913.

Siber de Carpi. — Dans les séances du mois de mars 1914, M. Roy, à l'aide de documents tirés de minutes de notaires parisiens, a décrit le nouveau logis de Henri II à Fontainebleau et prouvé que la chapelle de la Trinité ne datait pas du règne de François Ier, mais qu'elle avait été construite par Philibert de Lorme sur les fondations de l'ancienne église des Mathurins.

Les 14 et 21 février 1912, M. Roy a retracé, devant la Société des Antiquaires, l'histoire de l'achèvement de la Sainte-Chapelle de *Vincennes* par Philibert de Lorme sous Henri II.

D'après un manuscrit conservé aux Archives départementales du Calvados, M. F. de Mallevoüe a publié les devises dont Sully voulut orner son hôtel de l'*Arsenal*[1].

M. L. Mirot s'est occupé de l'*hôtel d'Étampes*, rue Saint-Antoine, qui fut adjugé, en 1544, à Diane de Poitiers[2].

MM. Germain Bapst et Maurice Roy, étudiant la construction du château de *Vallery* en Sénonais, résidence fameuse du maréchal de Saint-André puis du prince de Condé, ont prouvé que l'architecte de cette demeure fut Pierre Lescot. — M. Maurice Prou a publié la photographie d'un meuble provenant de Vallery et qui appartint peut-être au maréchal de Saint-André[3].

Depuis longtemps, il est question de restaurer l'*hôtel de Gadagne* à Lyon et d'y installer un musée d'histoire locale. On dit que le projet se réalisera bientôt. Ce serait une occasion pour les visiteurs de flâner à travers les quartiers Saint-Jean et Saint-Paul, pleins de souvenirs et de reliques du XVIe siècle.

Un décret de mars 1914 a autorisé l'État à accepter la donation que lui a faite M. Bompard, ambassadeur, de l'*Auberge de France à Rhodes*. Cette demeure, la plus belle des anciens chevaliers, date de 1480 ; elle porte sur sa façade les armes de Pierre d'Aubusson, avec la devise : *Montjoie Saint-Denis!*

Les derniers travaux exécutés à Rome, sous la direction de M. Giacomo Boni, ont mis au jour, dans les anciens *Orti Farnesiani* du Palatin, les restes de constructions que fit élever, d'après les plans de Michel-Ange, le cardinal Alexandre Far-

1. *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XL (1913), 5e livr.
2. Soc. des Antiquaires de France, 19 mars 1913.
3. Ibid., 17 janvier 1912.

nèse, au bas du palais de Domitien. Les jardins du Palatin furent aménagés par le cardinal Alexandre grâce aux ressources énormes qu'il tirait des abbayes de France. On sait que Napoléon III eut l'idée, un moment, d'installer dans ces jardins l'École qui est aujourd'hui au Palais Farnèse. Nous reviendrons sur ce sujet à propos du livre que vient de publier M. Ferdinand de Navenne.

Peintres et sculpteurs. — M. H. Omont a communiqué à l'Académie des inscriptions[1] un document nouveau pour la biographie de *Jean Bourdichon*, peintre des *Heures* d'Anne de Bretagne; ce sont des lettres patentes de Louis XII, adressées aux trésoriers de France et relatives au payement, en 1498, de 300 livres tournois, acompte sur une somme de 1,000 livres que Charles VIII avait précédemment données à l'artiste pour marier sa fille. — M. de Mély a présenté à la Société des Antiquaires[2] un portrait de saint François de Paule, gravé par Masne au xviie siècle d'après l'original peint pour Louis XII par Bourdichon en 1507 et envoyé plus tard à Léon X. Ce tableau est vraisemblablement au Vatican, et M. de Mély fait appel aux chercheurs pour l'y découvrir.

M. Claude Cochin a étudié, en collaboration avec M. Max Bruchet, archiviste du Nord, une série de documents inédits trouvés dans les papiers de Marguerite d'Autriche, et notamment une lettre datée du 28 mai 1512, par laquelle le sculpteur *Michel Colombe* s'excuse d'avoir retardé l'exécution du tombeau de Philippe de Savoie, destiné à l'église de Brou : « Je suis après, écrit-il à Marguerite, pour fournir les dix Vertus qui sont à l'entour; mais j'ai été malade et suis avec vieillesse qui me tient compagnie[3]. »

M. L. Dimier s'est occupé d'une statue d'Hercule en argent, commandée à *Benvenuto Cellini* par François Ier pour l'entrée de Charles-Quint à Paris, le 1er janvier 1540[4].

A l'assemblée générale de la Société de l'histoire de France, tenue le 6 mai 1913, M. Maurice Roy a fait une lecture sur la disgrâce de *Philibert de Lorme* en 1559.

1. Séance du 27 décembre 1912.
2. 9 avril 1913.
3. Acad. des inscriptions, 21 novembre 1913.
4. Soc. des Antiquaires, 28 janvier 1913.

Armures. — M. Ch. Buttin a signalé[1] une armure de Henri II qui appartient au duc de Saxe-Weimar (à la Wartburg) : « Cette armure a 1m82, elle est complète. Elle aurait été donnée par la cour de France à celle de Saxe, en 1551, comme souvenir. On possède trois armures de Henri II, l'une au Louvre, l'autre au Musée d'artillerie et enfin celle-ci; elles représentent trois époques du règne de ce prince. Les décorations prouvent que l'art français était loin d'être inférieur aux arts allemand et italien de cette époque. »

Lorsque S. M. Alphonse XII, roi d'Espagne, de passage à Paris, visita le Musée de l'Armée, il remarqua quelques pièces — un chanfrein, deux rondelles et deux cubitières — d'une armure de Philippe II, qui était conservée incomplète à l'*Armeria real* de Madrid. Le 11 janvier 1914, un décret présidentiel prescrivit le dépôt de ces pièces à ladite *Armeria*. Une loi étant nécessaire pour distraire d'un musée national un objet classé, le décret, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, précisait que ces pièces seraient envoyées à Madrid « à titre de dépôt », mais qu'elles resteraient « propriété de la France ». Le 14 janvier, M. Ch. Buttin faisait une communication à la Société des Antiquaires où il montrait l'importance et la valeur des pièces dont le Musée de l'Armée allait se dessaisir. Dans les premiers jours de février, les membres du Comité de perfectionnement de ce Musée, qui n'appartiennent ni à l'administration ni à l'armée, adressèrent au ministre de la Guerre une lettre attirant son attention sur les conséquences que pourrait avoir, pour l'avenir du Musée, la cession à l'*Armeria* du chanfrein, des rondelles et des cubitières. Au mois de mars, M. E. Constant, député, déposa sur le bureau de la Chambre une proposition de loi, dont l'article essentiel était ainsi formulé : « Le ministre des Affaires étrangères est autorisé à offrir au gouvernement espagnol le chanfrein et les pièces accessoires de l'armure de Philippe II, actuellement conservés au Musée de l'Armée. » Cette proposition fut votée à mains levées. Enfin, le 2 avril, le Sénat, après avoir entendu le ministre de l'Instruction publique, qui précisa qu'il ne s'agissait plus d'un dépôt, mais d'une aliénation, et M. Delahaye qui protesta contre cette aliénation, adopta le projet déjà voté par la Chambre.

1. Soc. des Antiquaires, 19 juin 1912.

Cette armure[1] fut exécutée à Augsbourg, pendant les années 1549 et 1550, par l'armurier Desiderius Colman et son aide, l'orfèvre allemand Jörg Sigman, pour Philippe, alors duc de Milan et prince héritier d'Espagne. Le père et le grand-père de Desiderius Colman avaient été déjà les *plattners* préférés de Maximilien et de Charles-Quint. Colman travailla très probablement sur un modèle fourni par Diego de Arroyo, peintre attitré de Philippe venu avec lui à Augsbourg. L'ensemble des pièces fut payé trois mille écus d'or.

Lucien Romier.

CHRONIQUE RABELAISIENNE.

Société des Études rabelaisiennes. — La Société s'est réunie, le 17 juin 1914, à cinq heures, dans l'École des Hautes-Études, sous la présidence de M. Abel Lefranc. Assistaient à la séance : MM. Jean Baffier, le comte Baguenault de Puchesse, Joseph Bédier, Mme L. Bordes, MM. Jacques Boulenger, Paul Bruzon, Buffard, Casanova, Henri Clouzot, P. Couturier, P. Dorveaux, Du Bos, Lionel Laroze, Abel Lefranc, G. Lenseigne, Louis Loviot, Paul Menget, Joseph Orsier-Suarès, J. Porcher, Lucien Romier, L. Sainéan, Mme C. Salomé, M. V. de Swarte.

Le président remercie l'auditoire très nombreux qui est venu assister à la séance. Il retrace les épisodes de son voyage en Amérique et de ses cours à l'Université de Chicago, où le nom de Rabelais a été fréquemment prononcé. Plusieurs étudiants projettent des recherches de syntaxe ou autres sur Rabelais et son œuvre. Nos publications sont fort connues et appréciées; notre *Revue* et notre édition figurent dans beaucoup de bibliothèques, et à Harvard, à Madison comme à Chicago. L'œuvre de l'Alliance française, dans les grandes villes et même les petites, prépare des auditoires nombreux et très favorables à la langue et à la littérature françaises.

1. Cf. Ch. Buttin, *L'armure et le chanfrein de Philippe II* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 10 mars 1914).

M. Lefranc attire ensuite l'attention de la Société sur l'utilité qu'il y aurait à entreprendre l'examen de la question du *Cinquième Livre*. Est-il apocryphe? C'est l'opinion la plus répandue à cette heure. Il y aurait probablement à revenir sur ce jugement. Les témoignages que l'on invoque contre l'authenticité sont vagues. D'autre part, il est remarquable que l'auteur du *Cinquième Livre* ait si bien poursuivi le plan de Rabelais et achevé cette navigation de Pantagruel qui ne répondait plus à des préoccupations si vives en 1562-1564 qu'en 1550 environ et en lui conservant son caractère. Enfin, M. Lefranc rappelle les résultats auxquels a été amené son collaborateur dans l'Introduction à l'*Isle sonante*.

M. Jacques Boulenger fait observer qu'il y aurait lieu d'examiner critiquement et de comparer le texte de l'*Isle sonante*, celui de l'édition de 1564 et celui du manuscrit qui forment trois rédactions différentes. Il incline à croire que le *Cinquième Livre* a été fait au moyen des papiers de Rabelais; qu'il se compose de morceaux achevés, de traductions et d'ébauches que quelque auteur, peut-être « l'écolier de Valence », aura mis au point et complétés.

M. Joseph Bédier remarque qu'en somme c'est aux partisans de l'inauthenticité du *Cinquième Livre* d'établir leur opinion. On peut contester l'authenticité de tout ouvrage, quel qu'il soit; mais, en bonne méthode, on ne peut considérer un texte comme apocryphe que sur de bonnes raisons. Si dans le *Cinquième Livre* on retrouve les préoccupations secrètes de Rabelais au sujet de la géographie, la question lui paraît tranchée.

Le Rabelaisien passionné. — C'est à M. Abel Lefranc que M. Élie-Joseph Bois décerne ce titre dans un article du *Temps* du 29 décembre 1913, tout ardent de fièvre rabelaisienne. Nous en détachons quelques confidences de notre président sur les origines de son culte pour Rabelais :

Ma grand'mère, me dit-il, qui était originaire du Valois (elle était la compatriote de Dumas père, qu'elle a beaucoup connu) et qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-six ans, avait un culte pour les légendes et les vieilles chansons, et elle a certainement contribué à me l'inspirer. Un jour, il y eut une cavalcade à Noyon et dans cette cavalcade un char de Gargantua. J'avais alors cinq ou six ans. Ce char fit sur moi une impression extraordinaire qui a duré bien long-

temps, puisque, après quarante-cinq ans écoulés, je le revois encore devant mes yeux, alors que j'ai oublié toutes les autres splendeurs de la fête. Je demandai à ma mère qui était le géant Gargantua. Ma mère, qui par la sienne avait quelque teinture de ces choses, me raconta brièvement la légende de Gargantua, grand mangeur et grand buveur. Le récit me frappa singulièrement et n'est jamais sorti de ma mémoire.

En fouillant les papiers de Noyon, j'avais trouvé d'abondants documents sur la Réforme et sur Calvin. Je fis un livre sur la jeunesse du grand Réformateur. J'allai le porter à Renan qui était administrateur du Collège de France.

— Cherchez donc, me conseilla-t-il, les origines du Collège de France.

C'est ce que je fis. Et je m'ancrai davantage dans le XVIe siècle. Chemin faisant, je m'arrêtai à Marguerite de Navarre.

Ainsi tous mes travaux s'enchaînaient, les uns amenant l'occasion des autres, et qu'il s'agît des uns ou des autres, au détour, je rencontrais sans cesse Rabelais qui était devenu l'objet de mes préférences. Aussi quand en 1901 je fus nommé maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Études, la période d'incubation était terminée, je pris Rabelais comme sujet principal de mon cours. Vous savez la suite : la fondation de la Société d'études rabelaisiennes, etc... Si bien que je puis dire, sans forcer la note et sans renier les influences qui s'exercèrent sur mon esprit, que c'est Calvin qui me conduisit à Rabelais, et que Rabelais m'ensorcela. Il m'est arrivé de lui faire des infidélités passagères, mais c'est à lui que je reviens toujours avec une sorte d'amour.

— Qui n'est pas mal placé.

— Je crois...

— Et votre bonheur est de faire des rabelaisiens...

— C'est ma faiblesse.

Rabelais en Amérique. — M. Abel Lefranc a fait, durant l'hiver 1913-1914, des cours à l'Université de Chicago, en qualité d' « exchange professor ». Une des séries de leçons professées par notre président et réservées aux étudiants portait sur Rabelais et sur l'explication de fragments de ses différentes œuvres. M. Lefranc a fait un exposé de la biographie de l'auteur du *Pantagruel* et des principales questions soulevées par ses ouvrages. Il a donné, en outre, un certain nombre de conférences sur le grand Tourangeau à Chicago, New-York, Boston, Greenwich, et aux Universités de Madison, Johns Hopkins, etc.

Notre Bibliothèque. — Notre confrère M. J. Mathorez nous a remis quelques intéressantes études dont il est l'auteur : *Un apologiste de l'alliance franco-turque au XVIe siècle, François Sagon* (Paris, Leclerc, 1913, in-8°, 20 p.; extrait du *Bulletin du Bibliophile*). — *Notes sur les origines et la formation de la population de Nantes* (Nantes, impr. A. Dugas, 1913, in-8°, 26 p.; extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*). — *Les Italiens à Nantes et dans le pays nantais* (Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1913, in-8°, 32 p.; extrait du *Bulletin italien*). — *A propos d'une campagne de presse contre l'Espagne* (Paris, Leclerc, 1913, in-8°, 41 p.; extrait du *Bulletin du Bibliophile*). — *Julien Guesdon, poète angevin et ligueur breton* (Paris, Leclerc, 1913, in-8°, 18 p.; extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

Rabelais et Baptista Mantuanus. — *Revue du Seizième siècle*, vol. I, p. 633. En parcourant l'édition de Baptista Mantuanus de M. Mustard, j'avais déjà remarqué les rapprochements qu'il a signalés avec les passages de Rabelais (v. 3 et v. 31). Le vers *Bardocucullatus*, etc., doit être la source de « bardocucullez... comme une allouette sauvage », mais la phrase sur « les Lampyrides... reluisans lorsque l'orge vient à maturité » doit son origine à Pline, XVIII, 26, § 66 (250) « signum illius (hordei) maturitati... lucentes vespere per arva *cicindelæ;* ita appellant rustici stellantis volatus, Graeci vero *lampyridas* ». On peut observer encore une correspondance entre : « Je pensois que fussent, non Lanternes, mais poissons, qui de la langue flamboyans, hors la mer fissent feu » (v. 31) et le passage de Pline, IX, 27, § 43 (82) : « Subit in summa maris piscis, ex argumento appellatus *lucerna*, linguaque ignea per os exserta tranquillis noctibus relucet. »

Rondelet (*de pisc. mar.*, X, c. 8) note aussi que ce poisson, qu'il appelle *milvus*, « a nostris quoque *lucerna* vocata, quod noctu splendeat. » Il cite Pline, IX, 27, et Oppianus, *Halieutica*, lib. I.

Le chapitre est inspiré de Lucien, *Vera Historia*, I, c. 29 : περὶ ἑσπέραν ἀφικόμεθα ἐς τὴν Λυχνόπολιν καλουμένην... ἀποβάντες δὲ οὐδένα ἀνθρώπων εὕρομεν, λύχνους δὲ πολλοὺς περιθέοντας καὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ καὶ περὶ τὸν λιμένα διατρίβοντας.

J'avais noté aussi deux autres passages en Mantuanus que Rabelais peut avoir visés :

1. L. III, ch. 24 : « Epistemon remonstroit à Panurge comment la voix publique estoit tout consummée en mocqueries de son desguisement, et luy conseilloit prendre quelque peu de ellebore. »

Mantuanus, *Ecl.*, II, vers 58 :

populo jam fabula factus.
Non resipiscis adhuc.

2. Mais je trouve une similarité frappante en comparant les passages suivants :

« Et le vieux bonhomme Grandgousier, son pere, qui après souper se chauffe à un beau clair et grand feu, et attendent graisler les chastaines, escript au foyer avec un baston bruslé d'un bout, dont on escharbotte le feu, faisant à sa femme et famille de beaulx contes du temps jadis. » (*Gargantua*, ch. 28.)

Tunc juvat hibernos noctu vigilare Decembres
Ante focum et cineri ludos inarare bacillo,
Torrere et tepidis tostas operire favillis
Castaneas, plenoque sitim restinguere vitro
Fabellasque inter nentes ridere puellas.
(Mantuanus, *Ecl.*, V, vers 81-5.)

Les *Eclogues*, dit M. Mustard dans son édition, ont été publiées en 1498, commentées par Badius Ascensius et sont devenues un livre d'instruction pendant deux cents ans, de sorte que Rabelais aurait pu facilement s'en servir.

W. F. Smith.

Conférences sur Rabelais en Écosse. — Il fut un temps où les Écossais résidant en France divertissaient nos pères par leur langage « escosse-françois ». C'était un baragouin fort plaisant; Rabelais s'en est amusé... L'Écosse est aujourd'hui un pays où le français est entendu et parlé par une élite de plus en plus nombreuse. La prose même de Rabelais y est appréciée. Nous avons eu le plaisir de le constater au mois de mars dernier. Nous étions invité à faire des conférences à Édimbourg, Glasgow et Aberdeen par la *Société franco-écossaise*, qui propage dans ce pays le goût de notre langue et

mérite d'être comptée parmi les plus précieuses de nos amitiés françaises. A Glasgow, le sujet de conférence choisi entre plusieurs que nous avions proposés était le *Tableau de la Société française à l'époque de la Renaissance d'après Rabelais*. L'auditoire était nombreux : l'activité du sympathique trésorier de la *Société franco-écossaise*, M. Archibald Craig, ne cesse de faire dans Glasgow de nouvelles recrues. La conférence était présidée par le Lord Provost de Glasgow, M. Stevenson, que l'administration d'une cité d'un million d'habitants n'empêche point de trouver le temps de patronner notre langue. Rabelais et ses modernes éditeurs eurent les honneurs de la séance.

A l'Université, Maître François fut encore l'objet principal d'une autre conférence. Là, grâce au zèle du professeur de français, M. Martin, et de ses deux assistants, MM. Pitoy et Cottin, le nombre des étudiants en français atteint maintenant trois cents. C'est donc devant un public nombreux et varié, — parmi les étudiantes en robe universitaire, nous distinguions la cornette d'une religieuse! — que fut exposé l'état actuel des questions rabelaisiennes.

A Édimbourg, à Aberdeen, de toutes les citations que comportaient des conférences sur *Les voyageurs français en Italie au XVIe siècle*, nulles ne furent plus goûtées que certains fragments des Lettres à Mgr d'Estissac ou l'anecdote de Bernard Lardon.

Voilà qui eût rendu Rabelais plus indulgent pour les compatriotes de saint Treignan et leur langage « escosse-françois ». Et qu'eût-il dit s'il lui avait été donné de connaître les charmes de l'hospitalité écossaise? J. P.

Les menus provençaux de Rabelais. — Sous ce titre, M. Jules Belleudy a publié dans le *Provençal de Paris* du 1er février 1914 un article d'une saveur rabelaisienne. La cuisine provençale est représentée dans la nomenclature des victuailles offertes par les Gastrolâtres à Messer Gaster (ch. LIX du *Quart Livre*). M. Belleudy y relève un certain nombre de termes provençaux : *guourneaulx*, *cardes*, *liguombeaux*, *caules emb'olif*, etc. Cette connaissance de la cuisine provençale lui semble une preuve que Rabelais a séjourné en Provence et il se demande s'il ne faudrait pas prendre à la lettre la phrase du *Tiers Livre* : « Stoechas, de mes isles Hieres, antiquement

dictes Stoechades » — et si Rabelais n'a pas été moine aux îles d'Hyères. — Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons conjecturer seulement que Rabelais fit un séjour aux îles d'Hyères; mais si peu qu'il ait goûté à la cuisine provençale, elle lui a paru mériter un souvenir et au *Quart Livre* il a acquitté sa dette de reconnaissance.

Hommage du président Poincaré a Rabelais. — M. Poincaré, dans le discours qu'il a prononcé au banquet qui lui a été offert le 23 mai dernier à l'Hôtel-Dieu de Lyon, n'a pas manqué de rappeler le souvenir du séjour de Maître François dans le Grand Hôpital du Pont du Rhône. Voici, d'après les comptes-rendus de la presse, les termes de cet hommage à Rabelais : « Dans les anciens bâtiments, qui s'élevaient, je crois, sur l'emplacement de la chapelle actuelle et qui ne pouvaient guère recevoir encore que quatre-vingts personnes hospitalisées, le XVIe siècle a vu passer un docteur qu'Étienne Dolet a appelé l'honneur de la médecine et qui fut surtout, suivant le mot de Bacon, le grand railleur de France. Il avait nom François Rabelais, et, depuis qu'il est mort, il a guéri un grand nombre d'âmes du mal de mélancolie. »

La robe doctorale de Rabelais a Montpellier. — M. Favier, conservateur de la bibliothèque publique de Nancy, nous signale une mention de la robe doctorale de Rabelais dans un pamphlet de 16 pages, publié à l'occasion des guerres de religion et intitulé : *La grande division arrivée ces derniers jours entre les femmes et les filles de Montpellier, avec le sujet de leurs querelles*. A Paris, 1622.

Montpellier était assiégé par Louis XIII. Comme dans *Lysistrata*, les femmes s'étaient assemblées pour se plaindre des misères de la guerre, et chacun à son tour donnait son avis. A la page 10, on lit ce qui suit :

« Ma commère, répliqua une grosse dame, on dit que la ville de Troyes eût été imprenable si les Grecs n'eussent dérobé le Palladium qui estoit dans le temple de Minerve : tout le destin de ceste ville et de la monarchie troyenne n'estoit attaché qu'à ceste petite image; mais nous ne devons encore craindre. *La robbe de Rabelais est notre Palladium :* tandis qu'elle sera en ceste ville, jamais elle ne peut estre prise.

« Ah! Madame, dit alors une damoiselle de qualité, de qui le mary estoit au lict, blessé d'un coup de mousquet au bras, il ne faut pas se fier à la robbe de Rabelais : le plus beau Palladium qu'on puisse souhaitter pour la deffence d'une ville, c'est le nombre des gens et des soldats qui y sont... »

L'AUTHENTICITÉ DU Ve LIVRE DE PANTAGRUEL. — Nous avons signalé dans la *Revue du Seizième siècle*, t. I, p. 633, la communication faite à l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'une étude de notre confrère M. CONS, attribuant le livre V de *Pantagruel* à Jean Quentin. Depuis cette date, M. Cons, de qui nos lecteurs ont pu trouver ici même, t. I, p. 473, un article sur *L'auteur de la Farce de Maistre Pathelin*, a publié les grandes lignes de son étude dans la *Revue bleue* du 25 avril, sous le titre : *Le problème du Cinquième Livre de Pantagruel. Le Continuateur.*

Ses arguments en faveur de l'attribution du livre V à Jean Quentin, humaniste, professeur de droit (1500-1561), sont de deux sortes : les uns intrinsèques au livre V, les autres extrinsèques. Nous les examinerons successivement.

1. *Arguments intrinsèques.* Jean Quentin a mis sa signature à trois reprises dans le livre V. Au ch. XVIII, M. Cons interprète comme une allégorie le titre du chapitre. *Comment notre nauf fut enquarrée et fusmes aidés d'aulcuns voyageurs qui tenoient de la Quinte*, signifierait : Comment le récit précédent fut brusquement interrompu et comment il fut aidé par la collaboration d'un soi-disant *La Quinte*. En effet, le récit du voyage de Pantagruel a été interrompu dans l'*Isle sonante* (1562) presque immédiatement avant le ch. XVIII, remarque M. Cons[1].

Nous objecterons à M. Cons que *La Quinte* n'est pas *Quentin*. Il arrive bien que les écrivains du XVIe siècle dissimulent leur signature par des artifices cryptographiques, anagrammes, acrostiches, etc. Mais ils ne laissent pas alors de donner leur signature entière et authentique. Gringore a donné son nom en acrostiche plusieurs fois : c'est toujours, intégralement et

1. La publication de 1562, en réalité, se termine sur l'épisode des *Apedeftes*. Il est suivi, dans le texte de 1564, de l'épisode d'*Outre* et c'est là, ch. XVII non au ch. XVIII, que devrait se placer la signature du continuateur du récit.

exactement, Gringore, non, par exemple, Gringoire. Girault, auteur de *Croniques admirables*, signe en acrostiche *Girault*, non *Giraut* ou *Giraud*[1]. Quentin s'appelait *Quentin*, en latin *Quintinus;* sa signature cryptographique reste *Quentin* ou *Quintinus*.

La seconde signature, que M. Cons découvre dans une anagramme des mots *Nature Quite*, qui sont à la suite de l'épigramme finale du livre V (*Nature Quite* = *Auteur Quinte*), est à écarter pour la même raison[2].

La troisième se trouverait, d'après M. Cons, dans la sentence grecque sur laquelle se termine le ch. XXXVI :

« En l'autre [table], je vis à senestre, en majuscules lettres, élegantement insculpé, cette sentence :

Πρὸς τελος αὐτῶν πάντα κινεῖται.
Toutes choses *se mouvoient :* à leur fin. »

« Telle est la leçon du manuscrit de la Nationale dont j'ai une photographie sous les yeux. Les deux points après *se mouvoient* sont parfaitement lisibles et appuyés.

« Ainsi κινεῖται, un indicatif présent est traduit ici par un imparfait. Ce gros barbarisme s'étale en majuscules, il est de plus souligné par la ponctuation après *se mouvoient*. Je vis là une jolie ruse d'humaniste pour accrocher l'attention sur le mot κινεῖται. Or, ce dernier mot, c'est encore et toujours *Kinte* (Quinte), plus un gros IA, qui esquisse le prénom Jean. Donnant à ce mot *Quinte* la valeur d'une signature, je posai l'équation : Πρὸς τέλος αὐτῶν πάντα κινεῖται = Tout ce qui est écrit d'ici à la fin est l'œuvre de *Quinte*. »

Il faut avouer que la traduction de κινεῖται par un imparfait est bien étrange de la part d'un humaniste qui a traduit si élégamment, quelques pages plus loin, le triomphe de Bacchus d'après le texte de Lucien. Nous y verrions plutôt une distraction du copiste, accusée par ces deux points placés après le verbe, qui isolent et rendent inintelligibles les mots : *à leur fin*. Com-

1. Cf. Seymour de Ricci, *Une rédaction inconnue de la Chronique de Gargantua* (*R. É. R.*, t. VII, p. 23). *Léon Ladulfi* est de même l'anagramme exacte de *Noël du Fail*, etc.

2. Et pour d'autres encore : l'orthographe ordinaire d'*auteur* au XVIe siècle est *autheur* ou *aucteur*, non *auteur*.

ment d'ailleurs, par quelle « ruse » aurait-on ainsi accroché l'attention du lecteur sur κινεῖται? Cette erreur de traduction ne pouvait avoir d'autre effet que de le déconcerter et non d'arrêter sa réflexion sur κινεῖται, qui, nous le répétons, aux yeux d'un homme du XVIe siècle n'est pas la signature de *Quentin*, parce qu'il n'en est pas l'anagramme exacte. En outre, comment un humaniste aurait-il pu supposer que ces cinq mots grecs seraient jamais traduits comme ils le sont dans le second terme de l'équation posée par M. Cons?

Ainsi, d'après M. Cons, Quentin aurait *arrangé* le livre V depuis le ch. XVIII jusqu'au ch. XXXVI, et *continué* le livre, du ch. XXXVI à la fin. — S'il en était ainsi, après avoir comparé les ch. XXIII-XXIV (Tournoi et bal de la Quinte) aux ch. XXXVIII-XXXIX (Bacchus chez les Indiens), il nous faut mettre le *continuateur* au-dessus de l'*arrangeur*. Quentin, livré à ses seules forces, égalerait Rabelais; car la description du *hourt* de Bacchus vaut certainement les plus belles pages du Rabelais authentique, celles qui sont marquées de la « griffe du lion ».

2. *Preuves extrinsèques*. Jean Quentin était l'ami de Rabelais. Il a fréquenté le cercle de Fontaine-le-Comte[1]; il est cité au l. III, ch. XXXIV, parmi les amis de Rabelais qui jouèrent avec lui à Montpellier la farce de la *Femme Mute;* il a été en relations avec Cotereau, que M. Cons identifie avec le *Cotiral* mentionné au ch. XVIII du livre V; il a voyagé en Orient, ce qui expliquerait certaines allusions du livre V à des lieux situés en Orient.

Voilà de tous les arguments extrinsèques rapportés par M. Cons ceux qui établissent que Quentin *a pu* être l'arrangeur et le continuateur du livre V. En voici d'autres, que nous empruntons également à son étude, et qui militent contre cette attribution du livre V à Jean Quentin.

Quentin fut, en 1561, l'orateur du clergé aux états généraux d'Orléans. Il édita un catalogue des hérétiques. Il serait étrange, dans ces conditions, qu'il eût donné une suite à un livre condamné par la Sorbonne et considéré, à cette date, comme impie[2].

1. M. Cons écrit, *loc. cit.*, p. 525 : Fontenay-le-Comte; mais l'abbé Ardillon qu'il mentionne résidait à Fontaine-le-Comte. Cf. *R. É. R.*, 1907, p. 52, *Sur quelques amis de Rabelais*, par Abel Lefranc.

2. Cf. notre article sur *Pantagruel lu au Louvre devant le roi*

Il mourut en 1561, avant la publication de l'*Isle sonante*. Comment a-t-il pu rédiger la suite du livre V et en *préparer une édition, qui ne devait paraître que trois ans après?*

Pour parler net, l'hypothèse de M. Cons nous paraît donc inadmissible, à n'examiner que les seuls arguments produits dans l'article de la *Revue bleue*. Il nous annonce une étude plus détaillée de la question. Nous doutons qu'il arrive à des résultats plus solides. Mais nous serions bien étonné si de cette enquête sur Jean Quentin il n'y avait pas finalement quelque profit à tirer pour la connaissance de Rabelais.

J. P.

Une imitation de l'Inscription de Thélème par Eustorg de Beaulieu. — Nous avons déjà vu dans un des numéros des *Études rabelaisiennes* (1911, p. 172) que le poète *Eustorg de Beaulieu* connaissait sans doute les ouvrages de François Rabelais. Nous trouvons dans son volume de poésies, les *Divers Rapportz*, une ballade qui doit son inspiration à la célèbre « Inscription mise sur la grande porte de Theleme » (*Gargantua*, ch. LIV).

Ballade mise en ung Tableau par l'aucteur à la porte de la maison d'une Chappelle qu'il a en la ville de Tulle, au bas Pays de Lymosin, intitulée « la Paoureté ».

Salut à vous tous, pervers et iniques,
Chaulx et lubricques, tant ecclesiastiques
Que mecanicques, et nobles, et vilains,
Ioueurs, trompeurs, et remplis de trafficques,
De ces cronicques notez bien les rubriques
Tres autenticques, et iurez tous les sainctz
Qu'ung iour (mal sains) m'apporterez les grains,
Prins par voz mains es champ d'iniquité,
Iusques à l'huys de ceste paoureté.

Charles IX en 1563, dans la *R. É. R.*, t. IX, p. 442. Nos lecteurs trouveront quelques extraits du discours prononcé par Quentin aux États d'Orléans dans un article que M. Lange a consacré à *Quelques sources probables des discours de Ronsard* dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1913, p. 807 et suiv. Des phrases comme celle-là sont d'un fanatique : « Bats-les [les hérétiques], frappe-les jusqu'à internecion (qui est la mort). »

Braues, bragardz, couuers de mirlifiques,
Sotz fantastiques suyvans voyes obliques,
Folz lunatiques, et tous foybles des reins,
Apres voz faictz et gestes impudiques,
Vaines praticques, et moyens falcificques,
Dyabolicques, et trop plus que inhumains,
Venez au moins veoir là où ie remains,
Et de voz gaings portez la cothité
Iusques à l'huys de ceste paoureté.

Charmeurs, et vous docteurs es ars magicques,
Gens maleficques, crocheteurs de boutiques,
Et tous ethicques d'amours prins et attains,
Et vous (aussi) grosses putains publicques,
Corps veneriques farsis d'ordes relicques,
Fainctz cœurs duplicques, deceuant tous humains,
Plusieurs demains ie atendz que de voz trains
Et plaisirs vains, mon droict soit apporté
Iusques à l'huys de ceste paoureté.

Prince prodigue, aulcuns folz trop haultains
Prez et loingtains, sont tous seurs et certains,
D'estre contrainctz venir par equité
Iusques à l'huys de ceste paoureté.

(*Divers Rapportz*, édition 1537, fol. 58.)

Helen J. Harwitt,
New-York.

Rabelais réputé poète par quelques écrivains de son temps. — Nous avons dit dans un article de la *R. É. R.*, t. X, p. 291-293, que Rabelais est cité par quelques écrivains du xvie siècle parmi les poètes contemporains de Marot. Aux textes que nous avons allégués, il faut joindre le suivant, que nous signale notre confrère M. Hugues Vaganay. Il est de Robert le Rocquez de Carentan en Normandie; dans son *Miroir d'eternité*, publié à Caen en 1589, mais composé vers 1560, Rabelais y figure parmi les poètes du « sixiesme aege du monde » (fol. 113 v°) :

Les Poëtes regnans au temps de François de Va-
Lors fleurissoit Heroët en la France,
Lequel a faict entiere recouurance
De vray amour, en sa parfaite amie,
Œuure excellent en haute poësie,

loys. Heroët, Merlin, Marot, Chappuy, Sceue, deux du Beslay, Rabelais Medecin, Charles Fontaines.

Et qui d'amour a touché le vray poinct,
Qui ame, et cœur diuinement espoinct.
Homme lequel pour son sçauoir notoire
A merité sur tout autre la gloire.
Aussi estoyent Merlin de sainct Gelais,
Marot, Chappuy, Sceue, aussi Rabelais,
Deux du Beslay, auec Charles Fontaines :
Plusieurs aussi de sciences hautaines,
Comme le Maire, en lettres vray touchet,
Et en Poictiers le docte Jean Bouchet :
Lequel a peinct de sa plume doree
Le vray discours de l'ame incorporee.

J. P.

Le gérant : Jacques Boulenger.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

RABELAIS

ET LES PEUPLES CONQUIS

Il y a, dans le premier chapitre du *Tiers Livre*, une déclaration formulée par Rabelais avec le désir évident d'affirmer ses sentiments d'humanité à l'égard des peuples conquis, qui m'avait toujours attiré et quelque peu intrigué, en ma qualité de membre impénitent du Comité de protection et de défense des indigènes, fondé par le regretté Paul Viollet. Je me demandais toujours quel pouvait être le motif de cette profession de foi, développée avec complaisance, à propos de la conquête de la Dipsodie, et appuyée sur une série de curieux exemples. Voici le texte principal (en réalité tout le chapitre s'applique à cette question) :

Noterez doncques icy, Beuveurs, que la maniere d'entretenir et retenir pays nouvellement conquestez, n'est (comme a esté l'opinion erronée de certains espritz tyrannicques à leur dam et deshonneur) les peuples pillant, forçant, angariant, ruinant, mal vexant et regissant avecques verges de fer; brief les peuples mangeant et devorant en la façon que Homere appelle le roy inique Demovore, c'est à dire mangeur de peuple. Je ne vous allegueray à ce propous les histoires antiques, seulement vous revocqueray en recordation de ce qu'en ont veu vos peres, et vous mesmes, si trop jeunes n'estez. Comme enfant nouvellement né, les fault alaicter, berser, esjouir. Comme arbre nouvellement plantée, les fault appuyer, asceurer, defendre de toutes vimeres, injures et calamitez. Comme personne saulvé de longue et forte maladie et venent à convalescence, les fault choyer, espargner, restaurer. De sorte qu'ilz conçoipvent en soy ceste opinion, n'estre au monde Roy ne Prince, que moins voulsissent ennemy, plus optassent amy. » (Suivent les exemples, qui vont jusqu'à la fin du chapitre.)

Aucune idée, on le sait, n'est exprimée, dans les œuvres de Rabelais, au hasard ni sans cause. La démonstration des liens innombrables qui rattachent celles-ci à la vie, à la réalité ambiantes, n'est plus à faire. Ici encore, l'élément vécu, si j'ose dire, peut pareillement se retrouver. La biographie du grand Tourangeau, une fois de plus, nous le fournira. C'est le résultat de l'expérience acquise par lui en pays « nouvellement conquesté » qu'il nous apporte ici. Il s'agit du Piémont et du séjour que Rabelais y fit, aux côtés de son illustre protecteur et ami Guillaume du Bellay, de 1537 à 1542, c'est-à-dire pendant la période de sa vie qui précède immédiatement la préparation et la publication du *Tiers Livre*. Pour comprendre à quel point notre écrivain dut s'intéresser à cette question de la politique humaine et bienveillante à l'égard des peuples conquis, il n'y a qu'à lire les chapitres II et III du livre IV du solide et judicieux *Guillaume du Bellay*[1] de notre confrère Bourrilly. Toute l'explication de la sollicitude de Rabelais, exprimée d'une manière si touchante, au seuil de son troisième livre, se trouvera là, lumineuse et complète.

Quand le seigneur de Langey vint en Piémont, amenant avec lui comme son médecin et secrétaire l'auteur du *Pantagruel*, « il s'agissait de rattacher solidement au royaume une province à peine conquise, ruinée par la guerre, encore foulée par les soldats. Comment? par la force? en faisant peser sur toute la population la terreur des bandes qu'on menace de lâcher pour ne pas avouer qu'on est incapable de les tenir? C'est le système... que les Français avaient appliqué jusque-là... Langey en use d'autre sorte : il a recours à la douceur et à la justice, qui passent pour de la générosité. Il contient les soldats et, autant qu'il le peut, les astreint à une stricte discipline que l'on admirera fort dans la suite, sans pouvoir malheureusement la faire revivre. Loin d'accabler les habitants, il leur vient en aide, leur fournit à meilleur compte de quoi se nourrir et reconstituer leurs forces. Il les protège à la fois contre la

1. Paris, 1905, in-8°.

rapacité des troupes et contre les exactions des gens de finances en quête de rapine. S'il compte sur les moyens de défense,... il est convaincu qu'il est une autre force qui le mettra mieux à l'abri de leurs coups et rendra leurs efforts inutiles : c'est l'attachement des populations, leur sympathie pour une domination qui n'a pas cru s'affaiblir en consentant à se manifester généreuse et aimable[1] ».

Telle fut la caractéristique de l'administration du pays « conquesté » à laquelle prit part Maître François et dont il put apprécier les effets si bienfaisants. Si l'on veut bien entrer maintenant dans le détail des choses, on verra jusqu'à quel point les nobles accents du début du *Tiers Livre* reproduisaient fidèlement les conceptions chères, après une mûre expérience, à Guillaume du Bellay et à son fidèle conseiller, François Rabelais. Celles-ci ne furent, du reste, réalisées que pendant le gouvernement exercé par le généreux capitaine à Turin et dans sa banlieue, la politique contraire ayant prévalu avant comme après. Ce sont les instructions expédiées par le roi à Langey, à la fin de 1537, lesquelles avaient été en réalité préparées par lui, qui nous permettent d'apprécier la rare humanité de cette politique nouvelle.

« Sa principale préoccupation devait être de faire vivre en bon ordre, justice et police les troupes laissées pour défendre la place et de les empêcher de molester les habitants : dans ce but, les obligations des unes et des autres étaient strictement définies. Langey évitera autant que possible de loger des soldats au cœur de la ville pour faciliter les trafficz et marchandises des habitants; les gens de pied seront établis aux prochains quartiers à l'entour des murailles et les gens de cheval un peu plus loin. De minutieuses prescriptions étaient indiquées pour la répartition des soldats, la distribution des logements, les fournitures en logis et en meubles qu'on pourrait exiger. « Et seront « lesdicts meubles qui se fourniront auxdicts gens de « guerre consignez aux chefz de chambre ou capz d'es- « couade qui en respondront aux capitaines, et les capi-

1. Bourrilly, *op. cit.*, p. 406-407 : Conclusion.

« taines à ceux qui les auront et ne pourront les hostes « estre contrainctz, s'ilz ne veulent, de fournir aucune chose « aux gens de guerre sinon les logys et meubles... et si à « plus on les veult contraindre, auront recours aux cappi- « taines et puis au gouverneur, en deffaut que le capitaine « ne leur en fist raison. » De même il était formellement interdit aux soldats de prendre n'importe quoi, foin, fourrage, bois, sans payer, et ce, sur peine d'être punis par rigueur de justice et même sur peine de vie. En retour, les serviteurs, manans et habitants des villes, villages, châteaux et places, situés autour de Turin dans un rayon de 8 milles, devraient amener à Turin les fourrages et les foins, les blés, vins et autres vivres nécessaires à la subsistance des troupes pour les y vendre à un prix raisonnable qui serait fixé après une entente préalable avec le gouverneur. Pour les rendre plus dociles aux réquisitions de vivres, le Roi ordonnait de leur faire rembourser le prix de celles qu'ils avaient précédemment fournies. Il confirmait en outre à la ville de Turin la jouissance de ses revenus, émoluments, privilèges, libertés et immunités. Enfin il laissait au gouverneur, sous le contrôle du lieutenant général, l'initiative la plus large pour réaliser ce qui était l'objet essentiel de la politique française dans le nord de l'Italie : se concilier les sympathies des habitants, implanter solidement notre influence dans le Piémont, faire de cette province notre base d'opérations dans la péninsule, etc.[1]. »

Il nous a paru utile, dans ce temps d'épreuves pour les droits de l'humaine pitié, de faire revivre les beaux et clairvoyants enseignements de Rabelais, en fournissant la preuve, qui n'avait pas encore été présentée, de leurs rapports évidents avec la réalité du temps et avec l'expérience personnelle du père du pantagruélisme.

Abel Lefranc.

1. Bourrilly, *op. cit.*, p. 258 et suiv.

LA DOCUMENTATION SUR LE XVIe SIÈCLE
CHEZ UN ROMANCIER DU XVIIe.

LES SOURCES HISTORIQUES
DE
LA PRINCESSE DE CLÈVES[1]

(2e article).

LES ÉPISODES HISTORIQUES.

Dans sa brièveté relative, *La princesse de Clèves* n'est pas autrement composée que les longs romans du XVIIe siècle : l'action principale s'y charge d'épisodes, qui sont comme autant d'actions secondaires, invariablement présentées sous la forme de narrations qu'un personnage fait à un autre. Ici les épisodes sont au nombre de quatre, insérés un peu lourdement par Mme de la Fayette dans ses deux premières parties[2] :

1° Mme de Chartres raconte à sa fille l'histoire de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois (p. 45-52).

2° M. de Clèves raconte à sa femme l'histoire de Mme de Tournon, aimée de Sancerre et d'Estouteville (p. 73-87).

1. Voir le premier article, *Revue du Seizième siècle*, t. II (1914), p. 92. — A propos de cet article, M. le professeur E. Ritter a bien voulu nous signaler une étude qu'il a publiée dans la *Revue savoisienne* de 1908, sous ce titre : *La Philothée de saint François de Sales et la maison de Clèves*. Cette étude, qui sur deux ou trois points devance nos recherches, nous avait échappé. Nous sommes heureux d'y renvoyer le lecteur : il y trouvera par surcroît un précieux tableau généalogique de la maison de Clèves.

2. Pour les références et les citations, nous continuons de suivre l'édition Maxime Formont (Paris, Lemerre, 1909).

3° La reine dauphine Marie Stuart raconte aux dames de la cour l'histoire d'Anne de Boulen, femme de Henry VIII (p. 104-108).

4° Le vidame de Chartres raconte à Nemours l'histoire de sa triple passion pour la reine Catherine, pour Mme de Themines et pour Mme de Martigues (p. 130-140).

De ces quatre épisodes, le second, — histoire d'une jeune veuve très coquette, qui se laisse courtiser par deux amants à la fois et qui sait l'art subtil de donner à chacun les mêmes espérances, — est, autant qu'il nous semble, d'ordre purement romanesque. Du moins, en dehors des deux noms de Sancerre et d'Estouteville, empruntés à Brantôme, nous n'avons rien trouvé qui donne à ce récit une base historique.

Le quatrième épisode, lui aussi romanesque en très grande partie, contient, nous l'avons déjà dit (premier article, p. 110-111), des éléments pris à l'histoire. Mme de la Fayette doit à Le Laboureur, qui la mentionne expressément, cette liaison de la reine avec le vidame de Chartres, comme aussi l'inconstance extrême du vidame, « qui le rendit amoureux de toutes les dames de la Cour ».

Quant aux deux autres épisodes, celui de Diane de Poitiers et celui d'Anne de Boulen, ils sont strictement historiques et veulent une étude à part. Nous avions pensé tout d'abord que la matière assez touffue de ces véritables hors-d'œuvre venait pour chacun d'une source unique. C'est en ce sens que nous avons cherché, tâchant de découvrir quelque ouvrage du temps qui parlât en détail de Diane de Poitiers ou d'Anne de Boulen[1]. Nous avons cherché lon-

1. Pour préciser, touchant le dernier épisode, nous avions un instant admis, entre les sources reconnues par nous et le roman lui-même, la possibilité d'*un* intermédiaire d'où procédât tout l'épisode : par exemple, quelque biographie de reines ou de femmes illustres. Mais un simple raisonnement renverse, il nous semble, l'hypothèse. D'une part, en effet, un tel ouvrage ne saurait être ni anglais, puisque, pour rendre compte de *La princesse de Clèves*, il devrait mêler aux sources anglaises des sources françaises très particulières; ni français, puisque la traduction tardive de Sanderus

guement; mais nos recherches ont été vaines, et jusqu'à ce qu'une trouvaille d'un plus heureux que nous vienne ruiner nos conclusions, il nous faut bien admettre que Mme de la Fayette a composé ses épisodes comme le reste de son roman, empruntant de divers côtés des éléments qu'elle a fondus de façon plus ou moins habile.

I.

L'Épisode de Diane de Poitiers.

Valincour a déjà noté[1] le caractère artificiel de cette longue digression où, sous couleur d'instruire sa fille des vraies mœurs de la cour, que dissimulent les apparences, Mme de Chartres mêle à l'histoire de la célèbre favorite un résumé des intrigues du règne de François Ier. Pour avoir tout entière la série des emprunts et saisir leur agencement, il faut suivre ici pas à pas la narration du romancier, en marquer nettement les diverses parties.

1° Un premier développement (p. 45-46) retrace la naissance illustre de Diane et la façon dont, jeune encore et déjà belle, elle sauva la vie à Saint-Vallier, son père, compromis dans l'affaire du connétable de Bourbon :

Pour revenir à Madame de Valentinois, vous sçavez qu'elle s'appelle Diane de Poitiers; sa maison est tres illustre, elle vient des anciens Ducs d'Aquitaine, son ayeule estoit fille naturelle de Loüis XI. et enfin il n'y a rien que de grand dans sa naissance. Saint Valier son pere, se trouva embarrassé dans l'affaire du Connestable de Bourbon, dont vous avez oüy parler : Il fut condamné à avoir la teste tranchée, et conduit sur l'échafaut. Sa fille dont la beauté estoit admirable, et qui avoit

par Maucroix (1676), — dont il sera question plus loin, — ne lui eût guère laissé le temps de se produire avant le roman (1678). Et d'autre part, ce travail de marqueterie ne nous surprendrait-il pas plus, venant d'un étranger, que de Mme de la Fayette, dont c'est l'ordinaire méthode ?

1. *Lettres sur le sujet de la princesse de Clèves*, 1678, p. 18 et suiv.

déja plû au feu Roy, fit si bien (je ne sçay par quels moyens) qu'elle obtint la vie de son pere. On luy porta sa grace comme il n'attendoit que le coup de la mort, mais la peur l'avoit tellement saisi, qu'il n'avoit plus de connoissance, et il mourut peu de jours aprés. Sa fille parut à la Cour comme la maîtresse du Roy.

Tout le début vient, croyons-nous, de quelque traité généalogique. Encore qu'il ne dise rien du rattachement de la maison de Poitiers aux anciens ducs d'Aquitaine, il se pourrait que le P. Anselme, dont Mme de la Fayette a si souvent mis à profit les ouvrages[1], eût part à ce début. Son *Palais de la Gloire* (Paris, 1664, in-4°), qui fait suite au *Palais de l'Honneur*, contient (p. 553 et suiv.) une généalogie de la maison de Poitiers-Valentinois, où l'on relève ce passage (p. 554) :

Aymar de Poitiers, Seigneur de Sainct Vallier, Seneschal et Lieutenant de Roy en Provence, prit alliance avec Marie de France, fille naturelle du Roy Louïs XI. De ce mariage vindrent Jeanne de Poitiers, femme de Jean de Levis, Seigneur de Mirepoix, et Jean de Poitiers, Comte de Valentinois et de Sainct Vallier.

Ce qui fortifie notre conjecture, c'est que le reste du développement sur la condamnation et la grâce de Saint-Vallier, si vite suivies de sa mort, présente un rapport singulier avec le texte du P. Anselme (p. 554-555) :

... Ayant favorisé la retraite du Connestable de Bourbon, il fut arresté prisonnier par l'ordre du Roy, et condamné à avoir la teste tranchée, mais les attraits de la beauté de Diane sa fille furent si puissans, que toute la Cour interceda pour luy; si bien qu'en sa faveur le Roy François I. envoya la grace sur l'eschaffaut. Ce Seigneur avoit veu la mort de si prés, et avec tant de frayeur, qu'estant ramené en sa maison, la fiévre continuë le saisit si violemment, qu'il en mourut[2].

1. Cf. premier article, p. 125 et suiv.
2. Cf. aussi l'*Histoire* de Matthieu, t. I, p. 34, et l'*Histoire* de

Toutefois, ce texte du P. Anselme ne suffit pas à rendre compte de la rédaction de Mme de la Fayette. Lorsqu'il écrit : « Les attraits de la beauté de Diane sa fille furent si puissans, que toute la Cour interceda pour luy », il ne fait guère que reproduire l'assertion de Mézeray (*Histoire*, t. II, p. 602) : « Les attraits de sa beauté avoient esté si puissans dés l'an 1524. que toute la Cour avoit intercedé pour son pere. » Mais la phrase du romancier contient quelque chose de plus : « Sa fille dont la beauté estoit admirable, *et qui avoit déja plû au feu Roy*, fit si bien (*je ne sçay par quels moyens*) qu'elle obtint la vie de son pere. » Cette phrase, et surtout l'incise *je ne sçay par quels moyens*, a comme un air de mystère, et la pensée, peut-être à dessein, reste énigmatique. C'est qu'en 1666 a paru, dans les *Dames galantes* de Brantôme, la scabreuse anecdote, — dont nous renonçons à citer les termes[1], — d'après laquelle Diane de Poitiers aurait payé de son honneur la grâce de son père. Mézeray, dont l'*Abrégé chronologique* est postérieur de deux années (1668), s'est emparé de l'anecdote, et, rectifiant le texte de son *Histoire* (1646), il a précisément écrit : « On fit le procés à Sainct Vallier, il fut condamné à perdre la teste : mais comme il estoit en Gréve sur l'eschaffaut, au lieu du coup mortel il receut sa grace. *On disoit que le Roy la luy avoit envoyée aprés avoir pris de Diane sa fille, aagée pour lors de quelque 14. ans, ce qu'elle avoit de plus pretieux.* » (*Abrégé*, t. II, p. 861). Ainsi, Mme de la Fayette est en présence de deux versions, dont l'une explique la grâce de Saint-Vallier par l'intercession de la cour, sensible aux charmes de la jeune fille et tout émue de compassion pour son malheur, et dont l'autre l'explique, d'une façon moins glorieuse, mais peut-être plus vraisemblable, par le sacrifice personnel de Diane. Laquelle choisir? L'auteur ne

Mézeray, t. II, p. 602. Mais c'est du P. Anselme que Mme de la Fayette se rapproche le plus.

1. Édition de Leyde, t. I, p. 105. — Dans les éditions modernes, cf. Lalanne, t. IX, p. 103-104; Mérimée, t. XI, p. 120.

choisit pas et laisse la chose dans l'incertitude : *je ne sçay par quels moyens*. Est-il exagéré de dire, cependant, qu'il semble incliner en secret vers la seconde hypothèse? Regardez le contexte, en effet. Mme de la Fayette avance, — ce qui n'est mentionné par aucun historien, — qu'*avant* d'obtenir la grâce de son père, Diane « avoit déja plû au Roy ». Elle ajoute qu'*après* la grâce, elle « parut à la Cour comme la maîtresse du Roy ». N'est-ce pas admettre comme intermédiaire que cette grâce fut le principe ou la rançon de la faveur? Et par conséquent, n'est-ce pas admettre implicitement l'anecdote de Brantôme, accueillie déjà par Mézeray?

Nous n'insisterons pas sur ce point très spécial. De savantes recherches, fondées sur des dates précises, ont pu depuis faire justice des allégations de Brantôme[1]. Au milieu du XVIIe siècle, ce travail critique était impossible, et l'on aurait mauvaise grâce à blâmer Mme de la Fayette d'avoir accepté trop facilement une donnée que Victor Hugo n'a pas craint d'accepter à son tour dans son drame *le Roi s'amuse*. Admirons plutôt la délicatesse de son expression, cet art de nuancer la pensée, d'insinuer avec bienséance ce qu'on ne peut et veut pas dire, et, sous la réserve des mots, de voiler décemment la crudité des choses.

2° Dans un second développement (p. 46-47), Mme de la Fayette nous montre la passion de François Ier pour Diane de Poitiers brusquement interrompue par l'expédition d'Italie et la captivité du prince à Madrid. A son retour d'Espagne, il remarque à Bayonne, dans l'entourage de sa mère, une fille d'honneur dont il s'éprend, Mlle de Pisseleu. C'est le point de départ d'une ardente rivalité, faite de mutuelle jalousie, entre l'ancienne maîtresse du roi et la nouvelle, entre la duchesse de Valentinois et la jeune duchesse d'Étampes.

1. Cf. G. Guiffrey, *Lettres inédites de Dianne de Poytiers*, Paris, 1866, p. IX et suiv.

Il nous paraît superflu de citer tout le passage. Mais il faut du moins détacher tout ce qui trahit un emprunt direct.

D'abord, la phrase qui relate la circonstance et l'origine de la nouvelle passion du roi : « Lors qu'il revint d'Espagne, et que Madame la Regente alla au devant de lui à Bayonne, elle mena toutes ses filles, parmy lesquelles estoit Mademoiselle de Pisseleu, qui a esté depuis la Duchesse d'Estampes. Le Roy en devint amoureux. » Cette phrase nous semble une combinaison de Brantôme et de Mézeray, dont il convient de présenter parallèlement les deux textes :

Hommes illustres françois, t. II, p. 6.	*Abrégé chronologique*, t. II, p. 874.
Pour sa principale Maistresse, il prit, aprés qu'il fut venu de prison, Mademoiselle d'Helly, que Madame la Regente avoit prise fille, et le Roy ne l'avoit point encore veuë qu'à l'entreveuë de madite Dame sa mere, il la trouva tres-belle et à son gré : depuis il la fit Duchesse d'Estampes.	Au sortir de sa prison qui fut de treize mois, il tomba dans la captivité d'une belle Dame, Anne de Pisse-leu, que sa mere luy amena exprés pour le divertir de ses longs ennuys. Il l'honora depuis du titre de Duchesse d'Estampes.

Mme de la Fayette, qui enregistre volontiers les détails caractéristiques, a recueilli soigneusement un mot de la duchesse d'Étampes, très fière de sa grande jeunesse : « Je lui ay ouï dire plusieurs fois, qu'elle estoit née le jour que Diane de Poitiers avoit esté mariée. » D'où provient-il? D'une manchette de Pierre Matthieu, dans son *Histoire de France* (t. I, p. 34, en marge, à gauche) : « La Duchesse d'Estampes disoit souvent, Je ne sçay quel est mon aage, mais on me dit que je vins au monde le jour que Diane de Poitiers fut mariée[1]. »

1. Cf. dans notre premier article, p. 113, la reproduction presque

Ce mot dédaigneux et cruel, où se peint tout l'orgueil d'une rivale triomphante, Mme de la Fayette en conteste le bien-fondé : « La haine le lui faisoit dire, et non pas la verité : car je suis bien trompée, si la Duchesse de Valentinois n'épousa Monsieur de Brezé, grand Seneschal de Normandie, dans le mesme temps que le Roy devint amoureux de Madame d'Estampes. » Nous ignorons d'après quel témoignage elle établit ce synchronisme, mais il est contraire à l'histoire. L'entrevue de Bayonne est de mars 1526, tandis que le mariage de Diane de Poitiers avec Louis de Brezé remonte au 29 mars 1515. Nous avons déjà noté plusieurs fois chez notre auteur des manques analogues à l'exacte chronologie.

L'assertion que François Ier continua d'aimer Diane de Poitiers en même temps que sa jeune favorite a pour garant Le Laboureur, lequel avance (*Additions aux Mémoires de Castelnau*, éd. de 1659, t. I, p. 276) que « le Roy partageoit ses affections entr'elle et la Duchesse d'Estampes ».

Pour finir, une réflexion sur l'humeur inconstante du monarque : « Ce Prince n'avoit pas une fidelité exacte pour ses maîtresses; il y en avoit toûjours une qui avoit le titre et les honneurs, mais les Dames que l'on appelloit de la petite bande, le partageoient tour à tour. » Cette fois, c'est Brantôme qui fournit la matière : « Il ne s'y arresta pas tant, — écrit-il de François Ier, à propos d'Anne de Pisseleu (*loc. cit.*, t. II, p. 6), — qu'il n'en aymast d'autres. » Et dans un passage des *Dames illustres* (p. 46), il complète ainsi son information : « Le Roy François avoit choisi et fait une troupe qui s'appelloit la petite bande des Dames de sa Cour, des plus belles, gentilles, et plus de ses favorisées[1]. » Cette *petite bande*, encore un curieux détail que Mme de la Fayette s'est bien gardée de négliger !

textuelle par Mme de la Fayette d'une autre manchette de Pierre Matthieu (précisément au même endroit, p. 34, à droite).

1. Ce passage est cité par Le Laboureur (t. I, p. 298) avec cette variante : « et plus de ses *favorites* ».

3° C'est à Brantôme également, — renforcé par Le Laboureur. — qu'elle emprunte à peu près tout son développement sur les fils de François Ier (p. 47-48).

L'aîné meurt à Tournon, peut-être empoisonné (1536), et cette perte cause au roi « une sensible affliction ». Brantôme, qui s'étend tout au long sur le fait (*Hommes illustres françois*, t. I, p. 334 et suiv.), avait marqué cette douleur : « Le Roy son pere porta cette mort si impatiemment, que de long-temps il ne s'en pût remettre. »

A la longue, sa tendresse se reporte sur son troisième fils, le duc d'Orléans : « C'estoit un Prince bien fait, beau, plein de feu et d'ambition, d'une jeunesse fougueuse, qui avoit besoin d'estre moderé ; mais qui eust fait aussi un Prince d'une grande élevation, si l'âge eust meuri son esprit. » Pas un trait de cette peinture qui n'ait sa source dans Brantôme (*loc. cit.*, p. 340 et suiv.) : « Monsieur d'Orleans estoit le plus beau de tous, encore que la petite verole luy eust gasté un œil, mais il n'y paroissoit point... Il estoit prompt, boüillant, et aimant à faire tousjours quelque petit mal... C'eust esté pourtant un jour un brave et grand Prince et bon Capitaine, aprés qu'il eust eu jetté sa gourme et ses fougues, comme l'on dit des jeunes poulins. »

Quant au dauphin (le futur Henri II), son père, nous dit Mme de la Fayette, l'avait en moindre affection. « Il ne lui trouvoit pas assez de hardiesse, ni assez de vivacité. Il s'en plaignit un jour à Madame de Valentinois, et elle lui dit qu'elle vouloit le faire devenir amoureux d'elle, pour le rendre plus vif et plus agreable. » Anecdote curieuse, tout à fait significative, qu'a seul fournie Le Laboureur (t. I, p. 276) : « On dit que le Roy François son pere, qui le premier avoit aimé cette Dame [Diane de Poitiers], luy ayant un jour témoigné quelque déplaisir aprés la mort du Dauphin François son fils, du peu de vivacité qu'il voyoit en ce Prince Henry, elle luy dit qu'il le falloit rendre Amoureux, et qu'elle en vouloit faire son Gallant. »

Que Mme de la Fayette ait insisté sur l'origine et la

durée de cette liaison du dauphin avec Diane de Poitiers, rien n'est moins surprenant : c'est par là que l'épisode se rattache à l'action, puisqu'il s'agit pour Mme de Chartres d'expliquer à sa fille comment il se fait « qu'une femme puisse être aimée quand elle a passé vingt-cinq ans ». Des raisons psychologiques suffisent à justifier la violente opposition que le romancier imagine, à ce propos, entre le père et le fils, le père voyant « avec une colere et un chagrin dont il donnoit tous les jours des marques » les progrès d'une passion où le fils, bravant tout, s'attache obstinément. Ici, sans aucun doute, nous sommes loin de l'histoire, et Mme de la Fayette a de parti pris négligé la véridique indication de Pierre Matthieu (p. 34, en marge, à gauche) : « Le Roy François se mocquoit de ce que son Fils aymoit la vieille[1]. »

4° Un paragraphe de transition (p. 48) rappelle l'hostilité qui animait l'un contre l'autre le dauphin et le duc d'Orléans. C'était « entr'eux une sorte d'émulation, qui alloit jusqu'à la haine. Cette émulation avoit commencé dés leur enfance, et s'estoit toûjours conservée. » Malgré la différence des termes, ce fait précis vient de Brantôme. Après avoir conté dans quelle circonstance le dauphin « conceut une sourde jalousie, voire inimitié contre son frere », il conclut (*loc. cit.*, p. 347) : « Si ne peurent-ils pourtant jamais bien compatir ensemble. »

A cette inimitié, Mme de la Fayette rattache une anecdote :

Lors que l'Empereur passa en France, il donna une preference entiere au Duc d'Orleans sur Monsieur le Dauphin, qui le ressentit si vivement, que comme cet Empereur estoit à Chantilly, il voulut obliger Monsieur le Connestable à l'arrester, sans attendre le commandement du Roy. Monsieur le Connestable ne le voulut pas; le Roy le blasma dans la suite, de n'avoir pas suivi le conseil de son fils; et lors qu'il l'éloigna de la Cour, cette raison y eut beaucoup de part.

1. Cette phrase précède *immédiatement* celle que nous citons plus haut (p. 295) comme utilisée par le romancier : « La Duchesse d'Estampes disoit souvent... etc. »

Tout ce passage montre une fois de plus avec quel art l'auteur de *La princesse de Clèves* utilise ses documents, quel talent de condensation dénote sa manière d'écrire. Les premiers mots de l'anecdote, touchant la préférence donnée par l'empereur au duc d'Orléans sur son frère, sont un emprunt fait aux *Additions* de Le Laboureur (t. I, p. 277), qui rapporte d'après Brantôme qu'une des raisons de la haine de Henri II contre Charles-Quint, ce fut « qu'il monstroit plus grande affection et amitié à feu Monsieur d'Orleans, *quand il passa en France*, et le recherchoit plus que luy ». Quant à l'affaire de Chantilly, la source où l'auteur l'a puisée est l'*Histoire* de P. Matthieu. Très amateur de documents originaux et d'informations personnelles, le vieil historiographe a cru devoir consigner tout au long (p. 32) le « discours » que lui tint M. d'Anville sur les causes secrètes de la disgrâce de son père le connétable. La citation d'une partie de ce « discours » permettra d'apprécier par un nouvel exemple ce qu'est, chez notre romancier, l'art savant de la réduction :

L'Empereur Charles passant en France pour aller en Flandres demeura quelque temps à Chantilly où il prenoit plaisir pour la chasse. Le Roy Henry II. qui estoit lors Dauphin, y vint un jour, et dit à M. le Connestable qu'il luy venoit confier un dessein afin qu'il l'assistast de son jugement et de sa resolution pour l'executer. M. le Connestable luy respond, Qu'il n'avoit qu'à luy commander. Il luy dit qu'il estoit resolu de se saisir de l'Empereur pour avoir raison des torts qu'il avoit fait au Roy son Pere... M. le Connestable luy respond. *Monsieur ceste Maison est vostre, vous y pouvez tout ce qu'il vous plaira, mais je vous diray, les bœufs se prennent par les cornes et les hommes par la parole. On ne peut demander raison aux Roys par la force ny par la Iustice comme aux personnes communes, on ne les prend que par eux-mesmes et leur parole, le Roy vostre Pere a donné sa foy à l'Empereur, je dis Monsieur que vous estes obligé de la tenir, que vous ne la pouvez rompre, et que vous l'offenserez grandement, ruinant l'honneur qu'il tire et que toute la Chrestienté luy donne pour le bon traitement qu'il fait à son ennemy.* Cela l'arresta tout court. Ceux qui

vouloient mal à M. le Connestable voyans que le Roy estoit fort en colere de ce que l'Empereur ne tenoit ce qu'il luy avoit promis, n'oublierent pas de luy dire qu'il n'avoit tenu qu'à luy que le Roy ne fust content, et qu'il avoit destourné Monsieur le Dauphin de la resolution qu'il avoit prise par le seul mouvement de son courage de l'arrester. Le Roy luy commanda de se retirer à Chantilly...

5° A partir de ce moment, le travail d'adaptation de Mme de la Fayette tend à se simplifier. Tout le développement qui suit (p. 48-50 : intrigues des deux rivales, la duchesse d'Étampes s'appuyant sur le duc d'Orléans pour faire échec à Diane, que soutient le dauphin; menées de l'empereur, qui cherche, en travaillant à son élévation, à dresser le duc contre son frère; succès du dauphin en Champagne et trahison de la duchesse d'Étampes, qui livre à l'ennemi deux villes françaises) est tiré d'une source unique : à savoir, l'*Histoire de France* de Mézeray (t. II, 1646), que Mme de la Fayette suit en général pas à pas, tantôt renversant l'ordre des idées, tantôt se bornant à l'emprunt des faits sans y joindre l'emprunt des termes. C'est ce que peuvent établir quelques rapprochements de textes :

Histoire de France, t. II, p. 569-570.	*Princesse de Clèves*, p. 48-50.
Il y avoit lors deux brigues à la Cour, celle de la Dame d'Estampes maistresse du Roy, et celle de Diane de Poitiers maistresse du Dauphin. La premiere de ces Dames, piquée d'une furieuse jalousie contre la seconde, qui n'ayant aucun avantage sur elle ny en jeunesse ny en beauté, avoit pourtant gagné l'amour du jeune Prince Henry heritier de la Couronne, s'estoit	La division des deux freres donna la pensée à la Duchesse d'Estampes de s'appuyer de Monsieur le Duc d'Orleans, pour la soûtenir auprés du Roy contre Madame de Valentinois. Elle y reüssit : ce Prince sans estre amoureux d'elle, n'entra guere moins dans ses interests, que le Dauphin estoit dans ceux de Madame de Valentinois. Cela fit deux cabales dans la Cour.

attachée aux interests du Duc d'Orleans, pour avoir un appuy en ce Prince, si le Roy luy venoit à manquer.

Or entre les conditions de paix l'Empereur avoit proposé de donner ou sa fille, ou une de celles de son frere Ferdinand, au Duc d'Orleans, avec la Duché de Milan, ou les Pays-bas en dot... Le Dauphin n'avoit point cette negociation agreable.

La Dame d'Estampes craignant donc que ces desseins n'empeschassent la bonne fortune du Duc d'Orleans, advertissoit l'Empereur de tout ce qui se traittoit au Conseil...

L'Empereur qui avoit conservé de l'amitié pour le Duc d'Orleans, avoit offert plusieurs fois de lui remettre le Duché de Milan. Dans les propositions qui se firent depuis pour la Paix, il faisoit esperer de lui donner les dix-sept Provinces, et de lui faire épouser sa fille. Monsieur le Dauphin ne souhaitoit ni la paix, ni ce mariage.

[L'armée de l'Empereur] eust peri entierement, si la Duchesse d'Estampes craignant que de trop grands avantages ne nous fissent refuser la paix et l'alliance de l'Empereur pour Monsieur le Duc d'Orleans, n'eust fait secrettement avertir les ennemis de surprendre Espernay et Chasteau-Thierry, qui estoient pleins de vivres.

Il est très remarquable que, pour la fin de sa dernière phrase, Mme de la Fayette, comme elle l'a fait quelquefois à l'égard de Pierre Matthieu, a simplement utilisé les manchettes du récit de Mézeray (p. 570) : « La Dame d'Estampes l'advertit de tout. | Luy donne advis de prendre Espernay, | et Chasteau Thierry, où ils trouvent grande quantité de vivres. »

6° Cet exposé sommaire d'histoire politique est suspendu par la mention d'un petit fait particulier (p. 501) : « Peu aprés, Monsieur le Duc d'Orleans mourut à Far-

moutiers, d'une espece de maladie contagieuse. » Détail précis, qui provient de Brantôme *Hommes illustres françois*, t. I, p. 340) : « Il mourut de belle peste à l'Abbaye de Fermonstier prés d'Abbeville, voulant loger en un logis pestiferé. »

Mme de la Fayette s'est bien gardée de laisser à Brantôme la galante anecdote qu'il raconte à propos de ce prince (*loc. cit.*, p. 349-350) :

J'ay connu une Dame de par le monde, qui depuis en nostre Cour a bien fait la marmiteuse et la prude, qui en estoit fort esprise d'amour, aussi disoit-on qu'il l'entretenoit comme s'il l'eust nourrie. Quand elle sceut sa mort elle sceut en mesme temps celle de son mary, qui luy ayda à celer et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son Prince, que plusieurs, qui n'en sçavoient le serpent sous l'herbe, attribuoient du tout ce grand deüil pour le mary, mais il estoit plus voüé au Prince qu'au mary, et ainsy d'une pierre fit deux coups, et se servit de l'un pour couvrir l'autre; ainsi la mort de son mary luy profita en cela, pour cacher son hypocrisie, car sans cela elle estoit descouverte, pour les hauts cris qu'elle fit, et le grand regret qu'elle demena pour la mort de ce Prince, qu'elle sceut seulement un jour avant celle de son mary. Voilà comme la moitié du monde se déguise et trompe l'autre.

Comme toujours, Brantôme est prolixe et diffus ; mais le trait qu'il cite est curieux. Il vaut de figurer dans un roman de psychologie amoureuse, où la galanterie tient une si grande place. Mme de la Fayette le retient donc, et de l'anecdote de son devancier voici ce qu'elle fait :

Il aimoit une des plus belles femmes de la Cour, et en estoit aimé. Je ne vous la nommerai pas, parce qu'elle a vescu depuis avec tant de sagesse, et qu'elle a mesme caché avec tant de soin la passion qu'elle avoit pour ce Prince, qu'elle a merité que l'on conserve sa reputation. Le hazard fit qu'elle receut la nouvelle de la mort de son mari, le mesme jour qu'elle apprit celle de Monsieur d'Orleans; de sorte qu'elle eut ce pretexte pour cacher sa veritable affliction, sans avoir la peine de se contraindre.

7° La dernière partie de l'épisode (p. 50-52) remémore brièvement la fin du roi François Ier et ses inutiles instructions à son fils, la réaction qui suit son règne, la disgrâce de la duchesse d'Étampes et le définitif triomphe de Diane de Poitiers, maîtresse absolue du roi Henri II, qu'elle domine « depuis douze ans » par l'habitude d'une passion qui ne va pourtant pas sans orages, l'amant royal ayant de sérieuses raisons d'être jaloux d'un de ses serviteurs, le comte de Brissac.

Pour cette partie de son épisode, Mme de la Fayette a mis à profit *simultanément* l'ouvrage de Pierre Matthieu et les travaux de Mézeray, l'*Histoire de France* et l'*Abrégé chronologique*. Tout se mêle ici de telle façon qu'il n'est pas toujours bien aisé d'indiquer nettement la source. Il y faudrait d'ailleurs de longues citations, que peut bien se permettre une édition critique, mais qui ne sont pas à leur place dans un article de revue. Un simple exemple suffira pour faire saisir au lecteur le procédé d'adaptation.

Mme de la Fayette écrit (p. 50) :

> Il [François Ier] recommanda à Monsieur le Dauphin de se servir du Cardinal de Tournon et de l'Admiral d'Annebault, et ne parla point de Monsieur le Connestable, qui estoit pour lors relegué à Chantilly. Ce fut neantmoins la premiere chose que fit le Roy son fils de le rappeller, et de luy donner le gouvernement des affaires.

Pour composer ce paragraphe, elle a, ce semble, utilisé conjointement ce que lui fournissaient Matthieu et Mézeray, négligeant les divergences (sur la maison de Guise) pour fondre les détails communs dans une sorte de *contamination :*

Histoire de Matthieu, t. I, p. 29-31.	*Histoire* de Mézeray, t. II, p. 601-602.
... Il [François Ier] loüa la valeur et la generosité des Princes de la Maison de Guise,	... Son pere [François Ier] luy avoit serieusement *recommandé qu'il se servist* d'Anne-

la fidelité *de l'Admiral d'Annebaut*, la prudence *du Cardinal de Tournon.*

... Si tost que le Roy François eust rendu l'esprit, il [Henri II] envoya Dandelot à *Chantilly* porter au *Connestable* la nouvelle de ceste mort et le commandement de revenir à la Cour.

baut... mais sur tout qu'il se donnast bien de garde, s'il aimoit le bien de son Estat, de rappeller le Connestable de Montmorency; et, ce disent quelques uns, de trop aggrandir la maison de Guise.

... Il [Henri II] osta *l'administration de toutes les affaires* à Annebaut et au Cardinal de Tournon, pour la bailler à Montmorency.

Pour la raison dite plus haut, — une attention particulière à recueillir tous les traits de galanterie, — Mme de la Fayette s'est étendue sur la passion de Diane de Poitiers pour le comte de Brissac et sur la jalousie du roi.

Matthieu fournissait ici peu de chose, une brève indication consignée en manchette (p. 76-77) : « Le pouvoir du Mareschal de Brissac pour commander en Piedmont, estoit de S. Germain en Laye le 10. Juillet 1550. *L'histoire dit que le Roy s'apperceut que la Duchesse de Valentinois l'aymoit, et qu'il l'eslongna pour cela.* »

Mais Mézeray était moins sobre de détails. Dans son *Histoire*, il rappelait d'abord (p. 603) comment la rancune implacable de l'orgueilleuse favorite avait dépossédé, au profit de Brissac, le grand maître de l'artillerie, Claude de Taix : « A la fantaisie de cette rusée, il [Henri II] changea aussi-tost toute la face de la Cour. Claude de Tais, pour avoir fait quelque conte d'elle et de Brissac, en fut banny et privé de sa charge de grand Maistre d'artillerie : elle fut donnée à Brissac, pour lors Colonel de la cavalerie legere, l'un des plus beaux Chevaliers de son temps et le miroir des plus belles Dames de la Cour. »

Plus loin (p. 612), il mentionnait comment le même Brissac avait remplacé, comme gouverneur de Piémont et comme maréchal de France, Jean Caracciol, prince de

Melfe : « Charles de Cossé-Brissac qui venoit de luy estre substitué au gouvernement de Savoye et Piemont, luy succeda aussi en sa charge de Mareschal. *L'Histoire du Cabinet dit que le Roy l'envoyoit en ce gouvernement pour l'esloigner de la veuë de Diane de Poitiers, qui s'en estoit folement passionnée, et que neantmoins il luy donna le* ***baston à la recommandation de cette femme.*** »

Et Mézeray, plus récemment, dans son *Abrégé chronologique* (t. II, p. 936 et 947), avait repris les mêmes faits, mais en les condensant en phrases plus précises, plus nettement affirmatives : « On osta, disait-il, la charge de grand Maistre de l'Artillerie à Claude de Tais pour la donner à Charles de Cossé-Brissac, le Seigneur de la Cour le plus aymable *et le plus aymé de la Maistresse du Roy.* » Puis, après avoir répété que Diane « *aymoit esperduëment* » Brissac, il ajoutait, parlant de Henri II : « *Il est bien vray qu'à la prière de cette Dame, ou peut-estre pour esloigner Brissac d'auprés d'elle, il le fit Gouverneur de Piedmont.* »

C'est de tout cela qu'est sorti le développement suivant (p. 51-52), où rien n'appartient en propre à Mme de la Fayette, que ses notations psychologiques sur la jalousie :

Le Comte de Taix, grand Maître de l'Artillerie, qui ne l'aimoit pas, ne pût s'empescher de parler de ses galanteries, et sur tout de celle du Comte de Brissac, dont le Roy avoit déja eü beaucoup de jalousie. Neantmoins elle fit si bien, que le Comte de Taix fut disgracié, on luy ôta sa Charge; et ce qui est presque incroyable, elle la fit donner au Comte de Brissac, et l'a fait en suite Mareschal de France. La jalousie du Roy augmenta neantmoins d'une telle sorte, qu'il ne pût souffrir que ce Mareschal demeurast à la Cour : mais la jalousie qui est aigre et violente en tous les autres, est douce et moderée en luy par l'extreme respect qu'il a pour sa maîtresse; en sorte qu'il n'osa éloigner son Rival que sur le pretexte de luy donner le Gouvernement de Piémont.

Enfin, pour achever l'histoire de cette passion, Mme de la Fayette y rattache un dernier fait : elle explique par un secret désir de revoir sa maitresse le voyage d'utilité que

fit à la cour, en 1557, le gouverneur de Piémont, ce qui l'amène à expliquer l'insuccès de ce voyage par la haine jalouse du roi. Ici encore, les éléments historiques viennent de Mézeray; le reste, que nous soulignons, relève de la psychologie où se complaît le romancier :

Histoire de France, t. II, p. 707-708.	*Princesse de Clèves*, p. 52.
Depuis que le Roy eut rappellé une partie des forces de ce pays-là [Piémont] aprés la Journée de S. Quentin, Brissac fut tousjours en necessité d'hommes et d'argent. Il estoit mal-voulu des Guises, qui taschoient d'obscurcir sa reputation... Ils luy osterent tous les moyens de bien faire... En ces angoisses il envoye Gonnor son frere à la Cour remonstrer ses necessitez; on luy donne des paroles et du papier, mais point d'argent, ny de troupes : tellement qu'il est contraint d'y venir luy-mesme, mais non sans beaucoup de peine à obtenir son congé. Le Cardinal de Lorraine employa tous ses artifices pour le traverser, se servant pour cet effet de la hayne secrete que le Vidame de Chartres avoit contre luy...	Il revint l'Hyver dernier, sur le pretexte de demander des Troupes et d'autres choses necessaires pour l'Armée qu'il commande. *Le desir de revoir Madame de Valentinois, et la crainte d'en estre oublié, avoit peut-estre beaucoup de part à ce voyage. Le Roy le receut avec une grande froideur.* Messieurs de Guise qui ne l'aiment pas, mais qui n'osent le témoigner à cause de Madame de Valentinois, se servirent de Monsieur le Vidame, qui est son ennemy declaré, pour empescher qu'il n'obtint aucune des choses qu'il estoit venu demander. *Il n'estoit pas difficile de lui nuire : Le Roy le haïssoit, et sa presence lui donnoit de l'inquietude;* de sorte qu'il fut contraint de s'en retourner sans remporter aucun fruict de son voyage, *que d'avoir peut-estre rallumé dans le cœur de Madame de Valentinois des sentimens que l'absence commençoit d'éteindre.*

Tel est cet épisode, dont on voit maintenant la savante

texture. Il est fait de divers morceaux, provenant de sources diverses : Brantôme, Matthieu, Mézeray, Le Laboureur, le P. Anselme ont contribué, pour des parts inégales, à fournir les matériaux d'une histoire dont la galanterie fait la seule unité. Sur une échelle plus réduite, on retrouve ici la même méthode de documentation historique et d'adaptation artistique que dans l'ensemble du roman.

II.

L'épisode d'Anne de Boulen.

Pour être plus court et plus ramassé que celui de Diane de Poitiers, l'épisode d'Anne de Boulen (p. 104-108) ne se rattache pas au sujet principal par des liens plus étroits. L'étude néanmoins en est intéressante, puisqu'elle nous permet de voir comment, au XVIIe siècle, une femme instruite et cultivée se renseignait sur l'histoire étrangère.

Dans les ouvrages consultés en vue d'établir avec précision les parties historiques de sa *Princesse de Clèves*, Mme de la Fayette ne trouvait sur Anne de Boulen, femme de Henry VIII, que d'insuffisantes données : quelques détails épars dans Mézeray (*Histoire de France*, t. II, p. 466 et 494), une « addition » de Le Laboureur (t. I, p. 411), *D'Anne Boulen, Reine d'Angleterre*. C'était trop peu pour satisfaire sa curiosité. Il s'en faut bien que la notice de l'érudit commentateur de Castelnau rende compte de tous les faits entassés par le romancier dans son dramatique épisode.

Pour compléter son instruction, Mme de la Fayette a lu de près et mis à profit, — mais sans le contrôle de l'esprit critique, — un très partial ouvrage du controversiste anglais Nicolas Sanders (en latin Sanderus), publié à Cologne en 1585 : *De origine ac progressu schismatis anglicani libri III*[1]. Malgré sa connaissance du latin, il

1. Cet ouvrage avait eu plusieurs réimpressions (Rome, 1586;

est douteux qu'elle ait pratiqué l'original, ayant à sa disposition la traduction que venait d'en donner le chanoine Maucroix, l'ami de La Fontaine : *Histoire du Schisme d'Angleterre, de Sanderus, mise en François par Monsieur Maucroix, chanoine de Reims* (Paris, 1676, in-12).

1° Le premier tiers de l'épisode (p. 104-106), — c'est-à-dire ce qui concerne les origines d'Anne de Boulen, ses charmes physiques et mondains, son séjour à la cour de France, ses aventures galantes et ses penchants hérétiques, enfin son ambitieux et perfide dessein, tandis que Wolsey travaille au divorce de son maître, de monter elle-même au trône d'Angleterre en se faisant épouser par Henry VIII, — tout cela n'est qu'un ingénieux amalgame des données fournies par Le Laboureur et par Sanderus.

Pour la clarté de l'analyse, il nous faut ici séparer ce qu'a si bien fondu l'auteur. Sa dette envers Le Laboureur est moindre qu'envers Sanderus; mais c'est que le second fournissait davantage.

Qu'apportait le premier?

D'abord, des précisions sur l'origine d'Anne (p. 411) : « Plusieurs ont creu qu'Anne Boulen estoit Françoise d'extraction... Il y a eu une famille de mesme nom qu'elle à Paris qui a donné lieu à cette creance; mais cette Reine estoit originaire de la Duché de Nortfolc en Angleterre. » Elles ont passé dans le roman (p. 104) : « ... L'on dit qu'elle estoit née en France. Ceux qui l'ont crû se sont trompez... Elle estoit d'une bonne maison d'Angleterre[1]. »

Le Laboureur parlait encore de l'arrivée d'Anne à la cour de France : « La raison pour laquelle on l'a estimée Françoise, est qu'elle fut envoyée en France pour y estre

Ingolstadt, 1588; Cologne, 1610 et 1628). — Cf. *Dictionnaire* de Bayle, art. Sanderus. Cf. aussi *Mémoires* de Niceron, t. XV, p. 76.

1. Notons qu'ici Mme de la Fayette avait pu lire dans Castelnau lui-même (*Mémoires*, l. II, ch. II, éd. Le Laboureur, t. I, p. 28) : « Il advint que le Roy Henry devint amoureux d'une jeune Dame rare en beauté et *d'illustre maison d'Angleterre*, nommée Anne de Boulen, marquise de Penbrok, niepce de Thomas Howart, Duc de Northfolk. »

élevée avec les filles d'honneur de Marie d'Angleterre seconde femme de Loüis XII. » C'est de là qu'est sortie la phrase du roman (p. 104) : « Elle vint ici avec la sœur de Henry VII. qui épousa le Roy Loüis XII. »

Enfin, par Le Laboureur toujours, Mme de la Fayette apprenait que la jeune Anglaise était restée quelque temps au service de la reine Claude et de Marguerite d'Alençon :

Additions, t. I, p. 411.	*Princesse de Clèves*, p. 104-105.
... [Marie d'Angleterre] estant morte, elle demeura en mesme qualité [fille d'honneur] auprez de la Reine Claude femme de François premier, et pour l'inclination qu'elle avoit de demeurer en ce Royaume, elle se donna encore aprés sa mort à Marguerite de France Duchesse d'Alençon, depuis Reine de Navarre. Ce fut auprez de cette Princesse, qui l'une des premieres embrassa la Religion Lutherienne, qu'elle se laissa infecter du poison de l'Heresie.	... Elle demeura fille d'honneur de la Reine Claude. Cette Reine mourut, et Madame Marguerite sœur du Roy, Duchesse d'Alençon, et depuis Reine de Navarre, *dont vous avez veu les contes*, la prit auprés d'elle, et elle prit auprés de cette Princesse les teintures de la Religion nouvelle.

Sauf l'habile allusion aux *Contes*, — publiés en effet à la date précise où la scène est censée se passer[1], — que contient donc le texte du roman, qui ne soit déjà dans les *Additions*?

Avec Sanderus, source du reste, Mme de la Fayette a dû procéder comme avec Brantôme, — par vastes suppressions et fortes réductions. Le vieil auteur est de son siècle, où l'on ignorait l'art de serrer ses idées : même

1. L'action de *La princesse de Clèves* se déroule de 1558 à 1559. Or, l'*Heptaméron* fut publié d'abord, incomplet et sans nom d'auteur, par Pierre Boaistuau en 1558, — puis complet et donné comme de Marguerite, par Claude Gruget en 1559.

dans la version « fort polie » de Maucroix[1], il parle longuement et conte lourdement. Mais Mme de la Fayette, elle aussi, est du sien, où l'on estime qu' « une période retranchée d'un ouvrage vaut un louis d'or, et un mot vingt sous ».

Sanderus s'étend à plaisir sur le portrait d'Anne de Boulen (trad. Maucroix, p. 23-24) : « Elle estoit brune et de belle taille, elle avoit le visage ovale, le teint blanc, et tenant un peu des pâles couleurs... Elle estoit fort bien faite; elle avoit la bouche tres-belle, la conversation enjoüée; elle joüoit du luth mieux que fille de son temps; dansoit avec une grace nompareille; inventoit tous les jours de nouvelles modes, et s'habilloit de si bon air, qu'elle servoit de modele à toute la Cour. » S'étonnera-t-on que Mme de la Fayette, suivant son habitude, ait ramené ce portrait, un peu chargé de détails, à des proportions plus modestes? Cette fois encore, à la multiplicité des traits particuliers, elle substitue le général (p. 104) : « Jamais femme n'a eü tant de charmes et tant d'agrément dans sa personne et dans son humeur. J'ay oüy dire que son visage avoit quelque chose de vif et de singulier, et qu'elle n'avoit aucune ressemblance avec les autres beautez Angloises. » C'est tout au plus si elle ajoute un peu plus loin (p. 105) : « Elle avoit les manieres de France qui plaisent à toutes les Nations[2] : *elle chantoit bien*, *elle dansoit admirablement.* »

Un autre point que Sanderus développe avec complaisance, c'est le chapitre de la galanterie. Mme de la Fayette ne doit qu'à lui tous les détails galants et scan-

1. L'expression est de Bayle.

2. Ce trait n'est pas dans Sanderus. Il vient d'ailleurs. Le Laboureur écrit dans sa notice sur Anne (*loc. cit.*, p. 411) : « Henry VIII. Roy d'Angleterre, ne put resister à la force de ses charmes qu'elle accompagna de toute la galanterie qu'elle avoit apprise dans la plus fameuse escole de l'amour; car c'est ainsi qu'on pouvoit appeller la Cour de France. » Mézeray, d'autre part, avait déjà noté (*Histoire*, t. II, p. 466) qu'Anne de Boulen « avoit premierement esté nourrie dans les gentillesses de la Cour de France ».

daleux de son histoire. Lorsqu'elle dit d'Anne de Boulen (p. 104) que « le feu Roy [François Ier] en estoit amoureux », c'est qu'elle a lu dans Sanderus (p. 24) : « François I. eut part à ses bonnes graces, on la nomma depuis *la mule du Roy*. » Lorsqu'elle écrit (p. 104) : « Henry VIII. avoit esté amoureux de sa sœur et de sa mere et l'on a mesme soupçonné qu'elle estoit sa fille », sachons-lui gré de sa concision : elle résume ici fortement deux pages de Sanderus (p. 21-23), où s'étale tout au long une scabreuse anecdote sur les déportements de la femme de Thomas Boulen et de sa fille aînée Marie. Lorsque, après avoir rappelé le séjour d'Anne en France, elle ajoute (p. 105) que, de retour en Angleterre, « on la mit fille de la Reine Catherine d'Arragon, et le Roy Henry VIII. en devint éperduëment amoureux », c'est toujours Sanderus qu'elle suit (p. 25) : « Estant revenuë en Angleterre, on la mit chez la Reine : le Roy ne tarda gueres à l'aimer. »

Sanderus est encore la source où Mme de la Fayette a puisé tout ce qu'elle dit du cardinal Wolsey, ministre de Henry VIII, et de son rôle dans l'affaire du divorce. Un exemple nous montrera comment elle abrège et condense les narrations de son modèle, supprimant les détails oiseux pour ne garder que la substance. Sanderus parle ainsi de Wolsey (p. 12-15) :

... Il ne songeoit qu'à s'élever au souverain Pontificat. L'Empereur ayant découvert son dessein, resolut de s'en prévaloir ; Il flatoit cet esprit ambitieux avec plus de finesse que de generosité : Il luy écrivoit souvent, toûjours de sa main, et ne manquoit jamais de souscrire, VOSTRE FILS ET VOSTRE COUSIN : Il luy promit mesme, s'il faisoit en sorte que son maistre joignist ses forces aux siennes, pour attaquer la France, que pour reconnoistre ce grand service il le placeroit dans la Chaire de S. Pierre, aprés la mort de Leon X. Volsey satisfit promptement au desir de l'Empereur ; mais tant s'en faut que l'Empereur luy tint parole, qu'au contraire, il favorisa de tout son pouvoir l'élection d'Adrien VI. quoy qu'un peu auparavant, le bruit eust couru dans toute l'Italie que Volsey estoit Pape : Il dissimula pourtant jusques à la mort d'Adrien ; mais quand il

connut Que l'Empereur luy manquoit ouvertement de parole. Que depuis la prison de François I. à la bataille de Pavie, et la detention de ses enfans en Espagne, il luy écrivoit rarement, mesme d'une main étrangere, et sans autre soubscription que celle de *Charles;* Alors Volsey fit éclater son ressentiment, et quitta les interests de l'Empereur pour embrasser ceux du Roy de France.

Volsey qui sçavoit le peu d'inclination que Henri avoit pour Catherine, et combien cette Princesse estoit ennemie de son ambition, entreprit de faire un coup tout à la fois avantageux pour sa fortune, agreable à son Maître, funeste à Catherine, et sur tout tres sensible à l'Empereur. Il fit entendre à Jean Longland Evesque de Lincolne, et Confesseur de Henri, combien le salut du Roy luy estoit cher; qu'il n'avoit pas crû devoir celer une affaire d'une si grande importance ny la découvrir, qu'à un homme pour qui le Roy n'avoit rien de caché. Enfin il luy dit qu'il ne trouvoit pas que le mariage de Henri et de Catherine fust valable; et ajoûta les raisons de son avis. Longland crût que Volsey parloit avec sincerité, et n'osant s'opposer à un homme de ce credit, en une affaire que le Prince favoriseroit asseurément, il répondit au Cardinal, Qu'il en fist l'ouverture à sa Majesté; le Cardinal se chargea de cette commission, et en ayant touché quelque chose au Roy, le Roy luy dist Qu'il prist garde de renouveler une question déja terminée.

Trois jours aprés, Longland, introduit chez le Roy par Volsey, pria sa Majesté de permettre au moins Que l'on examinast la chose : Le Roy y consentit; là dessus Volsey ajouta : Qu'il y avoit en France une tres-belle Princesse, sœur du Roy et veufve du Duc d'Alençon; Que sa Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix. Nous parlerons de cela une autrefois, répondit Henri, sur tout gardons le secret, de crainte qu'il n'y allast de mon honneur, si cette affaire estoit inconsiderement divulguée. Il avoit son dessein formé, et sçavoit Qui il vouloit mettre en la place de Catherine.

Voici ce que devient ce long passage sous la plume du romancier (p. 105) :

Le Cardinal de Volsey son Favory et son premier Ministre,

avoit pretendu au Pontificat; et mal satisfait de l'Empereur, qui ne l'avoit pas soûtenu dans cette pretention, il resolut de s'en vanger, et d'unir le Roy son Maître à la France. Il mit dans l'esprit de Henry VIII. que son mariage avec la tante de l'Empereur estoit nul, et lui proposa d'épouser la Duchesse d'Alençon, dont le mari venoit de mourir.

Il est impossible, vraiment, d'être plus bref et plus concis; mais ne peut-on pas dire aussi que cette extrême concision a pour résultat une vue d'ensemble un peu trop sommaire?

Inutile de signaler que la phrase où l'auteur relate la mission politique du cardinal en France (p. 105-106) est un nouvel emprunt à Sanderus (p. 20-21). Le seul détail dont nous n'ayons pu retrouver la source chez le controversiste anglais, c'est celui qui a trait aux honneurs rendus à Wolsey (p. 106) : « Au retour de France, le Cardinal de Volsey fut receu avec des honneurs pareils à ceux que l'on rendoit au Roy mesme. » Mais, sauf erreur de notre part, il a son origine dans le passage suivant : « ... En toutes choses il [Wolsey] estoit honoré comme à la personne du Roy, seoit tousjours à sa dextre, et en tous lieux où estoient les armes de sa Majesté, les siennes estoient au mesme rang : *si qu'en tous honneurs ils estoient égaux.* » Ce passage est extrait de l'*Histoire d'Angleterre* rédigée par André du Chesne (Paris, 1666, t. II, p. 35). Et ceci nous amène, précisément, à la seconde partie de l'épisode.

2° Cette seconde partie (p. 106-107), on sait quel en est le sujet : c'est l'élévation d'Anne au trône, et les faits qui s'ensuivent, l'excommunication lancée par le pape contre Henry VIII et l'établissement de l'Église anglicane. Mais il semble bien que l'auteur ait eu surtout pour objectif dans son récit de mettre en relief l'entrevue de Boulogne entre le roi de France et le roi d'Angleterre (21 octobre 1532). Le cérémonial de cette entrevue a sans doute frappé Mme de la Fayette, comme celui du tournoi, comme celui des fiançailles et du mariage de Madame Élisabeth avec le

roi d'Espagne[1]. Du moins, on peut l'inférer du soin qu'elle a pris de noter strictement les détails pittoresques.

Ces détails, d'où lui viennent-ils? — En 1619, Nicolas Camusat[2], dans ses *Meslanges historiques*, avait reproduit un vieux document : *Extraict d'une lettre escripte sur l'ordre et ceremonies observées à l'entreveuë des Roys de France et d'Angleterre*[3]. Mais ce curieux « extraict » que l'auteur des *Meslanges* s'est borné à transcrire, André du Chesne[4] l'avait pour son compte déjà mis en œuvre dans son *Histoire d'Angleterre, d'Escosse et d'Irlande*[5]. Nous inclinons à croire que, de ces deux savants, Mme de la Fayette a connu le second plutôt que le premier. Toutefois, comme il se peut à la rigueur qu'elle les ait connus tous deux, il est sage de les citer l'un en face de l'autre. Nous ne citons, bien entendu, que les parties utilisées dans le roman :

Meslanges historiques, 2e part., fol. 106 vo-108 ro.	*Histoire d'Angleterre*, t. II, p. 44-45.
... De si loing que lesdits deux Roys se veirent, si sortirent hors de leurs trouppes et picquerent droict l'un à l'autre, et eux arrivez pres, se prindrent à se embrasser, apres lequel embrassement se	... De si loin que les deux Roys se veirent, ils sortirent hors de leurs troupes, picquerent droict l'un à l'autre, et estans arrivez prez s'embrasserent reciproquement. Puis passans outre ils allerent em-

1. Cf. premier article, p. 104-105, 116-119, 126-131.

2. Sur Nicolas Camusat (1575-1655), cf. les *Mémoires* de Niceron, t. XXX, p. 217.

3. *Meslanges historiques*, Troyes, 1619, in-8°, 2e partie, fol. 106 r°. Une autre édition, datée de 1644, se confond avec la première; le titre seul diffère.

4. Sur André du Chesne (1584-1640), cf. les *Mémoires* de Niceron, t. VII, p. 322.

5. Cette *Histoire*, publiée pour la première fois en 1614 (Paris, 1 vol. in-fol.), fut réimprimée, avec additions, en 1634, 1641 et 1657. Nous avons consulté la « nouvelle édition reveue et corrigée par le Sr du Verdier, historiographe de France », Paris, 1666, 2 vol. in-fol. C'est la plus rapprochée de la date où travaillait l'auteur de *La princesse de Clèves*. — Cf. t. II, p. 44 et suiv.

laisserent, et picquerent outre, et vindrent embrasser c'est assavoir le Roy les Princes d'Angleterre, et le Roy d'Angleterre les Princes de France : et iceux faiz se reprindrent l'un l'autre, et chevaucherent ensemble, et bailla la main droicte le Roy au Roy d'Angleterre à toute force, car il la refusa souvent...

... Quant aux habillemens desdits deux Princes : le Roy ledict jour de Mardy envoya au matin au Roy d'Angleterre pourpoinct saye et robbe et le reste des habilements, bonnet et autres choses en tout pareilz à ceux qu'il porta ledit jour qui estoit un pourpoinct et saye de satin cramoisi decouppé et faict à triangles, lesquels estoient tenus et lassez de perles joinctes ensemble et y avoit merveilleusement grande quantité desdictes perles, dessus avoient une robbe de velours blanc brochée de fil d'or doublée de crespines d'or faictes quasi à filez à prendre poisson...

... Vendredy passé apres disner lesdits deux Roys partirent de ceste ville [Boulogne] pour aller à Calais... Lesdits deux Roys celuy jour arrivez audit Calais feist loger le Roy en une maison des marchans qui est toute carrée, quatre corps de maison, la court au milieu et le Roy

brasser, sçavoir est le Roy de France les Princes d'Angleterre, et le Roy d'Angleterre les Princes de France. Quoy fait, les deux Roys se reprirent l'un l'autre, et marcherent ensemble, et bailla le Roy François la main droite au Roy Henry à toute force, car il la refusa souvent...

... Le lendemain au matin qui fut Mardy, le Roy François envoya au Roy Henry un pourpoint, saye et robbe, et le reste des habillemens pareils en tout à ceux qu'il porta le mesme jour : sçavoir est le pourpoint et saye de satin cramoisy decoupé, fait à triangles, lesquels estoient tenus et lassez de perles jointes ensemble : la robbe de velours blanc, brochée de fil d'or doublée de crespines d'or faites quasi à filets à prendre poisson...

... Le Vendredy apres disner l'un et l'autre partirent de Boulogne pour aller à Calais... A leur arrivée à Calais le Roy de France alla loger dans la Maison des Marchands, et celuy d'Angleterre assez loin de la : ayant en son logis la Marquise de Boullen accompagnée de dix ou

d'Angleterre assez loing de ladicte maison, et estoit au logis dudict Roy d'Angleterre Madame la Marquise de Boulan, acompagnée de 10. ou 12. Damoyselles, à laquelle le Roy envoya un present par le Prevost de Paris d'un Diament qui est estimé 15. ou 16. mil escus... douze Damoiselles. A laquelle le Roy François envoya par le Prevost de Paris un present d'un diamant, qui estoit estimé quinze ou seize mille escus...

Comme il faut s'y attendre, le tableau que dessine Mme de la Fayette (p. 106) est plus sobre et plus ramassé :

François premier donna la main à Henry VIII. qui ne la vouloit point recevoir : Ils se traiterent tour à tour avec une magnificence extraordinaire, et se donnerent des habits pareils à ceux qu'ils avoient fait faire pour eux-mesmes. Je me souviens d'avoir oüy dire que ceux que le feu Roy envoya au Roy d'Angleterre estoient de satin cramoisy, chamarré en triangle, avec des perles et des diamants, et la robe de velours blanc brodée d'or. Aprés avoir esté quelques jours à Boulogne, ils allerent encore à Calais : Anne de Boulen estoit logée chez Henry VIII. avec le train d'une Reine, et François premier lui fit les mesmes presents et lui rendit les mesmes honneurs que si elle l'eust esté.

Quant à la suite du récit, qui relate brièvement le mariage de Henry VIII avec Anne de Boulen et l'immédiate excommunication qui détacha le roi de l'Église romaine, nous ne voyons pas qu'elle ait d'autre source que l'*Histoire* d'André du Chesne. Il a marqué la promptitude avec laquelle agit le pape (*loc. cit.*, p. 54) :

Et fut la chose si *precipitée*[1], que ce qui ne se pouvoit faire en trois Consistoires, se fist en un seul, et l'on fulmina la sen-

1. Cf. aussi Mézeray (*Histoire*, t. II, p. 494) : « ... Le Pape fulmina la Sentence, la chose ayant esté si *precipitée* qu'il se fit en un Consistoire, ce qui n'eust dû se faire qu'en trois. »

tence le vingt-troisiesme du mois de Mars... Et ledit Roy d'Angleterre adverty de la *precipitation* dont on avoit usé en son endroit, et marry, ce dit-il, que le Consistoire n'eust faict non plus de cas de luy, que du moindre de la Chrestienté, il se separa luy et son Royaume de l'obeïssance de l'Eglise Romaine, et *fist à l'instant une ordonnance, par laquelle il se declara* CHEF DE L'EGLISE ANGLICANE immediatement apres Jesus-Christ.

Et c'est aussi cette rapidité des événements, d'où va sortir un schisme, que consigne en une phrase Mme de la Fayette (p. 106-107) :

Le Pape prononça les fulminations contre lui *avec precipitation*, et Henry en fut tellement irrité, qu'*il se declara Chef de la Religion*, et entraîna toute l'Angleterre dans le mal-heureux changement où vous la voyez.

3° Après nous avoir retracé l'ascension brillante de son personnage, il ne reste plus à l'auteur, pour achever cet épisode, qu'à nous dire sa disgrâce et sa mort. C'est le sujet du dernier paragraphe (p. 107-108).

La matière en est prise d'un ouvrage nouveau, le dernier, croyons-nous, auquel ait eu recours Mme de la Fayette. Cet ouvrage, que nous désignerons sous le titre abrégé d'*Annales d'Angleterre*, avait paru l'an 1647, à Paris, ainsi libellé : *Annales des choses plus memorables arrivees tant en Angleterre qu'ailleurs, sous les regnes de Henry VIII. Edouard VI. et Marie. Traduites d'un Autheur anonyme par le Sieur de Loigny, gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy* (1 vol. in-4°). L'œuvre offerte au public par le sieur de Loigny était la version d'un livre latin de Francis Godwin, savant anglais que Jacques Ier, par égard pour son mérite, avait fait évêque de Hereford[1].

1. Sur Francis Godwin (1561-1633), cf. les *Mémoires* de Niceron, t. XXII, p. 166, et le *Dictionnaire* de Moréri (éd. de 1759), t. V, p. 247. — Son ouvrage est intitulé *Rerum Anglicarum Henrico VIII. Edwardo VI. et Maria regnantibus Annales*. Publié à Londres en

Que Mme de la Fayette ait lu le livre de Godwin, cela prouve une fois de plus sa curiosité d'esprit et son souci d'information. Le rapprochement de textes suivant montrera dès l'abord, de façon péremptoire, le parti qu'elle en a tiré :

Annales d'Angleterre, p. 195.

Il ne faut pas demander de quelle aureîlle Anne en receut la nouvelle [il s'agit de la mort de Catherine d'Aragon], et si elle crût pas sa dignité entierement affermie par ce decez. La fortune toutesfois qui se plaist aux contreparties en decida tout autrement, car lors qu'elle se croyoit le mieux dans l'esprit du Roy, se divertissant avec luy à Grenwich, et prenant plaisir le premier jour de May aux joustes et aux courses de bague du Vicomte de Rochefort son frere, de Noiris, et de quelques autres Gentilshommes de la Cour; Ce Prince, dis-je, saisi d'une prompte jalousie se separa brusquement de l'assemblée, et arriva la nuit à Londres ayant laissé commandement d'arrester la Reyne, Rochefort, Noiris, et quelques autres de ses domestiques.

Princesse de Clèves, p. 107.

Anne de Boulen ne joüit pas long-temps de sa grandeur; car lorsqu'elle la croyoit plus asseurée par la mort de Catherine d'Arragon, un jour qu'elle assistoit avec toute la Cour à des courses de bagues que faisoit le Vicomte de Rochefort son frere, le Roy en fut frapé d'une telle jalousie, qu'il quitta brusquement le spectacle, s'en vint à Londres, et laissa ordre d'arrêter la Reine, le Vicomte de Rochefort, et plusieurs autres, qu'il croyoit amants ou confidents de cette Princesse.

Mme de la Fayette explique sous quelle secrète influence

1616, il fut réimprimé deux fois (Londres, 1628; La Haye, 1653). En 1630, Morgan Godwin, fils de l'auteur, le mit en anglais. — La version du sieur de Loigny, faite sur le texte latin, est précédée d'un curieux *Advis au Lecteur* (Bibl. nat., Nb. 76).

la jalousie fit son œuvre dans le cœur de Henry VIII (p. 107) : « Quoy que cette jalousie parust née dans ce moment, il y avoit déja quelque temps qu'elle luy avoit esté inspirée par la Vicomtesse de Rochefort, qui ne pouvant souffrir la liaison étroite de son mari avec la Reine, la fit regarder au Roy comme une amitié criminelle. » Mais c'est qu'elle a lu dans Godwin (p. 249) qu'on soupçonna toujours la vicomtesse « d'avoir accusé son mary d'intelligence lascive avec la Reyne Anne Bolen sa sœur, l'amitié de ces deux personnes luy donnant tant d'inquietude, qu'elle leur suposa, à ce qu'on dit, ce crime fatal à l'un et à l'autre ».

Il est curieux de constater que Mme de la Fayette, dont la chronologie est toujours assez vague, doit à Godwin les quelques précisions qu'elle a mises dans son récit. Lorsqu'elle écrit, par exemple, que Henry VIII épousa Anne « après une passion de *neuf* années » (p. 106), ce n'est point là chiffre arbitraire : elle s'en est rapportée pour son calcul aux *Annales d'Angleterre*, qui datent de 1525 la passion naissante du prince et placent son mariage sous l'année 1534. Lorsqu'elle écrit un peu plus bas (p. 107) : « *En moins de trois semaines*, il fit faire le procez à cette Reine et à son frere, leur fit couper la teste, et épousa Jeanne Seimer », elle résume exactement les données chronologiques de Godwin (p. 202) : « Le martel ou la jalousie surprit le Roy le premier de May; on arresta sa femme le lendemain, elle receut sentence le 15. son frere et ses amis moururent honteusement le 17. et elle le 19. Seymer luy succeda le 20. »

Avec le supplice d'Anne de Boulen, l'épisode touche à son terme. L'auteur le clôt en deux phrases (p. 107-108), et chacune vient encore de Godwin.

La première ne fait qu'évoquer les autres femmes de Henry VIII, « qu'il repudia, ou qu'il fit mourir », notamment « Catherine Havart, dont la Comtesse de Rochefort estoit confidente, et qui eut la teste coupée avec elle ». En mentionnant la condamnation qui frappa la reine Cathe-

rine, les *Annales d'Angleterre* (p. 248-249) ajoutent en effet que « Jeanne vefve du Vicomte de Rochefort fut aussi comprise au mesme jugement ».

La seconde a trait à la mort du roi : « Henry VIII. mourut *estant devenu d'une grosseur prodigieuse.* » Et cette remarque, un peu inattendue pour une conclusion, transpose simplement la phrase réaliste de Godwin (p. 282) : « L'age, les incommodités, et *le ventre de Henry chargé de graisse*, le rendoient desja valetudinaire et fort pesant[1]. »

Ainsi, tout comme l'épisode de Diane de Poitiers, celui d'Anne de Boulen nous apparaît fait de morceaux provenant de sources diverses : Le Laboureur, Sanderus, peut-être Camusat, en tout cas du Chesne et Godwin en ont donné les éléments, et Mme de la Fayette les a ramenés, cette fois encore, avec plus ou moins de bonheur, à l'unité voulue d'une histoire galante.

* * *

En arrivant au terme de ces longues études, un peu minutieuses sans doute, mais qui nous ont fait pénétrer dans l'art d'un romancier classique, nous ne voudrions point tirer des conclusions qu'on jugeât excessives. Et pourtant, lorsqu'on voit avec quel soin curieux Mme de la Fayette s'est enquise et documentée pour établir solidement toutes les parties historiques d'une œuvre d'imagination, n'évoque-t-on pas, malgré soi, par un rapprochement fatal, le grand écrivain réaliste si soucieux, lui aussi, de précision documentaire, quand l'histoire se mêlait au roman? Et, tout compte fait, malgré les différences qu'on ne peut méconnaître, *La princesse de Clèves* ne fait-elle pas déjà songer à *Salammbô?*

1. Cf. aussi Sanderus, p. 264 : « ... Il devint si replet à force de bonne chere, qu'il ne trouvoit presque plus de porte assez large pour y passer, et point d'escalier assez facile pour y monter. »

Mais on peut aller plus loin, croyons-nous, et marquer entre les deux œuvres une ressemblance de plus. « Je me moque de l'archéologie! écrivait Flaubert à Sainte-Beuve. Si la couleur n'est pas une, si les détails détonnent..., s'il n'y a pas, en un mot, harmonie, je suis dans le faux. » Cette unité, cette harmonie, Mme de la Fayette les a recherchées avant toute chose. Non plus que Flaubert de l'archéologie, elle n'a jamais usé de l'histoire pour elle-même; elle n'y a vu qu'un moyen, dont on a droit de disposer suivant la fin qu'on se propose. Comme l'auteur de *Salammbô*, elle l'a pliée à son idéal d'art, — et il n'est pas sans intérêt de constater qu'elle ne l'a pratiquée avec tant de conscience que pour la manier ensuite librement.

H. Chamard et G. Rudler.

BÉROALDE DE VERVILLE

ET LA QUERELLE DE « L'ABSTINENTE »

Bien que le dernier éditeur du *Moyen de parvenir*, M. Charles Royer (Paris, 1896), ait établi, avec des présomptions qui approchent de la certitude, que Béroalde de Verville est bien l'auteur de ce singulier ouvrage, et qu'aucune édition n'en peut être antérieure à 1612, il y a encore beaucoup à glaner sur un terrain aussi peu exploré. Ce Béroalde à la plume infatigable, si moderne par son inlassable curiosité, qui le fait toucher aux sujets les plus divers : mathématiques, mécanique, médecine, alchimie, théologie, histoire, poésie (on pourrait dire aussi par son aimable scepticisme qui le fait passer du calvinisme au catholicisme pour revenir au calvinisme avec une égale facilité), a laissé dans son œuvre des points de repère auxquels il est difficile de ne pas s'arrêter. M. Charles Royer en a relevé d'essentiels; mais on en peut trouver d'autres, telle par exemple son allusion à l'abstinente de Confolens[1].

M. Royer l'a fait figurer dans sa notice, mais sans en tirer parti, par suite d'une confusion difficile à expliquer de la part de cet excellent érudit, qui lui a fait reporter l'anecdote à l'année 1582, tandis que cette date, dans le *Palais des Curieux* où il l'a relevée, s'applique à une tout autre abstinente. Or, le singulier cas observé à Con-

1. Dans le chapitre intitulé *Remonstrance*, un interlocuteur s'écrie : « Mais cependant que je prendray un peu de refection, dites à nostre ami Erasme qu'il vous conte l'histoire de Rodigue. Ce que je desire me refectionner d'un peu de viande et de liqueur, est que je crains de perdre le devant et le derriere, comme ceste abstinente de Confolant : Je m'en rapporte aux médecins » (t. I, p. 145).

folens se passa de 1599 à 1602 et ne vint à la connaissance du public savant qu'à cette dernière date. Voici le fait tel que le rapporte un médecin fameux de Poitiers, François Citois, dans sa brochure *Abstinens Confolentanea* (Poitiers, 1602) ou plutôt dans la traduction parue à Paris, la même année, sous le titre de *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille de Confolens en Poictou..., traduit en françois du latin de monsieur Citois*[1] :

Cette fille est âgée d'environ quatorze ans, et s'appelle Jehanne Balan, son père Jehan Balan, serrurier, et sa mère Laurence Chambelle. Elle est pour son âge de stature convenable, de meurs un peu rustiques, natifve de la ville de Confolens, sur la rivière de Vienne, ès confins du Limosin et du Poictou, laquelle en l'onziesme an de son age, estant saisie d'une fievre continue le 16 de febvrier 1599, elle fut encore depuis assaillie de beaucoup d'autres accès de maladie, et surtout d'un vomissement continuel, par l'espace de vingt jours. La fievre l'ayant aucunement laissée, elle devint muette, et demeura vingt-quatre jours sans rendre une seule voix; au bout desquels revenue à elle et parlant comme devant (quoy que ce fussent des paroles pleines de reverie et hors de bon sens) luy arrive une torpeur et engourdissement de tous les sens et mouvements corporels, au dessouz de la teste, de sorte que mesme l'œsophage (partie de l'estomach qui conduit au boire et au manger pour passer au petit ventre) estant resoult, il perdit sa force attractive, et n'a-on peu depuis ce temps là persuader en aucune façon à cette fille de manger, quoy qu'on l'ait allechée par des viandes delicates, fruicts, et douceurs propres à cet age. Toutefois le mouvement de ses membres luy revint environ six mois après, hors-mis à une hanche, du costé de laquelle elle marche encore avec difficulté. Une seule impuissance luy est restée, de ne pouvoir avaller aucune chose,... encores qu'elle travaille au ménage, qu'elle aille querir la viande au marché, qu'elle balaye la maison, qu'elle file

1. *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille de Confolens en Poictou..., à quoy est adjoutée une Apologie sommaire pour feu monsieur Joubert, medecin. Le tout traduit en françois du latin de monsieur Citois, docteur medecin de Poictiers.* A Paris, chez Jean de Heuqueville, 1602, in-8°, 71 p.

à la quenouille, tourne le fuseau et s'adonne, comme une autre, à tout ce qui est du service d'une famille[1]...

Il y avait là, on en conviendra, de quoi soulever quelque peu d'incrédulité, et de nos jours on admettrait guère sans contrôle une observation si peu ordinaire. Les contradicteurs ne manquèrent pas, et l'un d'eux, Israël Harvet, publia une réfutation des théories de Citois. Sa *Confutatio* parut à Orléans la même année 1602.

Ce médecin orléanais avait déjà pris position dans la controverse à propos des *Décades* de Laurent Joubert, et avait fait imprimer à Niort, en 1597, un *Discours par lequel est monstré contre le second paradoxe de la première decade de M. Laur. Joubert, qu'il n'y a aucune raison que quelques-uns puissent vivre sans manger durant plusieurs jours et années*. Il avait dédié son opuscule à Marie du Fou, veuve d'Eschalart de la Boulaye, gouverneur de Fontenay-le-Comte, qui aimait, à l'instar des plus hautes dames de la Renaissance, à réunir autour d'elle une petite cour de savants et de lettrés. François Mizière n'avait pas dû rester étranger à cette publication. Comme Citois s'était posé, dans son *Asbstinens Confolentanea*, en défenseur de Laurent Joubert, encouragé par les éloges en vers des beaux esprits et des docteurs poitevins, Nicolas Rapin, Vidard, J. Moreau, Pascal Le Coq, l'ennemi de Joubert, Harvet ne pouvait manquer de lui répondre. Nous pensons qu'à son tour il fit appel au talent poetique de ses amis, et que Béroalde fut de ce nombre.

« A ce propos, lit-on dans le *Palais des Curieux*, je me represente les discours de ces doctes medecins qui ont escrit en la consideration de l'abstinente de Confolans, sur quoy je ne sçay que resouldre apres la resolution que j'en pris ès stances que je posé en l'un de leurs livres. Toutes fois je ne lairray de me donner carrière en faveur de l'un et de l'autre. »

1. Voyez de Thou, *Histoire*, 123e livre, à l'année 1599.

On comprend qu'ayant pris parti dans la querelle de « l'abstinente », Béroalde en ait rappelé le souvenir dans son *Palais des Curieux*, et même qu'il soit revenu à la charge dans le *Moyen de parvenir*. Nous avons ainsi une date extrême, 1603, au delà de laquelle la composition de ce dernier livre ne peut être reculée, et, s'il en était besoin, une forte présomption pour une publication postérieure au *Palais des Curieux*, où l'auteur entre dans des détails plus précis.

Quant à la date de 1582 donnée par M. Roybet, elle se rattache à un autre cas d'abstinence non moins extraordinaire, bien que sa durée ne dépasse pas un an et demi, mais il se passe en Anjou, près de Morannes[1]. Le récit vaut la peine d'être lu, et il n'est pas inutile de le rapporter à l'usage de ceux qui refusent à Béroalde le don du style :

Je me souviens qu'environ l'an mil cinq cens quatre-vingt-deux, je n'ay pas bien mis en ma mémoire l'année, mais ce datte fera ressouvenir ceux qui sçavent l'histoire mieux que moy, pour avoir esté plusieurs fois sur le lieu; en ces temps estant en Anjou, je fréquentois un gentilhomme de Morane, auquel lieu par bonne rencontre je voyois Paschal Robin, sieur du Faix, une des lumières entre les doctes d'Anjou. Devisant familierement avec eux, ils me firent récit d'une fille de là auprès qui ne mangeoit ny beuvoit... Ces gens de bien m'ayant imbu de cette nouvelle firent partir (pour me gratifier) de passer jusques au lieu où la fille demeuroit, qui est nommé Sainct Barthelemy, où l'aer est beau et de bonne grace, les maisons assez ornées et au haut de la croupe. Ce ne sont pas des palais, mais il y a quelques mestairies apparentes, en l'une desquelles demeuroit cette fille...

La compagnie étant entrée, la conversation s'engage et l'on se prépare à faire honneur à une rustique collation :

La belle abstinante ayant rincé les verres, vint à nous et nous pria d'approcher vers la colation qui estoit de fruicts et

1. Cant. de Durtal, arr. de Baugé (Maine-et-Loire).

laictages. Elle mesme me presenta la serviete pour prendre du pain que je reçeu. Je ne sçay si ce fut que je fusse beau fils à ses yeux, car elle ne s'estrangea aucunement de moy, encore qu'ayant oublié ce qui m'avoit esté denotté, ou que je le fisse exprès, je luy dis que je ne mangerois point si elle ne mangeoit aussi, à quoy j'eus cette réponse : « Je vous prie de venir faire le banquet, et ne prenez pas garde à moy, je croy que vous ne me cognoissez pas. Je vous assuere que je ne puis manger, » ce qu'elle dit avec un petit sousry de bonne grâce.

— Et pourquoy ne mangez vous point, la belle fille?

— Je ne sçay s'il vient de là, dit elle. Je m'oublié le Vendredy Sainct de jeusner, et mon père, qui par avanture estoit fasché d'autre chose, me tança. Il m'est advis qu'il dit comme s'il m'eust conjurée à jamais ne manger, dont je fus si faschée que je n'ay sçeu manger depuis.

— Combien y a-il?

— Plus d'un an et demy.

— Ne mangeriez vous pas bien pour l'amour de moy si je mange pour l'amour de vous?

— Ouy si je pouvois.

Je pris donc de la colation avec la compagnie, sans laisser cette fille que j'entretins tousjours, ayant extresme desir de cognoistre ce que s'en estoit, mesmes folettement et comme par mesgarde, je luy mis la main au sein, et la trouvé en bon point.

La précision de cette anecdote donne une idée de l'abondance de détails et de personnages locaux semés dans les œuvres de Béroalde et tout particulièrement dans le *Moyen de parvenir*. Le theâtre de ses scènes plaisantes se déroule sur les bords de la Loire, à Angers, à Tours et à Orléans. Un changement à vue nous transporte à Genève, à Lyon, à Rouen, à Paris, en Bas-Poitou. Chaque étape de la carrière vagabonde de l'auteur lui fournit une moisson de noms propres et de localités.

Sa terre d'élection, c'est la Touraine. On sent ici qu'il est chez lui, que les personnages qu'il brocarde lui sont connus de longue date. Les premiers atteints par ses traits, ce sont les gens d'église : chanoines de Saint-

Venant et de Saint-Martin, minimes, moines de Saint-Julien, curé de la Riche, chantre de Saint-Gratien, vicaire de Saint-Saturnin, granger de Saint-Martin. Quelques-uns, maître Gilles, Hauteroue, sont désignés nominativement. Puis viennent les médecins, barbiers, apothicaires, non seulement de Tours, mais de Vendôme et de Blois. On nomme le médecin Taillerie, les barbiers Claude, Pierre Legrand, Bourgault, Jardin, Yverd. Les élus et les consuls ont aussi leur tour. Et c'est tout un défilé des localités de la région, le couvent de Cormery, l'abbaye de Marmoutier, Langeais, Plessis-les-Tours, Maillé (Luynes), Portillon, Ballan, Bléré, le château de la Bourdaisière, le curé de Coudrai, Château-la-Vallière, Chinon, Loches, Vendôme.

Pour dater l'action, Béroalde la reporte au temps où le Parlement siégeait à Tours, où la Ligue sévissait, où le roi séjournait à Tours, où le Conseil se tenait aux Augustins.

L'Anjou n'est pas moins bien partagé. C'est Angers, avec ses chapitres de Saint-Maimbeuf et de Saint-Maurice, le prieuré de Saint-Éloi, Saumur, la Flèche, Baracé, Durtal, Vieilleville, les Loges[1], Rochefort-sur-Loire, Bourgueil, Benais, les religieuses de Fontevrault, le bateau qui remonte la Loire d'Angers à Tours, Cheffe, le Verger. Partout des personnages à identifier : frère Jean de Laillié, M. de la Gontière, Jean de Guigni, le sergent Lespinay, Bersaut d'Angers.

Pour ce dernier, gentilhomme huguenot qui arrête les prêtres sur le grand chemin et menace de leur faire subir le sort d'Abélard, la chose est faite. C'est évidemment ce gentilhomme d'Anjou, Pierre Bressaut, dont parle Brantôme, t. I, p. 354, qui, aux premières guerres civiles, por-

1. Sans doute le château de « monsieur du Gast », à qui sont dédiées les *Apprehensions spirituelles :* « Aussi ay je dressé ces meslanges en l'hermitage qui est au pied de vostre maison des Loges. » Il y aurait un livre à faire de tous les amis ou protecteurs de Béroalde cités dans ses livres ou ses dédicaces.

tait, à l'instar des capitaines allemands au siège de Rome, une chaîne enfilée de c... de prêtres.

Pour Orléans, les allusions sont moins nombreuses et surtout plus vagues. L'auteur parle des pelles de bois qui servent à mesurer le blé, vante le bon vin, voudrait voir achever l'église Sainte-Croix sur le modèle de la chartreuse de Pavie. Mais peu ou point de noms propres. Béroalde se contente de qualificatifs : l'avocat du roi, un sergent, un apothicaire, le doyen des médecins, la belle épicière d'auprès les ponts.

Si les bords de la Loire sont le séjour de prédilection de l'auteur, on trouve dans son livre le souvenir d'autres périodes de son existence, notamment en ce qui concerne Genève et la Suisse. Il s'agit encore là de choses vues dans le milieu des ministres et des Français « venus pour l'Évangile » au moment de la Saint-Barthélemy : un marchand de Lyon, un maître horloger, un ancien couturier (le seigneur Lait), un menuisier, le seigneur Tarault de Vautravers, du comté de Neufchâtel, le ministre Jean Pinaut, le ministre de Vevey, les pêcheurs de Versoix, le libraire Zacharie Durant, les conseillers du Consistoire, et bien d'autres. Il se garde d'oublier Bâle, où il a fait son apprentissage d'horlogerie.

Passons les allusions à la Normandie, au Bas-Poitou, à Lyon, à la Savoie. Quand on ferme le livre après une lecture attentive du *Moyen de parvenir*, on a l'impression d'un témoin parfaitement informé, d'un observateur sagace qui rapporte les bons traits, les bonnes histoires qu'il a recueillis de la bouche même de tant d'interlocuteurs divers. Hélas! c'est un piège tendu à notre naïveté, un artifice de conteur pour rajeunir de vieilles anecdotes ou déguiser des emprunts un peu trop audacieux. Rabelais n'en agit pas autrement quand il s'écrie : « C'était un lundi matin,... il pleuvait,... je mangeais des godiveaux avec frère Artus Culletant[1]... » En réalité, Béroalde est le

1. Cf. l. III, ch. XVIII : « Frere Artus Culletant me l'a aultres foys

moins original des conteurs. Il a pris son bien partout, et si l'on ne tenait compte des habitudes des auteurs du XVIe siècle et en particulier des nouvellistes, on le qualifierait de plagiaire audacieux. L'éditeur de 1754 a relevé sept emprunts à l'*Apologie pour Hérodote*. On peut grossir l'acte d'accusation de bien d'autres méfaits. Contentons-nous ici de quelques rapprochements avec les *Serées* de G. Bouchet parues comme on sait de 1584 à 1598 : *La femme bercée* (Bouchet, t. I, p. 108; Béroalde, t. II, p. 224); *La confession de la femme qui s'est fait faire un enfant par son journalier* (Bouchet, t. II, p. 89; Béroalde, t. II, p. 208 ; *Le mari qui refuse de payer l'enterrement de sa femme* Bouchet, t. V, p. 69; Béroalde, t. II, p. 183); *Le cancre dans le pot à pisser* (Bouchet, t. II, p. 36; Béroalde, t. I, p. 245); *La demoiselle qui a une arête dans la gorge* (Bouchet, t. II, p. 192; Béroalde, t. II, p. 74); *Le malade à qui on demande s'il n'a rien pris* (Bouchet, t. II, p. 204; Béroalde, t. II, p. 114); *La bonne femme qui rend le pain bénit* (Bouchet, t. III, p. 270; Béroalde, t. II, p. 204); *Débat du clerc et de la maîtresse* (Bouchet, t. IV, p. 77; Béroalde, t. II, p. 59); *L'âne bâté* (Bouchet, t. IV, p. 217; Béroalde, t. II, p. 65); *Mot du Savoyard sur le roi de France* (Bouchet, t. V, p. 59; Béroalde, t. II, p. 183).

Sans doute beaucoup de ces traits plaisants font partie du répertoire traditionnel que les conteurs se repassent de l'un à l'autre depuis le moyen âge; mais le nombre des rencontres, — nous ne citons que le résultat d'une première recherche, — est assez important pour qu'on puisse conclure à un emprunt direct de Béroalde à Bouchet.

Les *Serées* ayant eu à leur apparition un succès incontestable, il n'est pas besoin de chercher d'autre raison à la prédilection que Béroalde marque pour leur auteur. Mais il est à peu près certain que les deux conteurs se connais-

dict, et feut par un lundy matin, mangeans ensemble un boisseau de guodiveaulx, et si pleuvoit, il m'en souvient. »

saient. En tout cas, ils avaient trouvé des protecteurs et des mécènes dans la même famille poitevine, celle des Brochard. Le second livre des *Serées* est dédié à Isaye Brochard, sieur de la Clyelle, conseiller et maître d'hôtel du roi (1597); le *Cabinet de Minerve* (1597)[1] est dédié à Pierre Brochard, sieur du Petit-Marigny et de la Gaudinière, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel. Béroalde reconnait lui devoir sa prébende : « Choisissez doncques icy ce qui est à vous... car c'est vous qui l'avez causée, puisque vous m'avez estably le loisir qui m'a esté propre. »

Cette remarque était utile à faire. Il y en aurait bien d'autres tout aussi intéressantes à tirer des œuvres de Béroalde. Mais nous en avons assez dit pour montrer les résultats qu'on pourrait obtenir d'un examen critique, qui n'a pas encore été tenté sérieusement, du *Moyen de parvenir* et des autres productions du fécond chanoine de Tours.

Henri Clouzot.

1. Et la traduction du *Songe de Poliphile*, 1600.

MÉLANGES DU XVIE SIÈCLE

I.

Les termes patois chez d'Aubigné.

La collection des Grands Écrivains français, qui compte déjà nombre de volumes remarquables, s'est enrichie en 1910 d'une nouvelle biographie d'Agrippa d'Aubigné. Dans un cadre d'une parfaite tenue littéraire, M. Rocheblave esquisse la vie et l'activité de ce grand homme du xvie siècle, qui fut à la fois capitaine et écrivain insigne. Les traits rudes et puissants du guerrier se reflètent dans son œuvre variée et complexe. M. Rocheblave nous donne de l'une et de l'autre un tableau à grands traits, mais plein d'intérêt et de vie.

Il est dommage que l'auteur ne soit pas resté dans son domaine littéraire où il montre de la sûreté et du goût. Au cours de son exposé, il a cru devoir émettre plusieurs assertions, d'ordre purement philologique, touchant le vocabulaire de d'Aubigné dans ses rapports avec celui de Rabelais, assertions tout à fait contestables. Pour apprécier, en connaissance de cause et à sa juste valeur, ces deux lexiques, les plus touffus du xvie siècle, il faut en posséder plus qu'une connaissance superficielle. Une appréciation en gros, basée sur de simples présomptions, risque forcément d'aboutir à des exagérations, à des erreurs.

Voici, par exemple, l'appréciation enthousiaste de notre biographe sur les *Aventures du baron de Fœneste* (1617-1630), roman satirique de d'Aubigné :

Fœneste est tout marqueté de cette mosaïque populaire. Le

même roman contient encore bien d'autres curiosités linguistiques, à savoir des italianismes, des hispanismes, presque tous les gasconismes du temps, les patois de Saintonge et du Poitou et le dialecte picard : le tout fondu en un mélange de haut goût, où la bizarrerie n'est qu'apparente. Car d'Aubigné, dans ses curiosités verbales, serre d'aussi près la réalité que Rabelais s'en éloigne par ses débauches d'érudition et ses orgies de vocables. Ici encore d'Aubigné est fidèle témoin de son temps.

Nous craignons fort que l'auteur ne soit ici victime d'un manque de perspective et qu'il ne se soit laissé aller au gré de son enthousiasme. Qu'est-ce en effet que le *Baron de Fæneste?*

Une satire de trois cents pages dans un jargon gascon-français. L'idée étrange qu'eut d'Aubigné d'écrire tout un roman dans un pareil pot pourri montre qu'il était complètement dépourvu du sentiment de la mesure, pour ne pas parler du goût à peu près inconnu à son époque. C'est comme si Rabelais avait composé tout un livre de son roman dans le jargon de l'écolier limousin. Cette langue factice a condamné *Fæneste* à un oubli mérité. Combien de « seiziémistes » le lisent encore d'un bout à l'autre? Nous doutons fort que M. Rocheblave ait eu lui-même ce courage. La forme en est parfaitement fantaisiste et la valeur linguistique à peu près nulle. Personne, assurément, ne s'avisera d'aller chercher, dans le *Baron de Fæneste*, des textes sur l'emploi des termes gascons au XVIe siècle, alors que Rabelais et Montaigne en offrent seuls les sources authentiques.

D'ailleurs, chaque phrase de l'alinéa cité de M. Rocheblave prête à la critique.

Que veut-il dire par les « italianismes et les hispanismes » du *Fæneste?* Fait-il allusion aux bribes de phrases italiennes et espagnoles disséminées dans ce roman? Mais est-ce là ce qu'on appelle communément des « italianismes » et des « hispanismes »?

Que signifie, ensuite, le « dialecte picard » du *Fæneste?* On n'en a jamais entendu parler...

En ce qui concerne le gascon lui-même, il s'agit là d'un pastiche dialectal, d'un jargon gascon-français et non pas du patois réel de la Gascogne.

« Tous les gasconnismes du temps », ajoute l'auteur. Hélas, qu'en savons-nous? Il suffit de faire remarquer que les termes soi-disant gascons dont se servent d'Aubigné manquent généralement à Rabelais et à Montaigne, les deux autorités linguistiques dans la matière.

Quant aux « patois de Saintonge et du Poitou », ils sont à peu près absents du *Fœneste*, comme on le verra ci-dessous dans le relevé des traces dialectales que renferme l'œuvre entière de d'Aubigné.

Que dire, enfin, de cette affirmation de M. Rocheblave que « d'Aubigné, dans ses curiosités verbales, serre d'aussi près la réalité que Rabelais s'en éloigne? »...

Encore une fois, le langage du *Fœneste* est d'un bout à l'autre absolument factice : en quoi dès lors est-il « un fidèle témoin de son temps »? D'autre part, si d'Aubigné a été tellement heureux dans ses créations verbales, comment se fait-il qu'*aucune* d'entre elles n'a trouvé un imitateur, alors que les créations de Rabelais ont vécu une longue vie et continuent à nous charmer?

Citons d'ailleurs un de ces échantillons du lexique de d'Aubigné, son terme favori *astorge* (du grec ἄστοργος, impitoyable, cruel) qu'on rencontre presque dans toutes ses œuvres.

On le lit dans sa *Vie*, t. I, p. 5 : « Dès quatre ans accomplis le pere luy amena de Paris precepteur Jean Cottin, homme *astorge* et impiteux... »

Ensuite, deux fois dans les *Tragiques :*

> Pachuderme de corps, d'un esprit indompté,
> *Astorge* sans pitié, c'est la Stupidité.
>
> (*Œuvres*, t. IV, p. 127.)

> Hommes desnaturez, Castillans naturels...
> Nourris à exercer l'*astorge* dureté...
>
> (*Ibid.*, p. 124.)

Enfin, dans la préface de son *Histoire universelle* (éd. de Ruble, t. I, p. 1) : « Il s'en trouve qui aiment mieux un historien pathetique et faux qu'un *astorge* et veritable. »

Dans cette même préface, p. 11, l'auteur va jusqu'à écrire : « Les craintes et les *storges* (c'est-à-dire στοργή, tendresse; amour) de son sexe... »

Ce terme et ceux de même nature sont restés absolument isolés et n'ont jamais été employés au XVIe siècle en dehors de d'Aubigné.

Revenons maintenant à notre sujet. Le nombre des termes patois, proprement saintongeais, chez d'Aubigné est des plus restreints. Dans les œuvres publiées par Réaume, de Caussade et Legouez (1873 à 1892) et dans l'*Histoire universelle* réimprimée par de Ruble (1886-1896), nous n'avons noté que les termes suivants tirés de la Saintonge ou du Poitou[1] :

Cacher, au double sens :

1° Écraser (*Œuvres*, t. III, p. 154) :

> Des piedz *cacher* la teste d'un crapaud...

2° Chasser (*Hist. univ.*, t. III, p. 300) : « C'estoit pour *cacher* une flotte d'Espagne. »

Les deux sens sont encore vivaces dans le Languedoc : *caché*, écacher, écraser, broyer et chasser, le premier répondant à l'anc. fr. *escacher;* le deuxième, à *cacier*, *chassier*.

Canton, écrit aussi *quanton*, carrefour, quartier d'une ville (*Hist. univ.*, t. I, p. 255) : « Les prestres instruisirent

1. Nos sources : P. Jônain, *Glossaire du patois saintongeais*, Paris, 1869, et A. Éveillé, *Glossaire saintongeais*, Paris, 1887.

Abbé Lalanne, *Glossaire du patois poitevin*, Poitiers, 1867. — L. Favre, *Glossaire du Poitou*, Niort, 1868. — Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin*, *Chef-Boutonne (Deux-Sèvres)*, Melle, 1864.

G. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers d'Anjou*, Angers, 1908, 2 vol. in-8°.

Fr. Mistral, *Lou Thresor dou Felibrige*, ou *Dictionnaire provençal-français*, Paris, 1879-1886, 2 vol. in-4°.

aussi les faineans de se tenir aux *quantons*, chantans des *Salve Regina;* » et plus loin (t. VIII, p. 57) : « La galerie du Palais et tous les *cantons* de Paris raisonnoyent des portraitz du roi parsemez de diables. »

Le mot est saintongeais (Jonain) ou poitevin (Lalanne) : le carrefour est le lieu de réunion dans les villages; en Languedoc, le mot désigne encore la ruelle, le quartier d'une ville (Mistral).

Cherve, chanvre (*Œuvres*, t. II, p. 520) : « C'est le propre de ce que nous appelons icy [Gascogne] et vers vous la *cherve*, d'estre esgrugée entre des fers ferrez et pointus. »

Terme usuel à la fois en Saintonge, en Poitou et en Gascogne; Palissy s'en est également servi (t. I, p. 94 de ses *Œuvres*, éd. Benj. Fillon) : « Du costé du vent du Nord seront les mottes pour les *cherves*, lins et aubiers doux et certains vimiers. »

Cimois, écrit aussi *simois*, au sens propre :

1° Lisière pour attacher un enfant dans son berceau, se lit deux fois dans les *Tragiques :*

> Laissoient dans les berceaux des enfans si petits
> Qu'enferrés de *cimois*, prisonniers dans leurs couches,
> Ils mourroient par la faim...
>
> (*Œuvres*, t. IV, p. 40.)

> L'enfant qui pense encore aller tirer en vain
> Les peaux de la mamelle a les yeux sur la main
> Qui deffaict les *cimois*...
>
> (*Ibid.*, p. 44.)

2° Langes, pris au figuré (*Hist. univ.*, t. I, p. 15) : « Les serpens qui ont servi de *simois* à ce berceau. »

Le terme manque aux glossaires saintongeais. En Poitou et en Anjou, *cimois* désigne le bandeau de linge que les campagnardes attachaient autrefois sous le chignon par des cordons et auquel elles fixaient leur coiffe; dans les Deux-Sèvres, *simois*, c'est le haut d'un bas (Lalanne ; mais à Toulouse, *cimoisso* signifie encore lisière et bandelettes d'un enfant en maillot (Mistral).

Cruon, ou *cruion*, cruche (*Œuvres*, t. I, p. 183) : « Parmi la pottrie qu'il fault amasser pour la cuisine, fault mettre à part une centaine de pots longs, ou de *cruons*, comme pour l'huyle... »; et t. II, p. 448 : « Un *cruion* d'huile de noix. »

Le mot est encore usuel dans la Vendée et les Deux-Sèvres : « *Cryon*, pot à bec pour l'huile » (Lalanne), « cruchon pour mettre de l'huile » (Beauchet-Filleau); de même, dans l'Anjou : « *Cruon*, petite cruche » (Verrier et Onillon). C'est d'une de ces régions que Rabelais a connu le mot, l. III, ch. viii : « Saulve Tevot le pot au vin, c'est le *cruon*. »

Essigoler, argoter, couper les chicots (*Hist. univ.*, t. III, p. 284) : « En le visitant, le trouva *essigolant* ses antes, et une serpe à la main. »

Jônain donne : « *Essigoter*, houspiller avec un couteau », et Mistral : « *Cigouta*, couper les chicots. »

Gervis, treillage (*Hist. univ.*, t. III, p. 318) : « L'amiral, non encore mort, se prit des mains à un morceau de *gervis*, qu'il emporta... »

Le mot est encore usuel, avec ce sens, dans les Deux-Sèvres (Lalanne) et à Poitiers, où il existe une rue du Gervis-Vert; Jônain l'explique ainsi : « *Gervis*, clairvoie, treillis en petites baguettes qui servaient de vitres à nos anciens paysans. »

Guildrou, *courir le guildrou*, aujourd'hui *courir le guilledou*, aller en quête d'aventures galantes (*Hist. univ.*, t. VIII, p. 337, année 1593) : « Avisez à choisir, ou de complaire à vos prophetes de Gascongne et retourner *courir le guildrou*, en nous faisant jouer à sauve qui peut, ou à vaincre la ligue. »

Locution d'origine vendéenne : *courir le guilledrou*, courir le sabbat, marcher rapidement (Lalanne), synonyme de *courir la galipotte*, aller au sabbat sur un manche de balai.

Mareau, terrain marécageux (*Hist. univ.*, t. II, p. 272) : « Un petit *mareau* de marais qu'ils firent quitter pour y

loger cent de leurs hommes »; et plus bas, t. III, p. 45 : « La riviere de Charente servoit de *mareau*-coulis aux Reformés. »

Cette forme, dérivée de *mare*, est encore vivace dans la Vendée : *mareau*, marais (Lalanne).

Marreaux, méreaux, pris au sens figuré de signe de reconnaissance (*Hist. univ.*, t. I, p. 159) : « Les sacremens sont adjoustés à la parole... afin de nous estre gages et *marreaux* de la grace de Dieu. »

Voici ce qu'en dit Littré, v° *méreau :* « Se disait aussi, chez les protestants, d'une espèce de cachet qu'on donnait à ceux qui voulaient communier », avec cette citation de l'*Institution* de Calvin, p. 1035 : « Il dit qu'ils n'ont point esté participans de la circoncision, en quoy il signifie qu'ils estoyent exclus de la promesse, puisqu'ils n'en avoyent point eu le *méreau*. »

La forme qu'on lit chez d'Aubigné, *marreau* pour *méreau*, est archaïque et dialectale.

Matrouiller, bredouiller comme les enfants (*Œuvres*, t. I, p. 194) : « Certains gallands, qui aprez avoir desrobé une bonne jument, armez d'une grande espée de duel et d'un vilain poignard à coquille et avec freses dentelées, nous venoyent offrir leur service avec un langage *matrouillant*, comme pour dire Capitaine, ils disoyent Quepitaine, Caitaine, Quiretaine et enfin Quitaine. »

Les patois actuels ne connaissent que le sens propre de : mâcher lentement et avec dégoût, mâchonner (Saintonge, Anjou, Deux-Sèvres).

Noue, au sens probable de vessie natatoire, v. Littré (*Hist. univ.*, t. II, p. 124) : « A quelques uns les picques servirent de *noues*[1]. »

Nouziller, noisetier (*Œuvres*, t. II, p. 248) : « ... les *nouzillers* fleurissant à toute lez Netre Damme. »

1. L'éditeur rend le mot par « nacelle » et explique ainsi la phrase : « C'est-à-dire que les fugitifs s'aidèrent de leurs piques pour traverser le fleuve à la nage. »

Même forme usuelle dans la Saintonge, l'Anjou et le Poitou[1].

Rollon, échelon (*Hist. univ.*, t. II, p. 125) : « Une eschelle de quarante *rollons*. »

Mot usuel dans la Saintonge, l'Anjou et le Poitou.

Rumeau, râle d'agonie[2], dans les *Tragiques*, t. IV, p. 47 :

Que si tu vis encor, c'est la mourante vie
Que le malade vit en extreme agonie
Lorsque les sens sont morts, quand il est au *rumeau*...

et dans l'*Hist. univ.*, t. VII, p. 100 : « Une femme abandonnée de medecins et jugée de tous pour estre au *rumeau*. »

C'est la forme saintongeaise; dans les Deux-Sèvres, on prononce *roumeau*, râle (Beauchet-Filleau), et dans l'Anjou, *rumion*, même sens (Verrier et Onillon).

Sandrille, mésange (*Hist. univ.*, t. VIII, p. 323) : « L'autre faisoit cercher des chiens et des chevaux pour commencer une chose, et quand les chevaux n'en pouvoyent plus, forçoit une *sandrille* à pied. »

C'est le saintongeais et poitevin *cendrille* qui est devenu un des noms vulgaires de l'oiseau : ce nom est aujourd'hui connu dans la Vendée, les Deux-Sèvres, la Charente et le Berry[3].

Sourdon, bucarde (*Hist. univ.*, t. IV, p. 35) : « Sur la grande necessité des Rochelois, le havre fut rempli d'une monstrueuse quantité de *sourdons* et petoncles, ce qu'on n'avoit jamais veu en ce lieu. »

Nom saintongeais d'un genre de mollusques, souvent employé par Palissy, t. I, p. 50 : « Item, ay trouvé plusieurs coquilles de *sourdon*, qui estoyent reduites en verre »; et plus loin, p. 134 : « Les huitres, les moucles, les *sourdons*, les petoncles, les availlons... »

1. Voir *Revue des Études rabelaisiennes*, t. IX, p. 50-51.
2. Le mot est rendu pour le premier texte, dans Godefroy, par « dernière extrémité »; et dans le deuxième, dans l'édition de Ruble, par « à toute extrémité ».
3. E. Rolland, *Faune populaire de la France*, t. II, p. 304.

Sur les côtes de l'ouest, *sourdon* désigne encore la bucarde[1]; le mot manque aux glossaires saintongeais et poitevins. En Languedoc, cette espèce de coquillage s'appelle *besourdo* (Mistral).

Talbot, au sens figuré de modérateur (*Hist. univ.*, t. III, p. 204) : « Trois habitans de ceux qu'ils appelloient huguenots souffrans lui apportent les clefs ; il laisse sur la porte un corporal qu'on lui avoit donné pour *talbot* et qui l'importunoit. »

L'acception propre du mot, encore usuel dans la Saintonge et en Poitou, est : bâton qu'on suspend en travers au cou des chiens, bœufs ou vaches, pour les empêcher de courir ou d'entrer dans les vignes.

De cet ensemble de dix-huit termes patois[2], la majorité appartient à l'*Histoire universelle*, laquelle, comme le dit très bien M. Rocheblave, p. 183, est « à elle seule aussi importante, pour la langue, que tout le reste de l'œuvre de d'Aubigné ».

Cette moisson des termes saintongeais, chez d'Aubigné, doit s'ajouter à celle recueillie par M. Dupuy dans l'œuvre de Palissy; mais, antérieurement à ces deux écrivains, Alfonse le Saintongeais avait puisé à la même source, et j'ai précédemment[3] fait ressortir l'importance de ces emprunts du terroir dans sa *Cosmographie* (1545). On obtient ainsi un ensemble d'autant plus précieux que les glossaires modernes de la Saintonge laissent infiniment à désirer (celui de Jonain est insuffisant, celui d'Éveillé, nul).

Ces éléments dialectaux, chez d'Aubigné, sont moins nombreux que chez les deux autres écrivains saintongeais que nous venons de nommer.

En dehors de la Saintonge et du Poitou, la contribution dialectale de d'Aubigné est insignifiante : ses gasconismes

1. Idem, *Ibidem*, t. III, p. 220.
2. Nous laissons naturellement de côté les passages entièrement en patois (comme certains dialogues dans *Fœneste*).
3. *Revue des Etudes rabelaisiennes*, t. X, p. 44 à 52.

sont du français gasconisé, c'est-à-dire un pastiche et non le reflet de la réalité; les prétendues traces du « dialecte picard » sont une affirmation purement gratuite.

En somme, le vocabulaire de d'Aubigné est imposant et digne d'étude; mais, par respect même pour cet écrivain éminent, gardons-nous bien de le comparer à celui de Rabelais, cet océan où se sont déversés tous les courants linguistiques du passé et d'où dérivent tous ceux de l'avenir.

II.

Les « Bigarrures » de Tabourot et leur source principale.

Parmi les écrivains facétieux du XVIe siècle, Étienne Tabourot a été un des plus goûtés, comme le montrent les diverses réimpressions de ses *Bigarrures,* depuis l'édition princeps (1572) jusqu'à la dernière réimpression faite à Paris en 1662 et dont voici le titre : *les Bigarrures et Touches du Seigneur des Accords*[1] *avec les Apophtègmes du Sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises*[2].

Au milieu de bizarreries et de gravelures fortement pimentées, l'auteur y fait montre d'une érudition très variée, dont Rabelais et son œuvre constituent le cadre.

Dans l'Épitre de l'Imprimeur qui accompagne une des premières éditions des *Contes et Discours d'Eutrapel* de du Fail (1585), on lit leurs deux noms réunis : « Rabelais et Des Accords, *scientifiques gausseurs* », c'est-à-dire ironistes pleins d'érudition. On n'est pas peu surpris de voir ainsi mis sur la même ligne le maître et le disciple, l'écrivain de génie et le bibelotier littéraire qu'était Tabourot. Cette surprise diminue pourtant quand on songe au parti

1. Ce nom est un pseudonyme tiré de la devise *A tous accords*, que Tabourot ajouta plaisamment aux armes parlantes de sa famille : un tambour (*tabour*).

2. Réimpression moderne par Gay, Bruxelles, 1866, 3 vol. in-12.

heureux que ce dernier a su tirer de l'œuvre du maître, et à l'habileté avec laquelle il a encadré et fondu ces emprunts dans le texte des *Bigarrures*, dont ils constituent ainsi un des côtés les plus attrayants.

C'est, on le sait, un recueil des plus curieux sur les différents jeux d'esprit : rébus, équivoques, allusions, etc.[1]. Comme Rabelais n'a pas dédaigné ces petits côtés de la littérature de l'époque, son œuvre ne pouvait manquer de fournir à Tabourot à la fois les illustrations et les exemples. Suivons-les à travers son livre.

Dans l'épître liminaire adressée au lecteur, André Pasquet justifie le sujet frivole des *Bigarrures* par l'exemple des grands écrivains de tous les temps qui se sont amusés à traiter des matières légères : Homère, Virgile, Ovide, Lucien..., et, au XVIe siècle : « Érasme, la *Folie*..., l'autheur des *Macaroniques*, son œuvre italien-latin, sous le nom de Merlino Coccayo; l'inimitable Rabelais, son *Gargantua* et *Pantagruel*... Ronsard s'est bien amusé aux louanges de la fourmy, de la grenouille et du frelon; et Belleau, sur la cerise, la tortüe, et autres : voire un peu avant son decez, il fit ce gentil Macaronique *De Pigliamine Reistrorum*...[2]. »

Quant au titre de son livre, voici ce qu'en dit l'auteur lui-même dans sa préface : « Il est baptisé par ce nom de *Bigarrures*, qui donne assez à connoistre que ce sont diverses matieres, et sans grande curiosité ramassées. Je l'ay mieux aymé surnommer ainsi, que de pescher un autre nom plus superbe, entre les Grecs et Latins, comme font plusieurs qui veulent acquerir reputation d'estre bien sages en Grec et en Latin, et grands sots en François,

1. Un érudit normand, A. Canel, a repris de nos jours les sujets traités par Tabourot dans son livre : *Recherches sur les jeux d'esprit, les singularités et les bizarreries littéraires, principalement en France*, Evreux, 1862, 2 vol. in-8°. Cf. aussi Ludovic Lalanne, *Curiosités littéraires*, Paris, 1857.

2. Voici le titre complet de ce poème macaronique : *Dictamen metrificum de bello Huguenotico et reistrorum pigliamine ad sodales*, Paris, s. d., in-4°.

pour aller, comme coquins, emprunter des bribes estrangeres, et ne sçavoir de quoy trouver à vivre en leur pays. »

Après avoir consacré le premier chapitre à l'invention et utilité des lettres, Tabourot aborde, dans le deuxième, les *Rébus de Picardie :*

Sur toutes les folastres inventions du temps passé, j'entends depuis environs trois ou quatre ans en ça, on avoit trouvé une façon de devise par seules peintures, qu'on souloit appeller des *Rebus*, laquelle se pourroit ainsi definir : que ce sont peintures de diverses choses ordinairement connuës, lesquelles proferées de suitte sans article, font un certain langage; ou plus briefvement, que ce sont equivoques de la peinture à la parole. Est-ce pas dommage d'avoir surnommé une si spirituelle invention de ce mot *Rebus?* qui est general à toutes choses, et lequel signifie des choses? Encor pensay je qu'on les a nommés en Latin, faute de meilleur terme, et à fin que les nommant selon le mot François, Des choses, cela me sembloit trop general en nostre langue.

Quant au surnom qu'on leur a donné de Picardie, c'est en raison de ce que les Picards, sur tous les François, s'y sont infiniment plus et delectez. Ce que tesmoigne Marot en son *Coq à l'asne :*

Car en rebus de Picardie
Une faux, un estrille, un veau,
Cela fait estrille Fauveau.

Et peut on dire, à ceste raison, qu'on les a baptisés du nom de ceste nation, par antonomasie; ainsi que l'on dit Bayonnettes de Bayonne, Ciseaux de Tholose, Ganivets de Moulins, Couteaux de Langres, Peignes de Limoux, Moustarde de Dijon, etc.

Or, ces subtilitez ont esté longtemps en vogue, et de non moindre reputation que les Hierogliphiques des Egiptiens envers nous : de sorte qu'il n'estoit fils de bonne mere qui ne s'en mesloit. Mais depuis que les bonnes lettres on eu bruict en France, cela s'est je ne sçay comment perdu, qu'à grand'peine la memoire est elle demeurée, pour en faire estime, sinon envers quelques cervelles à double rebras, qui sont encore aujourd'huy si opiniastres, qu'on ne leur sçauroit oster

de la teste, qu'une sphere ne signifie l'espere : un lict sans ciel, un licentié; l'ancholie, melancholie; la lune bicorne, pour vivre en croissant; un banc rompu, pour banqueroute... et autres, dont les vieux courtisans faisoient parade, selon tesmoigne Rabelais, livre I, chapitre IX, qui s'en mocque plaisamment.

Toute une partie du texte de Tabourot, — réflexions et exemples, — est tirée de Rabelais, qui lui fournit encore cette citation sur le même sujet (p. 6 v°) : « Or, laissant là les Italiens..., je viendray à nos François et commenceray à l'interpretation de l'anneau qu'envoya une dame de Paris à Pantagruel, auquel estoient escrits ces mots en Hebrieux, *Lamah sabacthani*, et y avoit au chaton un faux diamant, qui fut ainsi declaré par Panurge, Dyamant faux, pourquoy m'a tu laissé : car les mots Hebrieux signifient, pourquoy m'as, etc. »

A l'occasion des Équivoques français, Tabourot mentionne « un proverbe commun : Qu'on ferme bouteille à bouchons et flacons à vis, *id est* flacs cons à vits », et il interprète par la devise *Moult me tarde*, le « proverbe vulgaire pourquoy l'on dit *Moustarde de Dijon*[1] ».

Plus loin, il parle (p. 38 v°) d'un quidam qui voulait contrefaire le *Limousin rabeletique*, c'est-à-dire l'écolier limousin de Rabelais.

A propos des Équivoques par amphibologies, « vulgairement appellez *Entends-trois* », il remarque (p. 49 r°) : « Rabelais n'a-t-il pas gentillement descrit l'Entends-trois de Raminagrobis, qui invitoit ses clientules par ces mots : Or ça, mon amy, que demandez-vous au Conseil; Or ça, vostre question est là; Or ça, or, je l'entens bien; Or là, mon amy, il ne reste plus que vous conseiller; Or ça, or là. Puis l'ayant bien payé et satisfait, il disoit, Or bien de par Dieu : Or bien, vostre cas ne sçauroit mal aller. Par

1. Cf. *Gargantua*, l. I, ch. IX : « Par mesmes raisons... ferais je paindre un pot à moutarde [denotant] que c'est mon cueur à qui moult tarde. »

lesquels trois dissillabes, *or ça, or là, or bien*, il faisoit entendre qu'on vint à luy, qu'on mist en sa gibeciere de l'or, et quand on y avoit mis, que tout alloit bien. »

Dans le même chapitre, le cinquième, il appelle du nom de *Joannes de Bracmardo* un des régents du collège de Foitecul; et, plus bas, il parle d'un procès de grande importance au *Parlement de Mirelingue*...

Le début du chapitre VIII, des Antistrophes ou Contrepeteries, est également inspiré de Rabelais : « Encor qu'aucuns ayans estimé que ces Antistrophes soient Equivoques, si est-ce qu'il y a grande difference, si l'on considere la definition de l'un et de l'autre. Car Antistrophe est proprement une alternative conversion de mots... De ceste inversion de mots, nos peres ont trouvé une ingenieuse et subtile invention que les Courtisans anciennement appelloient des Equivoques, ne voulans user du mot et jargon des bons compagnons, qui les appelloient des Contrepeteries. Et n'entendans aussi ce mot Antistrophe, qu'ils estimoient estre le langage inventé de quelque Lifrelofre. Ç'a esté le gentil, sçavant et gracieux Rablais (*sic*), qui les a premier baptisé de ce propre nom grec... »

Et Tabourot cite entre autres exemples : « Ces deux suivans sont extraicts de l'histoire veridique du grand Pantagruel : *Femme folle à la messe est volontiers molle à la fesse; A beau-mont le viconte*... Il ne se faut scandaliser, s'ils sont un peu naturalistes; car je ne sçay comme il advient qu'ordinairement et plus volontiers on se rüe plus sur ceste matiere que sur une autre... »

Le chapitre XI, des Allusions, renferme toute une série d'étymologies burlesques dans le genre de celles données par Rabelais, pour se moquer de la manie étymologique des savants de l'époque :

Bonnet, de bon et net, pour ce que l'ornement de la teste doit estre tel.

Chapeau, quasi eschappe eau : aussi anciennement ne le souloit on porter que par les champs en temps de pluie.

Chemise, quasi, sur chair, mise, etc.

Ce n'étaient pas là de simples plaisanteries. Plusieurs de ces étymologies étaient courantes et provenaient de savants de grand mérite. Voici, par exemple, l'opinion du chanoine Charles de Bovelles sur l'origine du premier des mots cités : « *Bonet*, capitis tegumentum : factitia et arbitraria dictio. Forte a duabus dicta *bon est :* quia tegere caput adversus catarrhos et pituitas bonum est[1]. »

Plusieurs de ces saillies sont tirées de Rabelais lui-même :

Chausse, pour ce qu'on trouve au cul chaut ce, ainsi que la Beauce fut nommée par Pantagruel.

Gentils-hommes, quasi hommes gentils sur les autres; mais aujourd'huy, depuis que chaque canaille les contrefait, on dit des *gens-pille hommes*.

Paris, pour ce que par ris elle fut compissée par Gargantua.

Sargent, de serre argent, pour ce qu'un sergent serre volontiers ce qu'il reçoit.

Chose amusante! Certaines de ces bouffonneries ont persisté et on les lit encore dans les traités d'étymologie :

Coquin, à *coquina*, c'est-à-dire cuisine : car tout bon coquin aime la cuisine.

Indague, quasi sans dague : pour ce qu'un temps a esté qu'un homme sans dague estoit estimé mal entendre son entregent.

L'origine alléguée de *coquin*, que Littré trouve encore « très probable », avait été déjà émise par le même Charles de Bovelles : « *Coquin*, à coquina, quia amans coquinam, et apud caminum atque titiones inertiam fovens. » Elle devint courante au XVIe siècle, et Estienne Pasquier la mentionne à son tour (*Recherches*, l. VIII, ch. XLII) : « *Coquin*, du lat. *coquina*..., parce que ces mendians volontaires halenent ordinairement la cuisine. »

1. *Liber de differentia vulgarium linguarum, et Gallici sermonis varietate*, Paris, 1533, p. 56.

Tabourot conclut ainsi ce curieux chapitre des étymologies burlesques : « Je ne m'espancheray d'advantage à poursuivre ces Allusions et Etymologie, qu'aucuns ont bien esté si gruës, que de deriver moitié du François et du Grec et du Latin, et de tous trois quand ils se sont advisez. Comme un certain translateur de bons autheurs Grecs et Latins en mauvais François, qui derive son nom Philibertus de φίλος et βέρτος pour vertus, *quasi dicat*, Ayme vertus. N'est-il pas digne qu'on en face cas, puisque luy mesme l'a mis en lumiere, en ce siecle si poly? »

Tabourot expose au même endroit l'origine orientale du nom d'*Assassin*, « qui est tiré d'assez loing et dont l'histoire est agreable », et, dans les éditions ultérieures, ce chapitre finit par des remarques qui constituent la première mention du blason : « Encore adjouteray je ces Allusions que l'on a fait par forme de proverbe, il y a plus de six vingts ans, sur les villes de Bourgogne, qu'aucune trouvent assez correspondantes aux mœurs :

Dijon, dit, Mocqueur de Dijon...
Saulieu, saute, Chevres de Saulieu.
Semur, seme, Bleds de Semur.
Avalon, avale, Grandgosier d'Avalon... »

Il est curieux que Tabourot, dans son chapitre des Anagrammes, ait oublié de citer, parmi de nombreux exemples, celui de Maître François Rabelais : *Alcofribas Nasier*.

Dans le chapitre xx, Autres sortes de vers, Tabourot remarque, p. 147 r° : « Je n'ay point veu de vers François monosyllabes à la fin, si ce n'est qu'on en pourroit faire d'infinis et fort aisement; veu qu'au Ve livre attribué à l'inimitable Rabelais, il y a bien des proses de frere Fredon qui ne respondit que par monosyllabes. De ces responses j'ay mis en vers ce peu qui s'ensuit... »

Et plus bas, p. 150 v°, il exhibe un échantillon rimé dans un langage analogue à celui de l'écolier limousin : « Je viendray maintenant aux *Excorilinguilatinisez*,

comme en l'epitre mise a la fin du Ve de *Pantagruel*. Mais tu auras ce suivant Epitaphe de ma façon, pour exemple d'un Locumtenant Rouargois, qui se delectait même en jugement de parler de cette façon :

Dessous ce tumulle est jasent
Un impigre Locumtenant.
Il n'avoit cabale ne mule,
Il spermatisoit la vetule... »

Dans les éditions ultérieures des *Bigarrures*, parmi les adjonctions au chapitre des Entends-trois, on lit ces anecdotes relatives à Maître François :

Rabelais, medecin domestique d'un Cardinal, voyant que l'on avoit servy au disné de son maistre d'une lamproye rostie, frappa (suivant son ordinaire) d'une baguette sur le bord du plat, en disant : *Duræ digestionis*. Ce que ayant veu et ouy le Cardinal, qui aymoit sa santé, fit couler le plat et la lamproie sans y toucher, jusques au bas de la table, où Rabelais se mettoit après que chacun estoit assis : lequel, sans crainte que la lamproie fut de dure digestion, en fit si bonne chere qu'il la mangea toute. A quoy le Cardinal ayant pris garde luy dit : « Comment, Rabelais, vous m'avez dit que cette lamproye estoit *duræ digestionis*, et toutesfois vous l'avez toute mangée? » — « Pardonnez moy, Monseigneur, dit Rabelais, je vous ay seulement monstré frappant sur ce plat d'argent qu'il estoit *duræ digestionis;* mais je n'ay pas entendu parler de la lamproye qui estoit très bonne. » — « Vous pouvez respondre seul de sa bonté, dit le Cardinal, aussi bien que le curé de Bourg faisoit en la recommandace pour prier pour deffunct Jean Petit, qui avoit fourny vingt ans durant de vin aux messes de paroisse, et qui asseuroit qu'il avoit tousjours baillé du meilleur vin de sa cave. Car personne n'eust sceu acertener de la bonté du vin que ce curé, luy seul disant la grande messe. Et autre que vous aussi, Rabelais, ne peut parler de la bonté de la lamproye que vous seul avez mangée. »

Un jovial ayant rencontré le medecin Rabelais, luy demanda : D'où venoit que bien souvent quand il pissoit, il petoit? A quoy Rabelais repartit : Cela n'est rien, et est chose naturelle et commune, tous les asnes en font autant.

Ce mesme medecin, tastant le poux d'un malade et luy ayant demandé : Avez vous rien pris aujourd'huy? — Non, Monsieur, respondit le malade, je n'ay rien pris qu'une mouche[1].

Rabelais estant à Rome avec le Cardinal son maistre, entendit un Protonotaire Italien se moquer des François, et leur dire *Ouyn, ouyn, Monsieur*. Or ce Protonotaire estant prié de disner chez le Cardinal, se rencontra assis à table fort proche de Rabelais, lequel ayant devant luy un quartier de chevreau, en fit des honneurs et en presenta à tous ceux qui estoient en table, fors au Protonotaire. De quoy un aumosnier s'apercevant, dist à Rabelais : « Vous avez oublié Monsieur le Protonotaire et ne luy avez point donné du chevreau. » — « Je n'avois garde, dist Rabelais, de peur que par adventure il n'eust mangé de son propre fils. » Si cet Italien avoit appellé par entends-trois les François *Pourceaux*, par ces mots *Ouyn, ouyn*, pour Ouy, ouy, il reconneut que l'on luy donnoit son change et que, par un autre entends-trois, on l'appelloit *Becco cornuto*[2].

Ces différentes anecdotes ont défrayé la chronique rabelaisienne depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Plusieurs sont des réminiscences d'historiettes antérieures, par exemple l'anecdote relative à la lamproie qui n'est qu'une variante de celle que Michel Scot raconte dans sa *Mensa philosophica* et que Rabelais rapporte lui-même à la fin du ch. II du *Tiers Livre*. En voici la donnée : Thomas d'Aquin, invité à la table du roi saint Louis, mangea seul une lamproie destinée au monarque, tout en composant son hymne sur le Saint-Sacrement. La lamproie et l'hymne achevés, il s'écria *Consumatum est!*

On voit combien le livre du seigneur Des Accords est pénétré de Maître François[3]. Des souvenirs de *Gargan-*

1. Même anecdote dans Guillaume Bouchet et le *Moyen de parvenir*.

2. « Les Italiens ont un autre mot plus commun pour signifier un cocu, à sçavoir *becco*, et quelquesfois par emphase ils adjoustent *cornuto* avec *becco* ». Henri Estienne, *Deux Dialogues*, p. 92 et 93.

3. Dans le *Quatriesme des Bigarrures*, en parlant d'aiguillette, Tabourot fait mention, fol. 46 r°, de « cest anneau de Hans Carvel ».

tua et de *Pantagruel* se rencontrent aussi dans les autres écrits de Tabourot.

Dans les *Touches* ou *Épigrammes*, cette contretouche à propos d'un prêtre ignorant (p. 23 v°) :

Veux tu sçavoir quelle doctrine
Ce Monsieur là voudroit gouster?
Ce sont Taillevent et Platine[1] :
Les Apostres du *Dieu Gaster*.

Et, plus loin, p. 33, cette épigramme dirigée contre les protonotaires courtisans :

LE MAGNIFIQUE. Porter de braves vestemens,
Faire bien une reverance,
Et tenir bonne contenance,
Parler en desdain des sçavans,
Voyla que font ces ignorans
Qu'on surnomme Protonotaires :
Ce sont *boëtes d'Apoticaires*,
Belles dehors et rien dedans.

CONTRETOUCHE. Ils feroient mieux s'ils ressembloient
Aux *Silenes* de l'ancien temps,
Qui, comme Socrates, estoient
Laides dehors, belles dedans.

Les vers sont suivis de cette *Consideration :* « Anciennement on appelloit *Silenes* les boëttes d'apothicaire, parce que sur elles estoient representées plusieurs figures drolatiques et ridicules, telles que du bon Silenus, maistre de Bacchus, dans lesquelles on mettoit les plus fines et precieuses drogues, ainsi que l'interprete l'Aristophane François que j'aime suivre plustost que l'interpretation que donne Erasme sur le proverbe *Silenis Alcibiadis*[2]. Or aujourd'huy, par le contraire, elles sont belles exterieurement et n'y a dedans drogue qui guere vaille. »

1. Auteurs de célèbres livres de cuisine au xve siècle.
2. Voir, sur ces diverses interprétations, les articles de MM. Lefranc et Dorveaux, dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, t. VII, p. 433 à 441.

Dans les *Contes du sieur Gaulard*, plusieurs personnages portent des noms dérivant de la même source : Monsieur d'Engoulevent (p. 15 v°), le sieur de Sambregouoy (p. 41 v°), Mademoiselle la clergesse de Pilleverjus (p. 58 r°), etc.

Dans les *Escraignes Dijonnoises* : Guillaume Tapecoüe, Tienot Franc Taupin, Perrin Dandin, etc.

Tabourot, sans être un disciple insigne de Rabelais, n'en reste pas moins un des érudits les plus sympathiques de son temps, un écrivain tout imbu de l'esprit du maître. Son livre curieux nous fournit plus d'un renseignement utile sur le goût public de l'époque en même temps qu'il constitue un des derniers témoignages du XVIe siècle sur l'influence féconde de l'œuvre rabelaisienne.

III.

Un chapitre d'histoire littéraire.

Le XVIe siècle, ce siècle créateur par excellence, qui a ouvert à l'esprit humain tant de perspectives nouvelles et fécondes, a vu également apparaître les premiers rudiments de l'histoire littéraire. Ces timides et curieux essais concernent tous la poésie. et il n'est pas sans intérêt de suivre ces premières et humbles manifestations d'un genre destiné à un brillant avenir.

C'est le « maistre ès arts et licencié en chascun droit », Pierre Grosnet, poète parisien, auteur des *Motz dorez de grand et saige Cathon* (1533), qui eut, paraît-il, le premier l'idée d'une revue des poètes de son époque. Dans une pièce de vers banale et parsemée de jeux de mots, il traite : « De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deçà que delà les monts[1]. »

1. Dans le second tome des *Motz dorez*, pièce réimprimée dans Montaiglon, *Recueil des poésies des XVe et XVIe siècles*, t. VII, p. 5 à 17.

En voici le début :

Plusieurs ont esté bons facteurs
Et de maintz livres vrays autheurs,
Et premier maistre Alain Chartier
De maint bon propos est chartier...
Meschinot a faict les *Lunettes*
Des princes, et sentences nettes
Bien moralles...

Voilà pour les poètes « deçà les monts » ; quant à ceux « delà les monts », il mentionne un des premiers en France le nom de Dante :

Dante y mectz en ma rubriche...,

qu'il apprécie d'ailleurs, comme tous ses contemporains, plutôt comme théologien que comme poète :

Theologie est moult en ses dictz [1]...

Un autre poète de l'époque, Guy Le Fevre de la Borderie, nous a laissé une sorte de tableau de l'histoire littéraire et artistique du XVIe siècle sous ce titre : *La Galliade ou de la Revolution des Arts et des Sciences*, Paris, 1578. L'auteur se propose d'y « encercler brevement l'origine, progrez et perfection qu'ont acquis les bonnes lettres au cours des siecles par tout le Rond de la terre et nommément en notre Gaule. »

Ce vaste sujet est divisé en cinq sections ou cercles. Le premier offre un coup d'œil historique ; le deuxième traite d'architecture et d'architectes ; le troisième, du savoir des druides et de la magie ; le quatrième, de musique. « Au cinquieme et dernier j'ay traité de la Poësie, laquelle, bien que je l'ay mise entre les Arts et les

1. Voir, à cet égard, notre étude « Les sources modernes du roman de Rabelais », dans la *Revue des Études rabelaisiennes*, t. X, p. 412-413.

Sciences, semble toutesfois estre plustost une sainte fureur et elevation d'esprit que non pas une doctrine acquise par industrie et puissance humaine. »

Dans ce dernier cercle, on voit défiler les principaux poètes de la Grèce, de l'Italie et de la France. Voici la revue des poètes modernes de l'Italie, Dante, Boccace, etc. (p. 121 et suiv.) :

Mais comme Dante un jour, à qui rien ne peut plaire,
Cherchoit pour ses ennuis un sejour solitaire,
L'ombre du Mantuan, après mille ans errant
Par les lieux recelez qu'il alloit discourant,
Le rencontre pensif, et dedans la caverne
De l'une et l'autre sœur le guide sans lanterne :
Là d'elles fut reçeu, chery et caressé,
En faveur de celuy qui l'avoit addressé,
Et devient si privé avec la Poësie
Qu'elle aveignit du croc sa Lyre ja moisie
Pour luy mettre entre mains et luy faire jouer
Les Peines des Enfers et hautement louer
Du Paradis de Dieu la perenelle joye,
Où par nouveau sentier Beatrix le convoie...

Lors voyant le Latin estre ja suranné,
Il luy monstre à chanter en son Toscan enné,
Et avecques le tems si bien s'y apprivoise
Qu'elle parloit Toscan quelque part qu'elle voise.
Petrarque par après au champ la rencontra,
Lorsque l'œil lampegeant de sa Laure l'outra,
Et luy apprit si bien sa langue desguisée
Qu'elle fut de Romaine en bref Petrarquisée.
Sonnant si doux sonnets sur le Luth remonté
Qu'Amour qui donne tout, luy mesme en fut dompté.

Sannazar du depuis la trouvant plus hardie,
Lui apprint à chanter ses pasteurs d'Arcadie,
Et lui enfla si bien la loure et ses bourdons,
Qu'aux rives il la fit descendre des hauts monts.
Puis Bembe et l'Aretin d'une louable envie
Chascun à qui mieux mieux la cherit et convie,
Et luy apprint à dire un parler si mignon

Qu'au Latin le Toscan fut quasi compagnon.
L'Arioste en après y chanta la vaillance,
Les fureurs, les amours des Palladins de France,
Les guerres, les assauts des Marranes bandez
Contre Charles le Grand et ses Pairs commandez.

Il passe ensuite aux poètes de la France, p. 123-126 :

Marot, l'un des premiers[1], d'un vers doux et facile,
De la Muse se feist auditeur fort docile,
Et chanta l'Epigramme, et l'Eglogue bien joint
Tant après Martial que Virgile plus coint :
Puis son stile elima de façon plus heureuse
En la Metamorfose heroïque et nombreuse,
Et aux chants de David, qu'en vers il a rendus
Assez bien agencez, et non pas entendus.
Salel d'un mesme tems accoustre à la Françoise
Son Homere, entamant l'Iliade gregeoise :
Melin de Sainct Gelais, d'un vers emmiellé,
Contenta les esprits de son Prince oreillé.
Le docte Heroët, à la veine heroïque,
Chanta son Androgyne en haut sens Platonique,
Et sa Parfaicte Amie, œuvre entier et parfaict,
Qui tesmoigne l'esprit de celuy qui l'a faict.

Et le dénombrement continue sur ce même ton qui ne retient de la poésie que la rime et les mots sonores... Il chante alors la Pléiade, l'école lyonnaise, etc., pour finir avec ces vers :

Sur un autel marbrin y luyse Des Autelz,
Et soyent avecques eux les chantres immortels.

Nous arrivons maintenant à deux véritables poètes, qui se sont efforcés de célébrer l'un et l'autre, non sans lyrisme, les progrès de l'esprit humain et tout particulièrement ceux de la poésie.

1. Il n'est pas certain que Boileau ait ignoré ce poème quand il a rimé son *Art poétique*.

Maurice Scève, poète lyonnais, mort en 1562, année où parut son œuvre capitale, *Le Microcosme*, poème en trois chants sur la création. Dans le deuxième livre, le poète représente Adam, accablé de sommeil, qui contemple en rêve l'évolution de l'humanité future, les idiomes innombrables sortant des quatre langues primitives (p. 58) :

Quatre formes d'iceux de quatre noms divers
Rempliront, mais sans fin des langues, l'univers.

Et le poète de glorifier leurs représentants spirituels (p. 60) :

Ce grand Prophete Hebreu dessus la rouge mer,
En sa celeste ardeur apperçoit enflammé,
Et durant que son peuple hors de flots sauvé range,
Pour graces rendre à Dieu, exametre louange
Du royal cytharede en peu de temps suivi,
Qui des doigts resonnans et de bouche ravi,
Ses quinquemetres fait, et trimetre courir,
Et en hymne plaisans hautement discourir,
Que Flacce après essaie avec le Grec Pindare
Et en ceux où Saphon fut premierement rare,
Puis du grand Salomon oit les grans cantiques,
D'autres plusieurs assés reverés pour antique,
Metre, qui par mesure, et certaine raison,
Comme en tous instrumens, consiste en l'oraison,
Oraison haut parler, et des Muses miracle.
Pour Heroës chanter, le Pythien oracle,
Par nombre et par Piés, l'Aseclepiade enjambe,
Suivant de rage armé son Archiloque iambe,
Et à l'Eleyne, mal commiserant ses pleurs,
Se lasse d'escouter ses amours et malheurs.
Pour ses poumons estendre à rire du Comede,
Et à l'autel fumant ouir le bouc Tragede,
Qu'Eschile personné en toute gravité
Au pere Libre offroit, pere d'authorité.
De l'autre part Menippe entend assés plus plaire,
Que Menandre mordant et dur au populaire;
L'un par ces mots masqués se rendant excessif,
Et l'autre à imiter le Satyre lascif.

Mais c'est du Bartas, le fameux disciple de Ronsard, le chantre à l'imagination vive, au souffle puissant, à l'éloquence naturelle, qui nous a laissé la revue littéraire la plus complète que connaisse le XVIe siècle. Elle se trouve dans la deuxième *Semaine ou Creation du Monde* (1578-1584). C'est une digression récréative au milieu de hautes méditations que le poète justifie ainsi dans son *Advertissement :* « Pour faire mieux avaler les salutaires breuvages que la sainte parole presente aux esprits malades et degoustez de ce temps, j'y ai meslé le miel et le sucre des lettres humaines... »

Comme Scève, son frère en Apollon, du Bartas imagine une vision grandiose où les hautes colonne du temple de l'Éloquence

Portent de quatre en quatre une langue de celles
Que ce siecle sçavant couche au rang des plus belles.

Et on voit alors se dérouler, comme dans un kaléidoscope, les personnages célèbres de l'antiquité hébraïque : Moïse, David, Salomon, suivis de ceux de la Grèce : Homère, qui fait

Comme un grand Ocean ruisseler sa faconde...,

Platon « le tout-divin », Hérodote « au clair style », Demosthène :

Loy des hommes diserts, Roy des cœurs, bouche d'or.

Viennent ensuite les grands hommes de Rome : Cicéron, source d'éloquence à laquelle

S'enyvrent chaque jour les plus rares esprits...,

ainsi que César, Salluste et Virgile, « escrivain cheu des cieux... tousjours clair, tousjours grave ».

Le poète arrive alors aux temps modernes et sa vision s'élargit. Voici les génies de l'Italie nouvelle :

Le Toscan est fondé sur le gentil Bocace,

Le Petrarque aux beaux mots, esmaillé, plein d'audace :
L'Arioste coulant, pathetique, divers :
Le Tasse, digne ouvrier d'un heroïque vers,
Figuré, court, aigu, limé, riche en langage,
Et premier en honneur, bien que dernier en âge.

On y remarque l'absence du nom de Dante, dont la poésie sublime échappait alors totalement, tant en Italie qu'en France, aux hommes du XVIe siècle, qui voyaient en lui le théologien subtil plutôt que le chantre inspiré.

Le poète passe rapidement sur l'Allemagne où, en dehors de Luther (natif d'Eisleben), il ne cite que des noms de savants, de traducteurs, de diplomates :

Le Tudesque à celuy, qui refait Allemand
Le gentil Sleidan[1], l'Eternel ornement
D'Islebe et Witemberg[2] : et Peucer[3] qui redore
Ses attrayans discours : et mon Boutric[4] encore.

Vient après l'Espagne avec ses célébrités littéraires :

Guevarre, le Boscan, Grenade et Garcilase,
Abreuvez du Nectar : qui rit dedans la tasse
De Pitho verse-miel, portent le Castillan :
Et si l'antique honneur du parler Catalan
N'eust Osias ravi, docte, il eust peu debatre
Le laurier Espagnol avec l'un de ces quatre.

Ensuite l'Angleterre, assez parcimonieusement représentée :

Le parler des Anglois a pour ferme piliers
Thomas Moore et Baccon, tous deux grands chancelliers :
Qui sevrant leur langage et le tirant d'enfance,

1. Michel Beuther, traducteur allemand des *Commentarii* (1555) de Sleidan.
2. Martin Luther, traducteur de la Bible et père de la poésie religieuse allemande.
3. Gaspard Peucer, savant allemand du XVIe siècle, gendre de Mélanchthon.
4. Pierre Butric, conseiller et agent du duc Jean-Casimir.

Au sçavoir politique ont conjoint l'eloquence.
Et le Mylord Cydné[1] qui, cygne doux-chantant,
Va les flots orgueilleux de Tamise flotant,
Ce fleuve gros d'honneur emporte sa faconde
Dans le sein de Thetis, et Thetis par le Monde.

Et finalement la France, que le poète exalte en vers enthousiastes :

O mille et mille fois terre heureuse et feconde!
O perle de l'Europe! ô Paradis du Monde!
France, je te salue, ô mere des guerriers!
Qui jadis ont planté leurs triomphans lauriers
Sur les rives d'Euphrates, et sanglanté leur glaive
Où la torche du jour et se couche et se leve :
Mere de tant d'ouvriers, qui d'un hardi bonheur,
Taschent comme obscurcir de Nature l'honneur.
Mere de tant d'esprits, qui de savoir espuisent
Egypte, Grece, Rome, et sur les doctes luisent
Comme un jaune esclatant sur les pasles couleurs,
Sur les astres Phœbus, et sa fleur sur les fleurs.

Une revue de la poésie française, de Marot à Ronsard, clôt ce cortège de noms illustres :

Mais qui sont les François? Ce terme sans façon,
D'où la grossiere main d'un paresseux maçon
A levé seulement les plus dures escailles,
C'est toy, Clement Marot, qui furieux travailles
Artistement sans art : et poingt d'un beau soucy,
Transporte Helicon d'Italie en Quercy.
Marot, que je revere ainsi qu'un Colisée
Noircy, brisé, moussu : une medaille usée,
Un escorné tombeau : non pour leur beauté,
Que pour le sainct respect de leur antiquité.
Je ne puis bonnement cest autre recognoistre :
Il a bien, quel qu'il soit, la façon d'un bon maistre,
Je demeure en suspens, car je le pren bientôt
Pour Blaise Vigenere, ore pour Amyot.

1. Sir Philippe Sidney, poète de la Renaissance anglaise.

L'autre ce grand Ronsard, qui pour orner la France,
Le Grec et le Latin despouille d'eloquence,
Et d'un esprit hardi manie heureusement
Toute sorte de vers, de style et d'argument.

A côté de ces représentants de la littérature européenne, du Bartas n'oublie pas les penseurs et poètes arabes qu'il caractérise dans ces vers :

Le langage Arabesque a pour fermes appuis
Le subtil, le profond, le grand fils de Roïs,
L'Avicenne facond, l'Eldebag satyrique,
L'Ibnu-farid coulant, gentil, allegorique.

C'est la première mention, à notre connaissance, de la littérature arabe au XVIe siècle. Nous l'avons réservée pour la fin, attendu que les noms orientaux cités par notre poète ont été jusqu'ici mal expliqués ou sont restés inconnus. Les commentaires qui accompagnent la grande et belle édition in-folio des œuvres de du Bartas de 1611 sont plus que suffisants en ce qui concerne les noms européens; ils sont insignifiants ou nuls quant aux écrivains arabes. Voici quelques notes complémentaires :

Le « grand fils de Roïs », c'est naturellement Averroës, transcription latine d'Ibn-Rochd; le nom d'Avicenne est connu. Sur « Eldebag, satyrique », Claude Duret nous donne ces éclaircissements :

Du poete satyrique *Eldebag*, et de ses poemes composez en langue Arabesque.

Eldebag, Poete satyrique, Arabe de nation, natif de la ville de Melaga en Grenade, bien renommé et cogneu en ceste province des Mores, fut en son vivant tres disert et tres facond en sa langue Arabesque, et admirable à detracter d'autruy pour avoir esté l'un des plus vray Satyrique qui aye jamais esté entre les Arabes... Les escrits de ce Poète ne se trouvent aisement pour le jourd'huy en Asie, et Turquie, quelque curieuse recerche que j'aye faict de les pouvoir recouvrer.

Voyez J. Leon, liv. 5 de sa description d'Afrique, chap. de Tebesse[1].

C'est, en effet, Jean-Léon Africain, le célèbre voyageur dont la *Description*[2] d'Afrique a été la source immédiate où a puisé du Bartas. Voici ce que Léon dit à propos de la ville algérienne de Tébessa :

Les habitans sont si mecaniques, avares et brutaux que tant s'en faut qu'ils honorent et caressent les estrangers qu'il ne les veulent veoir en sorte que ce soyt, tellement qu'à *Eldabag*, poëte, natif de la cité de Malaga en Grenade, bien renommé en ces parties là, passant par cette cité, fut fait quelque deplaisir et outrage, au moyen de quoy il composa ces vers souscrits avec deshonneur des habitants d'icelle :

Tebesse n'a rien qui soit de valeur,
Fors que les noix. Je faux, elle a cet heur
D'un fleuve avoir, dont les eaux cristallines
Et l'ample tour des murailles infimes
Luy donnent lustre. Or, quant à la vertu,
Le peuple en est tellement devestu
Que, cognoissant Nature en celuy luire,
Tout vice y fait à force noix produire,
Comme sachant qu'avec ses douces eaux,
Brutaux esprits se paissent en pourceaux.

Ce poëte icy fut tres facond en langue arabesque, et admirable à detracter d'autruy.

Quant à Ibnu-Farid, c'est-à-dire Ibn-al-Faridh, un des plus grands poètes arabes du XIIIe siècle, le commentateur de du Bartas reste muet : « Le dernier à sçavoir l'Ibnu-Farid m'est incogneu ». Mais Claude Duret nous fournit

1. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest Univers*, Yverdon, 1619, p. 436.

2. Léon Africain, *Description de l'Afrique, tierce partie du monde, premierement en langue Arabesque, puis en Toscane et à present mise en François*. Nouvelle édition annotée par Ch. Schefer, Paris, 1898, t. III, p. 113.

les renseignements suivants sur ce poète mystique de l'Orient :

Ibnu-Farid, natif de la ville de Fez en Afrique, Arabe de nation et Mahometan de religion, fut dès son enfance grand et admirable poëte Arabesque s'appliquant à rediger une certaine doctrine qu'il suyvoit, en vers et carmes Arabesques fort gentils, exquis, coulans et fluides, mais tous remplis de metaphores et allegories; tellement qu'il semble ne traicter d'autre chose que d'amour[1]...

Les détails qu'on vient de lire sur les premiers essais d'histoire littéraire au XVIe siècle, malgré leur caractère fruste et rudimentaire, ne manquent pas d'intérêt. Ces efforts successifs porteront leurs fruits et le plus célèbre historien de son époque, Jacques-Auguste de Thou, marquera dans cette direction un progrès réel. L'*Histoire de son temps* (1546-1600), publiée en latin de 1604 à 1608, fruit de toute une vie de recherches et de méditations, embrasse à la fois les événements politiques et littéraires, avec une hauteur de vues et une sérénité intellectuelle qui rappellent les meilleurs des historiens modernes.

IV.

Joseph-Juste Scaliger et ses connaissances linguistiques.

Cet illustre savant passait non seulement pour le prince des philologues de son époque (la seconde moitié du XVIe siècle), mais encore pour un homme doué d'aptitudes linguistiques hors ligne, un véritable prodige. L'admiration de ses contemporains à cet égard a trouvé un écho dans l'épopée de son compatriote du Bartas, celui-ci natif de Gascogne comme Scaliger. Dans le deuxième jour de la *Semaine*, intitulé « Babylon », venant à célébrer l'homme comme le seul animal capable de paroles arti-

1. Claude Duret, *Thresor*, p. 437.

culées et d'une grande diversité de langues, du Bartas cite comme exemple notre

... Scaliger, merveille de notre âge,
Le Soleil des sçavants, qui parle eloquemment
L'Hebreu, Gregeois, Romain, Espagnol, Alemant,
François, Italien, Nubien, Arabique,
Siriaque, Persan, Anglois et Chaldaïque :
Et qui Chameleon, transfigurer se peut,
O riche, o souple esprit! en tel autheur qu'il veut,
Digne fils du grand Jules et digne frere encore
De Sylve son aisné, que la Gascogne honore.

Il nous a paru intéressant de rechercher dans les témoignages mêmes de cette époque le degré de confiance qu'il faut attacher à ces éloges enthousiastes. Le XVIe siècle est riche non seulement en génies féconds, mais aussi en visionnaires, en illuminés, tel ce fameux Guillaume Postel dont Guy de la Borderie soutenait qu'il a

... le rond du Monde environné
Et des Arts la rondeur, qui a vescu deux ages
Et des peuples divers sceut les divers langages[1].

Qu'y avait-il donc de vrai dans le panégyrique de du Bartas et tout particulièrement en ce qui concerne les langues de l'Orient?

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut se rappeler qu'à l'époque dont il s'agit les études orientales étaient encore en France et en Europe dans un état rudimentaire et qu'il fallait des peines inouïes pour les aborder. Les maîtres et les livres manquaient également; il fallait des sacrifices disproportionnés de temps et d'argent pour en acquérir une connaissance tant soit peu superficielle.

Il ne s'agit donc pas de chercher si Scaliger possédait une connaissance approfondie des choses orientales, mais tout simplement jusqu'à quel point ses efforts répondaient

1. *La Galliade*, p. 32.

à sa curiosité immense. Or, on trouve à cet égard des renseignements très intéressants dans les *Lettres françaises inédites* de Scaliger, publiées en 1879 par Tamizey de Larroque.

Dans une lettre datée de Poitiers du 2 juin 1578[1] et adressée au célèbre jurisconsulte Pierre Pithou (1539-1596), Scaliger parle d'un livre « escrit en langue indienne », c'est-à-dire en sanscrit, et il ajoute : « J'ay faict beaucoup d'observations sur icelle. »

Quelques jours plus tard, par une lettre du 29 juin 1578, il demande au même Pithou un livre éthiopien : « Cette langue de laquelle j'ai plus de livres qu'homme qui soit ès-parties occidentales, et si ose dire que nous entendons aussi bien cette langue que l'hebraïque ou syriaque. »

Un mois après, autre lettre du 19 juillet 1578, adressée à l'érudit bibliophile Claude Dupuy : « J'ai reçu les Tables étrusques qu'il vous a pleu m'envoier, lesquelles j'estime beaucoup et pense pouvoir en tirer quelque sens. »

Un an passe et, par sa lettre du 27 mai 1579, Scaliger demande de nouveau à Pithou un « Alcoran en colonnes, l'un en langue arabicque, characteres latins, l'aultre est la version latine ».

L'année suivante, on lit ceci dans la lettre du 15 février 1580 adressée à Dupuy : « Je tasche d'avoir Avicenne en Arabiq par le moien de Mons. l'ambassadeur d'Abain... Quant au nouveau Testament armenien de M. Pithou, il s'est offert plusieurs fois de sa propre volonté de me le donner... »

Enfin, dans une lettre datée d'Aix le 24 février 1583 et adressée à l'illustre historien Jacques-Auguste de Thou, Scaliger le prie de lui procurer, par l'intermédiaire des Juifs de Venise, plusieurs livres hébreux dont il énumère les titres.

1. A cette date, Scaliger assistait à Poitiers à une représentation en italien de *Gelosi*. Cf. Bouchet, *Serées*, II. 26, et H. Clouzot, *Ancien Théâtre en Poitou*, p. 39.

Nous suivons ainsi pas à pas les sollicitations incessantes de Scaliger auprès de ses amis, érudits bibliophiles, magistrats ou diplomates, pour se procurer les textes originaux de l'Orient. Ces efforts continus, que rien ne rebute, n'accusent-ils pas déjà une conscience de recherche toute moderne? A parcourir cette correspondance, on se prend à partager l'admiration des contemporains pour ce grand homme qui, dans la plupart des disciplines, — chronologie, épigraphie, critique, histoire littéraire, — a laissé des traces ineffaçables d'un esprit investigateur, vaste et fécond[1].

V.

Qu'est-ce que « le jargon de Galimatias » de Montaigne?

Le XVIe siècle est riche en termes qui désignent un langage inintelligible. En dehors des appellations du passé, comme *jargon* et *baragouin*, Rabelais possède à lui seul toute une nomenclature : langage des Antipodes, langage de 1627 de mon pays d'Utopie, langage Lanternoys...

Le *jargon de Galimatias* de Montaigne, tout en présentant une formation analogue, dérive néanmoins d'une autre source. L'expression se lit pour la première fois en 1580, dans les *Essais* de Montaigne (l. I, ch. XXIV) : « J'ay veu chez moi un mien amy, par maniere de passetemps, ayant affaire à un de ceulx cy, contrefaire un *jargon de galimatias*, propos sans suitte, tissu de pieces rapportées, sauf qu'il estoit souvent entrelardé de mots propres à leur dispute, amuser ainsi tout un jour ce sot à desbattre, pensant tousjours respondre aux objections qu'on luy faisoit; et si estoit homme de lettres et de reputation, et qui avoit une belle robbe[2]. »

1. Ajoutons qu'à son passage à Tours, en 1578, il emprunta à Béroalde un livre chinois auquel il tenait fort, et, bibliophile très moderne, se garda bien de le lui restituer. Cf. *Palais des Curieux*, p. 579, et *Moyen de parvenir*, éd. Royer, t. II, p. 286.

2. Dans l'édition Strowski, 1896, c'est le ch. XXV (t. I, p. 179).

Treize ans après Montaigne, cette expression se rencontre deux fois dans la *Satire Ménippée* (1593) : « Fin *Galimathias*, alias Catholicon, composé pour guarir des escrouelles... L'on n'y entend que du *galimathias*...[1]. »

D'Aubigné, dans son *Fœneste*, reproche à une dame de confondre ce mot nouveau avec un ancien synonyme (l. IV, ch. XVI) : « Madame, à tous coups vous prenez des mots que vous n'entendez pas pour des mots de cuisine.... vous appelez un *galimafrée*[2] pour un *galimatias*. »

Et, finalement, on lit ce mot dans la *Comédie des Proverbes* qui, par son fond, remonte à l'âge antérieur, acte III, scène V : « Je voy bien que vous n'entendez pas tout ce *galimatias* icy, avec plus de loisir je vous esclairciray la matiere. »

Arrêtons-nous au seuil du XVIIe siècle, où *galimatias* devient d'un emploi général[3], et bornons-nous à mentionner seulement ces lignes du *Berger extravagant* de Sorel de 1627 (t. III, p. 310) : « Le premier qui a usé de ce mot *galimatias* est le comédien Bruscambille, qui l'a donné pour titre à quelques-uns de ses prologues, qui ont esté faits pour n'avoir point de sens et, depuis, l'on l'a donné à des discours qui, de vérité, ont bien esté faits pour avoir du sens, mais qui n'en ont gueres neantmoins. »

En fait, comme on l'a vu, le terme remonte au dernier quart du XVIe siècle, et on peut en tout état de cause en attribuer la paternité à Montaigne.

Où l'a-t-il entendu?

Galimatia est propre au Béarn où il a parcouru les étapes suivantes :

1° Nom d'un pays d'Asie, simple prononciation locale *d'Arimathie*, ville de l'Évangile :

Jòuse de *Galimatié* vengue...

1. *Satire Ménippée*, p. 13 et 15.

2. « Je m'en vay faire ici une *galimafrée* de divers articles » (Montaigne, *Essais*, t. I, p. 343).

3. C'est à cette époque que le terme passa en Angleterre. Le plus ancien exemple que cite Murray est tiré de la version de *Panta-*

« Joseph vint d'Arimathie », dit une chanson populaire béarnaise citée par Mistral. Cette forme vulgaire du nom évangélique répond à cette autre « Joseph de *Barimathie* », qu'on lit dans les *Mystères* et qui est encore vivace dans la Basse-Bretagne.

Tandis que cette dernière représente un fait d'ordre syntaxique (*Barimathie*, c'est-à-dire *ab Arimathia*), l'initiale du béarnais *galimatié* ou *garimatié* s'explique par une raison orthoépique, analogue au rouergat *garo* (maintenant), pour *aro;* au gascon *gausa* (oser), pour *ausa*, etc. C'est une aspiration initiale rendue graphiquement par une gutturale.

2° Pays d'outre-mer, envisagé comme la patrie primitive des Cagots béarnais (sous la variante orthoépique *Galimachié*). Un poème[1] facétieux sur l'origine de *Gahets* ou Cagots pyrénéens nous dit qu'ils se seraient trouvés :

Déu temps déu rey Gripput, dens la *Galimachié*,
Acò qu'ey u recoenh per darrè la Turquie...

c'est-à-dire : « Du temps du roi Gripput, de la Galimachié, qui est un recoin par delà la Turquie. »

Et, dans une autre rédaction, on éloigne les limites de ce pays imaginaire :

D'oun bin aquere *Galimachié?*
De cent mil legues loenh de la Turquie[2]...

« D'où vient cette Galimachié ? — De cent mille lieues loin de la Turquie. »

gruel par Urquhart (1653) qui caractérise les *Fanfreluches antidotées* comme « a *galimatia* of extravagant conceits ».

1. Cité par Fr. Michel dans son *Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne*, Paris, 1847, t. II, p. 133 à 143 : Poème sur l'origine des *Gahets*, composition facétieuse que l'auteur ne croit pas remonter au delà du XVIe siècle.

2. *Ibid.*, t. II, p. 134 à 138. Les vers suivants sont : « Ce roi avait un grand laquais dégoûtant, Qui était chargé de lèpre depuis la tête jusqu'en bas. »

3° Pays où l'on parle une langue inintelligible, pays des Cagots béarnais, analogue au *Gamachié* ou *Gabachié*, le pays des Gavaches ou montagnards des Pyrénées, qui parlent mal, dont le patois est inintelligible (au dire de leurs voisins) : un cagot de *Gamachié* ou *Gabachié*, c'est-à-dire originaire de *Galimachié*. Ce dernier nom, nous disent Lespy et Raymond, ne désigne pas seulement le pays d'origine des Cagots, mais aussi la race de ces parias[1].

On comprend maintenant le sens de la locution *jargon de Galimatias* que Montaigne a recueillie sur les bords de la Garonne ou de l'Adour. Grâce aux *Essais*, ce mot se répandit et fit fortune, non pas sous sa forme complète, mais sous celle abrégée de *galimatias* qu'on lit quelques années plus tard dans la *Satire Ménippée*. C'est ainsi que, chez Rabelais, le *langage de Lanternois* devint tout simplement le *Lanternois*, que Panurge prétendait entendre « comme le maternel..., comme le vulgaire ».

En définitive, *galimatias* est un mot gascon, introduit par Montaigne[2], et que la grande expansion de son œuvre généralisa dans la langue. Il faut l'ajouter aux autres gasconismes qu'on lit dans les *Essais*, et dont aucun n'a acquis la popularité de *galimatias*. Ce terme, éminemment vulgaire dans son terroir, est ainsi en français d'origine purement livresque.

L. Sainéan.

1. *Dictionnaire Béarnais*, 1886, v° *Gabachié*.

2. M. Schuchardt, en faisant complète abstraction du sens primordial de *galimatias* (« pays d'Asie »), le rapproche du basque *kalamatika*, criaillerie, en voyant dans l'un et l'autre mot un reflet du lat. *grammatica* (voir le *Dictionnaire étymologique* de Meyer-Lübke, p. 285). Comme notre terme ne remonte pas au delà du XVIe siècle, toute attache au latin reste illusoire.

NOTES

POUR LE COMMENTAIRE DE RABELAIS

V.

Les diables qui tentent les hermites par les desers de... Montserrat (l. III, ch. x).

Au-dessus de l'antique abbaye de Notre-Dame de Mont-Serrat (Catalogne), lieu de pèlerinage presque aussi fameux que Notre-Dame-de-Lorette ou Saint-Jacques-de-Compostelle, on voyait encore au XVIIIe siècle douze ou treize *celdas de hermitanos* creusées dans le roc : « Tous les pèlerins qui vont à Saint-Jaques passent par Notre-Dame de Mont-Serrat. Quand on y va de Barcelone, on traverse le Llobregat, qui coule au pied de la montagne... en hiver, il est fort gros et n'a qu'un filet d'eau en été. On monte cette montagne par un chemin extrêmement rude, et l'on trouve d'abord une hôtellerie toute seule pour recevoir les voyageurs, et à sept ou huit cens pas de là, on rencontre le cloître et l'église... On voit par-ci par-là, en divers endroits de la montagne, au-dessus de l'église, douze ou treize *celdas de hermitanos*, ou cellules d'hermites, qui semblent être attachées aux rochers, et où l'on ne peut monter que par des degrés taillés dans le roc; ce sont d'ordinaire des personnes de qualité, qui, dégoûtées du monde, se retirent dans ces hermitages pour y consacrer le reste de leurs jours à la pénitence. Quoique leurs cellules soient sur le roc, où il semble qu'on ne doive rien trouver, cependant on y voit une chapelle, une chambre, un jardin et un puits creusé dans le roc, le tout fait avec beaucoup de peine et à grands frais. Quelques-uns de ces hermites ne veulent point voir le monde;

d'autres, qui mènent une vie moins austère, reçoivent des visites. » Bruzen de la Martinière, *Dictionnaire géographique*. Paris, 1778, t. IV, p. 374.

H. C.

VI.

Ainsi furent..., et de nostre temps, le docte Villanovanus françois, lesquelz onques ne songerent (l. III, ch. XIII).

On a cru à tort que Rabelais a visé dans ce passage Arnaud de Villeneuve (1240-1313), auteur du *Regimen sanitatis* et d'un traité des songes intitulé : *Expositiones visionum quæ fiunt in somnis*. Mais cet auteur mentionnant dans son livre des rêves qui lui sont propres, il est difficile de le ranger parmi ceux qui « onques ne songèrent ». D'ailleurs « l'expression de nostre temps », l'épithète de « docte » font penser beaucoup plus à un personnage contemporain qu'à un docteur du XIIIe siècle. C'est avec des expressions analogues que Rabelais mentionne ses amis : Tiraqueau, Viardière, Lascaris, vingt autres. Nous pensons, avec Le Duchat, qu'il s'agit ici de Simon de Villeneuve, mort à Padoue en 1530 à l'âge de trente-cinq ans, entouré des regrets et des éloges de Christophe Longueil, de Dolet, de Bunel, de Macrin. Ce dernier, *Hymnes choisies*, l. III, p. 77, dans une ode saphique à G. du Bellay, met Simon de Villeneuve au rang des hommes illustres qui ont fait honneur à la France par leur érudition. On peut donc conjecturer que Rabelais avait entendu parler de Villeneuve dans l'entourage de Langey ou dans le cénacle de Lyon. En tous cas, — la remarque est, nous le croyons, nouvelle, — on trouve un autre souvenir du « docte » disparu dans un passage de la fameuse épître de l'imprimeur de 1542 à Étienne Dolet, où ce dernier est formellement accusé d'avoir détourné les écrits de Simon de Villeneuve et de se les être appropriés : « Les œuvres duquel [Dolet] ne sont que ramas... des livres daultruy...

dont l'esprit de Villanovanus se indigne d'estre de ses labeurs frustré. »

Reste à expliquer l'épithète de « françoys », et l'intention de Rabelais nous échappe. Pierre Bunel, un Toulousain mort à Turin en 1546, au bas de sa IVe épître adressée à Émile Perrot (Bibl. nat., ms. latin 8644), parle de la mort de Simon de Villeneuve et lui donne le titre de Belge : « Simoni Villenovano Belgæ... testimonio Longalii toti Italiæ præclare commendato, Galli, in demortui patriæque commendationem, placata Italia, posuere. » Dolet, qui avait demeuré trois ans à Padoue avec de Villeneuve et lui avait composé une épitaphe gravée par ses soins sur une table d'airain, avait-il imposé à sa mémoire cette nationalité étrangère que Rabelais semble rectifier?

H. C.

VII.

L'amour que je vous porte, inveteré par succession de long temps (l. III, ch. XVI).

En faisant remonter l'affection de Pantagruel pour Panurge à un passé lointain, il semble que Rabelais se laisse entraîner par sa période cicéronienne. Cette succession « de longtemps », si l'on s'en tient aux données du roman, devrait se réduire tout au plus à quinze mois, deux ans au plus. Les événements du livre II qui se déroulent à Paris, depuis la rencontre de Pantagruel et de Panurge à l'entrée du chemin de Charenton, jusqu'à l'embarquement à Honfleur, peuvent tenir en quelques mois. (La lettre de Gargantua du chapitre VIII est datée du 17 mars et l'aventure de la dame parisienne a lieu le jour de la Fête-Dieu.) Le périple autour de l'Afrique et la navigation jusqu'au port d'Utopie, toujours *avec vent favorable*, ne doit pas, dans l'esprit de Rabelais, demander plus de six mois. La conquête de la Dipsodie ne représente sans doute pas plus de quelques mois, et quant au gouvernement de Panurge en Salmigondinois, nous

savons qu'il dure exactement quatorze jours. Nous voici loin de la « succession de long temps. »

Cet indice n'est pas le seul qui nous prouve que Rabelais, dans ce *Tiers Livre*, n'a pas tenu grand compte des données des deux précédents. Frère Jean reparaît sans que nous sachions ce qu'est devenue sa communauté de Thélème. L'action débute à Salmigondin en Dipsodie, et trois journées de marche, au chapitre XVI, suffirent à Panurge pour atteindre Panzoult (Indre-et-Loire), etc.

H. C.

VIII.

Je luy veulx, vray bis, constituer en Salmigondinois quelque bonne rente, non courante, comme bacheliers insensés, mais assise, comme beaux docteurs régens (l. III, ch. XVIII).

Les commentateurs se sont attachés à expliquer la plaisante appellation de bacheliers courants, opposés aux beaux docteurs régents assis dans leur chaire professorale. Mais ils n'ont pas défini l'expression de rente courante. C'est la rente viagère. « Il y a aussi, dit le *Dictionnaire de Trévoux*, des rentes viagères qui ne sont qu'à vie et qui s'éteignent par la mort de celui au profit de qui elles sont constituées... On appelle aussi ces rentes en plusieurs lieux rentes *courantes* ou volages. »

Henri CLOUZOT.

RÉGIME MÉDICAL

POUR UN PRINCE ADOLESCENT

(1555)

Au cours de l'été 1549, Louis de Gonzague, troisième né de Frédéric duc de Mantoue et de Marguerite Paléologue, âgé de dix ans, s'éloignait de son pays natal pour se rendre à la cour de France. Il partait suivant les conseils du cardinal Hercule, son oncle, qui considérait ce voyage comme un moyen de ramener aux Gonzague la bienveillance du Très Chrétien, bienveillance qu'avaient fortement diminuée les services éclatants rendus à Charles-Quint par le fameux *Don Ferrante*. On espérait aussi que l'enfant, qui allait devenir page du dauphin François, rencontrerait dans son exil quelque bonne fortune. Cet espoir ne fut pas déçu, puisque Louis fonda en France la maison des Gonzague-Nevers et parcourut une carrière brillante jusque sous le règne de Henri IV.

Le jeune prince de Gonzague, dès son arrivée en France, prit rang et charge de page du Dauphin et vécut dans une étroite intimité avec les enfants du Roi. Au début de l'année 1555, il tomba malade, et l'on craignit un moment qu'il ne devînt phtisique. Voici les circonstances de sa maladie, telles que nous les trouvons précisément rapportées dans une lettre de son chapelain et gouverneur, Francesco Borsieri, datée du 13 février[1] :

La maladie de Monseigneur commença le 22 janvier. La veille, pour suivre en compagnie du Dauphin la chasse au cerf que courait le Roi, il avait monté un courtaud nouvellement

1. Fr. Borsieri à Sabino Calandra, 1555, 13 février, Saint-Germain (Arch. de Mantoue, Ambasciatori, Francia; orig.).

arrivé à la maison, dont le trot incommode l'avait complètement éreinté; le soir, il avait mangé sans appétit et très sobrement. Le matin du 22, il se leva à l'heure accoutumée et se mit à étudier sur le texte de Justin l'*Histoire des Amazones*. Courtoisement, il me vint trouver le livre en main, et, après m'avoir demandé comment je me portais, il me dit en souriant : « Voyez un peu, vous dites que je n'étudie jamais sans éperon; j'ai étudié encore ce matin malgré certains empêchements qui auraient pu m'en dispenser. » Et il me les rapporta. Il me récita sa leçon de manière très satisfaisante, sauf trois ou quatre mots omis... Après dîner, Monseigneur écrivit une lettre ou deux, puis sortit pour accompagner le Dauphin; quand il revint à la maison, il ne se sentait pas bien, comme je le vis, et toute la nuit il eut de la fièvre. Le matin suivant, il ne se leva pas, et on fit venir les médecins : ils lui ordonnèrent de rester au lit, et, ce jour-là, ne décidèrent rien autre. Le lendemain, ils lui donnèrent une potion de cassis; déjà, la nuit précédente, il avait fait certaines matières visqueuses de la couleur du blanc d'œuf, que les médecins nommaient « des crudités »; les matières restèrent de même aspect pendant dix ou douze jours, et j'entendis les médecins parler de choses non digérées et dire qu'ils y retrouvaient la panade intacte. En conséquence, ils résolurent de lui réparer l'estomac, bien qu'ils fussent persuadés que la fièvre augmenterait; ils firent donc préparer de l'eau de fer et la lui donnèrent à boire avec une nourriture spéciale; ainsi, en deux jours, ils lui réconfortèrent l'estomac. Dieu, heureusement, opéra à l'encontre de leurs prévisions et fit aussi diminuer la fièvre : de jour en jour, elle est devenue moins forte, mais n'a pas encore disparu. Ils appellent les matières que fait maintenant Monseigneur « opilées ». — Je ne veux pas manquer de vous dire tout ce que j'ai appris des médecins. Au début, les urines leur paraissaient grasses : ce symptôme, la difficulté de la respiration, la soif continuelle et les crachats leur semblaient les indices d'un commencement de phtisie, d'autant plus qu'il y avait une petite toux, accompagnée de fièvre lente. Je crois entendre que les remèdes ordonnés maintenant sont pour ce cas. Aujourd'hui même, les médecins ont dit que si Monseigneur ne prend pas ce qui lui est donné pour sa santé, sa maladie sera longue : cela, parce qu'il montre un peu de répugnance à prendre les remèdes. — Au moment où j'écris, le

maître d'hôtel m'est venu trouver et m'a dit qu'il avait parlé au médecin qui soigne en ce moment Monseigneur : il lui a avoué franchement qu'il croit que si on ne fait pas une cure convenable, le prince deviendra phtisique, mais que le poumon n'est pas encore ulcéré, pour employer son terme.

Louis de Gonzague se releva de sa maladie, mais il resta faible. C'est alors que son médecin rédigea pour lui l'ordonnance de régime que nous publions ci-dessous : document peut-être unique pour saisir sur le vif la médecine appliquée de cette époque. Le texte est conservé aux archives Gonzague de Mantoue, dans la Correspondance de France, à la date de février 1555 : c'est une copie de l'original français, mise en dialecte mantouan par le chapelain Borsieri et destinée à la mère du jeune prince.

L. Romier.

Regola del vivere dell Illmo sr Lodovico Gonzaga.

Sarà buono che l'Illmo sr Lodovico tutte le mattine levato che sarà del letto, s' ne vadi alla scrana per far suo servitio per liberare lo corpo suo et la vesica delle superfluitadi. Poi si farà pettenare, si laverà le mani et volto et la bocca et se fregherà li denti con un drappo bianco. Fatto questo potrà dire le sue devotioni, et poi far la corte et essercitio, studiando poi fin' all' hora de desinare.

L'essercitio suo sarà di passeggiare in bel luogho a piedi ò a cavallo. Potrà giocare alla palla, ballare et scrimare. Ma è da notare que tutto l'essercitio eccessivo et vehemente gl' è contrario, per il che io non gli lodo nè de saltare nè correre nè de maneggiare cavalli, et sarei di parere che più tosto montasse sopra acchinee che cavalli trottieri.

Il fregarlo la mattina prima che levi gli sarano de grande utilitade. Doppo lo detto essercitio, potrà desinare, sendo reposato, et mi parebbe chel dovesse mangiare tre volte al di, mettendo cinque o sei hore tra un pasto et l'altro ; et bisogna chel mastichi bene le vivande prima che mandarle giù, et che se contenti de tre o quattro sorti di vivande al più in un pasto, et che sempre si parti da tavola con appetitto ;

Deve usare di pane bianco ben stagionato, di carne di

capretto, vitello, cervetto, capriolo, levoratti, conigli, galline, caponi, gallinotte, perdici starne, fasiani, francolini, grives, otardi grossi, lodole, beccavichi et ortolani;

Si debbe guardare di tutte le vivande di paste senza levame, come zambelli, bozolani, tartari, ravioli, canoncini et simili cose;

Si debbe guardare della carne di bue, lardo, porco, cigniale, cervio, lievre, ove, anatre, aironi et tutti ucelli di riviera, da trippe et piedi de bestie, dal sangue, beroldi, cervello, fegato et milze, da salcicie et pastizzi, et tutte cose fritte; la carne bollita gl' è migliore che la rostita : il modo que si serva nella vostra cocina è buono;

Porrà mangiare del pesce de riviera corrante, come truite, ombri, lavoretti, luzzi, persiche, et de pesci di mare, come arenghi fresche et suole; si debbe guardare di mangiare pesce senza scaglie, de gambari, tono et simili grossi pesci; la lumaca gl' è contraria, benche il brodo dove sono cotte gli sia buono;

L'ova fresche cotte in l'acqua con lo guscio et senza guscio gli son buoni; l'ova fritti gli sono contrari, et cosi ogni formaggio vecchio et salato;

Porrà usare butero fresco, buon' olio d'oliva, et amandole dolze, per mettere in ordine le sue vivande; al presente io non lo trovo in buona dispositione che nè il latte nè latticini gli siano buoni, et per aventura in estate gli potriano esser buoni;

In la minestra potrà usare biete, scaruola, spinacci, herba brusca, porcellana, herba bianca, boragine, bugolosa, petrosemolo, incorporando le frede colle calde nel brodo della carne, o con esso olio de olivo;

Item della simola, panata, pangrattato, amito, uva passa, orgio passato, rovione passato, con latte d'amandole, zucche con le cime d'herbe di fenocchio, et l'humo potrebbe fare con tre o quattro amandole peste et lo mollo d'un pane et un poco d'agreste et un poco di zaffrano col brodo d'un cappone o galline;

Si debbe guardare da rape, navoni, riso, verze, et da tutte altre herbe et da tutte le radici, come sono pastinache, carotte et simili;

In insalata porrà usere dell' indivia et cicorea bianca, de fiori de boragine, mescolate con menta, panpinella et petrosemolo, con l'herbe più fredde acciò non possano offendere el

suo stomaco; porrà anchor usare radice di cicorea cotta, qualche poco de capari, potrà masticare della bassigia et fenocchio confetto con l'aceto, qualche volta un' oliva per darli appetito, et per guardare chel aceto non gli possa nocere, bisognera mescolarlo con l'olio vergine et uva passa;

Porrà usare della semente d'herba brusca, naranzi, limoni et citroni, pomi, graneti, brugne cotte, uva passa, zibeli et uva passa di Lingua d'occa, amandole et nizuole, et di peri cotti alla fine del pasto;

Debbisi guardare dall' uva fresche, da fichi freschi et secchi, da dattile, cerase dolci, noci fresche et secche, persici et castagne; porrà usare delle fraghe col zuccaro al principio del pasto, moderatamente;

Si debbe guardare di tutti salami, da vivande speciate, da vivande forte, come agli, cipolle, porri, ravinelli, mostarda, fenocchio, latte et basicie.

Per suo bere debbe usare vin bianco et ben chiaro, che non sia dolce, inacquato di buona acqua cotta, o di buona fontana, l'acqua di pozzo gl' è contraria;

Non deve bere assai in una volta, ma poco et spesso, nè apresso lo pasto, nè quando ha dormito senza grandissima sete, nè deve patire nè fame nè sete; tutti gli vini negri et dolci et torbidi gli sono contrari.

Porrà dormire da cinque a sette hore, et star in letto otto hore, debbe andare a dormire tardi, et dormire col capo alto et piedi bassi, sopra uno de duoi lati più tosto che alla rinversa; et non deve dormire doppo lo desinare, et per queste cause et per altre io non trovo buono che travagli colla mente doppo el mangiare, come studiare, leggere et scrivere.

Il troppo caldo et troppo freddo gli è nocivo, et più el caldo chel freddo; et però debbe fare poco essercitio in estate et contraguardarsi ai giorni caniculari et cosi all' automno che gli è contrario; si deve guardare di mettersi ai gran venti, et specialmente il marino et il favonio gli sono contrarii.

Quanto all' essercitio, non potrebbe far cosa più contraria che appresso haver mangiato et avanti che havere digesto far gran essercitio, sia a piedi come correre, saltare, giocare alla palla, o a cavallo, in managiare cavalli et andare alla caccia et correre.

L'ABANDON DE LA CORSE

PAR LES FRANÇAIS (1559)

La Corse, occupée par les troupes de Henri II depuis 1553, resta sous la domination française pendant six ans. Le traité, signé au Cateau-Cambrésis le 3 avril 1559, ordonna la restitution de l'île par les conquérants aux anciens possesseurs, les Génois. Cette restitution, soumise au contrôle du gouvernement de Philippe II, ne s'accomplit qu'au mois de septembre 1559. La lettre publiée ci-dessous fut adressée de Bonifacio, le 19 septembre, par Diego de Arbiçu, commissaire espagnol, à Figueroa, ambassadeur du Roi Catholique à Rome. Le texte en fut transmis par l'ambassadeur à son maître, puis versé aux archives de Simancas, où nous l'avons retrouvé dans le fonds *Estado, legajo* 884, n° 53.

L. Romier.

[*1559, 19 septembre, Bonifacio.*]

A los quatro del presente escrevi desde San Florençio por la via de la Bastida y di aviso de nuestra llegada a aquel lugar y que los Françeses lo havian consignado a estos s^res^ *commissarios. Despues, a los cinco consignaron el lugar del Ayaço que es adonde haʒia la residençia Jordan Ursino, y a los xvij consignaron Puertoviejo, y ayer consignaron este lugar de Bonefaçio, con el qual se ha concluydo la consignacion : es lugar fuerte de sitio y los Franceses lo han reparado a costa de los habitadores, y, segun a dicho su maestre de campo, esta fortificaçion la ha hecho sin costar al Rey cosa alguna, sino que vindia a los pobres hombres el trigo la terçia parte mas de lo que costava y aquella terçia parte que se ganava la distribuya en la fortificaçion. Y no es de maravillar si Jordan Ursino y los capitanes*

françeses estavan de buena gana en esta isla, porque Jordan era rey asoluto y los capitanes robavan lo que querian.

A la consignaçion a venido Mons. de Seure, gentilhombre de la camara del rey de Françia, el qual a estado por embaxador en Portugal, persona discreta y de buen discurso. Y con las galeras ha venido Mons. de Carceres, lugarteniente del Rey en ausençia del gran Prior, persona de authoridad. Yo los he ydo a visitar al uno y al otro de parte de V. S., los quales me han hecho grandes offrescimientos. Jordan Ursino a consignado los lugares, el qual haze la representaçion de general en esta isla. Los Corços han venido como la culuebra al encanto a visitar estos s^res^ commissarios con çiertas escusas de poco fundamento, excepto en este lugar de Bonifaçio que han hecho grande alegria, por ser affectionados a la republica de Genova y tambien por el maltratamiento que han rescebido de Françeses. Las escripturas de la consignaçion se han hecho a contentamiento de los s^res^ commissarios, no obstante que el canciller de Jordan queria poner una condiçion, que Genoveses prometiessen que en tiempo alguno no yrian contra el rey de Françia; pero, despues, se ha procedido conforme a la capitulaçion.

Estamos esperando tiempo para partirnos a la vuelta del lugar del Ayaço, adonde tomaran la fidelidad y haran jurar los anebatistas que han servido a Françeses d'esta parte de los Montes; y de ally se yra a la Bastida para hazer jurar a los que estan de aquella parte de los Montes; y, despues, procuraran de despacharse lo mas presto que pudieren, y no sera tan presto como yo querria.

Traduction :

Le quatre du présent mois, je vous écrivis de Saint-Florent, par la voie de Bastia, et vous donnai avis de notre arrivée dans ce lieu et que les Français l'avaient restitué à ces commissaires. Puis, le 5, ils firent restitution de la place d'Ajaccio, ville où résidait Giordano Orsini; le 17, ils restituèrent Porto-Vecchio, et hier, cette place de Bonifacio, où s'est terminée la restitution. Bonifacio est un lieu fortifié par la nature; et les Français y ont fait des réparations aux frais des habitants : selon ce qu'a rapporté leur mestre de camp, il accomplit ces travaux de fortification sans qu'il en coûtât rien au roi de France; il revendait le blé aux pauvres gens un tiers plus cher qu'il ne lui coûtait, et ce bénéfice d'un tiers, il l'em-

ployait à la fortification. Il n'y a pas à s'étonner si Giordano Orsini et les capitaines français se plaisaient dans cette île, vu que Giordano y était roi absolu et que les capitaines volaient à leur gré. — A la restitution est venu assister M. de Seure, gentilhomme de la Chambre du roi de France, qui a été ambassadeur en Portugal, homme d'esprit sage et d'honnête propos. En outre, avec les galères, est arrivé M. de Carcès, lieutenant du Roi en l'absence du Grand Prieur et personnage d'autorité. Je suis allé les visiter l'un et l'autre de la part de V. S., et ils m'ont fait de grandes offres de service. Giordano Orsini, qui tient la dignité de général dans cette île, a restitué les places. Les Corses, comme la couleuvre sous le charme, sont venus visiter nos commissaires avec quelques paroles d'excuses peu sincères, sauf dans ce lieu de Bonifacio, où les habitants ont fait de grandes réjouissances, tant parce qu'ils sont dévoués à la république de Gênes qu'à cause du mauvais traitement qu'ils ont reçu des Français. Les écritures de la restitution ont été passées au gré de nos commissaires, bien que le chancelier de Giordano voulût y insérer une clause suivant laquelle les Génois auraient promis de ne jamais prendre parti contre le roi de France; à la fin, on a procédé conformément au traité. — Nous attendons un temps favorable pour nous diriger sur Ajaccio, où les commissaires recevront la fidélité et le serment des « anabaptistes » qui ont servi les Français de ce côté-ci des Monts; de là on ira à Bastia pour faire jurer ceux qui se trouvent de l'autre côté des Monts; ensuite, ces commissaires se disposeront à partir le plus tôt qu'ils pourront, et ce ne sera pas si tôt que je le voudrais.

RAPPORT

SUR

L'ATTITUDE DES PROTESTANTS DE LA BOURGOGNE

EN 1566

Le rapport du président Godran à J. de Morvilliers, membre du Conseil privé de Charles IX, que nous publions ci-dessous, est conservé en original aux archives départementales du Nord dans la collection des Lettres missives, liasse 54.

L. Romier.

[1566, 30 décembre, Dijon.]

A Monseigneur, Monseigneur de Morvilliers, conseiller au Conseil privé du Roy, en court.

Monseigneur,

J'ay donné advis à la Majesté de la Royne et à vous, au moys de novembre dernier, que la Tournelle de ceste ville, pour avoir advertissement des contraventions à l'eedict de paciffication et déclarations d'icelluy, avoit ordonné à tous les officiers des sièges généraux et particuliers des bailliages de ce ressort advertir icelle Tournelle desd. contraventions en leur destroit, à quoy la pluspart a satisfaict, non touteffoys deans le temps que leur estoit ordonné ny aulcungs sy clairement que l'affaire le requéroit, retenans quelque chose à la plume, se contentans de dire que les subjectz de Sa Majesté vivoient en grand repos et tranquillité sans émotion ou sédition, qui auroit esté cause selon l'occurrence de faire une recharge à ceulx qui en laissoient l'occasion et ordonner, quant à ceux qui n'avoient satisfaict, comme de Challon, Nuys, auttres, que les lieutenans viendroient en personne satisfaire à ce qui leur estoit commandé et respondre aux con-

clusions du procureur général de Sad. Majesté pour leur demeure et désobéissance par eux commise.

Ce qui se peult recueillir des lettres desd. officiers desd. contraventions est : quant au bailliage et siège de Dijon, que le seigneur de *Villey*, ayant toute justice en sa terre, reçoit au presche qu'il faict faire en sa maison plusieurs particuliers habitans d'Iz sur Tille, de Marcy et aultres villaiges circonvoisins, à tous exercices de religion, comme à la cène, batesmes et mariages, combien que les fauxbourgs de la ville de Nuys leur soient destinés à cest effect, comme estans dud. bailliage de Dijon, dont ilz sont distans de huict lieues ou plus; cela a esté dénoncé à Monsr *d'Aumalle*, qui leur feit deffence et feit procéder extraordinairement contre aulcungs particuliers par les commissaires qu'il depputa; desd. deffences appel a esté interjetté au Roy; cest appel a despuis esté traicté en lad. Tournelle, et néantmoins informé de ce que dessus et adjournement personnel donné contre led. s^r *de Villey* et aultres, et despuis, deffault avecques exploit qui est de prise de corps, qui sera difficile à exécuter; quant ausd. particuliers, contre lesquelz a esté procédé par lesd. commissaires, à faute de preuves ilz ont esté eslargis à caution par iceux commissaires, et la sentence confirmée par arrest avant l'establissement de lad. Tournelle, et sont ancores les pièces ès mains du procureur commis par mond. s^r *d'Aumalle;* — en une petite ville nommée Mirebeau, nous avons ordonné estre informé de quelque assemblée qui se faict en une maison pour faire prières sans qu'il y ait ministre; les informations rapportées, elles seront décrétées selon les preuves; — quant au siège d'Auxonne, les officiers donnent tesmoignage qu'il n'y a aulcune contravention ny procès concernans led. eedict; — au siège de Sainct Jehan de Lône n'y a aulcune contravention, synon que deux fois la sepmene aulcuns habitans dud. lieu s'assemblent en une maison deans lad. ville pour faire prières sans ministre; il y a eu informations prises, qui sont décretées, et adjournement personnel donné contre les chargés; — les officiers de Beaune attestent n'y avoir en leur ressort aulcune contravention, mais que le s^r *des Bastie*, despuis quelques jours, faict prescher en son chasteau; il leur est ordonné de parler plus clairement, et que, cependant, informations seront faictes des contraventions, sy aulcunes sont; — les officiers de Nuys n'ayant satisfaict ont donné occasion de décerner

adjournement personnel contre le lieutenant aud. Nuys; — les officiers du Roy au bailliage de Chastillon, où il n'y a qu'ung siège, après avoir esté contraints, ont déclaré n'y avoir aulcune contravention en leur ressort, synon que plusieurs n'estans dud. bailliage font aud. Chastillon tous exercices de religion, y estant presche estably pour led. bailliage, et que ceux de la religion prétendue réformée font ensevellir les mors au cimetière des bons malades; dont il est ordonné qu'il sera informé; les informations veues, sera pourveu sur ce qui se treuvera vériffié; — il a esté ordonné que le lieutenant général au bailliage et siège d'Autun viendra en personne, pour n'avoir obéy; et néantmoins a esté procédé extraordinairement contre aulcungs prestres dud. Autun s'estans mariés depuis les troubles; et, pour la difficulté qui résultoit de leurs responces et dud. eedict, remonstrances ont esté faictes à Sa Majesté, lesquelles sont envoyées à Monseigneur le Chancelier plus tard que nous n'eussions voulu pour n'avoir treuvé argent ès mains du commys à la recepte des amandes; — les officiers du siège de Montcenys tesmoignent qu'il n'y a aulcune contravention en leur destroit; — semblablement ont donné tesmoignage les officiers du siège de Semeur en Brionnoys; — à Bourbonlancys, en la dernière maison de l'ung des fauxbourgs, se faict assemblée pour faire prières le dimenche sans présence de ministre; il est ordonné qu'il sera informé de contraventions; — au Charrollois y a plus d'affaire qu'ailleurs : aulcung presche n'y est estably, et néantmoins, au tesmoignage des officiers, despuis peu de temps, il s'en faict à Charrolles et Parroy et tous aultres exercices de religion; l'information veue, il y sera prouveu ainsy que l'affaire le requiert et que lesd. eedictz et déclarations le commandent; — au bailliage de Challon, n'y a qu'ung siège, dont les officiers sont en demeure, et, à ceste occasion, y a adjournement personnel contre le lieutenant général dud. Challon; et, cependant, ordonné que aulcungs habitans de Louhans, qui appartient à Madame la princesse *de Condé*, faisantz prescher aud. Louhans, ayans appellé des deffences qui leur en ont esté faictes, viendront plaider en lad. cause d'appel au premier jour et feront apparoir de la permission qu'ilz disent avoir esté concédée à Monseigneur le prince *de Condé* de faire prescher en toutes ses terres et de l'évocation qu'ilz disent luy avoir esté concédée de toutes ses causes au Grand

Conseil, mesmes de celles de lad. qualité, à laquelle par son procureur il s'est adjoinct; sy lesd. habitans de Louhans n'y satisfont, il en sera ordonné suivant les eedictz de Sad. Majesté; — les officiers du bailliage de SEMEUR EN L'AUXOIS, siège principal, ont attesté n'y avoir aulcunes contraventions en leur ressort, et ont joinct à leurs lettres des interpellations judicialles à tous advocatz et procureurs de déclarer celles qui leur seroient venues à congnoissance; touteffoys le feu lieutenant général par lettres particulières nous a advertis qu'il a ouy dire et aultrement ne le sçavoit qu'ès lieux de VILLIERS-PATRAS, DRACY SOUBZ VITEAUX, LES LAUNES et SAULIEU, se faisoit exercice de la nouvelle religion; quant aux troys premiers, les villages appartiennent à gentilzhommes, à qui tel exercice n'est deffendu; quant aud. SAULIEU, suivant l'advertissement qu'en avons reçeu par Monsr le mareschal de Bourdillon, il en a esté informé; ceux des deux religions sont là sy unis qu'ilz ne se veullent offencer l'ung l'aultre, n'ayans les tesmoings desposé qu'à moityé et sans dire sy, au lieu où ilz confessent quelque petite assemblée, il se faict presche ou prière par le ministre de Monsr de *Conforgien* qui est près de là, le nom duquel ministre n'a peu estre sçeu pour en sçavoir la vérité; il est ordonné que les informations seront ampliées et cours de monition permys et mesmes informé du nom dud. ministre, et, cependant, ceux qui se sont treuvés chargés adjournés à comparoir en personne, ausquelz justice sera administrée; — du siège d'AVALON, où le presche est estably pour led. bailliage d'AUXOIS, les officiers asseurent qu'il n'y a aucune contravention; — au siège d'ARNAY-LE-DUC, il est notoire et tesmoigné par les officiers que plusieurs habitans dud. lieu vont faire tous exercices de religion en la justice du sr de *Mimeures*, proche de là, et s'assemblent une ou deux foys la sepmene en la maison du ministre pour faire prières, ancores que le lieu qui leur est destiné soit aud. AVALON; deffences leur ont esté faictes par mond. sr *d'Aumalle;* ilz en ont appellé à Sad. Majesté; l'appellation se traicte à lad. Tournelle, où ilz doivent venir plaider au premier jour; estant le nombre des appellantz fort grand et qui difficilement s'accommoderont à aller au lieu d'Avalon, dont ilz sont loing de dix lieues, mesure du pays, je me suis estonné de ce que les officiers dud. bailliage d'AUXOIS n'ont parlé de NOYERS, qui est en leur ressort et appartient à Mad. dame la princesse *de Condé*,

où l'on dict qu'il se faict publiquement exercice de lad. religion; le procureur général n'en a faict aulcune réquisition; pour cela rien ne demeurera à faire.

Cependant, j'asseureray Leurs Majestéz et vous que tous lesd. officiers par toutes leurs lettres et attestations tesmoignent qu'il n'y a aulcune sédition, trouble ou division entre les subgectz de Sad. Majesté, mais grande union, paix et tranquillité, ce qui est fort aisé à croire et que l'horreur du feu et du sang, le regret des pertes communes et universelles qui ont esté veues du temps des troubles, et le peu de proffict qu'ilz reçoivent de se mesler de la conscience de leurs voisins, les faict contenir et s'amuser chascung en son particulier.

Voilà, Monseigneur, sommairement l'estat de ceste province.

Vous jugerez les contraventions qui vous semblent d'importance, et sy à Paris mesmes ou en beaucoup d'endroictz de ce royaume il s'en commect de pareilles sans que les juges soient blasmés de ne les rechercher. Je voys et ne le vous veux celler que les adjournés à comparoir en personne ne se présenteront; si l'on les veult prendre au corps, il y fauldra de la force; sy ilz y resistent, vous voiés la conséquence, car encores que les penes desd. contraventions ne soient corporelles, sy fault-il qu'ilz obéissent. Rien ne demeurera par nous, quelque connivence que l'on nous ayt voulu imputer. J'ay eu advis que ceux de lad. religion se plaignent aussy de nous, comme la justice qui est le millieu entre deux extrêmes corrige et l'ung et l'aultre et ne s'y accorde jamais. Aussy les ministres d'icelle, qui fidèlement serviront le Roy, ne se pourront garder d'offencer et l'ung et l'aultre ny éviter d'estre blasmés de tous deux.

Ce ne m'est petit heur que durant le temps qu'il a pleu à Sa Majesté se fier en moy de ceste charge, la province soit tranquille. Mais ce me sera ung grant bien que Leurs Majestés se contente de ce peu que j'y ay peu faire et treuvent bon d'ordonner qu'ung aultre préside ès causes dud. eedict... *Etc.*

A Dijon, le xxxe décembre 1566.

Vostre bien obéissant serviteur,

Odinet Godran.

CHRONIQUES

BULLETIN D'HISTOIRE DE FRANCE.

L'alternance habituelle de nos Chroniques appellerait à cette place le Bulletin d'histoire littéraire, si la guerre n'avait imposé à M. Plattard d'autres devoirs. Ce collaborateur, à qui les amis de la *Revue* doivent tant de gratitude, est aujourd'hui sur le front de combat : nous lui adressons nos félicitations et nos vœux.

Historiographie. — Le Musée Jeanne d'Arc, à Orléans, possède un manuscrit des premières années du XVIe siècle, qui contient un « abrégé » ou résumé par règne de l'histoire de France jusqu'à l'avènement de Louis XII. M. Jacques Soyer, archiviste du Loiret, en a publié le texte avec une introduction[1]. L'auteur écrit le pur français, la langue du Parisis, de l'Orléanais et du Blésois. Il fait montre d'un esprit relativement « scientifique », puisqu'au lieu de commencer à la guerre de Troie, il ne débute qu'avec Marcomir, Pharamond et Clodion : on sait que jusqu'à la Renaissance généralement, les Troyens ont été considérés comme nos plus lointains ancêtres. Contemporain et très probablement serviteur de Louis XII, il laisse voir ses tendances gallicanes. M. Soyer pense que cet auteur pourrait bien être l'historien-poète Guillaume Crétin, Parisien, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, chapelain ordinaire de Louis XII et ami de l'historiographe Jean d'Auton.

Histoire morale et religieuse. — M. P. Imbart de la Tour a publié la troisième partie de son grand ouvrage sur les *Origines de la Réforme*. Après la *France moderne* et la *Crise de la Renaissance dans l'Église catholique*, voici l'*Évangélisme (1521-1528)*[2]. C'est une étude sur les débuts, le caractère,

1. *Mém. de la Soc. archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XXXIV.
2. Paris, Hachette, 1914, in-8°.

l'évolution de la Réforme avant Calvin : d'où vient la Réforme? Est-elle française ou allemande? Sous quelle forme s'est-elle présentée? Comment s'est-elle constituée peu à peu en une contre-église? Quelle a été, enfin, dans la révolution religieuse, l'attitude de l'Église romaine? A ces questions, l'auteur répond d'une façon, certes, brillante, et il nous semble que son dernier livre contient les pages les plus réfléchies quant au fond et les plus littéraires qu'il ait encore écrites. Maintenant, il faut dire que beaucoup de gens ne pourront s'empêcher de lui chercher querelle à tous les tournants. M. Imbart de la Tour dédaignera les critiques, et avec raison : nous ne croyons pas qu'il ait voulu construire un monument d'érudition. Son œuvre est celle d'un artiste doué d'une personnalité originale, d'un esprit convaincu qui a choisi les documents peut-être avant de les avoir trouvés et qui les a interprétés, d'ailleurs, avec un grand souci de justice. On doit le lire en tout cas, et de préférence après avoir lu un autre historien catholique, Pastor par exemple.

— Un des derniers tomes de l'*Histoire des Papes* est consacré au long pontificat de Paul III Farnèse. De la famille Farnèse, qui représente éminemment la civilisation italienne et romaine au XVIe siècle, M. Ferdinand DE NAVENNE a voulu peindre les œuvres dans la Ville éternelle, et restituer en même temps tout le décor de l'époque. Le beau volume intitulé *Rome, le palais Farnèse et les Farnèse*[1], honore le talent littéraire et la curiosité historique de son auteur. Depuis dix ans, on savait que M. de Navenne faisait des recherches sur l'histoire du palais fameux, qui est aujourd'hui propriété de la France. Ces recherches ont été conduites avec soin et amour; il suffit de feuilleter le livre pour s'en rendre compte : on y trouve quantité d'informations nouvelles ou peu connues. Nous ne sommes pas sûr pourtant que l'auteur ait tiré des archives italiennes tout ce qu'elles contiennent touchant le palais Farnèse, et il semble que si un érudit avait la patience de lire les correspondances romaines de l'époque, qui sont encore inédites, il obtiendrait des renseignements encore plus précis; et puisqu'il s'agit d'une œuvre de San-Gallo et de Michel-Ange, la peine ne serait pas perdue. Cette remarque ne

1. Paris, A. Michel, 1914, in-8°, 501 p.

tend pas à diminuer le mérite de M. de Navenne, mais à justifier une question que nous nous permettons de lui adresser. Pourquoi n'a-t-il pas borné son exposé à l'histoire du palais? Nous entendons bien qu'il était difficile de ne pas « esquisser quelques lignes de cette noble figure qui a nom Rome » : nous aurions même souhaité que l'aspect extérieur de la Rome du XVIe siècle fût rendu avec plus de largeur et de précision (le tableau reste à faire, et il eût été là bien placé). Nous entendons aussi « qu'un édifice sans souvenirs est comme un pays sans histoire », que « le palais Farnèse est peuplé d'ombres », et qu'il convient de parler des habitants à propos du logis. Mais n'était-il pas dangereux d'écrire toute une chronique des vicissitudes politiques de la *casa Farnese?* Chronique établie sur des recherches forcément plus hâtives et si développée qu'elle submerge l'histoire du palais. Le livre est très intéressant dans ses parties originales, mais il eût gagné, même auprès du grand public, à être plus ramassé et mieux limité.

— MM. O. Fallières et le chanoine Durengues ont publié le texte intégral d'une enquête faite en 1538 par l'inquisiteur Louis de Rochette sur la première infiltration des idées protestantes dans le pays d'Agenais[1]. L'inquisiteur finit par se laisser séduire au charme de l'hérésie qu'il avait charge de découvrir, et il fut lui-même brûlé comme « luthérien » à Toulouse au mois de septembre de cette même année 1538. Les actes du procès se trouvent en appendice.

— Au congrès des Sociétés savantes réuni à Grenoble, Mlle L. Guiraud a présenté deux notes : l'une sur *Un registre inconnu de l'Université de droit de Montpellier (1536-1570)*, l'autre sur *Le séjour de Pierre Charron à Montpellier (1565-1569; 1570-1571)*[2].

Histoire politique. — MM. E. Baux et V.-L. Bourrilly ont écrit un mémoire très solide et très riche sur le séjour de *François Ier à Lyon en 1516*[3]. La deuxième partie de cette

1. *Recueil des travaux de la Soc. d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2e série, t. XVI, 1913.

2. *Bull. hist. et philol. du Comité des travaux histor.*, année 1913, nos 1-2.

3. *Revue d'histoire de Lyon*, années 1913 (p. 116 et suiv.) et 1914 (p. 161 et suiv.).

étude, qui traite des négociations diplomatiques et des affaires financières, rentre dans l'histoire générale. Le roi demeura pendant plus de quatre mois à Lyon. Il avait choisi ce séjour pour être à portée de l'Italie du Nord, dont la situation lui inspirait des inquiétudes : Lyon devint alors, en même temps que le siège du gouvernement, « le centre agissant et comme la véritable capitale du royaume ». Cette activité politique est mise en lumière grâce à de nouveaux documents, tirés de la Bibliothèque et des Archives nationales, des archives de Lucerne et des archives de Turin.

— Le deuxième volume de l'édition critique, publiée par M. P. Courteault, des *Commentaires de Blaise de Monluc* a paru[1]. C'est le récit de dix années, 1553 à 1563, particulièrement fécondes. L'érudition de l'éditeur ne laisse rien à souhaiter. Il n'est pas exagéré de dire que par sa clarté, sa précision et le zèle de ses recherches elle honore la critique française.

— L'éminent historien du Grand Schisme d'Occident, M. Noël Valois, semble se rapprocher du XVIe siècle et particulièrement de l'époque des guerres de religion. Il a consacré deux études critiques à des incidents du règne de Charles IX, bien connus, certes, mais interprétés jusqu'aujourd'hui avec une partialité hâtive. La première de ces études, intitulée *Vassy*[2], est un petit chef-d'œuvre par le sens du concret et le souci des nuances qui s'y manifestent. L'auteur a raison quand il insiste sur le caractère accidentel du « massacre », dont le retentissement a tant favorisé les desseins politiques de Condé. Le même caractère se retrouverait dans un grand nombre de tumultes de cette époque. Est-ce à dire, pourtant, que les huguenots sincères, qui prirent les armes en 1562, se soient servis d'un vain prétexte? Nous ne le croyons pas. Il y a eu à ce moment, nous semble-t-il, un effort habile de Condé et de ses complices pour exploiter l'incident, pour soulever le fanatisme des deux confessions, pour tromper et enflammer les calvinistes récalcitrants et déchaîner la guerre civile, malgré l'opposition des théologiens genevois. Le même procédé avait été déjà employé deux années auparavant, pour entraî-

1. Paris, Alph. Picard, in-8° (2 cartes).
2. *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, année 1913.

ner une partie des églises protestantes dans la conjuration dite d'Amboise.

— Avec le même esprit de minutieux examen, M. Valois a écrit son étude sur le *Projet d'enlèvement d'un enfant de France (le futur Henri III) en 1561*[1]. Il verse des documents nouveaux au débat, et il est le premier à donner un récit complet et solide des incidents qui entourèrent ou suivirent la tentative faite par le duc de Nemours, en octobre 1561, avec l'appui plus ou moins décidé des Guises, pour éloigner de la cour l'un des jeunes frères du roi. La lecture de cet exposé nous a suggéré les remarques suivantes. Le projet, de la part des seigneurs catholiques, de soustraire les enfants de France aux influences qui s'exerçaient alors à Saint-Germain-en-Laye, se rattache étroitement à l'histoire du colloque de Poissy. Il faut y voir, à notre avis, non pas précisément un dessein politique, moins encore un complot, mais le souci de protéger les jeunes princes du contact des ministres calvinistes, venus pour assister au colloque et qui, pendant plusieurs mois, eurent la liberté d'exposer leurs doctrines à la cour en des conversations privées, ouvertement. Le chef éminent du catholicisme français à cette époque, le cardinal de Tournon, avait tout fait, dès le début du colloque, pour empêcher que la discussion entre les théologiens orthodoxes et les théologiens protestants ne se poursuivît en présence de la famille royale, parce qu'il craignait que le roi, un enfant, et ses frères, plus jeunes encore, ne fussent impressionnés par l'éloquence ou la dialectique des ministres. Ceux-ci, au contraire, avaient cherché, dans le colloque, moins peut-être le moyen d'un accord que l'occasion de défendre leurs opinions et leurs actes devant la cour. Tournon obtint gain de cause sur le fait des discussions publiques, mais les ministres usèrent largement des entretiens privés. Les Jésuites, qui arrivèrent à Saint-Germain, en septembre, avec le légat Hippolyte d'Este, constatèrent le succès de la propagande faite autour de la famille royale. Que les catholiques aient voulu soustraire à cette propagande celui des jeunes princes sur lequel ils avaient le plus d'influence, c'est chose naturelle. Les inquiétudes de Catherine de Médicis sont aussi très naturelles, et M. Valois en a très bien expliqué les raisons. Quant aux protestants, s'ils exploitèrent les révéla-

1. *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1914, 1re livraison.

tions du duc d'Orléans, s'ils exagérèrent la méchanceté du « complot », doit-on les accuser de mauvaise foi?

— M. V. Chareton a publié un fort volume sur *La Réforme et les guerres civiles en Vivarais*[1]. C'est une des régions les plus âpres de France. La pénétration des nouvelles doctrines s'y fit de bonne heure obscurément et se révéla vers 1534. M. Chareton observe : « Le grain n'eût pas germé si le terrain n'avait été de longue date préparé par une main invisible, et cette main était celle du mécontentement, de la misère. » Il montre les impôts, les charges de toutes sortes qui résultèrent des guerres de François Ier, accablant ce pays naturellement pauvre; il mentionne les fléaux, la disette, la peste, qui laissaient l'âme du peuple désorientée dans l'épouvante. Abondamment illustré de cartes, plans, dessins, photographies, nourri de nombreux documents, le récit que l'auteur nous donne des guerres religieuses en Vivarais retient et intéresse l'esprit comme une histoire de brigands.

— Le savant conservateur de la bibliothèque de Caen, M. R.-N. Sauvage, vient d'écrire une étude remarquable sur *Les troubles de Lisieux en 1562*[2]. Nous y avons relevé quelques faits qui ont une valeur générale, parce qu'ils s'accordent avec ce que nous savons des troubles de la même époque en d'autres villes. Telle, par exemple, l'intention que manifestèrent les protestants, avant la guerre civile, « d'entrer par force » dans les églises catholiques. M. Sauvage ne reconnaît ces velléités, chez les huguenots de Lisieux, qu'au printemps de 1562; nous croyons que là, comme ailleurs, elles remontent aux premiers mois de 1561, époque où fut donné aux églises réformées une sorte de mot d'ordre pour appuyer par des manifestations la demande de temples. A Lisieux aussi, suivant un exemple général, les officiers royaux, à commencer par le bailli d'Évreux, et la bourgeoisie de basoche se mêlèrent aux protestants en leur donnant l'appui le plus efficace. Les iconoclastes lexoviens, une fois maîtres de la place, « rompirent » les objets du culte catholique, mais, conformément à l'attitude de leurs coreligionnaires pendant les premiers troubles, ils n'usèrent pas, semble-t-il, de violence grave à l'égard des personnes. Un fait

1. Paris, Documents d'histoire, P. Catin, 1914, in-8°, XII-430 p.
2. Extrait des *Études lexoviennes*, t. I.

ordinaire, du reste, en Normandie, c'est l'absence de toute résistance de la part des catholiques. Pour ce qui concerne les pillages, il faut distinguer plusieurs phases, qu'on retrouve à peu près dans tous les tumultes pareils. Au début, les iconoclastes, qui avaient ordre de ne pas piller, mais seulement de détruire les *idoles*, reçurent un salaire en compensation; ils brûlèrent chapes, ornements, linges, armoires, etc. Mais déjà beaucoup de « séditieux » ne resistaient pas à la tentation du vol. Plus tard, les chefs de l'armée protestante décidèrent que toutes les richesses des églises catholiques seraient enlevées, après décharge donnée aux gardiens, et vendues ou monnayées pour payer les troupes. Quelques-uns des lieutenants de Condé, chargés de ces opérations, y mirent des formes et se conduisirent personnellement avec honnêteté; mais la plupart, nobles ou capitaines besogneux, cherchant dans le désordre une belle aventure, pillèrent pour leur propre compte et firent tort à leur parti aussi bien qu'à leurs adversaires. Fervacques, le futur maréchal, agit de cette manière à Lisieux. On remarque, d'ailleurs, que dans une lettre adressée à leurs concitoyens, le 8 janvier 1563, les Réformés lexoviens, alors exilés de la ville, affirmaient avoir été reconnus étrangers à la destruction des images et plus encore au pillage. Cette lettre, découverte et publiée par M. Sauvage, est une pièce étonnante : on y relève une allusion à la « vertu de la mirifique pantoufle ».

— M. le chanoine Daranatz a publié une lettre missive inédite de Henri IV, du 3 juillet 1601, adressée au parlement de Bordeaux[1].

Histoire des institutions et du droit. — Devant le Congrès des Sociétés savantes à Grenoble, M. G. Lavergne a communiqué un acte inédit de François Ier relatif aux impôts (de Bordeaux, le 15 juin 1530)[2].

— M. Olivier Martin publie dans la *Nouvelle Revue historique de droit*, d'après les registres originaux, les sentences civiles du Châtelet de Paris (1395-1505)[3]. Dans la même Revue[4],

1. *Bull. du Comité des travaux histor.*, année 1913, n° 1.
2. *Ibid.*, Annexe.
3. En cours de publication. Années 1913, p. 758-804; 1914, p. 61 et suiv.
4. Janvier-avril 1914.

à lire les précieuses observations de M. Ch. Lefebvre sur l'histoire des *rentes perpétuelles*.

— L'histoire du droit a été privée d'un de ses maîtres les plus éminents par la mort de M. Paul Viollet. Cet homme de haut caractère et d'esprit original représentait, dans notre temps, mieux que personne, la puissante et subtile érudition des juristes de l'ancien régime. On souffrait de voir ses recherches présentées au public sous la robe verdâtre des éditions modernes ; sa science était faite pour les longues colonnes des vieux in-folio, propices aux digressions et aux malices cachées. M. Viollet avait abordé plusieurs fois, dans son *Histoire des institutions* et dans son livre sur *le Roi*, l'étude du XVIe siècle, mais il ne s'y était guère arrêté que pour signaler l'avènement de la tolérance religieuse : on devinait chez lui l'aversion que professaient les anciens « médiévistes » pour la Renaissance. Nous recueillons, cependant, avec gratitude les observations dont il a enrichi notre domaine.

Histoire des mœurs. — La région de Vitré et de Saint-Malo fut, aux XVe et XVIe siècles, un des centres les plus prospères d'activité économique et de commerce international. La population ouvrière de Saint-Malo se recrutait alors dans tous les pays, comme celle d'un grand port de nos jours. Les marchands de Vitré trafiquaient avec les Flandres, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les Indes, y exportant surtout des toiles ou « cannevaz ». Là se forma une riche bourgeoisie, dont on peut encore admirer les logis et qui orna les églises de tapisseries, de vitraux, de tableaux, de draps d'or. M. Émile Clouard publie dans la *Revue de Bretagne* le journal ou livre de raison de deux bourgeois de Vitré (1490-1583)[1]. On peut en tirer un certain nombre de notes intéressantes. L'auteur écrit sous la date 16 février 1511 : « Arriva vers moy Gabriel, fils de Lancelot, de la ville de Brucelles ès pays de Flandre : quel Gabriel, mon nepveu m'a envoyé pour aprendre le langaige et pour aller à l'escole, ainsy qu'il apert par la lettre que m'a escrite, par laquelle il me promectz rendre ce que je mectré pour led. Gabriel. » Ce jeune Flamand, venu à Vitré pour étudier le français, s'en alla quinze mois après, et les frais de sa

1. Février-mai 1914.

pension pour tout ce temps montèrent à dix écus d'or. Plus loin, nous trouvons le long récit d'un mariage bourgeois, une relation détaillée de l'entrée d'Anne de Montmorency, comtesse de Laval, des renseignements précis sur la valeur de l'argent et le prix des choses, sur le train de la vie familière ou commerciale. L'auteur du journal mentionne aussi les grands événements avec exactitude : la prise de Calais et celle de Thionville en 1558, les mariages princiers de 1559. Il signale, dès 1558, plusieurs vols d'objets du culte en l'église Notre-Dame de Vitré. Intéressants aussi les détails sur l'éducation exceptionnelle que reçut l'un des fils de la maison. L'enfant « commença à aller à l'escolle à Vitré [en 1519, à l'âge de sept ans], et eut bons principes, dit son père, qui m'ont cousté xx deniers tournois, parce qu'il savoit ses Heures ». Quatre ans après, le célèbre Antoine Fumée, ayant remarqué l'écolier, pria le père de le « luy bailler pour l'envoyer au collège de Navarre à Paris ». A partir de ce moment, nous assistons aux répercussions familiales du séjour de l'adolescent dans la capitale. La pension est lourde à payer. La mère envoie des « chemises de lin », des « coueffes », des « mouchers », une « robe de frisse grise fourrée de agneaux blancs » qui coûte très cher. Bientôt l'écolier commence à faire des dettes. Ses compatriotes vont le visiter, à l'occasion de la foire du Lendit. Et un jour, le père lui-même prend la route de Paris. — En lisant ce journal naïf, on songe parfois aux hommes et aux choses qu'a peints Noël du Fail.

Lucien Romier.

CHRONIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ.

Notre Société, déjà grandement éprouvée par les pertes qu'elle a subies au cours des mois qui ont précédé l'ouverture des hostilités : Jules Claretie, Jules Roy, Henry Roujon, Jean Jaurès, Pierre Dauze, A. Durel, vient de subir, du fait de la guerre, une série de deuils particulièrement douloureux. Plusieurs de ses jeunes membres, parmi ceux qui faisaient concevoir les plus belles espérances, sont tombés au champ d'honneur pour la défense de cette noble

France, mère des arts, des armes et des lois,

que nos pères du XVIe siècle ont si magnifiquement glorifiée par la bouche de leurs grands poètes, Ronsard et du Bellay, et dont notre Rabelais, « qui créa les lettres françaises, » reste comme le « génie-mère », suivant la double et admirable expression de Chateaubriand. C'est pour nous un pieux devoir, qui prime en ce moment tous les autres, de rendre hommage à ces héroïques victimes qui ont scellé de leur sang leur amour de la douce France et de sa civilisation immortelle. Trois de nos confrères sont morts sur le champ de bataille; deux autres amis du XVIe siècle sont considérés comme disparus. Comme il n'y a pas de certitude en ce qui les touche, nous ne parlerons que des trois premiers.

Fernand Mouchet.

Fernand Mouchet était d'origine poitevine; il appartenait à une famille d'instituteurs. Né à Ingrandes (Vienne) le 1er juillet 1889, il entra à l'École normale supérieure en 1910. Il fut reçu au concours de l'agrégation des lettres en 1913. Son intention était de se consacrer à l'étude de la littérature du XVIe siècle. Auditeur assidu du cours d'histoire littéraire de la Renaissance, à l'École pratique des Hautes-Études, de 1910 à 1913, il s'était occupé, à cette conférence, de la question de l'authenticité du *Contre-Un* de La Boétie et plus spécialement de la préparation d'un travail d'ensemble sur la vie et les œuvres de Clément Marot. Il remplit en 1911 une mission de recherches sur l'auteur des *Psaumes*, à Lyon, à Genève et en Savoie (rapport publié dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études* de 1911-1912, p. 95). Nous avions le droit d'espérer de Fernand Mouchet, qui comptait faire de ce travail sa thèse de doctorat, l'ouvrage critique qui nous manque encore sur le charmant poète du XVIe siècle. Au Collège de France, il avait eu la mission de recueillir un certain nombre de mes leçons sur l'histoire intellectuelle de la Renaissance française pour la *Revue des cours et conférences*, et il s'était acquitté de cette tâche avec autant de probité que de tact. Il était de ceux sur la conscience desquels on peut compter pour ces besognes souvent délicates, et c'est justement à cette occasion qu'il fut donné à son professeur de pouvoir apprécier son sens de la mesure et sa perspicacité. Il avait un esprit judicieux, un goût sûr, une érudition solide et bien équilibrée. Nature sensible et tendre, il réfléchissait et pensait beaucoup par lui-même,

accusant déjà, comme étudiant, une personnalité pleine de promesses. C'est une belle espérance qui s'évanouit avec lui.

Il allait achever ses deux années de service militaire, lorsque la guerre éclata. Sous-lieutenant au 325e d'infanterie, il tomba glorieusement dans la forêt de Champenoux (Meurthe-et-Moselle), le 11 septembre 1914. A l'École normale comme à l'École des Hautes-Études, son souvenir sera pieusement gardé par tous ceux qui l'ont connu et aimé. Que sa mère, si éprouvée, et ses deux frères trouvent ici l'expression de nos regrets émus et de notre sincère sympathie.

Fernand de Val de Guymont.

Fernand-Louis de Val de Guymont était né à Paris le 24 juillet 1887. Il appartenait à une vieille famille originaire d'Auvergne. Élève de la Faculté de droit, il se fit recevoir licencié et suivit, de 1907 à 1912, les cours de l'École des Hautes-Études. Il élabora, à la conférence d'Histoire littéraire de la Renaissance, outre diverses explications, un travail sur « Calvin étudié et jugé par les critiques et historiens littéraires du XIXe siècle », qui n'a pas été publié. Il avait une sincère curiosité d'esprit, de la ferveur littéraire et un vif désir d'acquérir une culture large et variée. Son caractère était affectueux et dévoué, et il se montrait, en toutes circonstances, tendrement attaché à ceux qui lui avaient témoigné de l'amitié. Il appartint, pendant plusieurs années, à notre Société, prenant volontiers part à nos réunions.

Fernand de Val de Guymont est mort, tué à la bataille de Champloux (Meuse), le 8 octobre 1914, par une balle reçue dans la tête, face à l'ennemi, au moment où, comme caporal, il rassemblait ses hommes pour la retraite qui venait de sonner. Nous savons, par divers témoignages, que sa conduite sur le champ de bataille lui avait valu l'estime et l'amitié de ceux qui furent ses derniers compagnons de lutte. Il habitait à Paris, auprès de sa mère et de ses deux sœurs, vivant pour ces trois êtres qui l'entouraient d'un amour touchant et qui, aujourd'hui, demeurent inconsolables. Nous leur offrons l'hommage douloureux de nos sentiments affligés et de nos fidèles souvenirs.

Marcel Godet.

Marcel Godet, né à Canchy (Somme), le 25 juin 1882, était

d'origine picarde. Licencié ès lettres et en droit, il entra à l'École des chartes et à l'École pratique des Hautes-Études en 1906. Archiviste-paléographe de la promotion de 1910, il fut diplômé de l'École des Hautes-Études avec une thèse intitulée *La congrégation de Montaigu (1490-1580)* qui a été publiée en 1912 dans la *Bibliothèque* de cette École, dont elle forme le fascicule 198. Il a occupé pendant quelques années, avec un zèle et une conscience tout à fait dignes d'éloges, le poste de conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée d'Abbeville, trois dépôts qui sont, on le sait, particulièrement intéressants. Lorsqu'il dut abandonner ces fonctions, son départ fut salué par les regrets unanimes de ses concitoyens.

Dès son séjour à l'École des chartes, Marcel Godet avait donné la mesure de l'énergie de son être moral. Victime d'un grave accident qui faillit lui coûter la vie et l'immobilisa pendant de longs mois, — il était tombé de l'étage supérieur de la bibliothèque de l'École dans la salle de travail, — il fit preuve, dans les moments qui suivirent cette terrible chute, d'un calme et d'une maîtrise de soi qui firent l'admiration de tous ceux qui assistèrent à cette scène émouvante. Le futur combattant des bords de l'Yser avait montré, ce jour-là, la vaillance de sa belle âme. Pendant les trois années qu'il me fut donné de l'avoir comme élève, à la conférence d'Histoire littéraire de la Renaissance, j'appréciai chaque jour davantage ce charmant esprit si cultivé, si fin, si français. Il n'est personne, parmi ceux qui ont suivi les explications de Villon, à cette conférence, qui n'ait conservé le souvenir de ses curieuses conjectures, aussi bien que de ses interprétations judicieuses. Telle de ses découvertes a été utilisée par le plus récent éditeur de Villon. Il exposait avec clarté et avec agrément les résultats auxquels l'avait conduit son solide esprit critique. Un caractère avenant et réfléchi, une intelligence ouverte, une réserve légèrement teintée de mélancolie séduisaient en lui tous ceux qui l'approchaient d'un peu près. On devinait en Marcel Godet une haute délicatesse de sentiment qui s'alliait à une compréhension pénétrante des hommes et des choses. Ame noble et généreuse, douce et ferme tout ensemble, notre ami recherchait la vérité avec une sorte de passion infiniment touchante. Tout ce qu'il m'avait laissé deviner de son évolution morale et religieuse faisait le plus grand honneur à sa parfaite loyauté intellectuelle. Son labeur

scientifique portait l'empreinte de sa curiosité variée, de ses méditations des choses de l'âme et de sa méthode rigoureuse. Il suffit de lire son article sur Haymon de la Fosse, d'une si grande fraîcheur de sentiments, pour s'en rendre compte. Combien il était difficilement satisfait de ses travaux, avec quel scrupule, avec quelle ardeur il les remaniait, il les améliorait! Il avait au plus haut degré le sens de la dignité de l'Histoire et de la gravité des responsabilités qui incombent à ceux qui la cultivent. Très épris de son pays abbevillois, il se montrait fier d'en faire connaître les beautés et les curiosités artistiques comme d'en évoquer le beau et séduisant passé. Son désir était de se consacrer de plus en plus à l'histoire du XVIe siècle, qui l'attirait depuis le début de sa carrière, et de profiter de ses loisirs, — qui s'étaient accrus depuis qu'il avait renoncé aux fonctions de bibliothécaire d'Abbeville, — pour poursuivre des recherches importantes dans ce domaine. Il allait publier un travail d'ensemble sur la Réforme à Abbeville au XVIe siècle. La perte de ce travailleur, déplorable à tant de titres, est donc pour nos études un événement particulièrement douloureux. Nous perdons en lui un collaborateur zélé en même temps qu'un ami sûr et plein de charme.

Lieutenant de réserve au 8e bataillon de chasseurs à pied, Marcel Godet est tombé glorieusement pour sa patrie, qu'il aimait et qu'il comprenait si bien, le 24 octobre 1914, près de Pervyse, entre Dixmude et Nieuport. Mortellement blessé, il s'éteignit peu après, malgré les soins des infirmiers belges. Il repose auprès d'une ferme de Pervyse. Notre ami avait épousé, il y a quelques années, une compagne digne de lui et qui s'était intéressée à sa vie de travail. Il lui laisse deux petites filles. Que ces trois êtres qui lui furent si chers agréent l'expression de notre sympathie profonde! Le souvenir de ce représentant parfait de la jeune génération patriote et lettrée, dont le rôle a été si beau et si grand dans les conjonctures présentes, restera gravé dans nos cœurs.

Bibliographie des ouvrages de Marcel Godet.

1. *Pedis Admiranda, ou les Merveilles du Pied* de Jean Dartis, remis en lumière avec la vie de l'auteur, une notice de Mercier de Saint-Léger, une description de quelques ouvrages principalement anciens concernant le Pied et la Chaussure, des notes savantes, etc. (Paris, Champion, 1907, in-12.)

2. *Jean Standonck et les Frères Mineurs*. Extrait de l'*Archivium franciscanum historicum*, t. II, p. 398-406 (1909).

3. *Le Collège de Montaigu*. Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*, t. VII (1909).

4. *Le Matreloge du Mesnil-Domqueur*, précédé d'une étude sur les biens et l'administration d'une paroisse rurale en Ponthieu à la fin du moyen âge. (*Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1909, nos 1 et 2.)

5. *La Congrégation de Montaigu*. (Positions de thèses de l'École des chartes, année 1910.)

6. *Catalogue des nouvelles acquisitions de la bibliothèque d'Abbeville*, publié par le journal *L'Abbevillois* et le journal *Le Pilote de la Somme* (novembre 1910).

7. *Compte-rendu de l'Histoire de Saint-Valery* d'Adrien Huguet, publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXI (1910), p. 637-640.

8. *Discours d'inauguration du monument Ernest Prarond*, publié par le journal *Le Pilote de la Somme* (1er et 3 novembre 1910) et le journal *L'Abbevillois* (3 novembre 1910).

9. *Ernest Prarond*, article dans le *Nord illustré* (15 novembre 1910).

10. *Compte-rendu de l'excursion du 18 août 1910 : Rue, Villiers-sur-Authie, Valloires*. (*Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu*, n° 54, année 1911.)

11. *Consultation de Tours pour la réforme de l'Église de France (12 novembre 1493)*, publiée dans la *Revue de l'histoire de l'Église de France*, 25 mars et 25 mai 1911.

12. *Un imagier de village : Jean-François Flicourt de Canchy, peintre et sculpteur, 1734-1794*, d'après des documents inédits. (*Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 1911, n° 2.)

13. « *En Normandie* », *compte-rendu de l'excursion des 19 et 30 mai 1911*. (*Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1911, nos 3 et 4.)

14. *Catalogue des nouv. acq. de la bibliothèque d'Abbeville en 1911*, publié dans les journaux de la région.

15. *Conférences sur la Société au moyen âge et l'Art au moyen âge* (faites à Amiens, salons Liesse, décembre 1911 et janvier 1912). Non publiées.

16. *Discours prononcé aux obsèques d'Alcius Ledieu*, publié par le journal *Le Pilote de la Somme* (30 mars 1912) et par le journal *L'Abbevillois* (2 avril 1912).

17. *La Congrégation de Montaigu (1490-1580)*. Paris, Champion, 1912, vol. gr. in-8°.

18. *Huysmans*. (Compte-rendu du livre de l'abbé Blandin, publié dans le journal *L'Abbevillois*, 8 février 1913.)

19. *La bibliothèque d'Abbeville. Ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être*. Rapport publié dans *l'Abbevillois* du 16 janvier 1913, et dans *le Pilote de la Somme* des 16 et 18 janvier.

20. *Alcius Ledieu (1850-1912), l'Homme et l'Œuvre*. Abbeville, Lafosse, 1913, in-8°.

21. *Les brûlements d'archives à Abbeville pendant la Révolution*. Paris, Champion, 1913, 1 vol. in-8°.

22. *La Picardie*. (*Bulletin régional de la Revue de l'histoire de l'Église de France*, n° de janvier-février 1914.)

23. Article *Amiens*, dans le *Dict. d'histoire et de géographie ecclésiastiques*. Paris, Letouzey.

24. *Compte-rendu de l'Histoire des paroisses, villages et seigneuries de Saint-Christ-Briost et Cizancourt de A. Arcelin*, publié dans le *Bulletin de la Revue de l'histoire de l'Église de France*, n° de mars-avril 1914.

25. *Tragique histoire d'Haymon de la Fosse*. (*Revue du XVIe siècle*, t. II (1914), p. 169-190.)

26. *Poèmes en prose* publiés dans *Notre Picardie*, revue mensuelle de la région picarde :
La grande pâture, 1er juin 1911, n° 60.
Le village, 1er novembre 1911, n° 65.
La ville : paysage d'hiver, 1er janvier 1912, n° 67.
Le printemps sur la plaine picarde, 1er août 1912.
Un Picard en Hollande.

Nous ne pouvons encore donner, à l'heure présente, des nouvelles de tous nos confrères appelés sous les drapeaux. Disons seulement que notre cher et tant dévoué collaborateur, le secrétaire de notre Société depuis sa fondation, Jacques Boulenger, a été fait sous-lieutenant sur le champ de bataille. Il a combattu, depuis plusieurs mois, dans les environs de la ville qui faisait l'admiration du monde pour ses halles merveilleuses. Son régiment, seul de toute l'armée territoriale, croyons-nous, a été cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite au feu pendant plusieurs semaines. Ses lettres, qu'il faut souhaiter de voir publier un jour, resteront sans doute

comme un des documents sincères et vécus de l'épopée qui se poursuit.

Le secrétaire de notre *Revue*, dont le zèle et la compétence sont appréciés hautement par nos confrères, Jean Plattard, est devenu également sous-lieutenant. Il s'est occupé activement de la construction et de l'organisation des tranchées dans la région de la ville que « le libérateur du territoire » a conservée à notre affection. Il a mis en action le prologue du *Tiers Livre* et prouvé, une fois de plus, sa solide connaissance des textes anciens. Il a mérité les éloges du commandement et des ministres venus visiter ses tranchées modèles.

Le savant Dr Bruzon, l'ami des fidèles du Prophète qui combattent si vaillamment pour nous, soigne les malades et les blessés, sur le front, dans la région de la Somme. Le vaillant Henri Massis a reçu une double blessure; il est soigné avec toute la sollicitude que mérite son âme généreuse et combative. Marcel Boulenger a eu les pieds gelés; le charmant et délicat écrivain est maintenant complètement rétabli. Maurice Du Bos, après plusieurs mois de garde consciencieuse auprès d'un pont de l'Oise, nous est revenu avec sa classe, guéri d'une maladie contractée dans l'humidité de la berge. Gustave Cohen, qui, depuis quelques années, faisait une œuvre si utile à l'Université d'Amsterdam, est devenu élève officier. On n'a aucune nouvelle de René Sturel, notre précieux collaborateur, aimé de tous, depuis la seconde moitié du mois d'août. Conservons cependant l'espoir d'apprendre qu'il est retenu blessé et prisonnier, quelque part, dans une ambulance située dans les régions occupées et d'où les lettres ne parviennent pas.

A. L.

LIVRES REÇUS.

Nous avons reçu les ouvrages suivants, dont il sera rendu compte par le chroniqueur de l'Histoire littéraire, sitôt qu'il pourra reprendre ses études.

Gennaro PERFETTO (Janunculus). *Le opere di Francesco Rabelais*, per la prima volta tradotte in lingua italiana. I. *Gargantua*. — Nuova edizione rifatta e preceduta da uno studio su Rabelais ed i suoi tempi. — Napoli, T. e R. Pironti editori, 1914. 1 vol. in-12, ccccxxxv-233 pages. (Importante introduction.)

Classici del ridere. — Margherita D'ANGOULÊME, regina di Navarra. *Heptameron*. Prima versione italiana di Francesco Picco. Incisioni del Freudenberg. — Genova, A.-F. Formiggini editore. 1 vol. petit in-8°, XXXII-230 pages.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Statuts 1
Liste des membres 5

Quelques fragments inédits de Michelet sur le XVIe s., par Henri HAUSER 19
Rabelais et Jean Le Maire de Belges, par Arthur TILLEY. 30
Notes pour le commentaire de Rabelais, par Jean PLATTARD, SPITZER, ALBAREL, Henri CLOUZOT . . 33, 190, 367
Nos Géants d'auterfois *(suite et fin)*, par Jean BAFFIER. 40
La documentation sur le XVIe siècle chez un romancier du XVIIe. Les sources historiques de *La Princesse de Clèves*, par H. CHAMARD et G. RUDLER 92, 289
Poésies inédites de Marguerite de Navarre, par René STUREL 149
Tragique histoire d'Haymon de la Fosse, par Marcel GODET. 169
André Chénier et Rabelais, par Jean PLATTARD . . . 196
Juste Lipse et le mouvement anticicéronien à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle, par CROLL. . . 200
Les jardins français à l'époque de la Renaissance, par Jean PLATTARD 243
Rabelais et les peuples conquis, par Abel LEFRANC . 285
Béroalde de Verville et la querelle de « l'abstinente », par Henri CLOUZOT 322
Mélanges du XVIe siècle. Les termes patois chez d'Aubigné. — Les « Bigarrures » de Tabourot et leur source principale. — Un chapitre d'histoire littéraire. — Joseph-Juste Scaliger et ses connaissances linguistiques. — Qu'est-ce que « Le jargon de Galimatias » de Montaigne, par Lazare SAINÉAN . . . 331
Régime médical pour un prince adolescent (1555), par L. ROMIER 371

Pages

L'abandon de la Corse par les Français (1559), par L. R. 376

Rapport sur l'attitude des protestants de la Bourgogne en 1566, publié par L. R. 379

COMPTES-RENDUS.

Henri CLOUZOT. Gargantua et Pantagruel (Jacques BOULENGER) 256

Abel LETALLE. Les fresques du Campo Santo de Pise (Maurice DU BOS) 258

CHRONIQUES.

I. BULLETIN D'HISTOIRE DE FRANCE, par Lucien ROMIER, p. 260, 384. — Bibliographie et historiographie, p. 260, 384. — Histoire morale et religieuse, p. 260, 384. — Histoire politique, p. 262, 386. — Histoire des institutions et du droit, p. 265, 390. — Histoire des mœurs, p. 265, 391. — Géographie et histoire économique, p. 266. — Numismatique, p. 267. — Portraits, p. 268. — Monuments de la Renaissance, p. 268. — Peintres et sculpteurs, p. 270. — Armures, p. 271.

II. BULLETIN D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, par Jean PLATTARD, p. 132. — Répertoires, p. 132. — Histoire générale de la littérature française au XVIe siècle, p. 132. — Bibliothèques, p. 133. — Langue française, p. 133. — La Réforme, p. 133. — Le mouvement de la Renaissance, p. 134. — Érasme, p. 134. — Le platonisme, p. 134. — Marguerite de Navarre, p. 134. — Clément Marot, p. 135. — Calvin, p. 135. — Les conteurs, p. 135. — Ronsard, p. 135. — Traducteurs, p. 136. — Érudition, p. 137. — Polémique religieuse, p. 137. — Éloquence religieuse, p. 138. — Romans, p. 139. — Montaigne, p. 139. — Charron, p. 140. — Le théâtre, p. 140.

III. CHRONIQUE RABELAISIENNE, p. 141, 272. — Société des Études rabelaisiennes, p. 141, 272. — Dessiller ou déciller (P. CASANOVA), p. 143. — L'étymologie de talisman (P. CASANOVA), p. 144. — Les méfaits des « Pastophores taulpetiers » (J. P.), p. 144. — Marranes et Marrabais (J. P.), p. 145. —

La mort de Pan, p. 145. — Rabelais ressuscité (J. P.), p. 145. — Anatole France et Rabelais, p. 146. — Les « Limbes » des vérolés (J. P.), p. 146. — Rabelais et son œuvre d'après les manuels scolaires (J. P.), p. 147. — Le Rabelaisien passionné, p. 273. — Rabelais et Baptista Mantuanus (W. F. Smith), p. 275. — Conférences sur Rabelais en Écosse (J. P.), p. 276. — Les menus provençaux de Rabelais, p. 277. — Hommage du président Poincaré à Rabelais, p. 278. — La robe doctorale de Rabelais à Montpellier, p. 278. — L'authenticité du Ve Livre de Pantagruel (J. P.), p. 279. — Une imitation de l'inscription de Thélème par Eustorg de Beaulieu (Helen J. Harwitt), p. 282. — Rabelais réputé poète par quelques écrivains de son temps (J. P.), p. 283.

IV. Nécrologie : Fernand *Mouchet*, Fernand *de Val de Guymont*, Marcel *Godet* (notice accompagnée d'une bibliographie), par Abel Lefranc, p. 393.

Le gérant : Lucien Romier.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

PQ
230
R5
t.2

Revue du seizième siècle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY